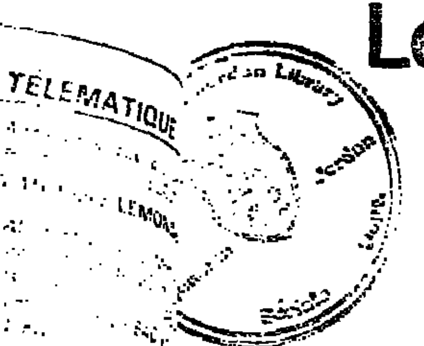
SERVICES



A la veille des vacances

Les prix ont augmenté ... l'hôtellerie et la restauration

...gional d'Aquitaine

...litterrand brigue ... M. Chaban-Delmas

Le feuilleton de l'été : CHRONIQUE DE 1789

Le Monde

DERNIÈRE ÉDITION

QUARANTE-CINQUIÈME ANNÉE – N° 13515 – 4,50 F Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : André Fontaine – MARDI 12 JUILLET 1988

Importantes manifestations après le scrutin du 6 juillet

L'opposition mobilise les Mexicains contre la fraude électorale

Cinq jours après le scrutin présidentiel du 6 juillet, le Mexique est secoué par l'une des plus graves crises politiques de son histoire récente. Le calme régnait lundi matin dans le pays, mais les oppositions de gauche et de droite maintenaient la mobilisation contre le trucage des résultats dont elles accusent le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Des manifestations importantes ont eu lieu pendant le week-end, les opposants cherchant à obtenir que le PRI reconnaisse son échec.

MEXICO
de notre correspondant en Amérique centrale

« Cardenas peut gagner mais Salinas ne peut pas perdre. » Un des commentateurs les plus perspicaces de la presse mexicaine résumait ainsi, le dimanche 10 juillet, le terrible dilemme auquel est confrontée la formation politique au pouvoir depuis près de soixante ans, le Parti révolutionnaire institutionnel (PRI). Après avoir annoncé de manière volontairement précipitée, le soir même des élections, le 6 juillet, la victoire de son candidat à la présidence de la République, M. Carlos Salinas de Gortari, le PRI aura-t-il le courage politique de reconnaître sa défaite si, comme tout semble l'indiquer, les résultats définitifs confirment la percée du candidat de l'Union du centre et de la gauche, M. Cuauhtémoc Cardenas ?

La commission électorale fédérale devait poursuivre lundi la compilation des résultats à partir des données fournies par les cinquante-cinq mille bureaux de vote des trois cents circonscriptions du pays.

BERTRAND DE LA GRANGE.

(Lire la suite page 6.)

Poudrière

A Mexico, le roi est nu. Pour la première fois de son long règne, le PRI (Parti révolutionnaire institutionnel) est gravement mis en échec. Aux élections générales et présidentielles du 6 juillet, il n'a pas remporté la « victoire » écrasante, proclamée un peu trop tôt par ses dirigeants. Et cela en dépit – ou à cause – d'une fraude systématique, si traditionnelle qu'elle était jusqu'à présent considérée par les Mexicains comme un élément « normal » d'un jeu politique truqué.

C'est un revers cuisant, une défaite morale. Le PRI incrusté au pouvoir, contrôlant étroitement tous les mécanismes de l'appareil d'Etat, pratiquant ouvertement la corruption et le népotisme, a certes déjà connu des tempêtes, des scissions et des crises. Mais il avait réussi à les surmonter.

Il affronte, cette fois, un défi d'une ampleur exceptionnelle. Car il apparaît plus faible, et surtout plus divisé, que jamais. Ce n'est pas la première fois que des tentatives de « démocratisation » surgissent dans le sérail. Elles ont, jusqu'à présent, échoué. Aujourd'hui, pourtant, les leaders des principaux courants d'opposition – le PAN, de Manuel Clouthier, à droite, et le Front démocratique national (FDN), de Cuauhtemoc Cardenas, à gauche – paraissent, cette fois, résolus à exploiter au maximum le désarroi du PRI.

M. Salinas de Gortari, candidat officiel à la présidence, et déjà déclaré « vainqueur » par les hiérarques du parti, les a lui-même contredits, en admettant publiquement les succès importants des oppositions.

Des dizaines de milliers de manifestants ont répondu à Mexico, pendant le week-end, aux appels à la mobilisation lancés par l'opposition. Le signe que de larges secteurs de la société attendent de ces élections le véritable « changement » promis par tous les candidats, même par celui du gouvernement. Mais les réactions des ultras du PRI, à l'annonce des premiers succès de l'opposition, montrent assez que le parti gouvernemental n'entend pas vraiment partager le pouvoir.

La fraude manifeste qu'il a organisée a contribué à exacerber la colère des opposants. Et l'assassinat, à la veille du scrutin, de deux proches collaborateurs de Cuauhtemoc Cardenas semble l'étincelle qui pourrait avoir mis le feu à la poudrière.

Le PRI avait réussi jusqu'à présent à gagner du temps, lâchant du lest pour sauver l'essentiel. Après la révolte universitaire d'octobre 1986, noyée dans le sang, le gouvernement Echeverria avait, de 1970 à 1976, esquissé déjà une « ouverture ». Sans grands résultats.

Son successeur à la présidence, M. Lopez Portillo, a instauré un nouveau régime des partis politiques en 1977, accordant davantage de liberté de manœuvre au Parlement et à l'opposition. Mais il a terminé en 1982 son mandat dans l'opprobre.

Le président sortant, Miguel de la Madrid, n'a pas été non plus avare de promesses, mais la liste des scandales politiques et policiers n'a cessé de s'allonger. Pour n'avoir pas su ou pas pu se réformer à temps, le PRI a pris aujourd'hui les risques d'une explosion politique.

M 0147 - 0712 0- 4,50 F

3790147004500 07120

Le voyage en Pologne du secrétaire général du PC soviétique

Solidarité « observe avec espoir » la visite de M. Gorbatchev

M. Mikhaïl Gorbatchev a entamé, le lundi matin 11 juillet, une visite officielle de quatre jours en Pologne, à l'invitation du général Jaruzelski. Cette visite était attendue « avec espoir » par Solidarité. Les 15 et 16 juillet, il participera à la réunion, à Varsovie, du comité politique consultatif du Pacte de Varsovie, au cours de laquelle l'URSS pourrait annoncer le retrait de ses soixante-cinq mille soldats stationnés en Hongrie depuis l'insurrection de 1956.

VARSOVIE
de notre envoyé spécial

Applaudi par le pouvoir, *« observé avec espoir »* par Solidarité et spectaculaire initiative diplomatique à l'appui, M. Gorbatchev vient faire voir en Pologne tout le prestige et l'avantage que l'URSS peut tirer de sa politique de réformes. Dans ce pays qui n'est pas seulement la plus indomptée des démocraties populaires mais le seul aussi des alliés de Moscou dont l'histoire soit celle d'une résistance à la Russie, le secrétaire général soviétique ne sera en effet reçu ni dans la crainte ni dans l'indifférence, encore moins dans la haine.

Il décevra sur beaucoup de points, séduira peut-être sur d'autres mais, en tout état de cause, les Polonais seront à l'écoute, jaugeant chaque mot et guettant chaque geste. Ce devait déjà être le cas lundi, où M. Gorbatchev devait prendre la parole devant le Parlement, et ce le sera mardi à Cracovie, lorsqu'il pénétrera dans une église pour y saluer le cardinal Macharski avant une « rencontre avec la jeunesse ».

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 3.)

Les grands moments de la Révolution par Michel Winock

« L'année sans pareille »

Le Monde commence son feuilleton de l'été : la chronique de 1789. Inutile de justifier le thème. Le bicentenaire de la Révolution française est déjà dans toutes les têtes. Des avant-projets présentés récemment à la Grande Halle de La Villette à Paris au déluge de livres déjà sous presse, nul doute que les Français vont apprendre ou réapprendre un grand pan de leur histoire.

Le Monde a demandé à Michel Winock tout simplement de raconter cette « année sans pareille », selon la belle expression de Sébastien Mercier, un de ses acteurs. Avec un petit retour en arrière tant il est vrai que 1789 n'est pas sorti tout armé des entrailles de l'Ancien Régime. A force de parler tout le temps de la Terreur, de la guerre de Vendée et des charrettes de la guillotine, on finirait par oublier l'extraordinaire mutation de 1789. Michel Winock, que nos lecteurs connaissent pour sa chronique des années 60 publiées dans *le Monde* lors de l'été 1986, enseigne l'histoire des idées à l'Institut des études politiques de Paris. Il connaît l'art du récit et son premier souci est de dire les hommes et les faits. Dans leur diversité, dans leur richesse, dans leur épaisseur. Du même coup, on ne trouvera pas dans cette chronique les débats érudits ou historiographiques qui font la joie des experts. Pas d'appareil scientifique pesant non plus : les bibliographies sur la Révolution sont assez nombreuses. Le plaisir de raconter et de faire partager ce plaisir ne se suffit-il pas à lui-même ?

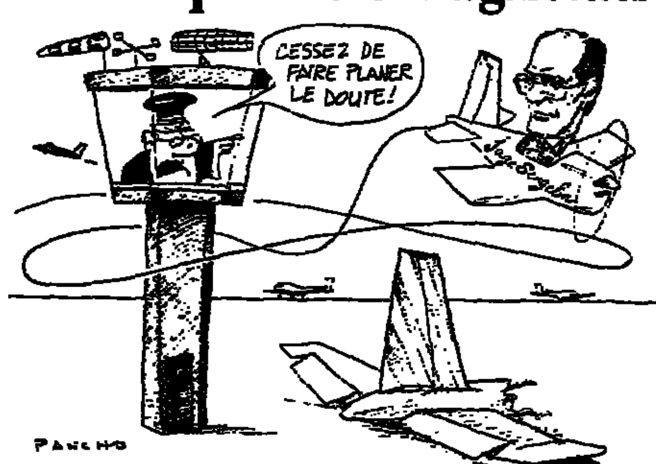
Sans doute n'écrit-on pas sur cette période sans y mettre de soi-même. Et Michel Winock est bien conscient de conduire ce récit de quarante épisodes avec sa propre sensibilité. Mais il se garde bien d'épouser telle ou telle thèse et laisse loin de côté les controverses qui nourrissent le sujet. Ce qui ne l'empêche pas de montrer comment certains historiens classiques – Michelet et Taine, par exemple – ont donné des interprétations différentes des mêmes événements.

Parallèlement à cette chronique, France-Culture diffusera chaque jour du lundi au vendredi à 19 h 30 une série d'émissions consacrées aux mêmes dates clefs qui ont marqué la Révolution. Des historiens de diverses écoles commenteront avec Michel Winock les grands moments de cette « année sans pareille ».

(Lire page 2 : « La journée des tuiles ».)

L'enquête sur l'accident de l'Airbus de Mulhouse

Polémique entre magistrats



Doyen des juges d'instruction du tribunal de Mulhouse, M. Germain Sengelin a considéré qu'il pouvait instruire le dossier sur l'accident de l'Airbus A-320 en l'absence de sa collègue chargée de l'information. Désavoué par le président du tribunal, il persiste dans son attitude.

(Lire nos informations page 13 et page 30 un point de vue de syndicalistes sur le pilotage à trois de l'Airbus A-320.)

Patrice Chéreau et Richard Peduzzi ouvrent le Festival d'Avignon

L'éternité d'Hamlet

Avignon part : c'est Hamlet. *La plus illustre pièce de Shakespeare. La plus illustre de toutes les pièces.*

Deux figures dominent les temps : le prince Hamlet et la Joconde. Et pour les mêmes raisons : tous deux suscitent une infinité de questions, de difficultés, et ils ne donneront jamais la réponse.

Un homme plus compliqué qu'Hamlet, il n'y a pas. Attention : il est étudiant, et sans doute en philosophie. Etudiant à Wittemberg, l'université d'un Luther, d'un docteur Faust. Stupéfiant tout de même, on l'avouera, de voir Hamlet, aussitôt disparu le spectre de son père, sortir son cahier de brouillon de sa pèlerine, et prendre des notes, comme le Trigorine de Tchekhov. Pour sa prochaine dissertation ?

Il se fait des vies difficiles, avec autrui. Il brise les ponts. Sauf avec Horatio, son copain de Wittemberg, justement (André Gide, qui a commencé de traduire *Hamlet*, voulait à tout prix que cette officine étrangère de Wittemberg ait formé sciemment un boutefeu, tout comme un maniaque de l'ordre irait soupçonner un quelconque dissident d'être passé par l'université Lumumba de Moscou. Gide exagère). Tout de même, c'est à Horatio qu'Hamlet demande de raconter toute l'histoire, quand le rideau tombera.

Et Horatio résume : des incestes, du sang, des actes contre nature, des jugements de pur hasard, des assassinats par accident, des meurtres qui sont le fait de l'abus de pouvoir, de la fraude et, pour comble, des machinations sordides qui se retournent contre leurs auteurs.

Mais il ment, Horatio, ou il a déjà oublié. Hamlet lui avait dit, pourtant, que la terre et le ciel sont habités de plus de choses que ne leur disait la philosophie, à Wittemberg. Hamlet lui recommandait d'accorder l'hospitalité à l'Inconnu, tout un programme. Et ce qui détermine l'éternité de cette pièce, ce qui fait que sans elle Dostoïevski ou Hegel ou Freud ou tant d'autres ne seraient pas juste ce qu'ils sont, c'est *« cette rumeur vaguement immortelle qui bruit au fond des crânes »*, qui irrigue la pièce du premier vers au dernier.

Monde infini, monde bruissant. Monde résolument fou.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 14.)

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 4,50 dir. ; Tunisie, 600 m. ; Allemagne, 2 DM ; Autriche, 18 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 425 F CFA ; Danemark, 10 kr. ; Espagne, 155 pes. ; G.-B., 60 p. ; Grèce, 150 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,400 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 12 kr. ; Pays-Bas, 2,25 fl. ; Portugal, 130 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 12,50 cs. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,50 $; USA (West Coast), 2 $.

CHRONIQUE DE

1789

L'ANNÉE SANS PAREILLE

1. La « journée des tuiles »

7 juin 1788

Quand le pouvoir royal veut imposer sa loi au parlement de Grenoble – magistrats jaloux de leurs privilèges et de leurs avantages, – c'est la révolte. Le petit peuple – artisans, commerçants, paysans, domestiques et vagabonds – prend le parti de ses juges. De violents affrontements opposent les émeutiers et les soldats du roi. Il y a des morts et des blessés. « Ce jour-là, je vis couler le premier sang répandu par la Révolution française », écrira Stendhal. Les magistrats du Dauphiné savourent une amère victoire : n'ont-ils pas joué les apprentis sorciers ?

par MICHEL WINOCK

Il n'est pas interdit de se demander, quitte à passer pour naïf, où et quand la Révolution a commencé. On sait bien qu'un bouleversement de tous les ordres de la société et de l'État tel que la France en offre l'exemple pendant les douze années qui achèvent le dix-huitième siècle n'est pas déclenché par un événement, si explosif soit-il, qui lâcherait les assiégeants du vieux monde comme le pistolet du starter libère les athlètes sur la piste. Du moins est-il permis, fût-ce à titre symbolique, de retenir une de ces journées chaudes qui résonne, en raison de son éclat, comme un des trois coups qui annoncent le drame, juste avant la levée du rideau.

Nous voici donc à Grenoble, le 7 juin 1788. Dans la *Vie de Henry Brulard*, Stendhal a évoqué cette date – la « journée des tuiles » – comme l'un des souvenirs vivaces dont l'histoire a marqué son enfance. Le futur écrivain n'est encore qu'Henri Beyle. Il a cinq ans, il commence ses leçons de choses chez son grand-père. *« Ce jour-là,* écrit-il, *je vis couler le premier sang répandu par la Révolution française. »*

A vrai dire, le mot de « révolution » ne s'appliquait pas encore au mouvement surgi des profondeurs et qui allait renverser le régime en place ; il désignait au contraire les dernières réformes décidées par le gouvernement royal, sous le nom d'édits de Mai, et qui jetaient le pays dans l'émoi. En tout cas, la capitale du Dauphiné, pendant quelques jours, allait se trouver au sommet d'une protestation générale et devenir le champ d'une bataille mouvementée entre les représentants du gouvernement et une population unanime derrière – et bientôt devant – son parlement menacé.

Depuis le quatorzième siècle, le Parlement (c'est-à-dire l'ensemble des parlements, celui de Paris et ceux des provinces) avait eu à enregistrer les lettres et ordonnances du roi et à les notifier aux juridictions inférieures. En bonne logique, les parlementaires avaient pris l'habitude, dès le siècle suivant, de discuter les ordonnances royales, voire d'en refuser la transcription. Les parlementaires n'étaient donc plus une simple cour supérieure de justice ; le droit de remontrance dont ils s'étaient emparés leur donnait un pouvoir politique. Entre le gouvernement royal et la noblesse de robe chargée d'entériner les lois, des siècles de conflit allaient s'ensuivre.

Face aux juges, arguant des anciens textes, appuyés sur des privilèges confirmés, faisant sentir leur propre autorité, le développement de l'absolutisme rencontrait ses limites. Qui plus est, les États généraux ayant cessé d'être convoqués depuis 1614, les parlementaires se flattaient de faire entendre par leur bouche la voix du peuple. En principe, ils dépendaient du souverain ; en fait, ils étaient inamovibles, en tant que propriétaires de leur charge. Car, tirant toujours le diable par la queue, la monarchie française avait pris l'habitude d'en faire le commerce. Sous certaines conditions, on pouvait devenir conseiller ou président, comme on devenait notaire ou percepteur. Mieux encore : ces offices, moyennant une taxe, étaient devenus héréditaires. Certes, le roi aurait pu les racheter mais il n'en faisait rien, vu le délabrement de ses finances.

VOILA donc des magistrats de père en fils, bien en vue, bien en place, personnages considérables à Paris, fortement enracinés dans leurs provinces, dotés d'une puissance patrimoniale dans l'État, qui disputent finalement au roi le pouvoir législatif. Que le souverain soit fort, glorieux, populaire, et le bras de fer entre lui et les gens de robe tourne à son avantage. Mais qu'il ne soit encore qu'un enfant, ballotté entre un régent avide, une reine mère jalouse, des conspirateurs dans tous les couloirs, et alors le Parlement se requinque ! Voyez le Régent après la mort de Louis XIV : pour casser le testament du roi défunt, à quelle autorité, sinon le Parlement, pouvait-il en appeler ? Dare-dare, le Parlement casse... En échange, les juges ne seront plus des potiches cuisant sous les rayons du Roi-Soleil : ils se réapproprient leur droit d'objection.

En bons démocrates, nous pourrions battre des mains. N'est-ce pas là l'ébauche d'un régime libéral; le cas souhaité où *« le pouvoir arrête le pouvoir »*, selon la formule de Montesquieu ? Oui, mais ces juges qui s'arrogent la représentation du peuple se recrutent sur une base des plus réduites, vénale par définition ; ils ont des intérêts de caste à défendre ; ils ne sont pas forcément enclins aux réformes auxquelles le pays aspire. En particulier, l'inégalité fiscale, dont souffrent les roturiers, on peut imaginer que les parlementaires, tous nobles, n'en souhaitent guère la fin. Alors, qu'on s'imagine un gouvernement décidé à faire un peu cracher les riches au bassinet, à remettre en question quelques avantages trop voyants, à créer des impôts sur une nouvelle assiette, qui va-t-il trouver sur sa route ? Messieurs du Parlement ! Voudrait-il réformer l'administration judiciaire pour leur damer le pion ? Le projet enflamme les gens de robe, qui ont beau jeu de crier au despotisme.

Tantôt le gouvernement brave les juges : armé de lettres de cachet, on peut toujours exiler des présidents trop butés, des conseillers rétifs ; on peut suspendre, déplacer, faire donner la troupe. Voici Maupeou, en 1770. Un chancelier qui ne badine pas. Il organise la refonte de l'administration judiciaire, en se débarrassant à peu près du Parlement. Une audace qui fait long feu : quatre ans plus tard, Louis XVI, trop faible, cède aux pressions qui l'accablent et rétablit le *statu quo ante*. Répétition du scénario : dès qu'un gouvernement est convaincu de s'attaquer au terrible problème financier, d'où la Révolution va sortir, il voit les plans de réforme fiscale se heurter aux parlementaires. En 1787, le ministre Calonne, voulant créer de nouveaux impôts qui atteindraient les privilégiés, a essayé de forcer leur opposition en convoquant une assemblée de notables ; en vain, et Calonne a dû partir.

Excessive dans ses dépenses, insuffisante dans ses recettes, acculée à la banqueroute, la monarchie ne peut plus éluder la réforme. Que faire devant un parlement de Paris et des parlements provinciaux qui refusent toujours, par exemple, d'enregistrer le projet de subvention territoriale qui atteindrait les productions de toutes les terres, y compris celles du clergé et de la noblesse ? En août 1787, nouvelles escarmouches : le parlement de Paris est exilé à Troyes ; celui de Bordeaux, à Libourne. L'idée se développe alors de réunir les États généraux ; les parlementaires la reprennent à leur compte. Le conflit d'autorité entre eux et le pouvoir central s'exacerbe. Prévoyant le pire, le parlement de Paris rend publique, le 3 mai 1788, une déclaration des « lois fondamentales du royaume ». Il réaffirme que le vote des subsides appartient aux États généraux ; il proteste contre les arrestations et les détentions arbitraires ; il soutient l'inamovibilité des juges et l'inviolabilité des coutumes et privilèges des provinces.

Ouvertement contesté dans son pouvoir absolu, décidé à dénouer la crise, le roi, conseillé par Loménie de Brienne, ne recule pas devant ce qu'on appellera un « coup d'Etat » : liquider le contre-pouvoir parlementaire par une vaste réorganisation de la justice. Brienne, premier ministre, en a persuadé son garde des Sceaux, Lamoignon : point de règlement de la question financière sans réforme fiscale, point de réforme sans réduction du Parlement. Louis XVI le mou se laisse gagner par cette logique de la fermeté. Gare ! l'engrenage révolutionnaire, sans que personne l'ait voulu, va se mettre en marche.

Le lieutenant-général de Clermont-Tonnerre, représentant le pouvoir central, demande des ordres à Paris. Réponse sans ambages : « il faut frapper les insoumis »

Au début de mai, on apprend à Grenoble que le parlement du Dauphiné aura à enregistrer, comme les autres, un certain nombre d'édits royaux, dont on ne connaît pas la teneur. Ici, deux hommes représentent le pouvoir central : le lieutenant-général de Clermont-Tonnerre et l'intendant Caze de la Bove. Ce sont eux qui ont mission de communiquer au premier président Bérulle les textes des édits à enregistrer, avec ordre impératif d'interdire toute délibération. Dans leur émotion, des cours souveraines ont signé un arrêt de protestation, à l'exemple du parlement de Paris, qui doit payer sur-le-champ sa contestation d'une mise « en vacance ». Alors, le 9 mai, à la veille de l'enregistrement prévu, la cour de Grenoble, à son tour, déclare d'avance nulles des lois qui pourraient être imposées « contre les formes reçues ».

LE lendemain, séance solennelle à la Grand-Chambre du parlement, en présence du duc de Clermont-Tonnerre, de l'intendant Caze de la Bove et des trente-six magistrats, présidents et conseillers, sous la présidence de M. de Bérulle. Les commissaires du roi réitèrent l'interdiction de délibérer. Les magistrats se dressent sur leurs ergots. Qu'ils se rassoient ! Malgré l'injonction, ils se retirent, à défaut d'Aventin, dans une pièce voisine, où ils attendent la fin de la longue procédure de transcription et de publication. A 5 heures du matin, tout est terminé, et le concierge qui reçoit les clés des mains du lieutenant-général est prié de tenir fermées les portes du palais.

Que visaient ces édits ? Principalement, la neutralisation du pouvoir parlementaire. D'abord, par une réorganisation judiciaire qui affaiblissait le rôle des justices seigneuriales et réduisait sensiblement les fonctions des parlements, lesquels se voyaient doubler par de nouveaux tribunaux : la diminution des causes qu'ils auraient à traiter abaissait la valeur des charges à pourvoir. Autant de carrières menacées, autant de profits perdus. Ensuite, et surtout, le gouvernement ôtait au parlement son droit de contestation. En attendant les États généraux, qu'on promettait pour 1792, une « cour plénière » était instituée ; formée des « membres choisis dans les premiers ordres de l'Etat », elle monopoliserait le droit de vérification, de remontrance et d'enregistrement.

DÈS la publication de ces édits, colère ! Outre leurs intérêts propres, les présidents et conseillers faisaient vivre un nombreux personnel de justice – procureurs, avocats, huissiers, – et, autour du palais, une bonne partie des activités professionnelles : *« Tout ce qui soutient la population à Grenoble, tout ce qui fournit aux artisans, aux marchands, les moyens de subsister, c'est la consommation que font les gens d'affaires nombreux, les magistrats qui y sont fixés, les étrangers qui y sont conduits de toutes les parties du Dauphiné, souvent même des autres provinces, par les procès dont la connaissance appartient au parlement. Voilà l'unique principe qui anime, qui vivifie cette ville... »*, disait une « Supplique au roi ». Du point de vue économique, le coup porté au parlement atteignait par ricochet tous les rangs de la société grenobloise. D'autre part, le parlement se sentait tenu de faire respecter les usages de la province. Dès lors que la nouvelle cour plénière avait seule le droit d'enregistrement, les lois générales du royaume risquaient de devenir incompatibles avec les coutumes dauphinoises. Faisant sa part à la démagogie, les parlementaires dénonçaient aussi l'absence du Tiers Etat dans la nouvelle cour plénière. Bref, le parlement réussit à mobiliser autour de lui et autour de ses intérêts propres l'émotion d'une ville et d'une région, qui se sentent lésées par le pouvoir central. Fort de l'estime publique, le 20 mai, par un arrêté de protestation, il refusait de ployer les genoux sous *« un despotisme odieux »*. Il y allait de l'avenir de Grenoble, de son existence même, de sa survie.

De proche en proche, cette conviction gagne toutes les couches sociales. Clermont-Tonnerre, craignant l'insurrection, demande des ordres à Paris. Réponse sans ambages : il faut frapper les insoumis ! Des lettres de cachet sont confiées aux soins du commandant de la place pour exiler les membres du parlement. Le matin du 7 juin, ces lettres sont distribuées à leurs destinataires. A 11 heures, la nouvelle a fait le tour des places. Procureurs, avocats et autres corps se pressent chez le premier président. Les magasins ferment leurs portes, on commence à s'assembler dans les rues, des émissaires parcourent les faubourgs. C'est samedi, jour de marché. De nombreux habitants des villages voisins sont dans Grenoble. Artisans, crocheteurs, domestiques, vagabonds, tout un petit monde, excité par les clercs de la basoche, jure de défendre ses « défenseurs ». Les viragos de la place aux Herbes, marchandes de légumes crues et harengères salées, poussent des cris de Mélusine devant leur clientèle. De la fenêtre d'une chambre donnant sur la Grand-Rue, Stendhal a vu *« une vieille femme qui, tenant à la main ses vieux souliers, criait de toutes forces :* « Je me révorte ! Je me révorte ! »

Sur France-Culture, à 19 h 30, du lundi au vendredi, MICHEL WINOCK commente avec un historien chaque épisode de cette chronique de 1789.
Lundi 11 juillet : « La journée des tuiles », avec Jacques Solé
Mardi 12 juillet : « L'esprit de Vizille », avec Jacques Solé.



Le 7 juin 1788, le petit peuple de Grenoble se bat contre les soldats du roi. Complétant leurs munitions de pierres, les émeutiers grimpent sur les toits et bombardent la troupe des tuiles arrachées.

A midi, ces dames ont escaladé les clochers de la ville, pour sonner le tocsin. Le mot d'ordre est clair : il faut empêcher le départ des juges ! Vite, aux entrées de la ville, pour les barricader ! A la porte Très-Cloître, un détachement de soldats s'interpose, on s'empoigne, un homme a la mâchoire fracassée. Cependant, des femmes, occupant de force la cour du premier président, dételient les chevaux, déchargent les malles, interdisent la sortie de sa voiture, bientôt rejointe par celles des autres magistrats, sous la vigilance des Grenobloises.

Aux prises avec la révolte, le duc de Clermont-Tonnerre, fort de deux régiments – Austrasie et Royal-Marine, – fait battre la générale. Mais ordre est donné aux troupes de ne pas faire feu : le commandant est un homme de la province, de tempérament circonspect ; il cherche à éviter l'irréparable : même sous la menace physique, il ne se départira pas de son sang-froid. Il n'en dispose pas moins deux compagnies devant son hôtel. Or, au début de l'après-midi, les manifestants échauffés s'enhardissent à jeter des pierres aux soldats, ce qui déclenche en retour des charges à la baïonnette. C'est à ce moment que le jeune Henri Beyle est ému par le sang qui coule, celui d'un ouvrier chapelier : *« Je le vois encore, la blessure d'où le sang sortait abondamment était au bas du dos... »*

UNE nouvelle brûle bientôt le pavé : dans un autre quartier, un détachement du Royal-Marine a, malgré les ordres, fait feu sur la foule qui l'enserrait ; un homme est mort. Les émeutiers, poursuivis par les soldats, montent alors sur les toits et, complétant leurs munitions de pierres, font flèche des tuiles qu'ils arrachent. La troupe, sous la grêle rouge, expérimentait à ses dépens ce qu'était de *« faire à quelqu'un une conduite de Grenoble »*.

La ville risquait le bain de sang. Des paysans, armés de haches, de faux, de bâtons, de pioches, de fusils même, avaient pu entrer dans la cité à travers les fortifications. Un vieillard et un enfant de douze ans sont tués dans le combat. Un des cadavres, hissé à bout de bras, est promené dans les rues. Vers 4 heures de l'après-midi, le duc de Clermont-Tonnerre se résigne à la capitulation. Il demande à M. de Bérulle de surseoir, ainsi que ses collègues, à leur départ. Lorsque les premiers consuls de l'hôtel de ville, avertis, arrivent chez lui, dans leur costume officiel, robe et chaperon écarlates, le portail de son hôtel a été forcé et la cour envahie. Le duc est épargné de justesse, mais on a vidé ses caves et la révolte tourne en bacchanale furieuse.

Les magistrats de Grenoble observent, non sans inquiétude, qu'ils pourraient bien se roussir l'hermine au feu qu'ils ont allumé. Ils ont abandonné l'initiative au peuple, qui, une fois lancé, ne ménage rien. C'est un vrai retour en majesté des magistrats au palais – avec cortège et tintamarre – qu'exigent les émeutiers. Jaloux de sa dignité, M. de Bérulle décline l'honneur douteux d'une couronne de roses et de lauriers dont on veut lui ceindre la tête et aussi de prendre place dans sa voiture tirée à bras d'hommes, où il laisse s'entasser des crocheteurs hilares. Ces messieurs de Grenoble, avec leurs longues robes et leurs bonnets carrés, ont joué les apprentis sorciers. Les voici en procession, vainqueurs penauds serrés de près par une foule en délire, triomphateurs riant jaune sous la pluie de fleurs qui tombent des fenêtres, tandis que tous les clochers carillonnent à la ronde.

La soirée se termine dans la fête autour de grands feux de joie. Dans la nuit, redevenue calme, la police s'emploie à ramasser les paquets d'un pamphlet, fraîchement imprimé, qui a pour titre : *l'Esprit des édits*. L'auteur en était un jeune avocat grenoblois : Barnave. On n'avait pas fini d'en entendre parler.

Demain : l'esprit de Vizille (21 juillet 1788)





Le voyage en Pologne du secrétaire général du PC soviétique

Solidarité « observe avec espoir » la visite de M. Gorbatchev

(Suite de la première page.)

Mercredi, M. Gorbatchev s'adressera aux ouvriers des chantiers navals de Szczecin, et jeudi, enfin, il s'entretiendra avec des intellectuels au château royal de Cracovie. On l'écoutera comme un interlocuteur car, depuis le développement des polémiques entre conservateurs et réformateurs soviétiques, depuis la conférence du parti surtout, dont la télévision a largement retransmis les débats, la Pologne prend M. Gorbatchev au sérieux.

Certains, comme Adam Michnik, l'un des intellectuels les plus écoutés de l'opposition, se demandent s'il ne faut pas déjà employer le mot de « *révolution* ». Les dirigeants de Solidarité parlent d'un « *tournant majeur* » dans la politique soviétique, et si d'autres restent plus sceptiques, rares sont maintenant les Polonais à ne pas croire que la volonté de changement de M. Gorbatchev soit réelle.

Déjà populaire en Hongrie, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Bulgarie et en Allemagne de l'Est, il est donc devenu sympathique à la Pologne. Du nord au sud, pour la première fois depuis Yalta, c'est ainsi l'ensemble de l'Europe centrale qui se prend à voir dans le chef du parti soviétique non plus l'homme sur lequel se brise tout espoir mais celui grâce à qui l'espoir pourrait renaître. L'évolution est d'ailleurs d'autant plus marquée que les faits sont là.

En moins d'un an, la Tchécoslovaquie a reçu un ballon d'oxygène avec le départ de M. Husak, et la Hongrie repris souffle avec celui de M. Kadar. La presse et les autorités de Budapest peuvent enfin s'en prendre librement à M. Ceausescu, l'*Ubu* de Roumanie qui, non content de persécuter la minorité hongroise de Transylvanie, s'est mis en tête de raser tous ses villages. Et même en Pologne, le pouvoir s'est senti obligé, en octobre dernier, d'avancer des propositions de réforme politique avant de les remettre aussitôt au tiroir, tant la peur de Solidarité reste paralysante.

Moins spectaculairement mais peut-être plus concrètement qu'en URSS, des choses bougent en Europe centrale, et cela permet à M. Gorbatchev non seulement de se risquer à cette visite polonaise, mais d'envisager aussi une mesure de retrait unilatéral des troupes soviétiques stationnées en Hongrie. Tout laisse en effet penser que la réunion au sommet du pacte de Varsovie, qui suivra vendredi et samedi ces quatre journées de visite officielle en Pologne, sera l'occasion d'annoncer ce retrait, dont on parle depuis plusieurs mois et que la transition hongroise a rendu sans aucun danger.

La présence des troupes soviétiques

Car dans le contexte de la satisfaction suscitée à Budapest par la mise à l'écart de M. Kadar, non seulement le départ des troupes soviétiques ne déstabiliserait en rien le pouvoir hongrois, mais il devrait, au contraire, renforcer sa position puisqu'il pourrait le présenter comme un fruit de ses bonnes relations avec la nouvelle équipe du Kremlin. Par cette annonce, M. Gorbatchev pourrait ainsi faire quadruple coup : accroître sa popularité en Hongrie ; y stabiliser l'autorité du nouveau premier secrétaire, M. Grosz ; montrer à la Pologne et aux autres démocraties populaires qu'il est réellement décidé à desserrer l'étau ; faire enfin avancer en frappant les imaginations à l'Ouest, les négociations sur la réduction des armements conventionnels en Europe.

Le succès de ces négociations étant le préalable obligé de ce qui a toujours été l'objectif de la diplomatie soviétique — le retrait des troupes américaines et la dénucléarisation du continent, — M. Gorbatchev n'aurait alors pas de mal à démontrer une fois de plus à son appareil que les réformes ne desservent pas, bien au contraire, les intérêts d'Etat de l'Union soviétique. Et même si ce projet hongrois était finalement reporté, il resterait — très appréciable facteur d'amélioration de l'image internationale de l'URSS — cette visite sereine dans ce pays qui ne veut toujours pas se faire au communisme.

Il n'en demeure pas moins qu'à force de réveiller l'espoir, M. Gorbatchev court le risque d'enclencher en Europe centrale un processus bien plus difficilement contrôlable et grave encore que l'explosion du nationalisme arménien. Car le fait est là : en trois ans de gorbatchévisme, la peur de l'intervention militaire soviétique s'est totalement érodée dans les démocraties populaires. Or, si cette peur a joué pendant quarante ans un rôle épouvantablement néfaste en permettant aux pouvoirs en place de bloquer toute évolution, elle a sans doute évité aussi plus d'une aventure sanglante à cette région et au monde. Sans elle, Solidarité n'aurait pas inventé « *l'autolimitation* » de ses revendications politiques et bien des mouvements revendicatifs auraient débouché sur des crises insurrectionnelles — aussi brutalement réprimées que celle de Budapest en 1956.

Les limites de la tolérance sont aujourd'hui beaucoup plus larges, mais M. Gorbatchev ne pourrait cependant pas se permettre de laisser s'effondrer un régime socialiste. Quoi qu'il en coûte à la politique, il serait obligé d'intervenir car, contrairement à ce que dit M. Urban, le porte-parole du gouvernement polonais, une opération comme celle de l'état de guerre du général Jaruzelski n'a pu réussir que parce que la peur de l'armée rouge l'étayait et rendait vaine toute résistance.

Second problème : si M. Gorbatchev peut, sans réel danger pour les fondements du régime soviétique, proposer en URSS de séparer le parti de l'Etat et de redonner tout le pouvoir aux assemblées élues, ces changements pourraient, *en revanche*, faire exploser les régimes communistes d'Europe centrale. En URSS, il ne s'agirait que de réformes car, après soixante ans de stalinisme dur ou mou, il ne reste pas, en dehors du parti, de force ni de tradition politique organisée. Dans les démocraties populaires, au contraire — elles n'ont que quarante ans, — non seulement tous les courants de la vie politique européenne sont toujours vivaces, mais des hommes et parfois des organisations les incarnent. Toute démocratisation y signifie donc pluralisme, et pas seulement pluralisme d'idées.

Ce qui est juste en URSS pouvant difficilement l'être dans les autres pays socialistes où le besoin de démocratisation est plus pressant encore, la seule façon d'éviter un emballement est de négocier au plus vite — c'est-à-dire aux meilleures conditions pour les hommes en place — des formules de partage du pouvoir entre un parti restant maître du jeu et une opposition gagnant son institutionnalisation.

« Sympathie et respect » des Polonais

C'est ce qui se cherche en Pologne depuis octobre dernier, mais la difficulté est que le pouvoir ne se cède que très rarement sans couteau sur la gorge. Dès que l'équipe du général Jaruzelski a réalisé, après le référendum de novembre dernier, qu'elle pouvait perdre une élection, elle a donc remisé ses offres de réformes. Plus ou moins discrètement, des discussions se poursuivent, bloquées en principe par la question de la relégalisation de Solidarité, mais butant en réalité sur la peur du pouvoir d'être progressivement débordé. « *Aujourd'hui*, dit un haut dirigeant polonais, *laisser s'organiser l'opposition serait laisser organiser un mécontentement social* ».

C'est dans ce contexte que, réunie samedi dernier à Gdansk, la direction de Solidarité a décidé de souligner dans un communiqué « *la sympathie et le respect* » suscités chez les Polonais par les réformes politiques de M. Gorbatchev et la nécessité de les accompagner d'un « *rétablissement de la souveraineté de tous les pays du bloc de l'Est* ». « *Nous sommes convaincus qu'il est de l'intérêt de nos deux nations et de l'Europe que les relations polono-soviétiques soient bonnes* »,



(*Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 9 juillet.)

ajoute le communiqué, qui demande le rétablissement du « *pluralisme syndical* » en Pologne et la vérité sur les clauses secrètes du pacte Molotov-Ribbentrop de 1939 et le massacre à Katyn des officiers polonais prisonniers des Soviétiques.

En clair, il s'agit d'une tentative d'en appeler, par-dessus le général Jaruzelski, à la lucidité de M. Gorbatchev. Cet appel sera peut-être entendu un jour, mais ce ne sera pas encore cette semaine. Pour ce qui est des massacres de Katyn (*le Monde* du 8 juillet), il ne reconnaîtra rien d'autre — au mieux — que ce que l'URSS a déjà reconnu depuis un an : la nécessité de réexaminer la thèse officielle de la culpabilité allemande.

Pourquoi manquer cette occasion historique d'effacer l'une des plaies des plus douloureuses des relations soviéto-polonaises ? « *Parce qu'il faut*, répond un haut responsable soviétique, *laisser* [notre] *opinion s'habituer aux faits et aux mots. En un an, nous avons fait de grands progrès, et sans doute irréversibles, sur Staline, mais Katyn, c'est un gros morceau à faire avaler, un nouveau degré dans la douleur de l'Histoire, car s'ajoute à la terreur intérieure le massacre des autres peuples.* »

Quant au pluralisme polonais, les Soviétiques ne se voient aucunement forcer la main au général Jaruzelski, car si « *nous ne voulons pas*, dit ce même responsable, *faire dépendre notre processus intérieur des problèmes de nos voisins* » (ralentir donc les réformes), il n'est pas non plus question de « *pousser des évolutions internes par des gestes spectaculaires* ».

« *L'ensemble des pays socialistes*, ajoute-t-il, *est très diversifié, a connu des rythmes très différents, et nous n'allons pas tenter de les mettre tous au même niveau car nous ne voulons pas à nouveau imposer notre modèle aux autres.* » Encore cette formule : « *Le plus efficace, c'est encore la force de l'exemple* [car] *avant, notre exemple était pour le pire et il peut être aujourd'hui pour le meilleur.* »

M. Gorbatchev pourrait, au demeurant, d'autant moins imposer un modèle aux marches de son empire qu'il serait suicidaire de mobiliser contre lui (et au côté de son propre appareil) tous les appareils du bloc. Comme en URSS, le danger serait d'aller trop vite, et il est tout aussi dangereux d'aller trop lentement.

BERNARD GUETTA.

● **Manifestations en Lituanie et en Estonie.** — Quelque cent mille personnes se sont rassemblées le samedi 9 juillet à Vilnious, capitale de la Lituanie, pour soutenir la politique de réformes de M. Gorbatchev. Lors de la conférence du PCUS à Moscou, la délégation lituanienne avait demandé une plus grande autonomie de la république, le développement de la langue nationale et des mesures de protection de l'environnement. La manifestation était organisée par le Mouvement lituanien pour la « perestroïka », qui bénéficie de l'appui du parti.

Un groupe semblable s'est créé en Estonie, le Front populaire estonien, qui soutient la politique de « glasnost » et de « perestroïka ». Ces derniers jours, plusieurs manifestations ont eu lieu à Tallin pour examiner la libération d'un nationaliste. Comme leurs collègues lituaniens, les délégués estoniens à la conférence du parti avaient souhaité une autonomie politique et économique plus large pour leur république. — (*AFP/Reuter.*)

Des opposants polonais et tchécoslovaques réclament un système « démocratique et efficace »

VARSOVIE
de notre envoyé spécial

Réuni ce week-end, le groupe de solidarité polono-tchécoslovaque a adopté la déclaration suivante à l'occasion du vingtième anniversaire de l'invasion de la Tchécoslovaquie par les forces du pacte de Varsovie.

« D'un commun accord, nous avons constaté que nous vivons dans une période de changements, car le système mis en place il y a près de quarante ans traverse une crise profonde (...). Il semble, pour la première fois, qu'une partie de l'élite du pouvoir paraisse le comprendre. Nous pensons qu'indépendamment des actions des réformateurs les chances de réforme du système dépendent comme jamais auparavant des sociétés concernées. Plus il y aura d'organisations sociales indépendantes, plus nous aurons de programmes et d'idées indépendantes, plus grande sera la possibilité que ce système puisse être remplacé par un système démocratique et efficace.

» Dès aujourd'hui, nous pensons agir en faveur du respect des droits fondamentaux de la personne humaine :

» 1) Du droit à la souveraineté. Nous jugeons nécessaire la mise en place par les membres du traité de Varsovie d'un nouvel accord définissant avec précision les rapports entre nos pays. Nous sommes également d'avis que devraient être éliminées les barrières entre les deux blocs, que devraient également être rendus publics les documents concernant l'intervention soviétique à Berlin en juin 1953, en Hongrie en 1956, en Tchécoslovaquie en 1968, le chantage à l'intervention en Pologne des années 1980 et 1981 ; les arrestations massives de citoyens polonais dans les années 1939 et 1941 et 1944 et 1948 ; le massacre de Katyn en 1940 ; l'assassinat d'Imre Nagy et de plusieurs centaines de ses collaborateurs ; l'activité du Kominform (...) ; et les assassinats massifs par les tribunaux tchécoslovaques dans les années 1948 et 1956.

» 2) Le droit au développement religieux et national. Il faut rendre publics tous les cas de déportation et de répression en tant que représailles religieuses ou nationales.

» 3) Le droit à être doté d'un système juridique digne de la personne humaine, pour la liberté d'association, liberté de parole et d'expression : l'actuel Etat juridique sanctionne la possibilité de réprimer pour toute activité politique et économique.

» 4) Le droit à la liberté de voyager (...). Nous considérons que chaque citoyen devrait pouvoir en permanence avoir son passeport chez lui.

» 5) Dans le cadre du COMECON, doivent être repectés les principes d'égalité. Aucun des pays membres ne devrait avoir le droit d'obliger les autres à adopter un système économique ou de propriété (...) afin que l'appartenance au Comecon ne puisse en aucun cas limiter les possibilités d'échange avec les pays qui n'en font pas partie. »

Cet appel a été signé par quatorze représentants de l'opposition tchécoslovaque et douze représentants de l'opposition polonaise, parmi lesquels : MM. Vaclav Havel, Jaroslav Sabat, Petr Uhl, Zbigniew Bujak, Jacek Kuron, Adam Michnick, Jan Litynski, Josef Pinior et Zbigniew Romaszewski.

B. G.

URSS : après leur réhabilitation

Boukharine et ses coaccusés de 1938 ont été réadmis au parti à titre posthume

La commission du bureau politique du PC soviétique, constituée en octobre dernier pour l'étude du passé stalinien, a réintégré dans le Parti communiste, à titre posthume, Nikolaï Boukharine et Alexeï Rykov, les deux dirigeants qui avaient été exclus du PC en 1937 et exécutés un an plus tard pour participation au « *bloc antisoviétique des droitiers et des trotskistes* », a annoncé, le samedi 9 juillet, l'agence Tass. La décision a été prise, précise l'agence, le 21 juin, soit une semaine avant la conférence nationale du PC soviétique, qui n'en avait pas été informée.

Boukharine et neuf autres de ses coaccusés du procès de mars 1938 à Moscou avaient déjà été réhabilités pénalement le 4 février dernier par la Cour suprême de l'URSS. Ce sont les mêmes, du moins ceux d'entre eux qui étaient membres du parti, qui sont réadmis aujourd'hui, soit, outre Boukharine et Rykov, A. Rozengolts, M. Tchernov, P. Boulanov, V. Maximov-Dikovski et Kh. Rakovski.

Dix autres accusés avaient fait l'objet « antérieurement » d'une réhabilitation pénale ; ils ont été eux aussi réadmis « *auparavant* » dans le parti, selon l'agence Tass, à une date toujours non précisée. Seul le dernier des vingt et un accusés, Iagoda, chef de la police secrète jusqu'en 1936, qui n'avait fait l'objet « *d'aucune demande de recours* » de la part du procureur de l'URSS en février, reste oublié par le communiqué de la commission du politburo.

Celle-ci n'emploie pas le terme de « *réhabilitation politique* » à propos de Boukharine et de ses compagnons et fait état de « *certaines erreurs* » dans leurs activités qui les ont conduit à « *occuper des positions à part dans la définition des voies et moyens de l'édification socialiste* ». Toutefois, ajoute le communiqué, ces erreurs et positions spéciales « *n'avaient pas de caractère antiparti* », ce qui justifie leur réintégration.

La commission a également réadmis au parti Mikhaïl Tomski, un autre dirigeant dénoncé en 1936 comme « *ennemi du peuple* », mais qui s'était suicidé avant d'être arrêté.

HONGRIE : la polémique avec la Roumanie

Un appel est lancé à la diaspora en faveur des réfugiés de Transylvanie

Un appel au ton dramatique, vraisemblablement « *inspiré* » par des milieux officiels, a été lancé à la fin de la semaine dernière par une Association des amis de la culture hongroise récemment créée à Budapest. Il s'adresse « *à tous les citoyens étrangers d'origine hongroise* » et demande une aide financière pour les réfugiés de Transylvanie « *fuyant l'oppression roumaine et leurs conditions misérables pour la liberté et une vie humaine en Hongrie* ».

L'Association compte donc sur la solidarité de la diaspora. Le fait qu'elle donne son adresse (1126 Budapest Kakkuk utca 16/B), possède un compte à la Banque nationale (MNB 401 7647 131 01), et diffuse son appel (imprimé sur papier aux couleurs du drapeau) par la poste indique l'accord tacite avec les autorités. A l'intention des contribuables, l'Association précise que les sommes versées peuvent être déduites de la déclaration des revenus et pour cela elle propose même de faire parvenir aux intéressés un reçu en bonne et due forme...

Les dirigeants hongrois manifestent ainsi leur préoccupation devant la situation de leurs compatriotes de Transylvanie. D'autant plus que le nombre de réfugiés fuyant l'assimilation forcée que pratique le régime roumain ne cesse d'augmenter. Estimé actuellement à vingt mille, il pourrait rapidement atteindre cent mille.

Pendant ce temps les protestations se multiplient contre le projet du gouvernement roumain de « *réaménager* » son territoire en supprimant des milliers de villageois en Transylvanie où habite une forte minorité hongroise. Le Parlement européen a adopté une résolution il y a quelques jours, critiquant la « *politique de brutalité* » de Bucarest. Dernièrement, la polémique s'est encore envenimée entre les deux pays socialistes voisins. Après la fermeture du consulat de Hongrie à Cluj-Napoca (Kolozsvar), le consul général, M. Domonkos Vekas aurait, devant plusieurs correspondant occidentaux (selon le *Daily Telegraph*), qualifié la Roumanie de « *pays stalinien démodé* » avant d'ajouter que « *l'avenir de Nicolas Ceausescu est limité, non seulement en raison de son âge avancé, mais encore parce qu'il se place en dehors du processus du renouveau du socialisme* »...

THOMAS SCHREIBER.

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Edité par la SARL *le Monde*

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.

Administrateur général : Bernard Wouts.
Rédacteur en chef : Daniel Vernet.
Corédacteur en chef : Claude Sales.

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037
Microfilms et index du Monde
Renseignements au (1) 42-47-99-61

Proche-Orient

La révolte en Cisjordanie et à Gaza

Nouvelles manifestations : trois morts

Un Palestinien a été tué par balles, le dimanche 10 juillet, lors d'affrontements avec les forces israéliennes – le troisième Palestinien tué en trois jours – dans un climat de grève générale qui paralyse les territoires occupés. L'intensification du soulèvement palestinien fait suite à un mot d'ordre des chefs clandestins du mouvement appelant à des manifestations et à la fermeture des commerces pour marquer le début du huitième mois d'agitation en Cisjordanie et à Gaza.

Le ministre de la défense, M. Itzhak Rabin, a appelé à de nouveaux efforts pour mettre fin au soulèvement, tout en estimant que l'Etat hébreu devait faire face à des menaces plus importantes de la part des armées arabes, qui ne cessent de se renforcer, et de groupes venus de l'étranger.

Un Palestinien a succombé, dimanche, après avoir été blessé par balles la veille, lors d'accrochages avec l'armée israélienne en Cisjordanie et dans la bande de Gaza, a-t-on appris de source hospitalière. L'armée avait abattu, samedi, un homme de vingt-cinq ans au camp de réfugiés de Jabaliya, dans la bande de Gaza, tandis que, dans l'ensemble des territoires occupés, des Palestiniens manifestaient à l'occasion du premier jour d'une grève générale marquant l'entrée du soulèvement palestinien dans son huitième mois.

Ecoles, commerces et entreprises ont fermé leurs portes pour la deuxième journée, dimanche, en Cisjordanie et à Gaza, où les rues ont été désertées par les habitants et abandonnées aux patrouilles de l'armée et de la police. Les autocars et taxis arabes n'ont pas circulé, mais environ trente-cinq mille ouvriers arabes se sont présentés à leur travail en Israël, dit-on de source militaire. On indique, de même source, que le gouvernement est déterminé à briser la grève et que, dans la bande de Gaza, l'armée a fourni des autobus pour transporter les ouvriers en Israël. – *(Reuter.)*

Mahmoud Darwich, le poète par qui le scandale est arrivé

Vous qui passez parmi les paroles passagères
Il est temps que vous partiez
Et que vous vous fixiez où bon vous semble
Mais ne vous fixez pas parmi nous
Il est temps que vous partiez
Que vous mouriez où bon vous semble
Mais ne mourez pas parmi nous.

Ces quelques vers incendiaires écrits par le célèbre poète palestinien Mahmoud Darwich, en conclusion d'un poème inspiré par la « révolution des pierres », ont provoqué en Israël un vrai scandale politique. La droite a sauté sur l'occasion pour affirmer qu'il n'y avait pas de « *Palestinien modéré* » et des voix se sont élevées en Europe et aux Etats-Unis pour traiter Darwich de « *poète terroriste* », de « *raciste anti-juif* », voire de « *porte-parole des assassins* ». Du haut de la tribune de la Knesset, M. Shamir a dénoncé le « *poème stupide de ce poète douteux qui nous enjoint non seulement de quitter tous le pays pour toujours, mais même d'emporter nos morts avec nous* ».

Plus grave encore pour le poète palestinien, ses propres amis parmi les intellectuels israéliens, pour la plupart des farouches partisans du dialogue avec l'OLP, ont rejoint le premier ministre israélien pour stigmatiser le poème provocateur de Mahmoud Darwich. Amos Kenan, l'interlocuteur privilégié et ami personnel du poète, est allé même, dans une « *réponse à Mahmoud Darwich* », jusqu'à affirmer que « *les milliers d'Israéliens qui commençaient à se demander si le temps n'était pas venu de te parler, vont peut-être dire maintenant qu'ils ne peuvent te parler qu'à travers le canon d'un fusil* ».

Pour Jérôme Lindon, le directeur des Editions de Minuit, qui vient de publier un recueil de textes écrits sur cette affaire par le poète et trois de ses amis juifs israéliens (1), cette « *réaction indignée* » fait partie d'une campagne qui « *met surtout en cause la liberté pour les Palestiniens de revendiquer la Palestine pour patrie* ». Dans ces textes et au cours de déclarations qu'il a faites par la suite au *Monde*, Mahmoud Darwich abonde dans le même sens. Pour lui, les écrivains libéraux (israéliens) si épris de paix « *ont versé des larmes de crocodile lorsqu'il ont découvert que les Palestiniens persistaient à croire que la Palestine était leur patrie* ». « *Vingt ou quarante ans passés,* souligne-t-il, *ne suffisent pas pour que les Palestiniens oublient leurs racines enfouies dans la terre de leur pays.* »

Le retrait des territoires occupés

Mahmoud Darwich met au défi quiconque de trouver dans son poème une invitation « *à jeter les juifs à la mer* ». « *J'ai tout simplement,* dit-il, *demandé qu'ils se retirent de nos territoires occupés, comme beaucoup de juifs l'ont demandé avant moi.* » Pour qu'il n'y ait pas de doutes à ce sujet, il précise : « *J'ai déjà expliqué que ce poème a été écrit dans des conditions bien particulières. Je veux parler de l'Intifada. Tout le monde sait que ce mouvement a pour théâtre les territoires occupés, c'est-à-dire Gaza et la Cisjordanie, des régions occupées depuis 1967.* »

Il s'étonne que les « colombes » d'Israël aient participé à une campagne dont l'objectif pour lui est de justifier l'occupation « *au moment même ou le peuple israélien, tiré d'un long sommeil par l'Intifada, commençait à se rendre compte qu'il n'existait pas en Palestine une « bonne occupation » acceptée par les Palestiniens* ». « *On a voulu en s'en prenant à un poème essentiellement dirigé contre l'occupation, accréditer la thèse selon laquelle les Palestiniens ne méritent pas l'indépendance, car ils veulent jeter les juifs à la mer.* »

Lorsqu'on lui demande s'il n'a pas facilité la tâche de ses détracteurs en utilisant un langage volontairement ambigu et provocateur, il répond : « *Qu'est-ce qui est plus provocateur, l'occupation ou un poème qui condamne l'occupation ?* » Son poème ne donne-t-il pas l'impression qu'il demande le départ de tous les juifs de l'ensemble de la Palestine ?

« *Je suis avant tout un poète, bien que je fasse partie depuis un an du conseil exécutif de l'OLP. Et ce n'est pas à moi en tant que poète de définir l'étendue et les modalités du retrait des Israéliens des territoires occupés. Ceci est du ressort du discours politique. Dans ce domaine, mes positions sont bien connues et peuvent se résumer ainsi : retrait total des territoires palestiniens occupés depuis 1967, reconnaissance du droit du peuple palestinien à l'autodétermination et édification d'un Etat palestinien sur la terre palestinienne libérée.* »

Mahmoud Darwich déplore à ce propos que l'Israélien ait tendance à vouloir dicter au Palestinien la langue et les intentions qui doivent être les siennes. « *L'alibi des Israéliens que constitue leur lutte pour la survie,* dit-il, *exige en permanence que l'autre soit un sauvage et renonce à son être en même temps qu'à sa cause, qu'il affirme que son pays n'est pas le sien.* » Il faut qu'ils comprennent, ajoute-t-il, que « *c'est moi la victime et eux les bourreaux et que tout ce qui se fait dans la voie d'une solution pacifique représente une concession palestinienne et non israélienne. Ceux qui ont besoin d'être reconnus sont ceux-làs même qui sont opprimés et vivent dans la persécution et le drame. Israël est un Etat qui existe depuis quarante ans. C'est l'Etat le plus puissant militairement au Proche-Orient. Ce sont eux qui sont les plus forts, alors que l'Etat palestinien n'existe pas encore. C'est à eux de nous assurer la sécurité et non le contraire* ».

Mahmoud Darwich se montre particulièrement amer à l'égard d'Amos Kenan et de ses amis, lesquels, dit-il, sont tombés dans le piège tendu par M. Shamir et se sont alignés derrière lui « *pour détruire mon image de Palestinien pacifique et d'homme de culture* ». Il admet cependant que ces derniers poursuivent le dialogue avec les Palestiniens de l'intérieur, avec lesquels ils viennent de signer un texte demandant l'évacuation des territoires occupés et l'édification d'un Etat palestinien. « *Mais moi personnellement,* ajoute-t-il, *je ne peux continuer le dialogue avec eux que dans de nouvelles conditions. Ils doivent au préalable s'excuser de ce qu'ils ont fait à mon égard et réhabiliter mon image d'homme de paix et de culture qu'ils ont traînée dans la boue.* »

JEAN GUEYRAS.

(1) *Palestine mon pays, l'affaire du poème,* Editions de Minuit, 94 p., 45 F.

Le drame de l'Airbus d'Iran Air

Les services secrets britanniques mettent en doute la version américaine

Selon un rapport des services secrets britanniques, cité par le *Sunday Times*, l'Airbus d'Iran Air abattu la semaine dernière par le croiseur *Vincennes*, se trouvait dans le « *bon* » couloir et prenait de l'altitude lorsqu'il a été touché par un missile. Ce rapport, rédigé à partir des communications radios captées dans le Golfe par les postes d'écoutes locaux du centre de communications ultra-secret de Cheltenham, critique sévèrement l'action de la marine américaine et affirme que « *dans une situation similaire, les bâtiments de la Royal Navy n'auraient pas ouvert le feu* ». Toujours selon le *Sunday Times*, le ministère britannique de la défense estime que les règles d'engagement de la marine américaine « *ont été rédigées de telle façon qu'elles devaient conduire à un désastre* ».

Ces critiques britanniques s'ajoutent aux questions que se posent de plus en plus les analystes militaires américains sur la fiabilité du système Aegis dont est équipé le croiseur *Vincennes*. « *Le navire a été conçu pour une guerre dans l'océan, où il a tout le temps d'identifier les amis et les ennemis avec un maximum de fiabilité* », explique le contre-amiral à la retraite Eugène Carroll, directeur adjoint du Centre pour l'information sur la défense, un organisme privé. « *C'est parfait pour la troisième guerre mondiale. Mais nous ne sommes pas dans une guerre de cette envergure dans le Golfe et je doute qu'on utilisera jamais ces navires* [équipés du système Aegis] *dans les combats auxquels ils ont été destinés* », renchérit James Blackwell, analyste au Centre d'études stratégiques et internationales de Washington.

Pour sa part, Alexander Cockburn, éditorialiste au *Wall Street Journal*, écrit que les Etats-Unis devaient aux familles des victimes une « *réforme du système corrompu d'achat de technologie* ». Il faisait allusion aux récentes annonces du département de la justice et du Pentagone selon lesquelles des hauts responsables, des consultants et plus d'une dizaine d'entreprises font l'objet d'une enquête pour « *corruption et fraude dans le processus d'achat d'armes* ». « *Nous sommes à présent dans la situation où un avion civil qui volait dans son couloir aérien a été détruit parce qu'il n'a pas répondu aux questions de l'équipage du* Vincennes *et parce que le radar l'a confondu avec un avion de combat* », s'indigne John Pike, membre de la Fédération des scientifiques américains. Tout en précisant qu'il ne présuppose pas qu'il y ait eu de pots-de-vin dans l'achat du système Aegis, M. Pike ajoute que les pressions exercées par la marine pour l'achat d'un système utilisant la technologie de pointe ont poussé le Pentagone à acheter Aegis « *malgré ses inconvénients* ».

Sur le plan politique, le sénateur républicain John Warner et Thomas Foley, chef de la majorité démocrate à la Chambre des représentants, ont tous les deux déclaré qu'il était temps de « *réexaminer* » la présence de vingt-neuf bâtiments de guerre américains et d'une quinzaine de milliers d'hommes dans le Golfe. Toutefois, aucun d'eux n'a préconisé un retrait immédiat de la flotte américaine.

Le problème de l'indemnisation

Par ailleurs, le sous-secrétaire d'Etat américain Michael Armacost a déclaré, lors d'une interview télévisée qu'une décision serait prise incessamment au sujet des « *paiements humanitaires* » destinés aux familles des victimes. Il a précisé qu'il ne s'agissait que d'« *un acte de bienveillance plutôt que d'une obligation juridique* », le gouvernement américain ne souhaitant pas que le versement d'éventuelles indemnisations soit considéré comme la reconnaissance d'une faute.

A Téhéran, M. Laridjani, le vice-ministre iranien des affaires étrangères, a rejeté la thèse selon laquelle le président Reagan pourrait tenter de se servir de la destruction de l'Airbus pour améliorer les relations entre les Etats-Unis et l'Iran. « *C'est une façon très étrange d'entamer une initiative diplomatique, en tirant sur quelqu'un ou en le poignardant dans le dos* », a-t-il déclaré. – *(Reuter, AFP.)*

● **Etablissement de relations diplomatiques entre le Qatar et la Chine.** – Le Qatar et la Chine ont décidé d'établir des relations diplomatiques au niveau des ambassadeurs, a annoncé, le samedi 9 juillet, l'agence qatariote de presse QNA. Le Qatar est le quatrième Etat membre du Conseil de coopération du Golfe (CCG), après le Koweït, les Emirats arabes unis et Oman, à établir des relations diplomatiques avec la Chine. Les deux autres membres du CCG, l'Arabie saoudite et Bahrein, n'ont pas de relations diplomatiques avec la Chine ou avec le bloc socialiste. – *(AFP.)*

Après le refus du sénat américain d'autoriser la vente de missiles

Le Koweït conclut un contrat d'armement avec l'URSS

Les dirigeants israéliens ont déploré dimanche 10 juillet l'important contrat d'achat d'armes conclu entre la Grande-Bretagne et l'Arabie Saoudite (*le Monde* daté 10-11 juillet), exprimant la crainte que cet accord ne relance la « *course aux armements au Proche-Orient* ». D'autre part, le Koweït a conclu avec l'Union soviétique un accord pour l'achat d'armes, contrat dont la valeur n'a pas été précisée mais qui porterait sur des équipements de transmissions et d'artillerie.

WASHINGTON
correspondance

Le contrat d'armements entre le Koweït et l'Union soviétique, signé la veille du départ du premier ministre koweïtien Addallah Sabah pour les Etats-Unis, est considéré à Washington comme un avertissement utile adressé au Congrès. Il s'agirait d'un petit contrat, sans comparaison avec celui négocié entre Washington et le Koweït, représentant 1 milliard 900 millions de dollars, concernant la livraison de 40 chasseurs F 18 et surtout d'engins modernes air-sol « *Maverick* ». Mais, étant donné l'attitude du Sénat qui, jeudi 7 juillet, votait un amendement interdisant la vente des « *Maverick* », on pense que les koweitiens ont voulu indiquer qu'ils pouvaient s'adresser à d'autres pays pour se procurer des armes nécessaires à leur défense.

L'avertissement du Koweït renforce celui du président Reagan qui s'est déclaré « *consterné* » par le vote du Sénat, intervenant au bout de quelques minutes à peine et sans que se soit tenues des discussions préalables dans les commissions intéressées. « *Cette action* a dit le président, *est regrettable et contraire aux intérêts des Etats-Unis* ». Il apparaît en effet que le contrat d'armements est « *global* » et que les « *Maverick* » en sont l'élément essentiel. Faute de les recevoir, le Koweït pourrait annuler ou ajourner ce contrat.

En fait, le gouvernement a de bonnes chances d'obtenir un revirement du Sénat. Avant d'être officiellement informés du projet de vente des « *Maverick* », vingt sénateurs seulement sur cent avaient exprimés au secrétaire d'Etat, M. Schultz, leurs craintes que les engins et appareils vendus au Koweït puissent être utilisés un jour contre Israël. Mais après avoir déploré que l'administration ne les ait pas consultés, ils ont ensuite voté « *à la sauvette* » les amendements interdisant la vente des « *Maverick* ».

Le président n'est toutefois pas désarmé et pourrait éventuellement opposer son veto si le Sénat maintenait son interdiction.

H.P.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DU TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE BOBIGNY

Par jugement en date du 11 mars 1987 aujourd'hui définitif, la 15e chambre du tribunal de grande instance de Bobigny a condamné : monsieur **BARON André**, né le 16 juillet 1920 à Paris (8e), demeurant 4, place de la République à Saint-Ouen, gérant Sté SEBA, 50, rue Hardouin à Saint-Ouen (93), à la peine de 6 000 francs, affichage et publication pour blessures involontaires – Infraction du code du travail.

Pour extrait conforme.
LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 2 décembre 1987, monsieur **AVALLE Gérard**, né le 28 juillet 1931 à Paris (9e), demeurant à Paris (8e), 20, rue de Tilsitt, a été condamné à un an d'emprisonnement avec sursis, 100 000 F d'amende pour fraude fiscale. La cour a, en outre ordonné, aux frais du condamné : la publication de cet arrêt par extrait, dans les journaux : JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE, LE MONDE, LE FIGARO.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

Par jugement contradictoire art. 411 C.P.P., du 15 janvier 1988, signifié le 29 mars 1988 à Parquet, le tribunal de grande instance d'Annecy statuant en matière correctionnelle a condamné : **STEINER Richard**, né le 12 septembre 1944 à Billy-sur-Aisne (Aisne), brocanteur, demeurant 82, av. Gambetta (74000) Annecy, actuellement sans domicile connu ; madame **AMIAUD** épouse **STEINER** Claudine, née le 5 décembre 1942 à Paris (14e) gérante de société, demeurant 82, av. Gambetta (74000) Annecy, actuellement sans domicile connu, pour fraude fiscale, à la peine chacun de : DEUX ANS D'EMPRISONNEMENT ET MANDAT D'ARRÊT ET INTERDICTION D'EXERCER UNE ACTIVITÉ COMMERCIALE POUR UNE DURÉE DE CINQ ANS.

Pour extrait conforme.
LE GREFFIER.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 9e chambre de la cour d'appel de Paris du 29 octobre 1987, monsieur **GROSSIER Maurice**, né le 25 avril 1949 à Paris (13e), sans domicile connu, actuellement détenu pour autre cause à Clairvaux, a été condamné à deux ans d'emprisonnement pour fraude fiscale (faits commis courant 1974, 1975 et 1976). La cour a, en outre, ordonné aux frais du condamné :

1. – La publication de cet arrêt, par extrait, dans les journaux : JOURNAL OFFICIEL, LE MONDE, LE FIGARO.

2. – L'affichage de cet arrêt, par extrait, pendant trois mois, dans les conditions fixées par l'article 1 741 du code général des impôts.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE DE LA COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt de la 13e chambre de la cour d'appel de Paris du 8 octobre 1987, monsieur Jean **VERPEAUX**, né à Dijon, demeurant à Paris (9e) 31, rue Saint-Georges, a été condamné à 20 000 F, 160 F, pour avoir trompé ou tenté de tromper l'acheteur ou le contractant sur la nature, les qualités substantielles, la composition de la marchandise en vendant ou mettant en vente des marchandises en l'espèce de la viande préalablement soumise à un traitement par appareil attendrisseur.

Non respect règlement sanitaire préfectoral.

La cour a, en outre, ordonné, aux frais du condamné : la publication de cet arrêt par extrait dans les journaux : LE MONDE, LE FIGARO.

Pour extrait conforme délivré à M. le Procureur général sur sa réquisition.
P/LE GREFFIER EN CHEF.

Le drame de l'Airbus d'Iran Air

es services secrets britanniques
ent en doute la version américaine

Le problème de l'indemnisation

ATIONS JUDICIAIRES

Asie

CAMBODGE

Norodom Sihanouk démissionne de la présidence de la résistance

Dans un communiqué diffusé le 11 juillet, le prince Sihanouk a annoncé qu'il avait démissionné de la présidence de la résistance cambodgienne et annulé une tournée au Japon et dans les pays non-communistes d'Asie du Sud-Est. Evoquant des *« raisons sérieuses »* qu'il ne peut, *« pour le moment, ni énumérer ni expliquer »*, le prince a indiqué qu'il quitterait Bangkok dans les jours qui viennent *« pour la France »*, où il a décidé de *« vivre en exil »*.

Les calculs du « prince changeant »

La nouvelle sortie de Sihanouk – *« Appelez-moi le prince changeant »*, avait-il lâché la semaine dernière – intervient au lendemain du ralliement sans réserve à sa personne des gouvernements non communistes de la région et des Occidentaux, notamment des Américains. Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, qui a rencontré le prince, le vendredi 8 juillet, à Bangkok, et se trouvait lundi à Djakarta, s'est d'ailleurs déclaré *« surpris »* par la démission de Sihanouk et a réitéré le *« soutien »* de son pays à l'ancien monarque cambodgien.

Depuis mai 1987, date à laquelle il s'était mis *« en congé pour un an »* de la présidence de la résistance, pour retrouver sa liberté de manœuvre, le prince Sihanouk a habitué ses interlocuteurs à des gestes spectaculaires, quitte à revenir, comme il l'a fait au début de l'année, sur une démission annoncée comme *« irrévocable »* et *« irréversible »*. Chaque fois, il a voulu ainsi faire avancer d'un pas la négociation ou, plus exactement, imposer à ses interlocuteurs son point de vue sur un règlement politique au Cambodge.

Que vise-t-il cette fois-ci ? Les conditions de la prochaine réunion sur le Cambodge, prévue en Indonésie le 25 juillet, le préoccupent, d'autant que les Vietnamiens et leurs protégés de Phnom-Penh se montrent de plus en plus critiques à l'égard de l'ASEAN – l'Association des pays non communistes de la région – et de leurs partenaires occidentaux. Cette *« réunion informelle »* à Bogor, à proximité de Djakarta, se place effectivement sous le signe de l'ambiguïté. Au cas où le prince Sihanouk ne reprendrait pas rapidement sa démission, elle n'aurait plus de raison d'être.

Surtout, le prince veut obtenir non seulement l'intervention d'une force multilatérale de paix – une idée que même les Chinois ne repoussent plus – mais aussi le désarmement des Khmers rouges. Jusqu'ici, Pékin s'est contenté de préconiser le *« gel »* des factions militaires cambodgiennes, ce qui n'est pas la même chose. Parmi les *« raisons sérieuses »* expliquant la démission du prince, la réticence de Pékin à lâcher les Khmers rouges pourrait figurer en bonne place.

Les Vietnamiens devront également dire s'ils considèrent, ou non, Sihanouk comme un *« élément-clé »* d'un règlement, ainsi que l'affirment l'ASEAN, les Etats-Unis et le Japon. Chinois et Soviétiques semblent partager ce sentiment. La dernière manœuvre du prince a pour objet de contraindre un bon nombre de ses interlocuteurs à abattre un peu plus leur jeu. Personne n'ose penser, en effet, qu'il compte ainsi se retirer d'une partie au moment où, comme l'a dit le premier ministre thaïlandais, la paix semble, enfin, *« à portée de main »*.

JEAN-CLAUDE POMONTI.

AFGHANISTAN

Moscou s'inquiète de l'« aggravation de la situation politico-militaire »

Ces derniers jours ont été marqués par une *« aggravation de la situation politico-militaire »* en Afghanistan, avec une activité croissante de l'opposition armée, qui prépare notamment une prise de l'aéroport de Kaboul, a affirmé, dimanche 10 juillet, l'agence Tass. Des groupes du Hezb-I-Islami, venus du Pakistan et dotés de missiles sol-air Stinger de fabrication américaine et de missiles sol-sol, sont arrivés au Parwan, province située au nord de Kaboul, où des instructeurs étrangers inspectent par ailleurs les dépôts d'armes du Jamiat-I-Islami, un autre mouvement de la guérilla, écrit le correspondant de l'agence en Afghanistan. Les attaques de la résistance se sont aussi intensifiées, reconnaît-il, à l'ouest de Kaboul, dans la province de Kandahar (sud) et autour de la capitale, ainsi que dans toutes les provinces frontalières du Pakistan.

Le commandant des forces soviétiques en Afghanistan, le général Boris Gromov, a réaffirmé, dimanche, dans une interview au quotidien *Etoile rouge*, que toutes ces provinces frontalières ont été évacuées par l'armée soviétique. L'évacuation des villes de Jalalabad, Gardez, Gazni, Tourougoundi et Khairaton y a été constatée par les observateurs militaires de l'ONU, a précisé le général Gromov. Tass a fait état, dimanche, de *« plus de cent cinquante civils tués ou blessés en quarante-huit heures »* dans les régions où l'activité de l'opposition armée s'est intensifiée, sans préciser si ce chiffre englobe les victimes d'un attentat qui a fait, vendredi à Kaboul, quarante blessés, selon Islamabad. Il s'agissait du troisième attentat à la voiture piégée dans la capitale en trois jours.

Enfin, à l'issue d'une tournée de onze jours dans la région, le médiateur de l'ONU, M. Diego Cordovez, a appelé, samedi, à Islamabad, à un cessez-le-feu à compter du 1er septembre et à la formation d'un gouvernement neutre. – *(AFP.)*

● **CHINE : le dalaï-lama invité à Pékin.** – Le chef spirituel et religieux de la communauté tibétaine, ou son représentant, sera le bienvenu à Pékin pour des conversations, mais à condition que ne soit pas abordée la question de l'indépendance du Tibet, a déclaré, le dimanche 10 juillet, M. Wan Li, président de l'Assemblée nationale populaire chinoise. – *(Reuter.)*

● **INDE : condoléances de M. François Mitterrand.** – A la suite de la catastrophe ferroviaire en Inde (*le Monde* daté 10-11 juillet), le chef de l'Etat français a adressé, dimanche 10 juillet, au président de l'Inde et au premier ministre Rajiv Gandhi ses *« sentiments de profonde sympathie »* et ses *« condoléances attristées »*. Selon un dernier bilan officiel, le nombre des morts s'élèverait à plus de cent cinquante.

TAIWAN : le treizième congrès du parti

L'heure de la relève au Kouomintang

TAIPEH
de notre envoyé spécial

Huit mois après avoir sonné en Chine communiste, l'heure de la relève est arrivée pour la vieille garde du régime nationaliste de Taiwan avec le treizième congrès du Kouomintang. Elle a été symbolisée par une apparition – probablement la dernière – de Mme Song Mei-Ling, veuve du généralissime Tchiang Kai-chek, qui a quitté la salle où étaient réunis les mille deux cents délégués en agitant un mouchoir blanc, comme pour bien souligner qu'une page d'histoire était tournée. Mais cette relève, préparée par le défunt Tchiang Ching-kuo, se fera par palliers, le nouveau chef du régime, M. Lee Teng-hui, n'ayant ni l'intention ni les moyens de secouer trop fort un bateau encore fragile.

Le lendemain du passage de Mme Song (*« Madame »*, comme on l'appelle communément ici) à la tribune du congrès, le 8 juillet, le chef de l'Etat, M. Lee, abattait ses cartes : un tiers des trente et un membres du comité permanent du Kouomintang partiront à la retraite, ou tout au moins seront relégués dans une position honorifique de membres du comité central des conseillers, organe consultatif sans pouvoir réel, que préside la veuve de Tchiang Kai-chek.

Dimanche 10 juillet, M. Lee, confirmé l'avant-veille dans son poste de président du parti, faisait connaître sa liste de cent quatre-vingts candidats pour le nouveau comité central, en moyenne de dix ans plus jeune que le comité central sortant. Parmi eux ne figurent ni Tchiang Hsiao-wu, le fils le plus en vue de Tchiang Ching-kuo, qu'on savait hors course, ni le demi-frère du président décédé, le général Tchiang Wego, pourtant le patriarche de la « dynastie Tchiang ». Cependant, un certain nombre de septuagénaires et octogénaires seront maintenus dans les nouvelles instances dirigeantes en raison, prend-on la peine de préciser, *« de leur expérience et de leurs contributions »*.

Cette prudence fait grincer des dents l'opposition, qui a organisé plusieurs manifestations de protestation au cours du congrès, ouvert le 7 juillet, ainsi que les membres de l'aile dite « libérale » du Kouomintang. Le plus en vue de ces derniers, M. Jaw Shau-kong, a ainsi estimé que le congrès traduisait *« un ralentissement »* des réformes entreprises par Tchiang Ching-kuo, plutôt que l'accélération promise par M. Lee dans son discours d'ouverture. Il a ainsi déploré l'absence de perspective concrète dans les relations de Taiwan avec le continent, et le mode d'élection traditionnel du chef du parti, par ovation.

Ces reproches traduisent le souci de cette fraction, minoritaire, du Kouomintang de rapprocher ce vieux parti longtemps dominé par une gérontocratie passéiste de la classe moyenne taiwanaise, qui bout d'envie de pénétrer l'économie continentale et souhaite, pour cela, disposer d'un outil politique plus moderne. Mais M. Jaw ne peut s'empêcher de reconnaître que M. Lee a désormais la machine du parti *« pleinement en main »*, et que la vieille garde est désormais sur le départ.

La personnalité du nouveau chef du régime illustre bien les paradoxes de la vie politique de Taiwan. Des révélations récentes ont permis d'apprendre que M. Lee a été membre du Parti communiste chinois avant l'arrivée des forces nationalistes à Taiwan en 1949. Il avait été alors tenté par certaines des idées de gauche propagées par des Japonais à la faveur de l'occupation coloniale nippone, en particulier dans le domaine de l'agriculture, sa spécialité.

Dans les prisons de Staline

Selon des informations non officielles provenant de Pékin, il aurait quitté le parti communiste aux alentours de 1947, ce qui ne l'a pas empêché de figurer pendant plusieurs années après l'arrivée des nationalistes sur une liste noire des services de sécurité comme élément suspect.

Si M. Lee, converti au protestantisme baptiste, marié à la fille d'un propriétaire foncier, est devenu un anticommuniste tout à fait à l'image du régime qu'il dirige, il partage en tout cas avec son prédécesseur une connaissance de première main du fonctionnement des régimes socialistes. Tchiang Ching-kuo, qui a connu les prisons de Staline pendant une dizaine d'années dans sa jeunesse, a certainement jugé que cette connaissance constitue un atout important pour un homme qui sera amené, par la force des réalités modernes, à engager tant bien que mal un dialogue avec le continent.

Ce qui pourrait expliquer en partie les termes chaleureux du télégramme de félicitations envoyé, dès son élection, par le secrétaire général du Parti communiste chinois, M. Zhao Ziyang. Ce dernier a émis le *« souhait sincère »* que le continent et Taiwan effectuent des *« efforts conjoints en vue d'une réalisation prompte de la grande cause de la réunification de la Chine »*.

Signé de la libéralisation en cours à Taiwan, le message, bien dans le ton conciliant de Pékin, dont les nationalistes se méfient tant, n'en a pas moin été publié par la presse locale. Entre cette pression du continent, l'héritage nationaliste et les démangeaisons commerciales envers Pékin, M. Lee est contraint à tirer des bordées serrées. Il va devoir, pour ce faire, trouver une application pratique au conseil que lui a prodigué la veuve de Tchiang Kai-chek en lui passant le flambeau : *« Il faut pratiquer l'innovation sans oublier le passé, aller de l'avant sans nier ses racines. »*

FRANCIS DERON.

Afrique

TUNISIE : la visite de M. Delors

L'Europe de 1993 maintiendra sa coopération avec le Maghreb

TUNIS
de notre correspondant

L'Europe de 1993 restera ouverte sur le monde et maintiendra sa coopération avec le Maghreb, auquel elle est liée par des relations historiques, géographiques, culturelles et économiques, a réaffirmé, le samedi 9 juillet, M. Jacques Delors, président de la Commission des Communautés européennes, au terme des entretiens qu'il a eus pendant trente-six heures avec les dirigeants tunisiens.

Répondant aux inquiétudes suscitées chez ses interlocuteurs par cette échéance, M. Delors a dit encore, au cours d'une conférence de presse, que *« le Maghreb peut considérer que nous saurons traiter nos amis avec les égards qui conviennent »*. A propos de l'une des principales préoccupations des pays d'Afrique du Nord relative à la situation future de leur main-d'œuvre en Europe, il a ajouté : *« Nous ne serions pas dignes de l'Europe si nous ne traitions pas ces travailleurs de la même manière que les autres Européens qui y sont établis. »*

Le commissaire européen a souligné, d'autre part, que les Douze étaient *« extrêmement favorables »* aux tentatives actuelles de création d'un ensemble maghrébin.

Pendant son séjour, M. Delors a été reçu par le président Ben Ali et le premier ministre Heidi Baccouche. Outre ses entretiens avec plusieurs membres du gouvernement, il a aussi rencontré les représentants de l'opposition, des syndicats et du patronat, ainsi que le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chandli Klibi.

MICHEL DEURÉ.

● **M. Jacques Pelletier en visite au Niger.** – Le ministre français de la coopération, M. Jacques Pelletier, en visite à Niamey, a assuré le Niger du soutien de la France, à l'issue d'un entretien, le samedi 9 juillet, avec le général Ali Saibou, le chef de l'Etat nigérien. *« La France n'abandonnera pas le Niger dans les moments difficiles »*, a déclaré M. Pelletier.

● **Les jeunes communistes créent un fonds de solidarité avec l'ANC d'Afrique du Sud.** – M. Jacques Perreux, secrétaire général du Mouvement de la jeunesse communiste de France (MJCF) et membre du comité central du PCF, a annoncé, le jeudi 7 juillet à Bagnolet (Seine-Saint-Denis), *« la création d'un fonds de solidarité »* avec l'African national congress (ANC), organisation luttant contre l'apartheid.

La rencontre de Libreville

Le Tchad et la Libye n'ont pas réussi à surmonter leurs divergences

Libreville *(AFP)*. – Les ministres tchadien et libyen des affaires étrangères, MM. Gouara Lassou et Jadallah Azouz Al-Tahili, *« sont tombés d'accord »* pour continuer ultérieurement les entretiens qu'ils ont eus pendant trois jours à Libreville, pour tenter de normaliser les relations entre leurs deux pays, a annoncé, le samedi 9 juillet, un communiqué. Tel est le principal résultat des premières discussions directes engagées entre les chefs de la diplomatie des deux pays depuis le déclenchement du conflit Tchad-Libye, en 1973. La date et le lieu des prochaines conversations n'ont pas encore été fixés.

Des divergences importantes ont fait obstacle à une normalisation rapide des rapports entre les deux pays. La Libye, qui a pris l'initiative de proposer au Tchad le rétablissement des relations diplomatiques, interrompues *de facto* en 1982, voulait aller vite dans cette voie, tout en souhaitant trouver rapidement une solution au problème des prisonniers de guerre (deux mille à trois mille Libyens sont détenus au Tchad). Le Tchad voulait davantage aller au fond des problèmes. Pour N'Djamena, le contentieux porte, entre autres, sur la bande d'Aouzou, revendiquée par les deux pays, et sous contrôle libyen, et sur la sécurité aux frontières communes. – *(AFP.)*

Amériques

MEXIQUE : importantes manifestations après le scrutin du 6 juillet

L'opposition mobilise la population contre la fraude électorale

(Suite de la première page.)

Le processus se déroule avec une lenteur désespérante et dans une confusion volontairement entretenue par les autorités, qui ne semblent pas vouloir tenir compte des multiples irrégularités dénoncées par l'opposition.

Les chiffres fournis par M. Cardenas, qui dispose, dit-il, *« d'informations en provenance de certains secteurs du gouvernement »*, sont tout à fait différents. Selon ses propres données, M. Cardenas mènerait avec 39 % des suffrages, suivi de M. Salinas avec 32 %, et de M. Clouthier avec 29 %. A l'initiative des partis d'opposition, la mobilisation populaire pour *« le respect du vote »* a pris une ampleur sans précédent au cours du week-end. MM. Cardenas et Clouthier ont invité la population à surveiller le dépouillement du scrutin en faisant acte de présence devant chacun des bureaux où se déroulent les opérations.

« Résistance, résistance ! »

L'appel a été largement entendu, et des milliers de citoyens se sont déplacés dimanche pour faire valoir leurs droits. Samedi, M. Clouthier avait réussi à mobiliser près de cent mille personnes qui ont parcouru plusieurs kilomètres, remontant l'avenue Reforma – l'équivalent des Champs-Elysées à Mexico – du monument de l'Indépendance jusqu'à la place de la Constitution, où se trouve le palais national, siège du gouvernement. Il s'agissait de la première grande manifestation organisée par le PAN dans le cadre de la campagne de *« résistance civile active et pacifique »* pour protester contre la fraude électorale.

Quelques partisans de M. Cardenas scandant des slogans en faveur de l'unité s'étaient joints à cette spectaculaire démonstration de force de la part des classes moyennes, durement touchées par la crise économique, qui ne reconnaissent plus la légitimité du régime en place. Aux cris de : *« Résistance ! Résistance ! »*, ils ont acclamé M. Clouthier ; qui a prononcé un discours très dur contre *« ce gouvernement de voleurs »* et de *« délinquants électoraux »*. Le dirigeant du PAN a annoncé la tenue d'un *« référendum »* les 30 et 31 juillet *« pour confirmer ou invalider les résultats des élections du 6 juillet »*. M. Clouthier a ensuite énuméré une série de *« sanctions sur les plans politiques, économiques et sociaux »* pour forcer les autorités à reconnaître la victoire de l'opposition : boycottage des entreprises de ceux qui ont participé à la fraude à quelque niveau que ce soit, y compris les organes de presse, en particulier la chaîne de télévision privée Televisa ; *« sanction politique à l'égard des députés et sénateurs élus grâce à la fraude »*.

Reprenant des méthodes utilisées avec succès aux Philippines pour renverser la dictature de M. Ferdinand Marcos et, avec un peu moins de bonheur, au Panama contre le général Noriega, M. Clouthier a annoncé des mesures plus drastiques au cas où le gouvernement déciderait de ne pas tenir compte des revendications de l'opposition : retraits massifs des comptes bancaires (les banques sont nationalisées), blocage de la circulation automobile tous les jours à midi, etc. Dans certaines régions du pays, en particulier dans le nord où le PAN est très implanté, les militants ont pris les devants en bloquant plusieurs routes depuis samedi et en installant des barrages sur les deux ponts qui relient Ciudad-Juarez à la ville frontière d'El Paso, aux États-unis.

Le clou de la manifestation de samedi fut le dernier acte, lorsque, la nuit tombée, les dirigeants du PAN demandèrent aux dizaines de milliers de manifestants de faire silence et de lever les bras au-dessus de leur tête pour prouver qu'ils avaient *« les mains propres »*. Spectacle impressionnant qui permet de mesurer à quel point les Mexicains sont mobilisés et prêts à suivre leurs dirigeants dans cet affrontement inévitable avec les autorités. *« Nous allons changer le Mexique sans haine et sans violence »*, a lancé M. Clouthier, qui ajouta, en guise d'avertissement : *« J'irai jusqu'où vous êtes prêts à aller et, si les autorités décident de recourir à la violence, je serai la première victime. »*

« Coup d'État » technique

M. Cardenas, jusqu'alors beaucoup plus posé que le candidat du PAN, a, lui aussi, haussé le ton. Samedi soir, au cours d'une conférence de presse, il a lancé une sévère mise en garde aux autorités : *« Si le gouvernement* – a-t-il déclaré – *continue à recourir à la fraude, à la suite de la participation très élevée et enthousiaste du peuple qui a rejeté massivement le parti officiel, cela équivaudra techniquement à un coup d'État. Un président qui accèderait ainsi au pouvoir n'aurait ni légitimité ni autorité morale face au peuple et à la communauté internationale (...). Le pays pourrait devenir ingouvernable. »* Venant d'un homme respecté par l'immense majorité de la population, cet avertissement a une portée considérable. D'autant plus que M. Cardenas peut compter sur l'armée pour empêcher ce *« coup d'Etat »* qui, contrairement à la fraude, ne fait pas partie de la tradition politique mexicaine. Selon des résultats que les autorités se gardent bien de rendre publiques, l'armée a voté massivement en faveur de M. Cardenas. Dans la région de Huizachal (Etat de Mexico), où sont concentrés un nombre important de militaires vivant avec leurs familles, MM. Cardenas et Clouthier devancent largement le candidat du PRI. Le ministre de la défense, le général Juan Arevalo, a d'ailleurs déclaré à un quotidien de la capitale que l'armée appuierait le vainqueur quel qu'il soit.

Malgré l'avalanche d'informations en sens contraire, le PRI continue de clamer qu'il a gagné les élections. Le président du parti, M. Jorge de la Vega, a dénoncé la *« stratégie de l'opposition qui cherche à tromper le peuple »*. Contrairement à la soirée des élections, au cours de laquelle il avait annoncé triomphalement la *« victoire évidente et incontestable »* de M. Salinas, M. de la Vega avait la mine sombre lors de sa dernière intervention à la télévision. On le comprend aisément puisque, selon des témoignages recueillis auprès de plusieurs personnalités du PRI qui sont en désaccord avec l'opération fraude mise au point par le gouvernement, M. de la Vega est, avec l'actuel président de la République, M. Miguel de la Madrid, *« le principal responsable du désastre »*. Les deux dirigeants, ajoute un de nos interlocuteurs, *« n'ont rien fait pour retenir M. Cardenas au sein du parti à l'époque où il proposait des réformes pour démocratiser son fonctionnement. Du coup, il est parti avec quelques-uns des meilleurs éléments du PRI pour former sa propre organisation et présenter sa candidature à la présidence de la République »*.

L'alliance, début juin, avec les partis de gauche a créé une dynamique politique formidable que personne, y compris M. Cardenas lui-même, n'avait réussi à évaluer avec précision avant le jour des élections. Rompant avec l'abstentionnisme traditionnel (près de 50 %), les Mexicains se sont déplacés massivement le 6 juillet. *« Ils ont voulu,* écrit un commentateur du quotidien *la Jornada, exprimer leur rejet d'une politique économique qui a aggravé les inégalités sociales. Ils ont censuré la corruption et l'arbitraire. Après avoir accepté avec patience tous les abus, ils présentent aujourd'hui la facture au gouvernement. »*

Sûr de lui, le parti au pouvoir n'a pas vu venir la tempête. *« Les technocrates qui avaient pris en main la campagne de M. Salinas,* affirme une personnalité du PRI, *se sont affolés dans les dernières semaines précédant le scrutin. Du coup, ils ont décidé de recourir aux vieilles méthodes des dinosaures du parti : ils ont organisé de gigantesques manifestations qui n'avaient rien de spontané, ils ont mené une campagne délirante à la télévision, où l'opposition était presque absente, et ils ont utilisé toutes les ressources de l'Etat pour la campagne de leur candidat. »*

La tâche des « alchimistes »

Cela n'a finalement pas suffi pour arrêter la vague. *« Le soir des élections, vers 18 h 30,* raconte un témoin privilégié des événements, *les dirigeants du PRI constatent, à partir des résultats de trois cent vingt bureaux de vote utilisés comme échantillons, que MM. Salinas et Cardenas sont à égalité avec environ 35 % des suffrages. C'est la stupeur et la panique. »* Le ministre de l'intérieur, M. Manuel Bartlett, qui préside la commission fédérale électorale chargée du dépouillement du scrutin, *« avoue son impuissance devant la tournure des événements »*. *« J'attends les ordres du président de la Madrid »*, aurait-il déclaré.

« Finalement, ajoute notre interlocuteur, *l'ordre viendra du président du PRI, M. de la Vega, qui, avec quelques conseillers de M. Salinas, impose l'opération fraude à M. Bartlett. M. Salinas n'était pas d'accord, mais on n'a pas tenu compte de son avis. Dans un premier temps, il a fallu faire patienter les milliers de personnes rassemblées devant les locaux du PRI pour célébrer la victoire. Ensuite M. de la Vega a fait son discours triomphaliste, vers minuit et demi, alors que les ordinateurs du PRI, qui avaient coûté la bagatelle de 17 millions de dollars, étaient tombés en panne. Une vraie panne technique, alors que les ordinateurs de la commission fédérale électorale ont été victimes d'un autre type de panne, politique celle-là, pour empêcher les partis d'opposition d'avoir accès aux résultats. »*

La tâche des *« alchimistes »*, selon le terme utilisé ici pour désigner les organisateurs de la fraude, va être sérieusement compliquée par un autre élément que les autorités n'avaient pas prévu : l'opposition avait réussi à avoir des représentants dans 93 % des cinquante-cinq mille bureaux de vote pour surveiller le bon déroulement du scrutin et participer au dépouillement le soir même des élections. Les partis disposent donc des résultats réels de l'immense majorité des bureaux de vote et procèdent depuis quatre jours à leur propre compilation. On comprend pourquoi MM. Cardenas et Clouthier sont si sûrs d'eux quand ils annoncent qu'ils mènent ou qu'il ont gagné dans telle circonscription ou dans tel État.

BERTRAND DE LA GRANGE.

Cuauhtemoc Cardenas, le « sphinx » nationaliste du Michoacan

MEXICO
de notre correspondant en Amérique centrale

Les Mexicains disent d'eux-mêmes qu'ils ont une *« vision circulaire de l'Histoire »* : chaque événement important doit se répéter pour que le cycle historique soit complet. Le général Lazaro Cardenas fut président de la République de 1934 à 1940 (il nationalisa le pétrole en 1938). Il serait donc dans l'ordre des choses qu'un autre Cardenas, son fils, arrive à son tour au pouvoir. Et cela d'autant plus que celui-ci porte aussi un prénom célèbre, celui du dernier empereur aztèque : Cuauhtemoc.

A ces noms de deux héros nationaux s'ajoute une personnalité séduisante qui a conquis beaucoup de Mexicains, en particulier dans les milieux ruraux mais aussi dans le monde intellectuel. A cinquante-quatre ans, M. Cardenas est tout le contraire de l'homme politique traditionnel extraverti. Il est digne, solennel, peu bavard et ne sourit guère : *« Un sphinx aztèque avec l'astuce de l'Indien »*, disent ceux qui le connaissent un peu. Il est à l'aise avec ces paysans misérables qui n'ont pas tous profité de la réforme agraire que son père accéléra dans les années 30 et à laquelle il veut donner un nouvel élan.

M. Cardenas n'est pas un nouveau venu sur la scène politique. Il a été gouverneur de l'Etat du Michoacan (à l'ouest de la capitale) de 1980 à 1986. La plupart de ses anciens administrés reconnaissent que le bilan de son passage à ce poste est très positif. Il a repris la distribution des terres, ouvert de nombreuses écoles, introduit l'enseignement des langues indigènes – il parle lui-même le nahuatl et le tarasco – et a réduit le taux d'alcoolisme, qui était alarmant dans cet Etat, menant une campagne très active pour, notamment, fermer de nombreux débits de boissons.

Retour aux sources

Il a cependant quelques ennemis, en particulier son successeur au poste de gouverneur, qui lui reproche d'avoir mené une politique « socialiste » en cherchant – sans succès d'ailleurs – à nationaliser les transports urbains de Morelia, la capitale du Michoacan. M. Cardenas est-il socialiste ? Il évite soigneusement le terme et préfère celui de « nationaliste ».

Toute sa campagne politique est axée sur le retour aux sources de la révolution de 1910 : démocratiser le système, redonner à l'Etat le rôle de moteur dans l'économie pour répartir les richesses de manière plus équitable, et redéfinir une politique extérieure indépendante qui ne soit plus liée aux intérêts des Etats-Unis. Il est favorable à la suspension du paiement de la dette extérieure (104 milliards de dollars) en attendant une renégociation qui tienne compte des capacités de payer du Mexique sans nuire à l'économie nationale.

Outre son père, qui eut une rôle important dans sa formation politique, M. Cardenas a été influencé sur le plan idéologique par trois personnes : Fidel Castro, que le vieux Cardenas aida avant la chute du dictateur Battista, puis dans les années 60 après l'expulsion de Cuba de l'Organisation des Etats américains, M. Porfirio Munoz Ledo, idéologue du *« courant démocratique »*, qui fut expulsé du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI) et sa mère, Mme Amalia Solorzano Cardenas, qui suit de près ses activités politiques et participe à la plupart de ses conférences de presse.

Avant de joindre le parti en 1967, M. Cardenas avait fait des études d'ingénieur qu'il poursuivit en France et en Allemagne, en 1957 et en 1958. A partir de 1973, il occupe différentes positions dans l'administration et les entreprises de l'Etat. Très vite, il comprend la nécessité d'une réforme du parti, mais il se heurte aux vieilles habitudes de ceux qui ne voient pas la nécessité d'une démocratisation.

« Je me suis battu aussi longtemps que j'ai pu pour transformer le parti de l'intérieur », dit-il. La désignation, sans consultation à la base, de M. Salinas comme candidat à la présidence de la République, provoqua la rupture l'automne dernier. Depuis, M. Cardenas est en réserve de la République.

B. L.G.

A TRAVERS LE MONDE

Argentine

Les péronistes ont élu leur candidat à la présidentielle

Le dirigeant populiste Carlos Saul Menem a été officiellement désigné comme candidat du parti péroniste à l'élection présidentielle de 1989, le samedi 9 juillet, à Buenos-Aires. Dans cette élection primaire qui s'annonçait serrée, il l'emporte sur Antonio Cafiero, actuel chef du parti péroniste. Ce duel, remporté par M. Menem avec le chiffre encore officieux de 53 % des voix, était la première élection du genre organisée au sein du parti péroniste depuis sa naissance il y a quarante-cinq ans.

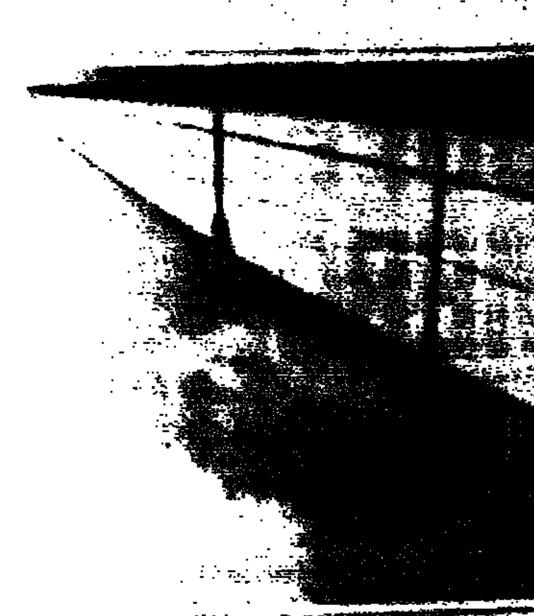
Principale formation d'opposition à l'Union civique radicale du président Raul Alfonsin, le parti péroniste regroupe quelque 4,1 millions d'adhérents. M. Menem est gouverneur de la province de La Rioja – dont il a été le député entre 1973 et 1976 – depuis 1983, date de l'arrivée à la présidence de M. Raul Alfonsin. Il sera opposé en 1989 au candidat radical, M. Eduardo Angeloz, gouverneur de la province de Cordoba. – *(Reuter).*

Nicaragua

Manifestation antisandiniste

Plusieurs milliers de personnes ont participé, le dimanche 10 juillet, à une manifestation organisée à l'appel de la CDN (Coordination démocratique nicaraguayenne) dans la ville de Nandaime, à 60 kilomètres au sud de Managua. Les manifestants ont exprimé leur opposition à la politique économique et sociale du gouvernement sandiniste et exigé sa démission aux cris de *« Oui à la démocratie, non au communisme ! »*, avant d'être dispersés par les forces anti-émeutes dans des affrontements qui ont fait des blessés de part et d'autre, dont une dizaine chez les policiers. Une trentaine de personnes ont été arrêtées, parmi lesquelles M. Carlos Huembes, président de la CDN.

On ne connaît pas les raisons précises de ces affrontements entre manifestants et forces de l'ordre, qui se sont soldés par des matraquages et par l'usage de gaz lacrymogènes, et on ignore si ce rassemblement, déclaré « illégal » par certains policiers, avait reçu l'autorisation du gouvernement, qui avait organisé une manifestation pro-sandiniste dans la même ville de Nandaime une semaine auparavant. – *(AFP, Reuter.)*



Devant deux cents jeunes réunis en « université d'été »

M. Léotard appelle à la constitution d'un mouvement des jeunes libéraux

Quatre jours seulement après avoir passé un accord direct avec son homologue du RPR sur la prochaine mise en place de groupes de travail commun consacrés à l'Europe et à l'emploi (*le Monde* du 8 juillet), le secrétaire général du Parti républicain, M. François Léotard, a pris un peu plus encore ses distances avec le nouveau président de l'UDF, M. Valéry Giscard d'Estaing, en appelant de ses vœux, dimanche 10 juillet, à Eveux (Rhône), la formation d'un mouvement des jeunes libéraux.

LYON
de notre bureau régional

Devant deux cents jeunes libéraux de son parti, venus d'une vingtaine de départements du sud-est de la France et réunis en université d'été à l'initiative de leurs collègues du Rhône, l'ancien ministre de la culture a certes pris la précaution d'indiquer que le futur mouvement ne devrait pas présenter un caractère trop personnalisé. « *Ce ne doit pas être la jeune garde des fidèles qui sont autour d'un homme*, a-t-il précisé. *Léotardien, c'est un mot que je n'aime pas beaucoup et que je n'emploie jamais moi-même.* » Le maire de Fréjus ne goûte pas davantage les appellations de « *giscardien* », « *barriste* » ou « *chiraquien* ». Pour la fondation du nouveau mouvement, il préfère s'en remettre aux jeunes eux-mêmes : « *Il faut que cela vienne de vous comme c'est le cas aujourd'hui. Il faut que cela vienne de la base et, mieux encore, de la province.* »

Il n'empêche : l'affaire doit aller vite. La convention destinée à créer cette nouvelle structure, à l'intérieur même du PR, devrait se réunir à l'automne, au lendemain du prochain conseil national du Parti républicain dont les thèmes essentiels seront précisément l'autonomie du parti et sa démocratie interne. « *Certains redécouvrent aujourd'hui le PR*, a poursuivi M. Léotard. *Il faut qu'ils s'y fassent. Celui-ci a beaucoup grandi. La seule chose que nous ayons concédé à l'UDF c'est la négociation électorale. Nous n'avons pas l'intention d'aller plus loin tant que l'UDF ne se sera pas elle-même profondément réformée.* »

« Rencontrer qui je veux, quand je veux »

Et, comme pour mieux préciser le degré d'autonomie de son parti à l'intérieur de l'UDF, M. Léotard affirme encore : « *J'ai l'intention de rencontrer qui je veux, quand je veux et où je veux. Je suis étonné qu'on s'en étonne.* »

Arrivé en tenue d'été au domaine de La Tourette, propriété de frères dominicains, le secrétaire général du PR, n'a du reste, pas cessé de tenir des propos particulièrement fermes tout au long de son intervention. Ainsi, dès le soir du 8 mai, a-t-on assisté, selon lui, à « *des trahisons en direct à la télévision* », bientôt suivies de mouvements de division. « *Lorsque le président de la République reçoit le président d'un groupe parlementaire de préférence à un autre, qui représente pourtant trois fois plus de députés, il faut savoir lire entre les lignes*, dit-il. *Le président manœuvre avec ceux qui se prêtent à la manœuvre.* »

Pour ce qui le concerne, M. Léotard demande « *le droit d'être dans l'opposition, de ne pas être rocardien, le droit d'être libéral* ». « *L'opposition c'est l'oxygénation de la démocratie* », affirme encore l'ancien ministre.

Comme en 1981, l'opposition doit savoir « *déjouer les pièges du Parti socialiste* » en sachant que, cette fois, elle doit affronter « *un socialisme de transhumance, socialisme qui cherche un pâturage où il pourrait garer toutes les brebis* ». Face à ce mouvement tournant, M. Léotard propose de reconstruire l'opposition « *autour du véritable centre de gravité de l'opinion publique française, c'est-à-dire le centre droit* ». « *Quand les Français auront épuisé les charmes du gouvernement Rocard – ce qui vient vite, – ils se tourneront vers une autre équipe*, affirme-t-il. *La vraie ouverture c'est l'alternance.* » C'est la raison pour laquelle le leader du PR ne croit pas à une « *équipe mixte* », au gouvernement de large union préconisé par M. Giscard d'Estaing. « *Nous ne venons pas affirmer ce que nous n'avons pas débattu* », dit-il à ce propos.

Cet éloge de la démocratie séduit son jeune auditoire. Pour évoquer le libéralisme façon Giscard, les jeunes du PR emploient d'ailleurs volontiers le terme de « *jadis* ». Lorsque M. Léotard lui-même rappelle son âge (quarante-six ans), ils préfèrent, en revanche, ne pas l'entendre pour mieux le garder comme l'un des leurs. Pour l'avenir, ils envisagent d'ailleurs d'agir au sein même du PR et non dans une structure autonome. « *Dès qu'il y a des petits chefs, ça ne marche plus* », explique Claire, adhérente dans le Rhône.

Le « grand échec » du gouvernement

Dans les clubs de réflexion centrés sur l'enseignement, l'Europe, la création d'entreprises, ou encore, l'identité nationale, ils campent volontiers sur des positions tranchées. « *Etre libéral, ça permet de se défoncer quelque part* », affirme ainsi le jeune fils d'un chef d'entreprise de Haute-Savoie, et il faut que le responsable de la commission lui rappelle la nécessité d'un minimum de protection sociale *pour ne pas laisser les gens au bord du chemin* ».

Ailleurs, un autre regrette qu'on ait laissé « *s'ériger de nouvelles autorités telles que SOS-Racisme, dont la démarche procède d'une idéologie humanitariste, la défense du plus faible, qui a fait beaucoup de tort* ».

Confronté sur le terrain à la concurrence du Front national, un troisième affirme qu'en 1986 le gouvernement aurait dû engager la réforme du code de la nationalité « *même au risque de provoquer des manifestations de rue* ». « *Nous sommes très ancrés dans l'opposition* », résume l'un des principaux animateurs de l'université d'été. Mais cet état ne saurait être qu'une étape. Les jeunes du Parti républicain réclament déjà leur place, lors de la prochaine élection locale, avec d'autant plus de vigueur que, selon M. Léotard, il n'y a pas de raison d'être « *perturbé par ceux qui vont vers les socialistes en croyant que ceux-ci vont régner longtemps* ».

« *Il y a eu beaucoup de petits échecs, dans le gouvernement Rocard, qui traduisent en fait un grand échec*, affirme M. Léotard. *La France n'est pas socialiste et ce gouvernement est un gouvernement minoritaire. Ou bien les socialistes feront une politique socialiste et ils échoueront en 1992 parce que l'ensemble du continent est libéral. Ou bien ils feront une politique libérale et ils échoueront à toutes les élections qui nous séparent de 1992.* »

JEAN-LOUIS SAUX.

M. Carignon : favorable à l'idée d'ouverture, mais...

M. Alain Carignon, maire (RPR) de Grenoble, se déclare, dans un entretien publié le lundi 11 juillet dans *le Point*, « *favorable à l'idée* » d'ouverture, « *mais pas à la traduction qu'elle a trouvée jusque-là* ». Selon l'ancien ministre chargé de l'environnement, « *l'ouverture peut être une réalité à condition de la conduire sur de vrais projets* ». Evoquant l'échéance européenne de 1993, M. Carignon estime que « *regrouper des forces* » est « *une solution provisoire mais nécessaire, d'ailleurs souhaitée par les Français* ». S'il juge « *bonne* » la méthode adoptée par le gouvernement pour résoudre le casse-tête néo-calédonien, il prédit « *l'échec* » de la mise en œuvre du revenu minimum d'insertion « *si le gouvernement en reste à un projet centralisé visant à assurer un mini SMIC par le biais de l'Etat* ».

Le conseil du Front national

M. Le Pen veut peser sur les élections cantonales et municipales

Le conseil national du Front national s'est réuni les 9 et 10 juillet, à Paris, afin d'étudier la situation politique du pays. Les quatre cents conseillers (secrétaires départementaux, élus et anciens élus) ont regretté que leur groupe parlementaire ait été « *éliminé par un mode de scrutin et un découpage injustes et antidémocratiques* ». Ils en déduisent que « *l'Assemblée nationale n'est plus représentative* » car « *plusieurs millions de Français ne sont pas représentés* ». Cependant, M. Le Pen pense que « *l'indignation des électeurs constitue pour demain un accélérateur* ». Le FN entend « *mobiliser son appareil massivement* » autour des élections cantonales et municipales pour « *une phase de combat qui sera une phase de conquête* ». Le conseil national a décidé de présenter des candidats dans tous les cantons soumis à renouvellement. Pour sa part, M. Le Pen ne s'y présentera pas. Il réserve sa décision, « *fort probable* », de se présenter aux municipales à Marseille.

L'union avec la droite

M. Le Pen, précisant la stratégie électorale du FN, a indiqué que, « *chaque fois qu'il y a une municipalité de gauche* », le FN cherchera à « *établir des listes d'union avec les forces non marxistes ou antimarxistes* ». Dans les municipalités de droite, « *c'est au maire de savoir s'il souhaite une liste d'union avec le Front national* », sinon « *nous présenterons une liste au premier tour* ». Il a mis en garde : « *Nous n'avons pas l'intention de donner nos voix si nous n'avons pas l'assurance que l'on tienne compte de notre représentativité* » dans les conseils municipaux.

M. Le Pen a critiqué l'action du gouvernement en Nouvelle-Calédonie. « *Toutes les expressions démocratiques ont été balayées* », a-t-il dit. Pour lui, « *le peuple français doit parler* » car « *il faut que la Nouvelle-Calédonie reste française dans le cadre de la République française* », alors que la « *bande des quatre* » s'est mise d'accord pour « *l'éviction* » de la France d'un « *territoire stratégique et géopolitique de première importance* ». Cet accord sur lequel M. Le Pen exprime d'« *extrêmes réserves* » est « *intervenu sur une politique d'indépendance* ». M. Le Pen pense que la France est un « *pays en voie de sous-développement* » à l'approche de l'échéance de 1992.

Le conseil national a fixé les prochaines échéances internes pour le FN : l'université d'été du Front national de la jeunesse du 22 au 28 août à Neuvy-sur-Barangeon (Cher), l'université d'été du FN à Cap d'Agde du 29 août au 2 septembre et la fête des Bleus Blancs Rouges les 17 et 18 septembre au Bourget.

L'impôt sur la fortune

M. Bérégovoy souhaite « un bel exemple de concertation parlementaire »

M. Pierre Bérégovoy, ministre d'Etat chargé de l'économie, des finances et du budget, a souhaité, le lundi 11 juillet sur RTL, que la discussion du projet de loi instituant un nouvel impôt sur la fortune soit « *un bel exemple de concertation parlementaire* ». « *Le gouvernement doit*, selon lui, *écouter tout le monde : d'abord les socialistes, mais également l'opposition.* » « *Et si le PC a un point de vue à faire valoir, il devra le faire* », a ajouté M. Bérégovoy. « *Beaucoup de personnalités au centre ou à droite sont*, selon lui, *plutôt favorables* » au principe du rétablissement de l'impôt sur la fortune. « *Je les attends lors du débat parlementaire* », a conclu le ministre de l'économie.



Les déclarations de M. Jean-Pierre Soisson

La cible

Par le canal de son quotidien *l'Humanité*, le Parti communiste a vivement réagi, lundi 11 juillet, aux propos tenus dimanche soir, sur TF 1, par M. Jean-Pierre Soisson.

Le ministre de l'emploi, qui était l'invité de l'émission « 7/7 », avait indiqué, à propos des dispositions de la loi d'amnistie prévoyant la réintégration des syndicalistes licenciés, qu'il veillerait à ce que les modalités d'application suivent strictement les procédures prévues afin de *« ne pas conduire à des situations difficiles ».*

L'organe du PCF y a vu aussitôt une volonté de tourner la loi amendée par ses députés : *« Le ministre barriste du gouvernement Rocard appelle ouvertement les employeurs à faire de la résistance et du scandale pour empêcher la réintégration des militants syndicaux,* écrit lundi *l'Humanité. Et si nous avons bien compris ce que parler français veut dire, plus les employeurs s'opposeront à l'application de la loi, plus le ministre du travail trouvera des arguments pour se porter à leurs côtés. »*

Le rédacteur en chef de *l'Humanité*, Claude Cabanes, enfonce le clou en disant : *« M. Soisson, qui répète avec gourmandise à qui veut l'entendre qu'il a été sollicité par François Mitterrand pour occuper son poste ministériel, est un ministre de droite. Le fait qu'il participe au gouvernement Rocard n'y change rien. Il a gouverné avec la droite, ses idées sont de droite, son action sera de droite. Il se sent porté par la pression qu'exerce avec succès le camp auquel il appartient. Au nom de l'« ouverture au centre », le premier ministre et le président de la République sont à la merci des exigences et des surenchères de MM. Méhaignerie, Barre, Giscard d'Estaing et Chirac... »*

« Quand on fait rentrer M. Soisson dans le gouvernement, en lui donnant comme poste le ministère du travail, si on attend de cela des mesures sociales et de progrès, on trompe les gens ou l'on se trompe », a estimé, pour sa part, M. André Lajoinie, qui était l'invité de RMC.

Voilà donc l'équipe de M. Rocard sous les feux croisés des communistes et de ceux des socialistes qui, tel M. Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, mettent en cause le principe même de l'ouverture (*le Monde* du 9 juillet).

Ce constat amenait le secrétaire général du CDS, M. Jacques Barrot, à déclarer, samedi 9 juillet, dans *Libération*, en visant M. Emmanuelli : *« On pouvait croire cette forme de méfiance, d'intolérance vis-à-vis de tout ce qui n'est pas politique, et de surcroît étiqueté socialiste, rangé au grenier parmi les vieilleries que l'on garde pour les grands soirs de Mardi gras. Mais elle était encore à l'entresol... »* Selon M. Barrot, *« la rénovation de la démocratie* (...) *exigera, pour être menée à bien, une pédagogie très soutenue au Parti socialiste. »*

Tel est aussi le sentiment de M. Alain Carignon, maire RPR de Grenoble, qui affirme, dans *le Point*, que l'ouverture *« peut être une réalité à condition de la conduire sur de vrais projets. »*

Autant de sujets de réflexion pour M. Mitterrand à la veille de ses traditionnelles déclarations du 14 juillet...

L'homme pressé de l'ouverture

Est-il vraiment l'homme seul rejeté par ses anciens amis du PR, l'homme à nu soupçonné par des socialistes à qui l'idée d'« ouverture » donne des boutons ? Le traître, le *« saxon »*, selon Jean-Claude Gaudin, passé sans respect pour la tradition de la guerre des blocs de l'opposition à la majorité, de la droite encore modéré à l'aventure, version barriste du rapprochement ! Jean-Pierre Soisson, vendredi dernier, relisait, pour la dixième fois de la semaine la plus contrastée de sa carrière, une dédicace mise sous verre dans son bureau du ministère du travail : *« Cette photo, évocatrice de notre complicité au service du pays »*, lui avait écrit Raymond Barre au bas d'un cliché représentant les deux hommes.

La photo avait été prise plusieurs mois plus tôt, lorque l'attelage barriste de la campagne présidentielle s'affaiblissait, asphyxié par les léotardiens, les giscardiens, les chiraquiens... Mais elle prenait, en ces jours de tourmente que venait de connaître le maire d'Auxerre, valeur d'encouragement. Il comptait au moins un ami sûr ! Depuis la tempête déclenchée par sa nomination au gouvernement, tant à droite qu'à gauche, Jean-Pierre Soisson peut les compter : Chaban, Fabius, Bérégovoy, Henri Nallet qui l'ont assuré de leur soutien.

Michel Rocard, bien sûr, qui lui a demandé d'attaquer les clivages politiques sur le front de l'emploi. Et le président de la République qui le retient chaque semaine pour quelques minutes d'aparté depuis deux conseils des ministres. Ceux aussi qui l'ont connu en charge des universités, sous Giscard d'Estaing, comme son collègue Hubert Curien, des enseignants, des sportifs rencontrés sous d'autres gouvernements. Jacques Chérèque, enfin, qui lui a dit son désir de travailler avec lui.

Jean-Pierre Soisson a cependant conscience de braver un interdit, de goûter trop seul encore au fruit vert, au fruit amer de l'ouverture. Il espérait entraîner les centristes et les barristes, l'ami Stasi comme Pierre Méhaignerie ou Simone Veil. Ils ont fléchi devant l'obstacle, la peur des élections municipales, cantonales ou européennes au ventre. La peur du qu'en-dira-t-on politicien. L'avalanche d'insultes reçue par le maire d'Auxerre doit les réconforter, provisoirement. *« Mais nous avons tant parlé ensemble de l'évolution du système politique,* se rappelle Jean-Pierre Soisson. *A quoi bon si c'est pour ne pas franchir le pas ? »*

Comme lui, d'autres se sont sentis lentement glisser de la droite vers le centre ; des ostracismes vers l'humanisme. Comme lui, ils ont souvent connu la première tentative d'assouplissement du *« jeu français »* après 1974. *« François Mitterrand,* répète Jean-Pierre Soisson, *réussira ce dont Giscard avait rêvé... l'alliance de deux Français sur trois. Alors, où sont les autres ? »*

Vendredi, le nouveau ministre de l'emploi a compris, en lisant *le Nouvel observateur*, que Henri Emmanuelli, numéro deux du PS, cherchait à entraîner ce parti contre lui et contre l'ouverture. Il est sans illusion sur l'attitude à son égard de ce qui reste de l'UDF, même de ceux qui, comme lui, souvent bien avant lui, avaient multiplié les discussions avec le secrétaire général de l'Elysée, Jean-Louis Bianco, et les émissaires du président.

Son bonheur : les convergences

« J'y mettrai encore plus de patience », explique-t-il. L'enjeu, à l'en croire, est de taille : *« Si l'ouverture ne se fait pas maintenant alors que les conditions s'y prêtent, elle risque de ne se faire jamais. Les clans se figeront pour longtemps si la société politique ne bouge pas sur son socle. »* Alors, pour se donner le courage de la pédagogie, il s'en va répétant, pour ceux qui rient de sa solitude de transfuge, la vieille devise de la famille d'Orange : *« Je maintiendrai. »* Il se fera plus persusasif encore, il travaillera surtout dans sa spécialité à rassembler les partenaires sociaux sur quelques idées simples de rapprochement. *« Il était normal qu'après mon choix de l'ouverture je prenne une responsabilité des plus exposées »*, dit-il. Pour un homme d'opposition en rupture accueilli fraîchement par ses nouveaux alliés, accepter le ministère du travail relève sans doute, il est vrai, du masochisme : *« Je n'allais pas prendre tous ces risques pour me planquer dans un ministère sans histoire. »* Contrairement à ce qu'affirme François Léotard, il n'y va pas pour les *« honneurs et les lambris »*, mais réclame toute sa part du difficile ouvrage au côté de Michel Rocard. Ministre du chômage. Il y a là un peu plus de courage, un peu plus de panache que d'être le simple symbole de l'aube d'une ère nouvelle.

Jean-Pierre Soisson se souvient de son goût, dans les gouvernements qu'il a fréquentés, pour les négociations délicates. Ces nuits passées avec les présidents d'université à rechercher un compromis qui n'humilie personne. Ces discussion sans fin avec René Maurice, l'ancien président de l'UNEF, qui le combattait mais dont il garda un bon souvenir. Tous ces hommes de gauche, adversaires d'une loi, ou pendant une crise, qui sont devenus des amis par le seul jeu du « contact humain ». Sa passion : convaincre. Son bonheur : les convergences. Sa seule recette, une fois encore, pour le ministère « explosif » de l'emploi.

L'insulte, le soupçon ont dopé Jean-Pierre Soisson. *« Je ne peux pas condamner ces réactions,* dit-il. *C'est à moi de montrer qu'elles ne sont pas fondées. »* Il n'accepte pas simplement qu'on le traite de *« saxon »*, de traître. Jean-Claude Gaudin, depuis, s'est excusé mais, il le sait, ce surnom, à droite, demeurera. *« Par mon travail, par la pédagogie que je veux déployer en faveur de la décrispation, j'entends le vider de sens. »*

PHILIPPE BOGGIO.



Politique

à « 7/7 »

« Je me sens plus proche de Lionel Jospin que de Jean-Claude Gaudin »
déclare le ministre de l'emploi

M. Jean-Pierre Soisson, ministre de l'emploi et de la formation professionnelle, qui était, dimanche soir 10 juillet, sur TF 1, l'invité de l'émission « Sept sur sept », s'est considéré comme *« un pionnier »* de l'ouverture, en harmonie avec la plupart des Français *« qui souhaitent un dépassement des affrontements. Les Français ont soif d'autres combats que ceux de la politique politicienne, la page des élections est tournée, on ne va pas attendre cinq ans et les prochaines élections législatives pour se préparer aux grandes échéances européennes,* a-t-il déclaré. *Tout le monde se disait, parmi mes amis réunis autour de la piscine : l'eau est froide. Moi, j'ai plongé... Il faut que j'entraîne la droite ; il ne faut pas que je provoque la gauche ; je souhaite que la passerelle que j'ai pu créer entre la gauche et la droite soit de plus en plus fréquentée ».*

Selon M. Soisson *« le choix fondamental »* sera désormais, pour les dirigeants politiques, *« entre l'alliance avec le Front national et l'entente avec le Parti socialiste »*. Pour sa part, le maire d'Auxerre se sent aujourd'hui *« plus proche de Lionel Jospin que de Jean-Claude Gaudin »*. Et il juge préoccupantes les options de ses anciens compagnons de route du Parti républicain : *« Lorsque je vois le PR évoluer vers l'alliance avec le Front national, je dis attention à cette dérive droitière qui n'est plus du tout dans le droit fil des orientations que j'avais arrêtées pour le PR »*, a-t-il affirmé en tant qu'ancien secrétaire général de la formation dirigée par M. François Léotard.

Interrogé sur l'éviction de Léon Schwarzenberg du gouvernement, M. Soisson a justifié la décision du premier ministre en disant notamment : *« Le parler vrai, ce n'est pas dire n'importe quoi. Le métier de ministre s'apprend. Il y a des règles de fonctionnement des équipes qu'il faut respecter... »*

Enfin, évoquant les circonstances dans lesquelles avaient été adoptée la loi d'amnistie, après négociation entre les socialistes et les communistes, à l'Assemblée nationale, le ministre de l'emploi a affirmé : *« Le gouvernement était devant un problème simple : ou cette loi était votée ainsi ou ainsi il n'y avait pas d'amnistie. La loi votée ne correspond pas au projet préparé par le gouvernement. C'est une situation de fait que je regrette (...) Mais la loi de 1981, que j'avais critiquée, n'a abouti qu'à quarante-quatre réintégrations* (de militants syndicaux). *Il faut donc relativiser les choses (...) Je veillerai à ce que les procédures soient respectées, à la façon dont les choses se dérouleront. Je serai attentif à la sécurité des personnes et au bon fonctionnement des entreprises. »*

Un colloque de la revue « Passages »

Le mouvement de mai 68 fut-il une « révolution juive » ?

Mai 68 fut un appel messianique, écho du messianisme juif. Telle est la thèse qu'ont développée les participants au colloque organisé par la revue *Passages*, le jeudi 7 juillet à Paris, sur le thème « Mai 68, une révolution juive ? ».

Plusieurs personnalités politiques et historiens ont tenté de répondre à la question : pourquoi y avait-t-il autant de juifs parmi les dirigeants du mouvement étudiant de mai. Ou plutôt : y avait-il un lien cohérent entre cet engagement et leur origine juive ?

Rappelant que le phénomène s'était déjà produit dans l'histoire, par référence à la composition du bureau politique du parti bolchevik en 1917, M. Henri Weber a expliqué que mai 68 avait été une grande poussée à trois dimensions : *« démocratique et libertaire », « hédoniste, contre l'ordre moral et la rationalité capitaliste »*, et *« romantique et messianique »*. C'est cette troisième dimension qui permet d'expliquer l'implication des jeunes juifs dans la direction du mouvement et les organisations d'extrême gauche. Plus jeunes, ils ont reçu une *« éducation juive laïque »*, porteuse d'un certain messianisme et *« qui faisait que les jeunes juifs étaient plus réceptifs au discours révolutionnaire »*.

Cette éducation leur a inculqué l'image d'une société *« absolument mauvaise »* qu'on ne peut améliorer et qu'il fallait subvertir : *« L'histoire est un long périple qui va d'un âge d'or (le communisme primitif) à un autre âge d'or (la société sans classe), à travers une vallée de larmes (la lutte de classes). »* Il fallait donc se battre pour *« une société nouvelle d'où le Mal était extirpé »*. Cette perception de la société et du changement social, donnée par le père, se structure de la même façon que la pensée messianique religieuse.

M. Daniel Linderberg a renchéri en liant ce phénomène à une culture laïque du messianisme des organisations communistes (se référant au Bund) (1), culture insérée dans un cadre d'analyses du mouvement ouvrier moderne.

Cette attention particulière aux événément de mai s'explique également par un *« besoin de justice »* fort chez les juifs, à cause de la Shoa, selon M. René Frydman. Les parents de cette génération, souvent d'anciens résistants de la MOI (2) ont laissé ce besoin de justice comme héritage. La nécessité de continuer leur combat a poussé les jeunes juifs à être *« les premiers sensibilisés »* aux phénomènes comme la guerre d'Algérie, le Vietnam et le mouvement de mai.

M. Benjamin Stora a soutenu une thèse complémentaire : l'engagement de mai 68 traduisait une *« volonté d'insertion dans la société française »*. Confrontés à une société bloquée, antisémite, véritable *« carcan »*, ces jeunes, en se mettant en mouvement et en s'insérant, voulaient *« assumer au grand jour le fait d'être juif »*. Le slogan *« Nous sommes tous des juifs allemands »* en fut l'expression la plus parfaite.

Cette volonté d'intégration fut souvent *« conflictuelle »*, a ajouté M. Stora ; elle se traduisait à la fois par *« l'affirmation de sa judaïté au grand jour »* et un engagement politique parfois contradictoire (notamment au moment du développement de la solidarité avec les Palestiniens).

Si l'on peut trouver un lien entre l'engagement d'un grand nombre de juifs et leur origine, cet angle unique est toutefois apparu restrictif à la majorité des participants au colloque. Comme l'a rappelé M. Alain Geismar, cette dimension *« n'agitait ni le gros du mouvement, ni ses dirigeants »*. M. Weber a souligné aussi que, malgré une participation active des juifs dans les organisations d'extrême gauche, *« tout particularisme était effacé dans les mouvements révolutionnaires »* par leur universalisme. Pour autant, *« la question du judaïsme n'était nullement occultée »*. Et de préciser : *« Nous étions des juifs glorieux plutôt que des juifs honteux ! »*

(1) Mouvement juif révolutionnaire marxiste anti-sioniste.

(2) Main d'œuvre immigrée, organisation regroupant les étrangers, pour la plupart juifs, dans la résistance communiste.

● **Démission d'un conseiller municipal de Hyères (Var).** — M. Jospeh Sercia, conseiller général (RPR-diss.) du Var, a annoncé, le samedi 9 juillet, qu'il abandonne son siège au sein du conseil municipal de Hyères, en raison de ses désaccords avec le maire (RPR), M. Léopold Ritondale. Elu en 1983 sur la liste de ce dernier, M. Sercia, ancien premier adjoint au maire, s'est déjà vu retirer toutes ses délégations. A la suite des élections législatives, au cours desquelles M. Sercia s'est présenté face à M. Ritondale dans la 3e circonscription, le désaccord s'est accentué. Le conseiller général s'est surtout opposé à la politique immobilière de la municipalité et notamment à la signature d'un bail emphytéotique autorisant une société privée à rénover le casino de Hyères pour une somme estimée à plus de 65 millions de francs.

Politique

Les indépendantistes de Nouvelle-Calédonie débattent de l'accord de Matignon

« Léo » Jorédié chez les siens

C'est à la fin de cette semaine, samedi 16 juillet, que les dirigeants du FLNKS, réunis en convention à Thio, se prononceront sur l'accord de Matignon concernant l'avenir de la Nouvelle-Calédonie. Quarante-huit heures auparavant, le chef du mouvement indépendantiste, M. Tjibaou, aura essayé une nouvelle fois de convaincre les militants de son propre parti, l'Union calédonienne (UC), d'approuver les termes de ce compromis.

Notre correspondant local raconte ci-dessous comment le secrétaire général de l'UC, numéro trois du FLNKS, M. Jorédié, personnellement très réservé sur certaines des dispositions prévues par le gouvernement, s'est concerté, durant le week-end, avec les militants de la région de Canala.

CANALA
de notre envoyé spécial

Pour les « vieilles » de la tribu de Gelima, qui enfilent des brochettes en pouffant de rire, c'est un peu le retour de l'enfant terrible : *« Ah ! ce petit « Léo » qui fait tant de bruit, là-bas, en France ! »* Pour les militants au « look » de barbudos qui soumettent les annexes nº 1 et nº 2 de l'accord de Matignon à une sourcilleuse exégèse, ce n'est qu'une séance de travail avec leur porte-parole. Dans la coutume, le clan Jorédié est la « porte d'entrée » de la chefferie de Gelima, le point de passage obligé des émissaires venant du nord et du sud. C'est fort de ce statut que Léopold Jorédié a été propulsé à la tête de l'Union calédonienne (UC) aux côtés de Jean-Marie Tjibaou.

Aujourd'hui, revenu dans son fief, « Léo » rend compte de ses déplacements à Paris. Une cinquantaine des irréductibles « combattants » de Canala ont pris place samedi 9 juillet sous un abri de bambou. Ils arrivent de toutes les tribus de la région ; ceux qui viennent du nord de la commune se sont imposés de longs détours pour contourner le centre du village où ils peuvent risquer de croiser une patrouille de gendarmes. Certains ont longé le littoral en barque ; d'autres ont emprunté les sentiers à flanc de montagne. Ils sont maîtres du terrain.

Voilà maintenant dix semaines qu'ils ont pris le maquis. Tant qu'ils le décideront, Canala restera ce bastion isolé du reste de l'archipel, privé d'école, d'électricité et de téléphone, et où les véhicules indésirables – ceux conduits par les Canaques membres du RPCR – essuient sporadiquement des coups de feu. Quotidiennement, les gendarmes démantèlent les barrages de troncs d'arbres qui entravent la circulation, sachant qu'ils seront reconstitués quelques instants plus tard. Un véritable travail de Sisyphe, dont ils s'acquittent mécaniquement avec une patience résignée.

Sur un tableau noir « Léo » a tracé à la craie une longue flèche balisée de dates : *« 1988 - 1989 - 1992 - 1998 »*. Il explique que ce calendrier est lourd de dangers, car il n'offre aucune garantie d'accession à l'indépendance. Mais que faire ? Aucune voix ne s'est élevée pour critiquer Jean-Marie Tjibaou : *« On le comprend*, glisse un militant, *car il ne veut plus porter la responsabilité de futurs morts après les tueries de Hienghène et d'Ouvéa. »* Le chef du FLNKS jouit d'un profond prestige à Canala. Avant de mourir, raconte-t-on, Eloi Machoro aurait conseillé à ses lieutenants : *« Il faudra toujours écouter ce que dira Jean-Marie Tjibaou. »*

Mais voilà : un immense malaise, un inextricable nœud de honte et de non-dit, sépare aujourd'hui Canala de Jean-Marie Tjibaou. C'est ici, lors d'un congrès du FLNKS en 1985, que ce dernier a été violemment pris à partie par un responsable local au sujet des soupçons de trahison qui entouraient à l'époque la mort d'Eloi Machoro. Le chef du mouvement indépendantiste en a été ébranlé. Il n'a plus jamais remis les pieds dans la région. Confus à l'extrême, les militants de Canala ont eu vite fait de démettre de ses fonctions le procureur indélicat. Depuis il projette de se rendre à Hienghène, faire une *« coutume de réparation »*. Mais l'affaire traîne en longueur et les excuses n'ont toujours pas été présentées.

Cette chape de non-dit pèse lourd, à l'évidence, dans l'actuelle partie de bras de fer qui oppose partisans et adversaires du compromis. Les indépendantistes locaux, bien qu'apparemment hostiles à l'accord de Matignon, ne sont pas près de prendre l'initiative dans une fronde anti-Tjibaou. D'ailleurs le maximalisme verbal de certaines tendances du FLNKS les agace prodigieusement, eux qui ont pris les armes et surtout tous les risques. *« On ne sera pas un deuxième Ouvéa »*, disent-ils, lassés d'être la cible privilégiée des forces de l'ordre, alors que d'autres régions restent apathiques. *Canala ne veut plus jouer les chiffons rouges »*.

Ainsi, au fil des débats, on se met d'accord sur une alternative, celle qui sera soumise au prochain comité directeur de l'UC le jeudi 14 juillet. Ou bien il est décidé de rejeter l'accord de Paris, mais il faudra alors que le FLNKS se donne sérieusement les moyens d'une épreuve de force avec le gouvernement. La mobilisation sera générale, ou ne sera pas. Dans cette hypothèse, les militants de Canala déposeraient aussitôt les armes, dès lors qu'ils s'apercevraient que les autres « comités de lutte » ne suivent pas. Ou bien le FLNKS joue la carte institutionnelle, mais tout en se réservant la possibilité de renouer avec l'activisme si d'aventure, après 1992, la prochaine majorité législative s'engage dans la voie d'une restriction conservatrice. Car ici les militants n'ont aucune confiance dans la parole de la France : le verrou du référendum national ne les impressionne guère.

En tout état de cause à Canala, la détermination des militants est viscérale. Ce sont des clans de Canala qui, lors de la grande révolte de 1878, ont rallié les troupes françaises et ont tué le grand chef insurgé de La Foa, Ataï. Poursuivis par la mauvaise conscience, leurs descendants se sont jurés de racheter les errements du passé. Pour eux, il n'est pas d'autre réparation à offrir au clan dépossédé de La Foa, que le combat pour l'indépendance, quel qu'en soit le prix.

FRÉDÉRIC BOBIN.

● Aides à l'investissement pour l'outre-mer. – 32 millions de francs d'aide à l'investissement au profit des départements et collectivités territoriales d'outre-mer ont été répartis par le comité directeur du FIDOM, réuni le jeudi 7 juillet sous la présidence du ministre des DOM-TOM, M. Louis Le Pensec. Ces aides privilégient la mise en valeur des terres agricoles (7 millions en Guadeloupe et à La Réunion), les primes à l'équipement et à l'emploi (5 millions), la mise en œuvre d'une station d'épuration à Fort-de-France (Martinique), l'aménagement d'une zone industrialo-portuaire en Guadeloupe (2 millions), une aide spécifique à la société Interpêche de Saint-Pierre-et-Miquelon (1,8 million) ainsi que le soutien à l'équipement de la formation à Mayotte (1,8 million).

PROPOS ET DÉBATS

M. Chevènement

La République

M. Jean-Pierre Chevènement, ministre chargé de la défense, a rappelé, le samedi 9 juillet sur la Cinq, qu'*« il faut garder à l'esprit que la défense nationale n'est ni de droite, ni de gauche, qu'elle est française »*. Faisant allusion à la mise en garde qu'il a adressée, la veille, à quarante-cinq officiers généraux qui avaient pris position en faveur de M. Jacques Chirac à l'élection présidentielle, M. Chevènement a affirmé que *« notre armée, c'est l'armée de la République »* et *« quiconque peut penser le contraire ne sert pas la République »*.

M. Lajoinie

La pression

M. André Lajoinie, candidat du PCF à la dernière élection présidentielle, a estimé, le dimanche 10 juillet au « Forum FR 3-RMC », que la politique d'ouverture pratiquée par le gouvernement place celui-ci *« sous la pression et même la surenchère de la droite »*, reprenant ainsi l'analyse des élections faite lors de la récente session du comité central du parti. *« Nous ne croyions pas si bien dire*, a souligné le président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, *puisque les événements ont confirmé cela. »* M. Lajoinie faisait allusion aux *« affaires avec les ministres »*, c'est-à-dire M. Pierre Arpaillange, le garde des sceaux et le professeur Léon Schwarzenberg, ministre démissionnaire. *« Ce n'est pas parce que c'étaient des ministres (...) de la société civile que ça c'est passé, mais parce que la droite est montée au créneau »*, a affirmé M. Lajoinie en ajoutant qu' *« un premier ministre doit discuter avec un de ses ministres plutôt que de le renvoyer (...) parce que la droite s'est fâchée »*.

● Un appel pour deux dirigeants communistes turcs emprisonnés. – MM. Jack Ralite, Jacques Roux, ancien député et membre du comité central du PCF, Haroun Tazieff, l'écrivain Henri Alleg, le metteur en scène Antoine Vitez, le comédien Roger Hanin, et le chanteur Jean Ferrat sont quelques-uns des premiers signataires d'un appel (1) lancé en faveur de la libération de MM. Haydar Kutlu et Nihat Sargin. Secrétaires généraux, respectivement, du Parti communiste turc et du Parti ouvrier de Turquie, emprisonnés depuis leur retour d'exil, le 16 novembre 1987, ces deux dirigeants voient leur procès régulièrement reporté. A l'initiative du compositeur grec Mikis Theodorakis, cet appel a déjà reçu l'approbation de personnalités françaises et étrangères, dont l'ancien chancelier autrichien Bruno Kreisky, la comédienne anglaise Julie Christie, l'architecte brésilien Oscar Niemeyer, et la chanteuse finlandaise Arja Soijonmaa.

(1) La Lettre de Mikis Theodorakis, 108, rue du Faubourg-du-Temple, 75011, Paris.



Communication

Alors que le gouvernement français étudie le dossier TDF 1-TDF 2

Japonais et Américains s'intéressent aux satellites de télévision directe

Mardi 12 juillet devrait s'ouvrir à l'hôtel Matignon un nouveau cycle de réunions interministérielles sur les satellites de télévision directe. Le gouvernement espère boucler avant la fin du mois ce dossier complexe, étudié sans succès depuis 1979 par quatre gouvernements successifs. Si aujourd'hui beaucoup de querelles technologiques, parfois byzantines, semblent apaisées, il reste à « boucler » le financement de l'opération et à choisir les opérateurs des quatre chaînes de télévision européennes que TDF 1 peut diffuser.

Le temps presse. D'abord parce que le lancement du satellite est prévu sur le vol 26 d'Ariane en octobre. Ensuite, parce que la concurrence ne reste pas inactive. Sur le marché de la télévision européenne, le satellite luxembourgeois Astra arrive avec ses seize canaux. Les réservations faites il y a quelques semaines par M. Rupert Murdoch pour quatre chaînes de télévision ont dopé l'avenir commercial de cet engin de moyenne puissance. Si ses tarifs de location sont inférieurs à ceux de TDF 1, ces canaux étaient jusqu'à présent non sécurisés, ce qui mettait les opérateurs de télévision à la merci d'une panne semblable à celle qui a affecté Telecom 1. Selon des informations concordantes, Astra aurait commandé il y a quelques jours un second satellite de secours.

Mais pour le consortium franco-allemand qui a mis au point TDF 1, l'enjeu est surtout celui de l'exportation d'une technologie. Sur ce marché non plus, la concurrence n'a pas attendu patiemment la fin des hésitations françaises. Les Japonais, qui ont lancé deux satellites de télévision directe fin 1984, ont connu de nombreuses difficultés techniques. Ce n'est qu'à la fin de 1986 que deux chaînes de télévision à financement public ont commencé à émettre. En 1987, 620 000 foyers se sont équipés d'antennes paraboliques ; ils devraient être 1,5 million à la fin de cette année. Cet engouement spectaculaire a surpris les prévisions les plus optimistes des industriels japonais. Il s'explique en partie par la différence de qualité technique entre la télévision par satellite et la télévision hertzienne japonaise. Les deux chaînes spatiales utilisent un son numérique stéréophonique et la télévision publique NHK procède à certaines heures à des diffusions en télévision haute définition pour expérimenter son système MUSE.

La bataille de la haute définition

Les jeux olympiques de Séoul devraient être l'occasion pour NHK de multiplier ces expériences et de s'en servir comme promotion commerciale de son standard. Les pouvoirs publics japonais ont déjà lancé la fabrication de nouveaux satellites utilisant une puissance supérieure (130 watts au lieu de 100 watts) et les laboratoires travaillent même sur une nouvelle génération de satellites à 200 watts. Une stratégie qui va à l'encontre des opinions formulées par nombre de spécialistes européens qui préfèrent pour l'avenir des satellites à moyenne puissance.

Les industriels américains semblent aussi s'intéresser depuis quelques mois aux satellites à forte puissance. Ils font le siège de la Commission fédérale des communications (FCC), qui devrait dans les prochains mois attribuer des positions orbitales pour huit satellites entre 100 watts et 200 watts.

Il y a cinq ans, la télévision directe par satellite avait connu pourtant aux Etats-Unis un cuisant échec. La société USCI avait lancé un engin de moyenne puissance diffusant cinq chaînes. Un an après, l'exploitation cessait avec 54 millions de dollars de pertes et seulement dix mille abonnés. Mais les experts pensent aujourd'hui que la technique et le marché ont mûri et que le satellite sera le meilleur véhicule pour lancer la télévision en haute définition.

En toile de fond de cette effervescence, on retrouve la lutte archarnée des grands industriels internationaux sur les standards de la télévision de demain. Les nouvelles chaînes par satellite chercheront à séduire les téléspectateurs par une nouvelle qualité de l'image, évoluant plus moins rapidement vers une définition proche de celle du cinéma. Les Japonais ont pris de l'avance dans cette bataille de la haute définition avec leur système MUSE. Les Américains s'affrontent encore sur une dizaine de procédés différents. Les Européens se sont mis d'accord sur un standard transitoire, le MAC, et étudient dans le cadre du programme Eurêka son évolution vers la haute définition.

En France, Thomson vient de présenter sa première caméra à haute définition. Mais le sénateur Jean Cluzel estime que les pouvoirs publics ne soutiennent pas assez vigoureusement cette gigantesque bataille industrielle. Il vient de convaincre la commission des finances du Sénat de demander une enquête à l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

Après « Télé 7 jours »

« L'Evénement du jeudi » annonce la création d'un hebdomadaire pour les non-voyants

M. Jean-François Kahn, directeur de *l'Evénement du jeudi*, a dressé le 7 juillet devant la presse le bilan de son magazine, faisant état d'une progression des ventes de l'ordre de 24 % à Paris et 37 % en province pour cette année. Il a par ailleurs annoncé la création d'un hebdomadaire sur cassettes à l'intention des non-voyants, justifiant cette nouvelle étape dans la courte histoire du journal par *« sa volonté de s'adresser au plus grand nombre en luttant contre toutes les exclusions »*.

Cette expérience intervient au moment même où *Télé 7 jours* s'apprête à lancer à la rentrée une édition en braille de ses articles et programmes. Dans les deux cas, la mise en application de l'idée originale a été le fruit d'une concertation étroite avec des non-voyants – M. Philippe Calbo, fondateur d'une association d'aide aux handicapés visuels, pour *l'Evénement*, et M. Gilbert Montagné, après son passage à l'émission « Sacrée soirée », pour *Télé 7 jours* – désireux de sortir de leur trop grande dépendance en matière d'information.

Pour mener à bien la réalisation d'un tel projet, *l'Evénement du jeudi* et *Télé 7 jours* ont bénéficié des soutiens divers et non négligeables de l'Ecole supérieure de réalisation audiovisuelle et de la société Duplicolor pour le premier, et des Imprimeries de Poitiers pour le second. La démarche semble toutefois avoir été plus délicate pour *Télé 7 jours* dans la mesure où l'écriture en braille requiert des techniques d'impression tout à fait particulières.

Pour sa part, *l'Evénement du jeudi* a choisi de s'adresser à un public plus large même si les non-voyants demeurent la cible privilégiée du nouvel hebdomadaire. En effet, l'enregistrement sur cassette des principaux articles du magazine – dont le premier est d'ores et déjà disponible au service abonnement – devrait permettre à ceux ayant un accès difficile à la lecture de diversifier leurs sources d'informations sans pour autant être tributaires d'une tierce personne.

En Grande-Bretagne

Une commission parlementaire veut protéger le financement de la BBC

Après six mois d'enquête, une commission parlementaire, dirigée par le ministère de l'intérieur et composée de tous les partis politiques, vient de publier un rapport sur l'avenir de l'audiovisuel en Grande-Bretagne. Parmi ses recommandations, qui soulignent la place centrale que doit jouer la BBC comme *« pierre d'angle de l'édifice audiovisuel »*, le rapport demande que la BBC et Channel Four ne soient pas transmis par satellite [comme l'avait récemment proposé le gouvernement Thatcher] et que les chaînes publiques continuent à vivre de la redevance afin de jouer leur rôle de télévision de qualité.

La commission parlementaire propose aussi que les concessions des chaînes privées soient vendues aux enchères, mais avec des incitations à la qualité. Elle est favorable à la création d'une cinquième chaîne hertzienne, sous forme de réseau local et financée par la publicité. Elle demande, enfin, que le consortium privé British Satellite Broadcasting (BSB) soit favorisé, jusqu'en 1992, pour la mise en place de sa chaîne cryptée du cinéma.

Le rapport a été accueilli *« avec satisfaction »* par la BBC, alors que M. Douglas Hurd, ministre de l'intérieur, qui doit présenter un projet de loi sur l'audiovisuel à la rentrée, le qualifie de *« contribution intéressante et stimulante »* au débat en cours.

● Rachat du deuxième groupe de presse turc. – Le deuxième groupe de presse turc après Hurriyet, le groupe Veb-Ofset, vient d'être racheté par un homme d'affaires britannique d'origine chypriote turque, M. Asil Nadir. Il aurait racheté, pour 35 millions de francs, le groupe Veb-Ofset, qui emploie mille personnes et publie deux quotidiens nationaux grand public, *Gunaydin* (270 000 exemplaires) et *Tan* (230 000 exemplaires), ainsi que quatre régionaux à faible tirage et un journal économique et financier. PDG du groupe Pollypeck, dont le siège est à Londres, M. Nadir possède des activités industrielles et commerciales de dimension internationale. – *(AFP)*.

Pour retransmettre les courses

Le PMU se dote d'un réseau de télévision

Toutes les courses hippiques en direct. C'est ce que proposera, dès cet automne, le PMU aux turfistes des centres « course par course ». Il se dote, en effet, d'un système propre de retransmission par satellite qui équipera quatre-vingt-cinq agences dans toute la France. Le PMU investit au moment où TF1 annonce son désir de diffuser les tiercés et les quartés en différé, et non plus en direct, durant tout l'été. La Société d'encouragement, avec qui la chaîne est liée pour deux ans, estime qu'une telle décision brimerait huit millions de parieurs, et refuse de donner son accord.

Le groupe FCR (France Câbles et Radio), maître d'œuvre du projet, fournira au PMU un réseau clé en main. Les images, produites par les sociétés des courses, seront diffusées dans chaque centre sur quatre écrans de télévision *via* le satellite Eutelsat-1. Les parieurs pourront ainsi suivre, l'après-midi et le soir, l'intégralité des manifestations hippiques, en direct. Le contrat, signé le lundi 20 juin, prévoit la location des moyens techniques par FCR, pour une durée de six ans minimum.

Ce service se distingue par la nouveauté technique, transmission de voix, données et images intégrées, application, pour la première fois en France, de la technologie B-MAC au marché de la communication d'entreprise. Le PMU compte, à terme, porter à cent quarante-cinq le nombre de ses agences « course par course », ce qui lui permettra de s'implanter plus activement dans les grandes villes en animant les points de vente de l'après-midi.

...unication

...français étudie le dossier TDF 1-TDF 2

...méricains s'intéressent ...de télévision directe

Le PMU se dote d'un réseau de télévision

...e la création ...n-voyants

...taire ...la BBC

C.S.E.A.

Société

RELIGIONS

Nommé par Jean-Paul II

Le cardinal Mayer va présider la commission de dialogue avec les traditionalistes

Une sorte d'épreuve de force semble engagée entre les autorités catholiques et les partisans de Mgr Lefebvre, cette fois pour le contrôle des fidèles qui fréquentent les lieux de culte intégristes. Les premières ont ajouté une nouvelle pièce au dispositif destiné à faciliter le retour dans l'Eglise catholique de séminaristes, prêtres, religieux et laïcs qui ne souhaitent pas suivre Mgr Lefebvre dans le schisme.

La commission *ad hoc*, dont la création avait été annoncée le 2 juillet dernier par Jean-Paul II dans son *motu proprio* intitulé *Ecclesia Dei adflicta* (l'Eglise de Dieu affligée), est déjà au travail. Pour la présider, le pape a nommé, le samedi 9 juillet, le cardinal allemand Paul-Augustin Mayer, né en 1911, qui était jusqu'au 1er juillet préfet des congrégations romaines pour les sacrements et pour le culte divin. Il passe au Vatican pour une personnalité relativement conservatrice dans le domaine liturgique qui est le sien. Quelques jours avant l'excommunication de Mgr Lefevbre, il tentait une ultime mission de bons offices au monastère intégriste du Barroux (Vaucluse). *National Hebdo*, du Front national, dit même qu'il aurait promis de la part du pape à Dom Gérard, prieur de ce couvent bénédictin, d'être sacré évêque.

Cette instance de dialogue, présidée par Mgr Mayer, est composée d'experts de la Curie romaine appartenant aux différentes congrégations concernées par cette question de l'avenir des fidèles traditionalistes : la doctrine de la foi, le culte, le clergé, les religieux et instituts séculiers, l'enseignement catholique. Son secrétaire général est une autre personnalité connue dans les milieux traditionalistes, Mgr Camille Perl, Luxembourgeois, qui avait accompagné le cardinal Gagnon dans sa mission d'information de l'hiver dernier sur la fraternité Saint-Pie X. Mgr Perl avait même assisté à la messe à Saint-Nicolas-du-Chardonnet où le cardinal Gagnon a refusé d'être présent.

A Paris, c'est bien par Saint-Nicolas-du-Chardonnet que passe l'avenir du mouvement traditionaliste. Dans l'avertissement qu'il a fait lire le dimanche 10 juillet dans toutes les églises de son diocèse, le cardinal Lustiger a exprimé très nettement le souhait de récupérer au plus vite cette église occupée depuis 1977, *« par la violence et illégalement, selon les lois canoniques et les lois de notre pays »*, par des intégristes. Il a menacé par avance d'excommunication les prêtres qui *« participeraient liturgiquement »* à la messe qu'entend célébrer dans cette église, le 15 août prochain, l'un des quatre évêques consacrés par Mgr Lefebvre et excommuniés.

Le fondateur du séminaire d'Ecône a fait, le dimanche 10 juillet également, sa première apparition publique en France, depuis son excommunication, assistant à Eguelshardt, près de Bitche (Moselle), à la première messe d'un nouveau prêtre traditionaliste. *« On vous poursuivra, on vous persécutera*, a dit aux six cents fidèles présents Mgr Lefebvre, *parce que vous voulez rester fidèles à l'esprit catholique de toujours. Vous n'êtes pas les premiers. Tous les martyrs ont fait ça. On nous divise, on nous expulse des églises, c'est un martyre moral. Subissons-le et gardons la foi. »*

H. T.

Foi d'animal !

A Glauberg, village de 1 100 habitants près de Francfort (RFA), la deuxième chaîne de télévision ouest-allemande retransmettait, le 10 juillet, comme tous les dimanches, le service religieux. Comme tous les dimanches aussi, les fidèles étaient docilement installés au pied de l'autel. A quatre pattes, plutôt qu'à genoux. Des chiens, des poules, des coqs, deux chevaux, un bœuf, un cochon, des oies ont mêlé leur voix à la chorale et écouté le sermon du pasteur Michael Blanke.

« Nous maltraitons les animaux comme nous nous maltraitons nous-mêmes », s'est écrié le jeune ecclésiastique, pacifiste et écologiste, dénonçant les supplices subis dans les laboratoires et dans la vie quotidienne, par *« ces êtres qui font partie de la création divine »*. A chaque Noël déjà, le temple du pasteur Blanke se transforme en crèche vivante. Mais cette cérémonie de dimanche ayant été jugée, par certains, sacrilège, c'est dans son jardin de Glauberg que le pasteur avait choisi de célébrer ce premier office religieux pour chiens et chats.

Un nouvel évêque à Gap

Le pape a nommé, le lundi 11 juillet, le Père Georges Lagrange, du diocèse de Belley (Ain), évêque de Gap (Hautes-Alpes), où il succède à Mgr Raymond Séguy, devenu le 31 juillet 1987 évêque d'Autun.

[Né le 23 novembre 1929 à Châtillon-sur-Chalaronne (Ain), Georges Lagrange a fait ses études à Belley et à Lyon, jusqu'à son ordination en 1955. Il a été prêtre en paroisse et aumônier d'action catholique de la Jeunesse agricole chrétienne (JAC) et de Chrétiens dans le monde rural (CMR). Il a été également prêtre *Fidei Donum* (détaché provisoirement au service d'une Eglise du tiers-monde) à Alger et à Dakar. Depuis 1986, il était curé de Montluel, près de Bourg-en-Bresse.]

Le retour des machines à sous dans les casinos français

Les « bandits manchots » de Luc-sur-Mer

LUC-SUR-MER (Calvados)
de notre envoyée spéciale

La grande entrée surplombée d'un large auvent de ciment est intacte, bien sûr, mais les responsables du casino en ont ménagé une seconde, plus discrète, sur les côtés. Une petite porte de verre fumé surmontée d'un simple écriteau : *« machines à sous »*. Quelques vélos chargés de paniers de marché ont été abandonnés contre le mur à quelques pas des premières mobylettes de la soirée. Les machines à sous, dit-on, *« n'attirent pas la même clientèle que la roulette ou le backgammon »*. D'ailleurs, le casino de Luc-sur-Mer (Calvados), qui a ouvert le dimanche 3 juillet à 22 h 40 la première salle de machines à sous de France depuis 1937, s'est contenté de lui réserver un petit couloir étroit donnant sur la mer dans l'aile droite de ce bâtiment qui abrite en sous-sol, au bord de la digue, les locaux de Culture et bibliothèque pour tous. Les vingt-deux machines japonaises, de marque Universal, bloquées en douane jusqu'au 1er juillet, y ont été installées à la hâte et remplies de neuf cents kilos de pièces que le directeur du casino est allé chercher l'avant-veille à la banque à Caen, dans sa Fiat Uno. Dix « bandits manchots » d'un côté, douze de l'autre, et un caissier qui distribue à longueur de journée des rouleaux de pièces de couleur et des petits gobelets blancs. La mise, annonce un panneau, est de 1, 2, 5 ou 10 F, et sur chacun des appareils s'affichent ces quelques mots en forme de promesse : *« La machine paye jusqu'à 650 pièces. Au-delà, appelez le caissier. »*

Les portes sont grandes ouvertes dès 14 heures, mais les promeneurs de Luc-sur-Mer restent malgré tout vaguement méfiants. Ils passent une première fois en se contentant de jeter un coup d'œil furtif sur la salle, puis repassent en s'attardant cette fois plus longuement. Certains groupes piétinent devant les portes avec un air hésitant et se plongent avec grand sérieux dans les avis affichés à l'entrée : *« Ne peuvent être admis les mineurs de moins de dix-huit ans même émancipés, les militaires de tout grade et de toute nationalité en uniforme, les individus en état d'ivresse ou susceptibles de provoquer du scandale ou des incidents, et toute personne dont le ministre de l'intérieur a requis l'exclusion. »* Puis ils se décident brusquement à entrer dans ce couloir bruyant aux murs tendus de moquette sombre. Là-bas, à force de manipuler les pièces, les hommes ont le bout des doigts couvert de reflets gris. *« C'est bien connu*, plaisante l'un d'entre eux, *l'argent, c'est sale. »*

Espérances

Un sportif égaré en survêtement se décide à franchir le pas. Dix pièces de 10 F dans un « vidéo-joker ». Consciencieux, il empile soigneusement ses pièces au bord de la machine et les glisse une à une dans la fente avec l'air appliqué. Rien. Le visage défait, il s'en retourne à pas lents en lorgnant les autres machines. Peut-être lui auraient-elles porté chance. Car ces salles comptent leurs partisans du mouvement. Ceux qui changent de machine au moindre saut d'humeur, exaspérés par la mauvaise volonté des « bandits manchots ». Un monsieur souriant papillonne ainsi de machine en machine en trimbalant avec lui un tas de pièces de monnaie sous le regard sévère de sa femme, plantée devant le même engin depuis leur arrivée : *« Il ne faut surtout pas bouger*, grogne-t-elle, *ce n'est pas logique. »*

Logique ? La loi fixe le seuil de redistribution de chacun de ces appareils, inspectés avant l'ouverture par les Renseignements généraux, à 85 %, et certains seraient réglés sur des pourcentages supérieurs. Le premier jackpot français est d'ailleurs tombé à Luc-sur-Mer le mardi 5 juillet dans la soirée : 5 235 F. *« Chaque machine coûte environ 50 000 francs*, explique-t-on à la direction du casino, *et pour cet investissement de 1,3 million nous espérons un chiffre d'affaires mensuel par machine de 10 000 F à 15 000 F. Croyez-moi, nous en avions bien besoin. »*

Les cent trente-cinq casinos français espèrent de cette nouvelle activité une progression de leur chiffre d'affaires de 35 % à 45 %. Mais si le ministre de l'intérieur de Jacques Chirac, Charles Pasqua, a signé le 6 mai, soit deux jours avant le second tour de l'élection présidentielle, le décret d'agrément des sociétés de fourniture et de maintenance des machines, son successeur semble bien moins empressé. Pierre Joxe a renoncé à révoquer les seize autorisations déjà délivrées par Charles Pasqua, mais huit d'entre elles ont été « gelées ». Les vingt-cinq dossiers reçus le 25 mai seront, eux, examinés en décembre prochain.

Le casino de Luc-sur-Mer, qui a embauché cinq personnes pour s'occuper de cette nouvelle salle, espère bien que ces quelques machines le remettront à flot. Après tout, dit-on, les étés sont parfois humides et la ville ne compte guère de distractions. La digue, l'école de voile et cette *« rue commerçante »* — au singulier — indiquée sur un des panneaux de signalisation de la commune. Peut-être les vacanciers rêvent-ils aussi de frissons. Du moins l'espère-t-on au casino...

ANNE CHEMIN.

La convention sur les enfants de couples dissociés

Bonne volonté franco-algérienne

L'Assemblée nationale a voté à l'unanimité, le jeudi 7 juillet, la ratification de la convention franco-algérienne concernant les enfants de couples mixtes séparés (*le Monde* du 9 juillet). L'Assemblée populaire algérienne a également autorisé, le 30 juin dernier, la ratification de ce texte signé le 21 juin par Mme Georgina Dufoix, alors ministre délégué chargé de la famille.

On n'efface pas d'un coup de baguette magique le souvenir de huit ans de luttes ponctués par de faux espoirs. Jusqu'au dernier moment, Annie Sugier et les femmes du Collectif de solidarité aux mères des enfants enlevés ont craint qu'un grain de sable ne vienne compromettre la ratification de la convention franco-algérienne. Leur peur n'était pas fondée. La même volonté politique qui a poussé les deux gouvernements à trouver un accord et à signer le texte de la convention en trois jours (du 19 au 21 juin) a amené ceux-ci à la faire ratifier dans un délai également très bref. Tout comme le Parlement algérien le 29 juin, le Parlement français a clos, le 7 juillet, sa session avec l'approbation de la convention. Si ce rythme se maintient, on peut espérer qu'avant la fin du mois les deux présidents apposeront leur signature et que chacun enverra la notification de ratification à l'autre, ce qui permettra de mettre la convention en application dès le 1er août.

Cela signifie-t-il que tous les enfants viendront, en août, passer leurs vacances en France ? Hélas, non. Nulle convention ne peut régler en un instant des conflits qui concernent des enfants retenus, pour certains, depuis de nombreuses années.

Le texte comporte, en fait, deux volets. Le premier concerne les litiges à venir et offre un cadre juridique qui permettra aux magistrats de trancher au mieux. Avant tout, il fixe le plus clairement possible le pays de la juridiction compétente, *« le lieu du domicile conjugal entendu comme lieu de vie familiale commune »*, ce qui devrait éviter que chaque parent ne saisisse la justice de son propre pays et qu'on ne s'enlise dans des batailles juridiques.

Cette convention bilatérale entre dans le droit fil de la convention internationale des droits de l'enfant acuellement en discussion dans le cadre des Nations unies, en affirmant que l'intérêt de l'enfant commande que celui-ci puisse conserver des relations paisibles et régulières avec ses parents séparés, et pose le principe de la libre circulation. D'autre part, elle introduit une notion qui manquait dans d'autres conventions, notamment avec la Tunisie et le Maroc : celle du droit de visite, corollaire du droit de garde.

Importance du temps

Conscients de l'importance du temps dans ce genre de conflit (l'enfant grandit et il devient de plus en plus délicat de revenir sur des situations de fait), les rédacteurs de la convention ont veillé à lever les obstacles pouvant retarder les décisions juridiques et l'application des jugements.

Ainsi, en cas de non-retour d'enfant, le parent « gardien » peut saisir tout de suite le procureur de la République ou même le ministère de la justice, qui communique directement avec le ministère de l'autre pays. La remise de l'enfant devrait alors se faire sans délai, indépendamment des procédures qui auraient pu être entamées par celui ou celle qui retient l'enfant (révision du droit de visite ou du droit de garde).

Toujours dans cet esprit, les deux gouvernements ont décidé d'accorder une aide judiciaire automatique *« sans considération de ressources »* pour les deux parties. La situation modeste de la plupart des parents concernés jusqu'à présent a certainement dû les influencer dans leur décision.

Trois cents dossiers

Techniquement, rien n'empêchait de décider que cette convention soit rétroactive. Mais des préoccupations humaines portant essentiellement sur l'intérêt (et les désirs éventuels) de l'enfant enlevé depuis plusieurs années ont poussé les rédacteurs à créer une commission paritaire qui étudiera, cas par cas, les dossiers du passé. Cette commission devrait être formée prochainement. Des représentants des deux pays (ceux de la France, par Mme Georgina Dufoix qui vient d'être nommée chargée de mission pour suivre l'application de la convention), discutent actuellement de la composition exacte et des modalités pratiques de la réunion.

Là encore, l'idéal aurait été que les décisions de cette commission soient immédiatement applicables, mais, comme l'a souligné lors d'une conférence de presse, jeudi 7 juillet, M. Le Déaut, rapporteur de la commission des affaires étrangères, à l'Assemblée nationale, *« l'heure n'étant pas aux tribunaux supranationaux »*, celle-ci n'émettra que des avis. Muni de cet avis, le père ou la mère pourra ensuite se tourner vers la juridiction compétente qui, elle, tranchera. Selon les estimations officielles, il y aurait plus de trois cents dossiers (soit près d'un millier d'enfants) en attente.

Mais Mme Dufoix espère que bon nombre d'affaires pourront être rapidement résolues sans repasser devant un tribunal. La convention prévoit, en effet, qu'une solution pourra être directement trouvée entre les parents par le biais de la commission. Aussi, si un père acceptait de respecter les droits de garde et de visite, la mère pourrait s'engager à cesser ses poursuites pour non-représentation d'enfants. Cela supposera que les deux parties mettent de la bonne volonté à surmonter leurs griefs. Mais on espère, des deux côtés de la Méditerranée, que la ratification de la convention incitera la plupart des parents à discuter.

Certaines affaires, à cause de leur complexité, ne pourront cependant trouver une issue qu'après être passées devant un tribunal. Parmi elles, bon nombre concernent des mères dont l'action a permis l'adoption de cette convention.

Un bilan dans un an

L'avenir montrera si la bonne volonté politique de régler les conflits de parents franco-algériens résistera au temps. Le gouvernement et le Parlement ont demandé à Mme Dufoix d'y veiller et de revenir devant eux pour un bilan dans un an.

Plusieurs députés, comme certaines mères, regrettent que la convention ne prenne pas en compte le cas des enfants naturels. Mais la situation de ceux-ci en Algérie aurait retardé la conclusion des discussions. En Algérie, en effet, les enfants naturels n'ont pas de statut juridique. Le gouvernement algérien s'est penché sur le sort de certains enfants naturels retenus par leur père. Il n'est pas impossible que sous l'influence de personnalités de ce pays qui militent en faveur des droits de l'enfant ceux-ci trouvent enfin une reconnaissance dans le code algérien. La convention pourra alors être élargie afin de placer enfants légitimes et enfants naturels sur un pied d'égalité.

CHRISTIANE CHOMBEAU.

ÉDUCATION

Les deuxièmes Championnats de France des jeux mathématiques

Des chiffres et des chiffres

Un silence d'examen de fin d'année, samedi 9 juillet, dans la bibliothèque de mathématiques de l'université Jussieu, à Paris. Cent soixante-dix concurrents planchent sur des questions de géométrie, de probabilité, pour la finale des deuxièmes Championnats de France des jeux mathématiques et logiques. Ils étaient près de dix mille à participer aux éliminatoires de ce concours, organisé par M. Gilles Cohen, président de la Fédération française des jeux mathématiques (FFJM), et patronnés par des magazines scientifiques et les sociétés IBM et Hatier.

Ces passionnés de mathématiques doivent résoudre douze jeux-problèmes en deux épreuves de trois heures. Venus de toute la France, ils sont répartis en cinq catégories : les questions les plus simples pour les élèves de sixième et de cinquième ; les plus compliquées pour ceux qui se servent des mathématiques dans leur profession ; entre les deux, se trouvent les quatrième et les troisième, les lycéens et le grand public.

« Pour concourir, les finalistes n'ont besoin que d'une règle et, à la rigueur, d'un compas, mais ce qui compte, c'est avant tout l'astuce, la logique et la persévérance », assure M. Gilles Cohen. Facile à dire, mais quelle est la réponse à ce problème : *« Quatre maires décident la construction d'une rocade circulaire reliant leurs quatre villes, qui ne sont pas situées sur un même cercle ; ils demandent à un bureau d'études de tracer un cercle passant à égale distance de leurs villes. Quel est le nombre maximum de projets géographiquement différents qui répondent à la question ? »* (1) ?

Les champions de France, sont : en catégorie sixième et cinquième, M. Damien Chrisment ; pour les classes quatrième et troisième, M. Vincent Lefèvre ; pour les lycéens, M. Bruno Sanchiz ; pour le grand public : M. Yves Kocher et, pour les professionnels, M. Jean Braconnier. M. Dominique Coeugniet, champion 1987, a remporté la série des « jeux parallèles », organisés pour les participants éliminés en cours de championnat, mais désireux de continuer l'épreuve. Aucune femme sur le podium. Explication de l'organisateur : *« D'une manière générale, les hommes sont plus intéressés, plus motivés par la compétition. »*

THIERRY BILLARD.

(1) Réponse : sept.

DÉFENSE

Avant leur participation au défilé du 14 juillet

Les Mirage 2000 nucléaires sont présentés à M. Mitterrand

M. François Mitterrand se fait présenter, mardi 12 juillet, sur la base de Luxeuil en Haute-Saône, le premier escadron français des Forces aériennes tactiques (FATAC) à être équipé du Mirage 2000-N de pénétration nucléaire à basse altitude. Douze des quinze avions qui composent cet escadron baptisé « Dauphiné », de la quatrième escadre de chasse, défileront au-dessus de Paris pour le 14 juillet.

Opérationnels depuis le 1er juillet, ces Mirage 2000-N sont capables, à la vitesse de 1 000 kilomètres à l'heure et à l'altitude de 60 mètres pour éviter les radars, de tirer un missile ASMP (air-sol à moyenne portée) armé d'une charge thermonucléaire de 300 kilotonnes (quinze fois la puissance de la bombe d'Hiroshima). Tiré à distance de sécurité de son objectif, l'ASPM suit une trajectoire programmée sur une distance de 100 à 300 kilomètres selon l'altitude de son largage par l'avion-porteur Mirage 2000-N.

Les Mirage 2000-N remplaceront progressivement, au sein de la FATAC, les Mirage III-E et les Jaguar porteurs d'une bombe AN-52, d'une puissance de 60 kilotonnes, qu'ils doivent larguer en risquant de s'approcher de la cible.

Pour la première fois, les Parisiens, après le chef de l'Etat, pourront apercevoir douze de ces Mirage 2000-N dans le ciel au-dessus des Champs-Elysées à l'occasion de la Fête nationale. Mais cet avion de pénétration nucléaire ne sera pas le seul « clou » de ce défilé du 14 juillet qui, dans la capitale, devrait réunir 6 000 hommes, dont 4 000 des troupes à pied, 120 aéronefs, 300 cavaliers et environ 500 véhicules de combat.

Pour la première fois aussi seront présentés deux des avions-cargos C-130 Hercules que l'armée de l'air française a été autorisée, en 1987, à acheter aux Etats-Unis pour compléter sa flotte de transport à base de C-160 Transall. Ce quadrimoteur Hercules est capable d'acheminer 15 tonnes sur une distance de 4 500 kilomètres. La France en a acquis six exemplaires et négocie l'achat de quatre autres pour une livraison après l'année prochaine.

Dans les troupes à pied, le gouvernement a, d'autre part, tenu à ce que défilent des détachements de la marine, qui sont invervenus dans le golfe Arabo-Persique, et des éléments d'assistance opérationnelle servant en Afrique.

Equipages de chasseurs de mines

C'est ainsi que les Parisiens verront défiler les équipages de chasseurs de mines, venus des ports de Toulon, de Brest et de Cherbourg, qui ont participé aux opérations de déminage dans le Golfe aux côtés de marines alliées pour rétablir la sécurité du trafic marchand dans la zone. De même, il est prévu que défile un détachement de quatre-vingt-seize officiers et sous-officiers de l'assistance opérationnelle fournie par la France au Tchad, pour l'encadrement et l'instruction des personnels militaires locaux. Ces détachements d'assistance opérationnelle réunissent des spécialistes de régiments d'active, d'où ils sont prélevés à la demande, pour aider depuis 1980 des pays (comme le Tchad mais aussi Djibouti, la République centrafricaine ou la Mauritanie) avec lesquels la France a signé des accords.

Enfin, des réservistes, spécialement convoqués pendant neuf jours à l'occasion du défilé du 14 juillet, seront regroupés au sein du 54e régiment interarmes divisionnaire (RIAD) d'Amiens, pour symboliser l'apport de la mobilisation à la mise sur pied de la défense opérationnelle du territoire.

Pour l'essentiel du défilé des troupes blindées et mécanisées, dont relève le détachement du RIAD d'Amiens, la priorité a été donnée, cette année, à l'artillerie.

Les Parisiens verront notamment les missiles nucléaires sol-sol Pluton, les pièces AUF-1 de 155, les missiles sol-air Roland et les missiles antiaériens Hawk, dont un exemplaire a abattu un Tupolev-22 libyen, en 1987, au Tchad.

JACQUES ISNARD.



Société

JUSTICE

L'enquête sur la catastrophe de l'A-320 de Habsheim

Le doyen des juges d'instruction de Mulhouse met en cause les décisions du procureur de la République

MULHOUSE
de notre correspondant

« *Etant le seul juge présent, je suis d'office responsable de ce dossier.* » M. Germain Sengelin, doyen des juges d'instruction du tribunal de grande instance de Mulhouse, n'entend pas obtempérer à l'ordonnance rendue, vendredi 8 juillet à 18 heures, par M. Emile Schirer, président de cette juridiction, qui lui enjoint de ne pas s'occuper du dossier ouvert après la chute de l'Airbus A-320, qui s'est écrasé, le dimanche 26 juin en survolant, à une dizaine de mètres d'altitude seulement le terrain d'aviation de Habsheim lors d'un meeting aérien. L'accident avait fait trois morts, brûlés dans la carlingue du biréacteur, et plusieurs dizaines de blessés dont certains sont toujours hospitalisés.

Juge d'instruction à Mulhouse depuis dix-huit ans, Germain Sengelin, quinquagénaire massif – il est né le 8 août 1937 –, s'est de tout temps démarqué de ses collègues, notamment par des décisions qui n'emportaient pas toujours l'adhésion de ses chefs de juridiction. Cela lui a déjà valu diverses procédures disciplinaires, dont une inculpation pour violation du secret de l'enquête ou encore d'être dessaisi « *dans l'intérêt d'une bonne administration de la justice* », après de nombreuses péripéties, de l'affaire Saint-Jean, du nom d'un haut fonctionnaire directeur-adjoint de la DNED (Direction nationale des enquêtes douanières), que M. Sengelin avait inculpé dans une vaste affaire de trafic de cigarettes blondes entre la Suisse et l'Espagne, *via* la France. Cette affaire devait se terminer par un non-lieu en faveur de M. Saint-Jean, aujourd'hui décédé.

Dans le cas de l'A-320, le dossier avait été confié quelques jours après la catastrophe à Mme Marie-Catherine Marchioni, dont un des premiers actes fut de dessaisir les experts nommés sur le terrain par le procureur de la République et d'en désigner d'autres. Tous s'exécutent sauf M. Davidaon, de la Direction générale de l'aviation civile, qui a en charge l'étude des boîtes noires de l'Airbus, récupérées le soir même de l'accident et acheminées aussitôt à Paris.

Mme Marchioni étant partie en congé au soir du 30 juin, conformément au tableau des vacances, M. Sengelin, non moins conformément au tableau de roulement des juges de permanence pour l'été, se retrouvait seul magistrat instructeur en poste pour la première quinzaine de juillet. C'est dans ce contexte qu'est intervenue l'ordonnance du président Schirer, qui la justifie en arguant du fait que le juge Sengelin s'est « *emparé* » de ce dossier et a « *accompli des actes d'instruction* » qu'il ne lui appartenait pas de faire. Le président du tribunal fonde en outre sa décision sur le fait qu'un autre juge, M. Charles Bertin, se trouve à Mulhouse et est « *opérationnel immédiatement* ».

M. Sengelin n'entend pas pour autant se soumettre et moins encore se démettre. Il compte bien continuer de mener ses investigations. Ainsi a-t-il fait déjà savoir qu'il recevait lundi 11 juillet les constitutions de nouvelles parties civiles, celles du personnel navigant commercial, après avoir déjà reçu celles de trois organisations syndicales de personnels pilotes et mécaniciens, et celles de familles de victimes.

La crise qui s'est ainsi nouée au palais de justice de Mulhouse paraît bien être dans ces conditions l'aboutissement d'une situation tendue à l'extrême entre deux magistrats. Il est de notoriété que les décisions du juge Sengelin n'ont pas toujours eu l'heur de plaire en haut lieu et ses déclarations, depuis qu'il a décidé de se considérer en charge « par intérim » de l'information judiciaire ouverte contre X après la tragédie de l'Airbus, n'ont sans doute fait qu'exacerber l'irritation du procureur de la République, qui fut le premier sur les lieux.

« *Je mène une enquête tous azimuts sans privilégier une piste plutôt qu'une autre* », avait déclaré Germain Sengelin la semaine dernière, poursuivant : « *Il est vrai que l'on dérange quand on fait passer la manifestation de la vérité avant d'autres intérêts.* »

D'autres intérêts ? Ceux, énormes, sous-tendus par la fiabilité d'un appareil promis au plus bel avenir ?

A propos des « boîtes noires », pièces à conviction de première importance dont il a demandé la mise sous scellés, le juge a eu ces mots très durs et ressentis, évidemment, comme tels par le procureur, M. Jean Volff : « *Les scellés devaient garantir l'authenticité et l'intégrité de ces pièces majeures. Il appartenait au procureur de les placer sous main de justice pour respecter le code de procédure. Il ne l'a pas fait. C'est une énorme bévue.* » De plus, M. Sengelin n'admet pas que le chef du parquet du tribunal de Mulhouse ait préjugé de l'enquête en mettant en cause les pilotes dès que le contenu des boîtes noires a été divulgué. « *Je n'admets pas que l'autorité judiciaire désigne au grand public des coupables alors même qu'aucune responsabilité judiciaire n'a encore été établie* », a-t-il affirmé et répété. Le juge estime que, s'il y a des preuves, le procureur devait ouvrir une information contre des personnes désignées ou se taire. La seule information ouverte jusqu'ici est contre X, donc contre inconnu.

« *Le procureur a confondu son rôle de directeur de l'enquête et celui d'accusateur...* » Ainsi parle donc Germain Sengelin dans un conflit qu'il appartiendra à la cour d'appel de Colmar de régler.

BERNARD LEDERER

(*Lire page 30 le point de vue sur le pilotage à trois.*)

L'instruction interministérielle du 3 janvier 1953

En cas de catastrophe aérienne, les rapports entre le juge d'instruction et les enquêteurs de l'administration civile sont régis par une instruction interministérielle du 3 janvier 1953 parue au *Journal officiel* du 28 janvier 1953. Ce texte indique notamment :

« Les autorités judiciaires (procureur de la République ou ses substituts, le juge d'instruction et les officiers de police judiciaire) ont compétence pour rechercher et établir les responsabilités pénales éventuelles dans tous les cas de mort violente, de délits, d'homicides ou blessures par imprudence ou négligence et même d'infraction à la réglementation de la navigation aérienne [...]. L'administration responsable de l'aviation civile et commerciale a le devoir et la mission de :

» Rechercher et, si possible, déterminer les causes de tout accident, incident et irrégularité, et en tirer tous enseignements utiles dans l'ordre de sa compétence organique pour en éviter le retour [...]. L'enquête administrative est menée par les représentants qualifiés de l'administration de l'aviation civile, dénommés enquêteurs techniques (...).

» Entre les informateurs judiciaires (qui peuvent être assistés d'experts désignés par le juge d'instruction) et les enquêteurs techniques doit s'établir une collaboration confiante et loyale.

» En effet, la recherche des responsabilités pénales qui incombe aux informateurs judiciaires exige que les causes d'un accident soient établies avec le maximum de clarté et de certitude.

» A cette fin, il est recommandé aux informateurs judiciaires de s'appuyer sur les enquêteurs techniques, dont l'action s'exerce en exécution d'instructions particulières et d'engagements internationaux dans le but d'éviter de nouveaux accidents et de sauvegarder des vies humaines.

» D'une manière générale, les agents du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale doivent faciliter la tâche des magistrats et de leurs auxiliaires et leur apporter leur concours ; ils doivent orienter l'enquête en assistant les informateurs judiciaires dans leurs recherches de caractère technique sur le lieu de l'accident. Ils leur communiquent le résultat de leurs observations et doivent notamment signaler à leur attention les instruments, débris ou parties du planeur, ou des groupes moto-propulseurs qu'il y a intérêt à ne pas déplacer ou démonter jusqu'à plus ample examen par les techniciens spécialisés.

» Tout déplacement, démontage et prélèvement de pièces et documents nécessaires à la détermination des causes techniques de l'accident sont effectués avec l'accord du représentant de l'autorité judiciaire.

» En conséquence, les enquêteurs techniques ont droit d'accès au lieu de l'accident et à l'examen des débris sur justification de leur qualité ; sauf opposition du juge d'instruction, ils peuvent procéder à l'audition de tout témoin, et prendre connaissance des interrogatoires déjà effectués. »

Les précisions de la direction de l'aviation civile

On indique à la direction générale de l'aviation civile (DGAC) que le directeur, M. Daniel Tenenbaum n'a, en rien, subtilisé les deux boîtes noires de l'Airbus A-320, puisque c'est avec l'accord total du procureur de la République, présent avec lui sur les lieux le jour de l'accident, le 26 juin, qu'il a pris possession de ces pièces à conviction pour les ramener à Paris et les faire décrypter par les services spécialisés. Il existe, en fait, deux boîtes noires : la première enregistre les conversations des pilotes dans le cockpit et la seconde les paramètres techniques de vol.

Trois enquêtes sont actuellement en cours. La première est menée par six experts nommés par le ministre des transports de l'époque, M. Louis Mermaz. Cette commission remettra son rapport préliminaire avant la fin du mois de juillet. Le président de cette commission d'enquête administrative et technique est M. Claude Bechet, commandant de bord à Air France.

D'autre part, comme il y a eu mort d'hommes, une enquête judiciaire est en cours, selon les voies normales de la procédure pénale. C'est celle-là qui oppose M. Sengelin au procureur de la République de Mulhouse.

Enfin, Air France, à qui appartenait l'Airbus accidenté, a confié à l'inspection générale de la compagnie, dont le responsable est M. Claude Kientz, une enquête interne.

Candidat URC-RPR dans l'Oise lors des législatives

Le directeur d'une maison d'enfants est inculpé d'abus de confiance et écroué

Candidat de l'URC dans la troisième circonscription du département de l'Oise lors des dernières élections législatives, M. Jean-Pierre Baudry, directeur d'une maison d'enfants à Coye-la-Forêt, a été inculpé d'abus de confiance, de faux et usage de faux en écriture privée, de commerce ou de banque, et placé sous mandat de dépôt, vendredi 8 juillet, par Mlle Marie-Antoinette Houyvet, juge d'instruction à Senlis.

L'inculpation de M. Baudry ferait suite, selon certaines sources, à une série de malversations et de détournement de fonds, dont le montant avoisinerait 4,5 millions de francs, ayant affecté la comptabilité de la maison d'enfants. Une enquête avait été ouverte, il y a un mois environ, et confiée à l'antenne de Creil du SRPJ de Lille, après qu'une plainte eut été déposée par M. Dominique Pado, sénateur centriste, adjoint au maire de Paris et administrateur de l'Association des maisons d'enfants dépendant de la Ville de Paris.

Outre l'inculpation de M. Baudry, cette enquête a abouti à l'interpellation de quatre autres personnes, toutes cadres de l'établissement de Coye-la-forêt, un établissement qui dépend de la Ville de Paris et qui peut accueillir cent soixante-cinq enfants en difficultés sociales ou scolaires.

Trois de ces cadres ont été remis en liberté après avoir été inculpés de complicité. Le quatrième, Mme Charline Goupil, sous-directrice de l'établissement, inculpée elle aussi, a été incarcérée à la maison d'arrêt de Beauvais.

Membre du RPR, M. Jean-Pierre Baudry avait représenté l'URC, au mois de juin, lors de la campagne des législatives, dans la troisième circonscription de l'Oise, celle de Creil-Méru. Au second tour, n'obtenant que 38,10 % des suffrages exprimés, il avait été battu par le député-maire socialiste de Creil, M. Jean Anciant.

Président de l'union départementale de la Confédération générale des cadres, membre du conseil d'administration de la caisse primaire d'assurance maladie de Creil, président du centre régional de formation professionnelle, M. Baudry est également vice-président du comité économique et social de Picardie, comité où il est plus spécialement chargé de la commission sanitaire et sociale.

A Versailles

Un contrôleur des impôts recherché pour un détournement de 7 millions de francs

Contrôleur des impôts à Versailles (Yvelines), M. Bernard Dufour, en fuite à l'étranger, vient de faire l'objet d'un mandat d'arrêt après la constatation d'un détournement de 7 millions de francs dans ses comptes.

Bernard Dufour était particulièrement chargé du recouvrement de la TVA et, depuis un an, il était soupçonné de détourner des fonds, ce qui lui permettait de mener un train de vie incompatible avec ses revenus avoués. Son procédé consistait à verser sur des comptes ouverts dans des bureaux de poste les chèques versés par des commerçants qui sollicitaient des délais de paiement. Il inscrivait ensuite la mention « *payé* » ou « *délai accordé* » sur les dossiers des contribuables concernés. L'affaire fut découverte le jour où un commerçant se vit refuser une quittance. Les vérifications opérées permirent alors de confondre le contrôleur, qui devait reconnaître les faits reprochés. Cependant son administration avait tardé à saisir la justice, si bien qu'aujourd'hui M. Bernard Dufour a quitté la France.

La catastrophe pétrolière en mer du Nord

Red Adair aux prises avec le sinistre

« *C'est la pire chose que j'ai jamais vue. Dieu seul sait ce qui s'est passé.* » Tel est le commentaire du pompier volant, Paul « Red » Adair (soixante-treize ans), après sa visite sur la plate-forme pétrolière « Piper-Alpha », le 9 juillet. Trois jours après l'explosion, qui a fait 17 morts et 149 disparus, quatre, cinq ou six des trente-six puits de la plate-forme étaient toujours en feu.

« Red » Adair a pu évaluer la difficulté du travail que son équipe aura à faire. Le pont est incliné à 45 degrés, ce qui oblige les hommes à s'encorder. La chaleur est intense : plusieurs bateaux-pompes font tomber sur les hommes présents sur « Piper-Alpha » des déluges d'eau. Le pont sera d'abord débarrassé des débris qui l'encombrent. Puis il faudra essayer de coiffer les puits qui fuient, sinon forer à proximité un ou plusieurs puits déviés de façon à « tuer » les puits endommagés.

Le 9 juillet, en rentrant à Aberdeen, « Red » Adair avait recommandé que les croyants prient pour que le vent continue à être faible et bien orienté. Le 10 juillet, le vent soufflait à 50 kilomètres à l'heure. En outre, un nouveau jet de flamme a jailli. Ce qui a fait battre en retrait « Red » Adair et ses assistants. – (*AFP, AP, Reuter.*)

MÉDECINE

La mort du professeur Guy Vour'ch

Un humaniste et un combattant

Atteint d'un cancer, contre lequel il a lutté jusqu'au bout avec un courage, une sérénité et une dignité admirables, soutenu par une foi profonde, le professeur Guy Vour'ch, membre de l'Académie nationale de médecine, est mort le dimanche 3 juillet. C'est un homme d'une qualité exceptionnelle qui disparaît. Fils d'un médecin de campagne du Finistère, aîné de neuf enfants, le professeur Guy Vour'ch était né à Plomodiern le 2 mars 1919.

Après des études classiques à Quimper chez les pères de l'école Saint-Yves, il commence ses études de médecine en 1936 à Paris. Mobilisé en 1939, il rejoint les Forces françaises libres à Londres en octobre 1940, après une évasion particulièrement périlleuse. Embarqué sur un canot en Bretagne, il devait dériver pendant dix jours dans la Manche, jusqu'au moment où, avec ses compagnons, il est recueilli à bout de forces par un navire anglais. Commandant de compagnie au Ier bataillon de fusiliers-marins du 4e commandement, il débarque à l'aube du 6 juin 1944 à Ouistreham, où il est blessé. Il rejoint rapidement son unité et participe au débarquement allié à Flessingue, en Hollande, en novembre 1944, qui devait permettre la mise en service du port d'Anvers pour les forces alliées.

Après la guerre, il reprend ses études. Docteur en médecine en 1951, il est nommé agrégé d'anesthésiologie en 1958 et premier professeur titulaire de la chaire d'anesthésiologie de la faculté de médecine de Paris en 1965. Il est enfin élu à l'Académie nationale de médecine en 1984. Il était chef du service d'anesthésiologie à l'hôpital Foch à Suresnes.

Lisant couramment le grec et le latin, doué d'une mémoire prodigieuse, Guy Vour'ch était le type même du médecin humaniste qui associait une très grande culture à un remarquable sens de l'organisation et à un intense travail de recherche sur les techniques les plus modernes. Sous son égide, l'anesthésie a conquis en France le statut de discipline scientifique de plein exercice. Il est en outre l'auteur, sur ces sujets, de très nombreuses publications. Très attaché au souvenir de la Résistance et de la lutte contre le nazisme, très proche des Anglais dont il avait partagé les épreuves sous les bombardements, Guy Vour'ch conservait pieusement le contact avec quelques amis de ce temps-là. Ils étaient restés pour lui des frères d'armes.

GEORGES BROUSSINE.

Le Carnet du Monde

Naissances

– M. et Mme Jacques DESUCHÉ,
Mme Nathalie BIGEL,
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petite-fille

Eve,

le 26 juin 1988, au foyer de leurs enfants

Claire et Jacques BIGEL.

98, rue des Pervenches,
85000 La Roche-sur-Yon.
73, avenue Gambetta,
34500 Béziers.
49, rue de Strasbourg,
56000 Vannes.

Décès

– Le

Père Théophile DESBONNETS,
franciscain,

est entré dans la paix de Dieu, le 8 juillet 1988, à l'âge de soixante-quatre ans, après quarante-quatre ans de vie religieuse et trente-huit ans de sacerdoce.

De la part
Du Père provincial des franciscains,
De ses frères et sœurs,
De ses nombreux amis
Et de la communauté franciscaine, 7, rue Marie-Rose, Paris-14e, où aura lieu la messe de funérailles, le mardi 12 juillet, à 10 h 30.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme veuve Jean PARISET,
née Marie Peters,

survenu à Lyon, le 8 juillet 1988, dans sa quatre-vingtième année.

Les obsèques seront célébrées le mercredi 13 juillet, à 16 heures, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Montparnasse.

De la part des familles Pariset, Guilossou, Magnaud, Peters.

Ni fleurs ni couronnes, des dons peuvent être adressés à l'Association Claude-Bernard pour la recherche médicale, 3, avenue Victoria, Paris-4e.

112, quai Louis-Blériot,
75016 Paris.

– Les familles Perez, Guez, Slama, Ganem, Darmoni, Castro, parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté

Nany Menahem PEREZ,

survenu le 7 juillet 1988.

Il a été inhumé à Natania (Israël), le 10 juillet 1988.

Comme à Rebbi Chimon, venez nombreux au drache qui aura lieu le dimanche 17 juillet, à 18 heures, à la synagogue du 75, rue Julien-Lacroix, Paris-20e.

– Le Père abbé
Et les moines de l'abbaye Saint-Martin de Ligugé,
sa communauté,
Marie-Odile et Bernard Dollon
et leurs enfants,
Jean et Colette Rousselet
leurs enfants et petits-enfants,
Geneviève et Pierre Dollon
et leurs enfants,
Philippe et Danielle Rousselet
et leurs enfants,
Sœur Dominique de l'abbaye Sainte-Marie de Maumont,
ses sœurs, frères, neveux et nièces,
Roger et Andrée Rousselet
et leurs enfants,
Ses parents et amis,
ont la douleur de faire part du décès du

Père François ROUSSELET,

le 8 juillet 1988, à Ligugé (Vienne).

Les obsèques et l'inhumation à l'abbaye Saint-Martin de Ligugé ont lieu le mardi 12 juillet, à 10 heures.

86240 Ligugé.

– Nicole et Bernadette,
ses sœurs,
Le docteur et Mme Henri Xardel
et leurs enfants,
François Xardel,
Petit Frère de Jésus,
M. et Mme Dominique Xardel
et leurs enfants,
Le colonel et Mme Thomazo,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Anne-Marie Xardel,
M. et Mme Louis Rio
et leurs enfants,
M. et Mme Bernard Xardel
et leurs enfants,
M. et Mme Fernand Karcher
et leurs enfants,
M. et Mme J.-Michel Xardel
et leurs enfants,
Mlle Geneviève Xardel,
ses enfants,
font part du rappel à Dieu, le 4 juillet 1988, à Aix-en-Provence, du

docteur Jacques XARDEL,
né le 28 juin 1898,

croix de guerre 1914-1918,
ordre national du Mérite,
Palmes académiques,

muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse a eu lieu le jeudi 7 juillet, en la cathédrale Saint-Sauveur, à Aix-en-Provence.

L'inhumation s'est déroulée, le même jour, à Dijon.

M. Xardel,
31, rue des Cordeliers,
13100 Aix-en-Provence.

Erratum

– Dans l'avis d'obsèques de

Jean-Pierre QUILÈS,
HEC 70,
cadre à IBM-France,

paru dans notre édition du 9 juillet 1988, il fallait lire

De la part des familles Quilès, Weyn, Tyrode, Sazarin.

La cérémonie religieuse a été célébrée le lundi 11 juillet, en l'église Sainte-Thérèse, à Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine).

Anniversaires

– Il y a un an, le dimanche 12 juillet,

Jean ARCHAMBAUD,

nous quittait.

Que ceux qui l'ont aimé se souviennent.

– Il y a dix ans, le 10 juillet 1978, disparaissait

M. Gérard MOIGNET,
professeur à la Sorbonne.

Une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du dimanche 10 juillet 1988 :

UN DÉCRET

● Du 4 juillet 1988 portant nomination de magistrats.

DES ARRÊTÉS

● Du 7 juin relatifs au transport des matières dangereuses. Modifications diverses au règlement du 15 avril 1945.

Culture

AVIGNON 88

Côté femme, Viviane Théophilidès

DEPUIS qu'il est directeur du festival, chaque année Alain Crombecque invite une école de théâtre – cette année, le Conservatoire – et installe les élèves à la Chartreuse de Villeneuve comme s'il voulait les préparer doucement à la jungle professionnelle. Même dans les premiers jours, alors que les rues ne sont pas encore complètement submergées, Avignon fait figure de mégapole stressante, à côté de la vieille ville monacale. On a beau connaître, on ne peut pas ne pas se laisser envoûter par la calme harmonie de ce lieu intemporel, que rien ne parvient à déparer. Le soleil blanchit les pierres, les théâtres sont vides et attendent la nuit.

J'ai rencontré là bas Viviane Théophilidès, elle enseigne au Conservatoire et présente avec ses élèves les Coréens *la première pièce de Michel Vinaver. Pas forcément la meilleure, mais elle l'a choisie comme représentative d'une époque :* « On y sent, très nettes, les influences, Tchekhov d'un côté, Brecht de l'autre, et c'est vrai, elle date de trente ans, j'assume. Mais je ne voudrais pas que ce soit pour Vinaver un cadeau empoisonné. » *Elle semble relativement calme, surtout pour quelqu'un que l'on surnomme « l'Angoisse » quand on la connaît. Je la connais depuis plusieurs années. Je l'ai vue pour la première fois ici dans le « off », elle jouait* la Journée d'une infirmière *de Gatti. A l'époque, elle était en pleine décentralisation, à Pau, mais ça ne se voyait pas, d'ailleurs ça ne lui a pas laissé que de bons souvenirs.*

Elle avait déjà son côté super-féminin, mi-solide, mi-fanfreluche. Le côté main de fer dans un gant de dentelle. Viviane Théophilidès n'est pas vraiment faite pour le sacrifice des plaisirs, et a suivi en quelque sorte un parcours exemplaire. Après le défrichage des déserts culturels, elle s'est dit que la marginalité avait du bon, était favorable à la fantaisie. Une certaine marginalité avec juste assez de subvention pour travailler et se sentir libre. Elle a fondé sa compagnie, il le faut pour recevoir l'argent de l'Etat. Elle a monté avec Micheline Uzan quelques spectacles marquants, dont Une fille à brûler *de Joseph Delteil,* l'Arrivante, *d'après Hélène Cixous, un très beau moment dans l'histoire du festival.*

A présent, elle a envie de s'installer. Le système des compagnies indépendantes a correspondu entre les années 60 et 70 à une époque où on avait besoin de mobilité. « Et puis tout reprendre à zéro, se battre à chaque spectacle ne me déplaisait pas. » *Seulement maintenant on reprend au dessous de zéro. Théophilidès a mis en scène* On ne badine pas avec l'amour, *spectacle sans luxe excessif mais avec un budget de 3 millions, qu'elle a beaucoup tourné et qui lui a fait perdre 800 000 francs (plus on joue, plus ça coûte), c'est-à-dire le montant de sa subvention annuelle.* « Quand on est indépendant, on dépend de tout le monde. Je connais des endroits où on apprécie mon travail, mais je ne peux pas renvoyer l'ascenceur, donc on préfère accueillir des gens qui à leur tour peuvent accueillir, etc... »

Viviane Théophilidès s'est portée candidate à des lieux que le ministère lui a indiqués. Pas en province, elle a déjà donné, pas même un beau théâtre comme celui de Lyon pour succéder à Jérôme Savary. « Quand un homme se déplace, il emmène sa famille, trouve un job pour sa femme, ou bien elle s'occupe de la scolarité des enfants. Tu vois un homme lâcher son travail pour suivre sa femme ? Lyon est à deux heures de Paris, d'accord, mais on n'a plus de vie commune. Pourtant, je ne regrette vraiment pas d'être une femme. Sauf pour une chose : je ne pourrai jamais jouer *Lear*. Mais enfin, j'aime Paris et j'aime le Conservatoire. C'est la cage aux fauves tous les matins, les élèves attendent beaucoup de toi, et c'est bien. Ils t'obligent à redécouvrir les bases du métier, à les voir autrement, à les voir comme eux les vivent. »

COLETTE GODARD.


MARC ENGUERAND

Viviane Théophilidès met en scène, à la Chartreuse de Villeneuve, « les Coréens », de Michel Vinaver avec Bernard Lévy, Isabelle Magin, Michel Vuillermoz, Nathalie Akoun. Une pièce qui date de trente ans, représentative d'une époque. On y sent les influences de Tchekhov et de Brecht.

Rencontre avec Didier Bezace

Le parcours d'un combattant

Didier Bezace, acteur, metteur en scène, codirecteur de l'Aquarium, donne le coup d'envoi du cycle Perec avec l'Augmentation. *Rien d'étonnant pour ce spécialiste de l'adaptation de textes littéraires.*

Depuis de nombreuses années déjà, Didier Bezace s'est taillé une – très bonne – réputation en adaptant à la scène des œuvres littéraires. En Avignon, sa transposition de la correspondance d'Héloïse et Abélard connut il y a deux ans un juste succès. L'année d'avant, son adaptation de *Mademoiselle Else*, d'Arthur Schnitzler – un spectacle intitulé *les Heures blanches* – , lui avait valu les mêmes éloges.

Aussi loin que l'on remonte dans le passé de ce quadragénaire né à Paris en 1946, se dessine le portrait d'un compagnon des grands textes. Il faut dire qu'il appartient à ce que l'on appelle la « famille universitaire » du théâtre français. Après un court passage au cours de la rue Blanche, Didier Bezace rejoint l'Institut d'études théâtrales de la Sorbonne, alors en pleine gloire, où il acquiert une culture *« qu'aucune école d'art dramatique n'était à cette époque capable de donner »*. En 1967, il rejoint à Nancy le Centre universitaire international de formation et de recherches dramatiques, dirigé par Jack Lang aux marges du festival mondial du théâtre, où, en compagnie de vingt comédiens venus du monde entier, il apprend son métier avec Jean-Marie Patte. Ses études s'achèvent en mai 68 et, revenu à Paris où il rencontre au théâtre des Nations Jorge Lavelli et Victor Garcia, Didier Bezace se cherche une famille.

Le goût de la narration

Il la trouve en 1970 et crée avec Jacques Nichet – directeur du centre dramatique du Languedoc-Roussillon – et Jean-Louis Benoit le théâtre de l'Aquarium qui s'installe à la Cartoucherie de Vincennes en 1973. *« Au début de son existence,* se souvient-il aujourd'hui, *l'Aquarium était son « propre auteur », un théâtre socio-politique que l'on pourrait appeler utopique. Puis est venu le travail de Jacques Nichet sur Flaubert, un moment charnière très important qui nous a conduit à reporter notre quête non plus sur l'extérieur mais sur nous-mêmes au travers d'une œuvre et d'un auteur. Deux ans auparavant, en 1978, j'avais écrit avec Jean-Louis Benoit une pièce intitulée* Pépé, *mon premier travail d'auteur, l'histoire d'un vieillard que j'ai moi-même interprétée. Cette idée m'était venue de mon envie, impossible à réaliser, d'interpréter jeune le rôle du roi* Lear. *Alors, j'ai passé deux mois dans un hospice, j'ai interviewé des vieux et j'ai prêté mon corps de jeune homme à une tête de vieillard pour lui faire vivre ce que selon moi un vieil homme avait envie de vivre sans en avoir la possibilité physique. »*

Aujourd'hui, tandis que Jean-Louis Benoit continue d'écrire, Didier Bezace a mis ses pas dans les pas de Jacques Nichet et « adapte ». *« Les textes littéraires me fascinent souvent plus que les pièces,* dit-il. *Peut-être parce que j'ai le goût particulier de la narration. J'aime mettre en scène un acteur seul qui vient devant le public raconter une histoire construite de manière empirique, besogneuse, sur le plateau lui-même. Pour bien marquer qu'il s'agit d'adaptations et pour rester honnête vis-à-vis des œuvres, j'ai choisi de décaler les titres, manière d'indiquer aussi qu'il s'agit bien de théâtre, de spectacle. »*

Cette économie de moyens, même si ces jours-ci, par exemple, une quinzaine de personnes travaillent dans la salle Benoît-XII autour de Michel Berto, protagoniste de *l'Augmentation*, permet aussi à Didier Bezace de tenir un budget très tôt trop étroit. Là, c'est le directeur de théâtre qui parle : *« L'Aquarium est une compagnie indépendante « hors commission » qui ne reçoit que 2,5 millions de francs par an de subvention alors que le seul fonctionnement du théâtre nous coûte 3,2 millions. Si bien que nous avons beaucoup de mal à assumer notre rôle de création. La saison dernière, nous avons dû annuler l'adaptation des* Amis, *d'Emmanuel Bove. Cette saison, il nous faut renoncer à créer* le Café, *de Goldoni. Nous n'avons plus aucune autonomie de production et sommes sans capacité de réagir sinon par la combine. C'est anormal et scandaleux. Au point que, désormais, quelques superproductions coûteuses deviennent tout le théâtre et qu'il n'y a plus grand-chose derrière. Nous avons dû décliner l'offre de coproduction du Bove faite par Jacques Nichet car nous aurions été obligé d'annuler le spectacle Perec. »* Quand on sait l'acharnement, le talent dont Didier Bezace nourrit son travail, certains mots – *« anormal et scandaleux »* – ne paraissent pas trop forts.

OLIVIER SCHMITT.

Patrice Chéreau et Richard Peduzzi dans la Cour d'honneur

L'éternité d'Hamlet

(Suite de la première page.)

Ce prince Fortinbras, auquel Horatio donne son résumé, ce prince Fortinbras qui va régner à la place d'Hamlet, ne rentre-t-il pas de Pologne où il est allé faire la guerre pour s'emparer d'un territoire inculte, inhabitable, sans aucune valeur stratégique, et si petit que les deux armées ennemies n'ont pas la place de s'y tenir ?

Monde détraqué, Hamlet le dit et c'est la clé de toute la pièce : *« Le siècle est hors de ses gonds, ô quelle malchance d'être né, moi, pour le réparer ! »* Monde pas sûr du tout, sables mouvants, carrières souterraines partout. Sous terre, dans on ne sait quelles galeries, le roi tué suit les pas d'Hamlet, lui crie ses ordres, et sort de là-dessous quand la voix ne suffit pas.

Angoisses souterraines

Il y a aussi ce passage très beau, très étrange, lorsque le spectre du roi fait signe à Hamlet de le suivre, seul, et Horatio tente d'empêcher Hamlet de s'écarter : il redoute pour lui une falaise, une haute falaise qui domine la mer en surplomb. Il y a là une grotte. Et le vertige du gouffre, le mugissement de l'eau dans la grotte, font perdre l'esprit.

Ces angoisses souterraines, sous-marines, mènent tout droit au trou du fossoyeur, qui se vante auprès d'Hamlet d'être le premier des architectes, des maçons, puisque ce sont ses résidences qui se révèlent les plus durables, – jusqu'au jugement dernier. Les plus durables, mais pas les plus étanches : c'est l'eau qui détériore les crânes, affirme le fossoyeur, c'est pourquoi les tanneurs tiennent le coup plus longtemps, ils ont la peau plus dure, imperméabilisée.

Et c'est cela, ce Shakespeare-là, ce « Hamlet »-là, cet ici-bas disloqué, mouvant, troué, hanté, cete termitière à claire-voie si passante que nous ne savons plus où exactement nous sommes, oui c'est cela que le couple Patrice Chéreau-Richard Peduzzi a magnifiquement senti et exprimé ; il faut dire le couple Chéreau-Peduzzi *parce que jamais* on a vu les desseins d'un metteur en scène appartenir à ce point, pièce après pièce, à l'irradiation du décor.

Or qu'ont-ils fait, Chéreau et Peduzzi ? A première vue, presque rien. C'est l'architecture du Palais des papes ; seule, là-devant, elle est à peine éclairée mais de telle façon qu'elle se tient, dans la nuit qui tombe, comme sur ses gardes, *comme une forteresse qui ne* dort pas.

Et ce que Chéreau et Peduzzi ont ajouté, c'est le sol. La croûte terrestre. Une surface sombre, brun foncé, un assemblage de planches, on dirait un de ces parquets anciens, marquetés, dans les galeries des châteaux, mais ce pourrait être aussi l'image agrandie d'un jeu, un jeu comme les échecs, le jacquet, le go. Et quand *les figures vont apparaître*, débattre, songer, et vivre et mourir, sur les cases de ce jeu, alors la terre va se disloquer, comme Hamlet l'a dit. Brusques, progressives, étroites, étendues, isolées, nombreuses, des crevasses surgissent, sous les pas, des failles, des fondrières. Puis la terre redevient plane. Puis elle se brise de nouveau et, ce qui est très beau, très shakespearien si l'on veut, c'est que tous ces êtres misérables, *là*, les Claudius et les Ophélie, les Laerte et les Polonius, et Hamlet même, ne sont pas surpris par ces métamorphoses de leur terre.

Fantômes d'un paysage fantôme, mais si vivants par leurs instincts, par leurs passions, ils s'orientent les yeux fermés dans cette poussière vivante, dans cette glaise qui est leur banc devant la maison paternelle, ou le chemin en pente qui descendait vers le moulin, ou les marches du pigeonnier, ou le lit de noces, ou le chemin de l'école le long de la route du comté. Oui, ils sont présents et ils sont absents et ils sont éternels comme jamais acteurs ne l'auront été, par la force de Shakespeare, et cependant ils vont, s'allongent, se tiennent assis, s'adaptent aux formes changeantes de cet humus décomposé, et au même moment c'est un rêve de théâtre puisque Chéreau-Peduzzi gardent en regard, immuables, les pierres du Palais.

Monstre de contradictions

Le prince Hamlet est joué par Gérard Desarthe. C'est une chance car Desarthe est surtout à son affaire dans les monologues, dans les soliloques ; or on parle toujours du monologue de Hamlet, du *« to be or not »*, mais il y a deux monologues de Hamlet dans chacun des actes de la pièce, et les simples répliques de Hamlet sont souvent de courts monologues, elles aussi.

Hamlet est un monstre de contradictions. Le jouer ouvre toutes les perspectives. Gérard Desarthe est un acteur qui dispose d'une charge nerveuse, spirituelle et poétique si intense qu'il sait faire résonner la jeunesse de Hamlet, sa fatigue, son courage, sa *présence d'esprit*, sa mélancolie effrayante, ses visions... Et tout cela sans effets de voix ni de manières, par la dimension de l'esprit et la classe de l'imagination.

Hamlet, c'est Hamlet. Il est le soleil noir autour de qui les protagonistes tournent en rond. Il faudrait des pages pour citer avec justice ls noms de tout ce monde. Marthe Keller (la mère de Hamlet), Robin Renucci (Claudius), *Wladimir* Yordanoff (le Spectre), Marianne Dedicourt (Ophélie), tous les autres. *Ils* jouent bien. Chéreau a choisi de les faire crier assez fort leur texte, sauf Hamlet et les deux femmes, alors que, dans la pièce, Hamlet recommande aux comédiens de s'exprimer calmement et avec aisance, et de ne pas déclamer, sans quoi mieux vaudrait confier les rôles au crieur public. Cette déclamation abîme un peu l'écoute de la pièce. Il fallait bien trouver un reproche. *« Une critique devrait toujours être défavorable mais bienveillante »*, disait Pierre Reverdy.

MICHEL COURNOT.

★ Jusqu'au 19 juillet, 21 h 30, Cour d'honneur.

OFF

Les Tréteaux du Perche :

La multinationale de Claude Esnault

Le « off » Festival ne cesse de se développer. Qui vient, pourquoi, dans quel espoir, et quelles sont les conditions de travail le reste de l'année ? Nous sommes allés sur place, interroger quelques-uns des participants.

Mise en scène : Claude Esnault. Pas moins de six spectacles du « off » sont signés ainsi, et présentés sous divers labels : Tréteaux du Perche, Atelier Acteur du Mans, Théâtre du Gouët et compagnie Sylvie Boutley. En fait, la multinationale vue de près ressemble bigrement à une entreprise artisanale. Ce que ne dément pas l'allure d'ancien soixante-huitard du metteur en scène des Tréteaux du Perche and Co.

Il y a dix ans, après avoir fait partie du fonds de troupe du Théâtre de la Ville, participé à l'ouverture du Cyrano Théâtre à Paris, devenu depuis le Théâtre de la Bastille, Claude Esnault décide de retourner vivre et travailler au pays, *« à un point extrême de la décentralisation » :* Vibraye, un village de trois mille habitants à une cinquantaine de kilomètres du Mans. Rejoint par deux comédiens, Jacky Boiron et Patrick Connard, il y crée, en 1977, les Tréteaux du Perche, qui s'installent *dans d'anciens abattoirs.*

Passionnés avant tout de littérature, de petites formes dépouillées, adeptes de monologues adaptés de Charles Cros, Panizza ou Max Aub, ils ont dû peu à peu moduler leur enthousiasme « décentralisateur » : leur public venait plus du Mans que de la campagne. La compagnie a donc ouvert il y a deux ans un petit théâtre de poche de quarante places dans un ancien garage, *loué 1 200 F* par mois. Elle dispose au besoin de la salle du Palais des Congrès, dix fois plus grande.

Après plus de dix années dans le Perche, Claude Esnault avoue avoir parfois la nostalgie de Paris. Il se considère avant tout comme *« un artisan passionné et implanté »*. A la faculté, il donne des cours de pratique théâtrale, anime parallèlement l'Atelier Acteur du Mans, qui rassemble une quinzaine de fidèles (enseignants, infirmiers...). Et encore le Théâtre du Gouët : des amateurs, lauréats d'un concours qui leur a valu, tout comme à Claude Esnault, un voyage à l'île Maurice, d'où il est revenu *avec un spectacle Malcolm de Chazal*, *Volupté*, qu'on peut voir à Avignon.

Les Tréteaux sont depuis six ans des habitués du « off ». Ils y ont essuyé quelques plâtres, inauguré de nouveaux lieux. Cette année, ils jouent salle Roquille, dans le studio de danse d'une amie, Sylvie Butley, que Claude Esnault met en scène dans *le Souffle*, de Reverzy. Pas de location donc, juste un partage des frais. Et puis, sauf les trois professionnels, chacun se débrouille : venir en Avignon est un plaisir, une *« bouffée d'oxygène »*, une façon de situer son travail, et qui sait, bien sûr, le vendre. Le budget publicitaire de l'opération est dérisoire : un des membres de l'Atelier Acteur est imprimeur, et à Vibraye les Tréteaux du Perche ont installé un atelier de sérigraphie où ils impriment affiches, programmes à l'iconographie recherchée. Et puis Avignon, l'an passé, a apporté 30 000 francs de recettes. Pas si mal, quand l'Etat alloue 70 000 francs par an depuis 1984 et la ville du Mans 10 000 francs depuis 1986.

ODILE QUIROT.

★ Six spectacles, Malcolm de Chazal, Ghelderode, Baillon, Reverzy, Allais, Buzzati. *Salle Roquille*, 3, rue de la Roquille.

Culture

MUSIQUES

« L'Or du Rhin » aux Chorégies d'Orange

L'œuf originel

La Tétralogie *de Richard Wagner, grand événement des Chorégies d'Orange, n'a pas encore rempli le Théâtre antique pour* l'Or du Rhin. *Ce sera chose faite, samedi prochain, pour* la Walkyrie.

La chaleur était au rendez-vous, avec, pour ne pas manquer à la tradition, un léger mistral, à qui l'on devait peut-être la sonorité curieusement claire et brillante du Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France ; les cuivres semblaient avoir dévoré les cordes et, connaissant la manière extrêmement équilibrée de Marek Janowski, on ne pouvait imputer cette impression de dispersion, cette déperdition sonore qu'à l'acoustique.

Les voix des chanteurs, au contraire, étaient admirablement servies par le dispositif scénique de Jean-Claude Riber et Josef Svoboda, qui reproduit en réduction le Théâtre antique, sous une conque blanche (en plastique, bardée de métal) où l'on projette des éléments de suggestion décorative, fixes ou animés (flots du Rhin, irradiation de l'or, galerie de mine pour les Nibelungen, falaises rocheuses et arc-en-ciel circulaire pour le Walhalla), le tout formant comme l'intérieur géant d'un œuf originel...

Les gradins de l'amphithéâtre sont divisés en modules qui prennent diverses configurations pour illustrer les profondeurs du fleuve et de la terre, ou les sommets accidentés du domaine des dieux, un peu comme, naguère, le « camembert » scénique de Wolfgang Wagner à Bayreuth.

Ce dispositif général, qui servira pour toute la *Tétralogie*, a l'avantage d'être relativement simple, abstrait et donc universel, et permet ainsi de monter cet ouvrage colossal en quatre semaines, pour une représentation chaque fois.

L'immensité du cadre, alliée à la proximité, à la « confidentialité » du discours (pour peu qu'on sache l'allemand ou connaisse bien les œuvres) dans cette acoustique, évitent d'avoir à faire un travail gestique très poussé. Le metteur en scène Jean-Claude Riber s'est appliqué surtout à régler de belles figures géométriques et des groupes harmonieux, les ébats des filles du Rhin ou les grouillements des Nibelungen, sur les marches des gradins.

La fidélité aux indications de Wagner est indéniable, encore que les tours de magie soient un peu sommaires, mais l'ensemble paraît cependant fade après les plats plus épicés, les inventions fulgurantes de Daniel Mesguich, qui nourrissaient sans cesse l'imaginaire de la musique.

L'Or du Rhin réunissait une excellente distribution avec d'abord Simon Estes, Wotan d'une grande majesté, au phrasé ample, au grain vocal si riche, malgré le statisme de ses attitudes ; la Fricka violente et sensuelle d'Hanna Schwarz, dont l'étoffe a pris tant d'élastité et de force ; René Kollo, élégant et très à l'aise en ce Loge supérieur et négligent ; le toujours terrible Alberich d'Hermann Becht et son frère, naïf et geignard, incarné par Peter haage ; et aussi les filles du Rhin, les géants ou les dieux de seconde zone, tous fort bien tenus. Marek Janowski donnait toute sa stature à la représentation et il a recueilli, avec ses musiciens du NOP, une large part du succès, la mise en scène récoltant par ailleurs applaudissements et sifflets mêlés.

JACQUES LONCHAMPT.

★ *La Walkyrie* sera donnée le 16 juillet, à 21 h 30. La Tétralogie est organisée par la ville d'Orange, en collaboration avec Radio-France et la Fondation France-Telecom, avec la participation du ministère de la culture et des collectivités locales.

« Les Saisons » de Haydn à la Sorbonne

Les portes d'un monde nouveau

« Musique en Sorbonne », qui a consacré son festival annuel à Haydn et à Mozart, a présenté deux fois les Saisons. *Sous la direction de Jacques Grimbert.*

Alors qu'il connaissait, par ses symphonies et sa musique de chambre, une gloire universelle, Joseph Haydn atteignit le faîte de sa carrière avec deux oratorios : *la Création* et *les Saisons*, créés respectivement en 1798 et 1801, dont le retentissement fut immense. Cependant, il s'établit assez vite entre ces deux ouvrages une sorte de hiérarchie, et le compositeur semble même y avoir donné sa caution : *la Création*, chantée par des anges, serait d'un style noble et élevé, tandis que *les Saisons*, mettant en scène des paysans, seraient plus prosaïques, entachées d'imitations puériles des sons de la nature.

De fait, si l'on joue beaucoup plus souvent *la Création* que *les Saisons*, les raisons de cette préférence ne sont pas faciles à cerner. Sans doute la peinture du chaos dans le prélude de *la Création* est-elle, au-delà de la modernité prémonitoire qu'on y a vue, l'une des pages les plus célèbres et les plus saisissantes de toute la musique, mais, dans le reste de la partition, Haydn mointre moins d'invention dans l'écriture orchestrale que dans ses symphonies ; l'esprit de la fresque, où l'économie est la règle et les détails secondaires, a présidé à la composition.

Les Saisons, en revanche, dont la durée est cependant bien supérieure, témoignent d'une richesse d'imagination beaucoup plus saillante. De ce fait, l'exécution, surtout pour les cordes, exige une mise en place très rigoureuse, sans comparaison avec ce qui s'écrivait alors, Beethoven y compris. Peut-être est-ce la crainte de déchoir, après *la Création*, en abordant un sujet moins noble, qui poussa Haydn à se surpasser, à s'épuiser à la tâche, comme il le dira après coup. C'est un perpétuel sujet d'étonnement de le voir ainsi transfigurer musicalement et fondre dans une architecture souveraine tout ce qui pourrait relever de l'anecdote ou prêter à sourire.

Avec *les Saisons*, Haydn a ouvert les portes d'un monde nouveau, où l'on aperçoit Beethoven et Weber, Rossini et Schubert, mais aussi Berlioz et Wagner ; seulement, à soixante-dix ans, le vieux compositeur pose la plume : ce qu'il a écrit jusque-là suffirait à remplir deux vies – pourtant, il voit au loin et semble nous inviter encore à regarder avec lui.

« Musique en Sorbonne », qui a consacré son festival annuel à Haydn et à Mozart, a présenté deux fois *les Saisons*, sous la direction de Jacques Grimbert. Le quatuor Arpeggione a eu la charge de faire travailler les cordes de cet orchestre formé d'étudiants en musicologie et de jeunes musiciens extérieurs, mais il a également donné un concert très remarquable avec le clarinettiste Philippe Cuper (deux quatuors de Haydn et le quinette de Mozart) tant par le style que par la finesse de l'intepprétation.

Pour *les Saisons*, on avait réuni trois bons chanteurs : Jill Feldman, Georges Gautier et Glenn Chambers ; si l'exécution a paru un peu prudente, et pour cause, à certains moments l'ensemble n'en demeurait pas moins fort convaincant et l'entreprise – vécue par le chœur et l'orchestre avec une chaleur communicative – exemplaire, car il aurait été si simple de jouer, comme tout le monde, le *Requiem* de Mozart, une fois de plus.

GÉRARD CONDÉ

JAZZ

Pat Metheny au IXe Festival de Montréal

L'enfant terriblement sage

Sur la brèche, au four et au moulin, d'une sincérité éperdue, infatigable autant qu'insatiable (*le Monde* du 8 juillet), Pat Metheny s'est joint, hors ses propres concerts, au Prime Time d'Ornette Coleman et le lendemain au Special Edition de Jack DeJohnette. Montréal ne se lasse pas de lui.

Dans les deux cas, il a emballé la musique. Il se tient toujours de profil, ostensiblement discret, tourné vers les musiciens, en appui sur la jambe gauche, le buste en arrière, l'air de considérer son manche de guitare avec curiosité.

Il est habillé comme un étudiant de Berkeley. Il domine à ce point son jeu, les effets électroniques de sa guitare ou son bruit qu'il la maltraite avec goût.

Ornette Coleman, fondateur historique du free jazz, l'invite avec le sourire. Son Prime Time (tabla, deux guitares, deux basses et le fils Denardo à la batterie) est comme toujours d'une confusion voulue et approximative. Ornette ne sait pas dominer. Avec cet air doux de s'excuser, il ressemble aussi peu que possible aux ravages heureux de sa musique. Pat Metheny l'enflamme avec cœur, la bouleverse, la change enfin en ce qu'elle est. Les deux hommes ont près de trente ans de différence. Naguère Pat Metheny, riche et célèbre, a produit un disque d'Ornette, pauvre et négligé. Montréal chavire.

Vingt-quatre heures après, Pat Metheny rejoint Jack DeJohnette (batteur de Miles Davis il y a quinze ans, donc célèbre) sur *Song X*, une composition d'Ornette. Le batteur a la même énergie, le même goût que toujours. Il est en pleine maturité. Le groupe rame un peu. Ils interprètent *Song X* comme il faut, bien carré, sonore, aussi léché, aussi propre qu'une lithographie de Trémois. Or la musique d'Ornette est bougée, bruyante, glissante, follement triste, folle et si gaie. Pat Metheny déboule, avec son instrument de formule 1 et ses baskets. Il embrase l'affaire, met la musique hors d'elle, l'arrache à toute cette sagesse qui menace aujourd'hui.

FRANCIS MARMANDE.

CALENDRIER

● **Ben Sidran au New-Morning.** – Un des meilleurs connaisseurs de l'histoire du jazz, journaliste à ses heures, pianiste-diseur, chanteur, « entertaineur » de talent, Ben Sidran, est au Club pour le plaisir ou l'anthologie et la curiosité.

★ Le lundi 11 juillet, 20 h 30. Tél. : 45-23-51-41.

● **Supersax and the L. A. Voices, au Méridien.** – La session de saxophonistes la plus professionnelle, la plus aérienne, la plus souveraine du moment, et la plus jazzy. Au piano Lou Levy. Répertoire : Charlie Bird Parker. Mais ce monument de légèreté sophistiquée est complété par les L. A. Voices, vocalistes de pointe en un moment où leur art est à la mode. Pour les amateurs de jazz qui aiment le jazz.

★ Du 11 au 16 juillet, 22 h 30. Tél. : 47-23-63-36.

Régions

UN ARCHITECTE REPREND LE POUVOIR

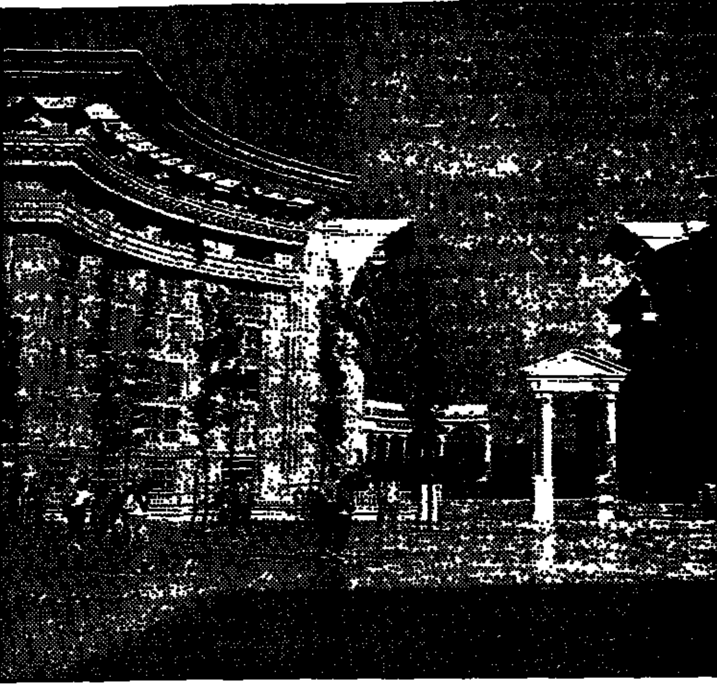
Montpellier dans les pas de Bofill

A la terrasse du César, place du Nombre-d'Or, le garçon déploie mollement les premiers parasols. Quelques chaises longues pour d'interminables après-midi de farniente. Un peu plus loin, des gamins slaloment en patins à roulettes entre les marteaux-piqueurs des chantiers. Sous les platanes encore rachitiques (les palmiers, initialement prévus, n'ont pas résisté à l'hiver), on ne joue pas encore à la pétanque, mais Georges Frèche, le maire de Montpellier, a bon espoir : « *Antigone, peu à peu, prend vie. On ne cesse d'y organiser de grandes manifestations, pour faire pendant à ce qui se passe, traditionnellement, place de la Comédie, dans la vieille ville. Aujourd'hui, même pour les Montpelliérains de souche, la place du Nombre-d'Or est devenue un lieu de promenade.* »

D'autant que l'alignement de frontons, de colonnes et de façades classiques, situé 14 mètres au-dessous du niveau de l'Ecusson, ne bute plus désespérément contre le mur gris du centre commercial Polygone. A travers « les Echelles de la ville », dernière-née des réalisations Bofill, la transition se fait en douceur par un jeu de passages et d'escaliers : Antigone est désormais suffisamment sûre d'elle pour gommer la dimension de refus et de polémique contenue dans son nom. Ne restent que l'allusion politique et la référence, sans cesse renouvelée, à la Grèce antique.

C'est ce qui surprend, lorsque l'on découvre le quartier : tous les archétypes de l'architecture classique sont rassemblés là. Sur la place, les immeubles ont des allures de temples; la rue centrale, bordée d'arcades, est parcourue par un ruisseau central qui allonge, sur une ligne droite, la perspective. Plus loin, après un terrain encore vague (il a fallu sauter une étape dans l'urbanisation pour éclaircir un peu la forêt de grues et de palissades...), un immeuble en croissant, tourné vers le Lez, bientôt canalisé, évoque l'hémicycle d'un théâtre. L'arche monumentale, sur laquelle on pose les dernières vitres fumées, clôt l'ensemble par une porte urbaine. « *De sa fenêtre, le président du conseil régional pourra contempler tout l'alignement, et se prendre, comme beaucoup d'hommes politiques français, pour Napoléon* », plaisante Riccardo Bofill.

Une architecture qui tranche volontairement avec le contexte ? Pas si sûr. En fait, il s'agissait surtout d'aller au-delà du folklore qui entoure d'ordinaire la construction en Méditerranée, de rappeler que le classicisme, l'art de composer l'espace et de jouer du clair-obscur, est né sous la lumière du Sud. « *La tuile, par exemple, est utilisée en France de façon uniquement folklorique,* explique Bofill. *Elle n'a pas chez nous la beauté qu'elle a dans les pays arabes ou toscans, et comme on ne peut la poser qu'à la main, elle cadre mal avec les nécessités de la construction industrielle.* »



Antigone, la place du Nombre-d'Or. « *L'architecte a perdu la puissance qu'il avait au temps de la Renaissance.* »

Querelle de balcons

Même attitude dès qu'on s'interroge sur l'absence de balcons dans un climat aussi clément. « *Les gens du Sud n'ont jamais aimé la vie au soleil, et les balcons sur les façades sont une invention des architectes de gauche, qui les considèrent comme un acquis social. La côte espagnole a malheureusement donné l'exemple. L'ennui, c'est qu'ils sont en général trop petits pour qu'on puisse véritablement y installer une table et des chaises. Ils servent plus souvent de placards à balais, qui sont comme des verrues sur la façade.* » Seules solutions qui seront peut-être envisagées pour la suite du programme, si les fonds suivent : le balcon à la française, étroit, qui sert simplement à se pencher sur la rue, ou encore la *bow window*, qui concilie espace, lumière et harmonie.

« *Au reste,* continue Bofill, *il suffit de se promener dans les rues de la ville médiévale pour voir à quel point elle a été marquée par l'esthétique classique et néo-classique.* » Promenade solitaire, visite d'une quarantaine d'hôtels particuliers, survol de la ville en hélicoptère (le seul moyen pour comprendre une trame urbaine) : avant d'être l'architecte en chef du projet, Riccardo Bofill a multiplié les approches. La communauté de langue et de culture, pour ce Catalan vénitien par sa mère, était un bon début. « *J'ai découvert un tissu d'habitation très particulier, qui rappelle un peu certaines grandes villes de Sicile. Un quartier gothique, des palais bourgeois, la ville nouvelle du dix-huitième siècle... je retrouvais ce mélange à Montpellier, avec l'esplanade Louis-XIV, l'alignement du Pérou, les petites rues et les grandes maisons cossues.* » Pourquoi, dans ces conditions, ne pas rajouter la marque de notre siècle ?

« C'est mon frère »

Renouveler la tradition : avec un tel principe, Bofill était fait pour s'entendre avec le maire de la ville, qui rêve, lui aussi, de redorer le centre historique tout en faisant de Montpellier une capitale technologique du futur.

Entre les deux hommes, une complicité s'est vite instaurée. « *C'est mon frère* », explique Georges Frèche, toujours prêt à parler le langage du cœur. « *Il n'y a pas de grands projets si un courant de sympathie personnelle ne passe pas* », réplique Bofill. A eux deux, ou plutôt à eux trois, puisque M. Dugrand, un géographe chargé de l'urbanisme au sein de la municipalité, a aussi son mot à dire, ils décident de ce que sera le visage du Montpellier de demain. « *Dictature ?* », s'insurge Georges Frèche. « *Peut-être. Mais cette dictature est quand même remise en jeu à chaque élection municipale. Et puis, il n'y a pas que Bofill à Montpellier. Ceux qui n'aiment pas ce style peuvent habiter un autre quartier.* »

Pas si simple, vu l'ampleur des ambitions, qui n'en finissent pas de s'étendre et de rebondir. Car après Antigone, qui devrait être terminée d'ici trois ans (tout étant déjà vendu, la municipalité considère l'opération bouclée...), ce sera la deuxième tranche des travaux : 10 kilomètres de ville vers la mer, le long du fleuve, pour rendre à Montpellier son prestige de cité maritime et portuaire. Port-Marianne : un quartier financier et résidentiel, les pieds dans l'eau.

« *Pour cette seconde partie,* explique Bofill, *j'ai pensé qu'il fallait recréer une certaine émulation. J'ai donc invité des grands noms de l'architecture internationale.* » Krier, Richard Meyer, ou encore Roggers : même placés dans un contexte Boffil, ces gens-là ne devraient pas jouer les disciples.

Quartier après quartier, il s'agit ainsi pour Boffil de penser une cité entière, une sorte d'anti-ville nouvelle. « *L'architecte a progressivement perdu la puissance qu'il avait au temps de la Renaissance. Le pouvoir a été confisqué par les ingénieurs qui raisonnent uniquement en termes de fonctions. Il faut retrouver le dessin de la ville, la réflexion esthétique sur la cité.* »

Des rues, et non des routes, des immeubles tournés vers ces rues, et non des unités d'habitation repliées sur elles-mêmes, des places et non des parkings : ces principes indispensables à la gestion maîtrisée de l'expansion d'une ville comme Montpellier seront observés pour Port-Marianne, comme ils l'ont été, pour Antigone.

Réponse à Le Pen

« *On ne perdra pas de vue non plus l'aspect politique et social de cette urbanisation,* promet Frèche. *Les résultats, pour le moment, sont excellents. On habite Antigone, on y travaille, et les différentes communautés y vivent en parfaite intelligence.* » Bofill, qui n'a cessé de lutter contre le « zoning » urbain, très en vogue dans les années 50, n'est pas loin, non plus, de crier au miracle social : « *C'est la meilleure réponse que l'on puisse apporter au discours de Jean-Marie Le Pen. L'architecture a toujours une signification politique. Comme à Marne-la-Vallée, lorsque j'ai entrepris ce projet, je voulais construire un Versailles pour le peuple.* »

Curieux Versailles, qui décline à l'infini, entre ocre et sable, des panneaux et des pilastres préfabriqués. Car là est la trouvaille : l'esthétique classique, avec ses répétitions et son économie de moyens, rejoint curieusement les nécessités de la construction industrielle et les lois de la fabrication en séries. On construit, à Montpellier, aux mêmes prix qu'ailleurs. Après tout, les lois du marché, dans le bâtiment, n'admettent pas si souvent ce supplément, sinon d'âme, du moins d'esthétique.

JEAN-LOUIS ANDRÉ.

BRETAGNE

Bon vent pour Brit Air

La compagnie aérienne bretonne Brit Air, basée à Morlaix et dont la chambre de commerce et d'industrie de cette ville détient 40 % du capital, vole à grande vitesse vers 1993, mais non sans appréhension. « *L'Europe de l'air sera sans pitié* », annonce son PDG, M. Xavier Leclercq, qui a réuni plusieurs dizaines d'élus et d'industriels de la région à l'occasion du quinzième anniversaire de la compagnie.

La Brit Air a investi, ces deux dernières années, 300 millions de francs dans l'achat d'appareils (ATR et SAAB). Le chiffre d'affaires, qui était de 110 millions de francs en 1986, doit être multiplié par deux à la fin de 1988. Cinquante-cinq personnes ont été embauchées ces six derniers mois. Xavier Leclercq prévoit un effectif de 200 à 290 personnes à la fin de cette année.

Le développement des liaisons propres à la Brit Air, l'exploitation de la ligne pour Air France entre plusieurs grandes villes européennes et la sous-traitance pour Air France sur Quimper-Rennes-Orly, Paris-Mulhouse et Orly-Clermont-Ferrand, expliquent cette expansion en même temps qu'une politique d'investissement menée par la compagnie morlaisienne afin d'arriver sur le marché européen avec du matériel moderne et d'amortir la différence de coûts sociaux par rapport à certains partenaires européens, dont les Britanniques.

CENTRE

Un musée au cœur

D'ici la fin de l'année 1990, Orléans disposera d'un Muséum d'histoire naturelle totalement rénové. La ville, que dirige Jacques Douffiagues (UDF-PR), est en train d'édifier, à proximité du nouveau centre commercial de la place d'Arc et des lycées, un bâtiment en forme d'arche de Noé où les collections enfin au large (6 000 mètres carrés sur six niveaux) pourront être présentées dans un souci de pédagogie et de recherche, comme le souhaite le conservateur, Dominique Jammot.

A chaque étage d'exposition, c'est-à-dire à chaque discipline, correspondra un laboratoire, « renforcé » par une bibliothèque scientifique et des salles de projection. Le public non spécialiste ne sera pas oublié avec un planétarium, une serre de 300 mètres carrés sur les toits, mais aussi un Musée pour enfants : les six-douze ans pourront y manipuler des objets réels (silex taillés, coquillages...) avec le concours d'animateurs.

Coût des travaux : 60 millions de francs (hors taxes) répartis entre la ville (pour les deux tiers de la somme) et le département du Loiret. L'État, en l'occurrence l'éducation nationale, ministère de tutelle, n'a pas répondu jusqu'ici aux demandes de subventions.

Cette réalisation, qui devrait être exemplaire dans sa conception, bouleverse l'image poussiéreuse des musées d'histoire naturelle, ancrée dans l'esprit du public. Un public malgré cela tout acquis : 50 000 personnes (dont 20 000 scolaires) ont fréquenté en 1987 l'actuel Muséum d'Orléans. Raison de plus pour l'État de faire un geste (le planétarium n'a pas encore trouvé de financement).

Il existe une quinzaine d'établissements classés en province, comme celui d'Orléans, 46 musées contrôlés et 128 musées « mixtes » qui possèdent une section sciences naturelles. Pour la première fois en 1985, ces établissements ont été pourvus d'une ligne budgétaire. La dotation 1987 s'est élevée à 3 millions de francs. « *De quoi jouer au loto muséographique ou faire du saupoudrage* », ajoute, amer, Dominique Jammot.

CHAMPAGNE-ARDENNE

Le président chez l'évêque

Mgr Bardonne, évêque de Châlons-sur-Marne, se trouvait trop au large dans le vaste séminaire de la fin du siècle dernier qu'il occupait avec les services diocésains. Avec ses nouvelles compétences et ses quelque cent collaborateurs, le conseil régional de Champagne-Ardenne se trouvait très à l'étroit dans ses locaux du cours d'Ormesson, au demeurant peu fonctionnels, et ceux disséminés dans la ville.

En s'installant dans l'ancien évêché de la rue Jéricho totalement rénové, la région Champagne-Ardenne a aussi mené à bien une belle opération de réhabilitation d'un site historique qui risquait de tomber en déshérence.

Le coût total des travaux s'élève à 54 millions de francs, pour une surface utile de près de 4 500 mètres carrés. Bernard Stasi n'aura pour ainsi dire pas profité de son nouveau cadre de travail puisque, trois jours après l'inauguration le 24 juin, il se démettait de ses fonctions de président, en vertu de la loi limitant le cumul des mandats. Il a néanmoins saisi l'opportunité de cette cérémonie pour faire remarquer que cet hôtel de région est le moins coûteux de tous ceux construits ces dernières années.

MIDI-PYRÉNÉES

Faust 88

Ce serait bien le diable si le Faust 88, le Forum des arts de l'univers scientifique et technique, n'attirait pas la grande foule, du 19 au 24 octobre prochain à Toulouse. Pour cette nouvelle édition, Francis Balagna, le secrétaire général du Salon, a vu très grand : 15 000 mètres carrés, 300 exposants, plusieurs dizaines de délégations étrangères, plus de 100 000 visiteurs attendus (80 000 en 1986 pour sa première édition)...

Autour de l'image, de la musique et du son, du langage et des arts du spectacle, Faust 88 se donnera à voir et à comprendre comme une véritable cité, avec ses quartiers, ses avenues, ses rues et ses places. Une géographie urbaine que d'importants moyens technologiques seront chargés de dessiner.

Mais Faust n'est pas et ne veut pas être une éphémère cité de la découverte. Les préoccupations économiques sont ici dominantes. Il s'agit avant tout d'un marché, où les entreprises tiennent une place prépondérante. Les stands et produits exposés seront mis en valeur, « habillés » par de nombreux événements : colloques et spectacles. Faust est ainsi un lieu de réflexion autour de l'idée de renouveau économique du Sud ou encore, 1992 oblige, de l'Europe. Les créateurs, comme le sculpteur Jacques Lelut, seront mis à contribution pour exalter, à travers une œuvre comme *le Vaisseau spatial* l'avenir technologique. Jusqu'à la littérature qui sera sommée de se mettre à l'heure de Faust avec la création d'un réseau mondial d'activités littéraires interactives, appelé à survivre au Salon 88.

CORRESPONDANCE

Les transports entre le public et le privé

Les résultats du sondage publié dans *le Monde* daté des 3-4 juillet sur « le métier de maire » nécessitent quelques précisions, particulièrement en ce qui concerne les transports en commun.

Parler de « démunicipalisation » à leur égard n'a pas grand sens, alors que les réseaux de transport collectif des agglomérations de province de plus de 100 000 habitants sont exploités quasi exclusivement par des entreprises privées (60 %) ou des sociétés d'économie mixte (33 %). La gestion en « régie » du transport urbain a toujours constitué en France une exception, si l'on veut bien mettre à part les cas de services municipaux, aux fonctions généralement très réduites, existant parfois dans les petites villes.

Cet exemple illustre la simplification abusive trop souvent subie par la controverse public-privé. Avant de concerner le mode de gestion des services (concession, affermage, gérance, régie...), le débat porte en premier lieu sur l'intérêt public ou privé de la mission qu'ils remplissent.

Ainsi, personne ne remet en cause actuellement, en France tout du moins, le caractère de service public de la distribution de l'eau ou des transports collectifs urbains (à l'inverse, personne ne le propose pour la télé-alarme ou les maisons de retraite). En revanche, des positions divergentes existent sur le régime privé, semi-public ou public de l'exploitation de ces services publics. C'est en fait un enchevêtrement plus qu'une opposition entre le public et le privé que les situations concrètes mettent en évidence.

JEAN-MARC OFFNER,
chargé de recherches à l'Institut national de recherches sur les transports et leur sécurité.

NORD-PAS-DE-CALAIS

Roulez musique...

« *Roulez musique* » : tel est le slogan choisi pour l'initiative que vient de lancer la région Nord-Pas-de-Calais pour inciter les automobilistes à la prudence.

Il s'agit d'enregistrements d'auteurs-compositeurs régionaux, dans le style rock pour une face, l'autre face offrant un concerto de Mozart et un mouvement pour piano de Beethoven, exécutés par l'Orchestre national de Lille. Une musique entrecoupée de quelques brèves réflexions sur les indispensables mesures de prudence à observer sur la route. Vingt mille cassettes vont être ainsi distribuées dans la région aux vacanciers sur le départ.

PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

Arénas nouveau quartier

Un protocole d'accord financier, d'un montant de 147 millions de francs destinés à l'aménagement de la ZAC de l'Arénas, près de l'aéroport de Nice, où d'importants travaux sont en cours, a été signé entre la SEMAREN (1) (Société d'économie mixte d'aménagement de la région niçoise), la Caisse d'épargne et le Crédit local de France.

L'aménagement de la zone de l'Arénas, dont la livraison des premiers bâtiments est prévue pour l'été 1989, comprend un immeuble « Nice Premier » (centre administratif, commerces, restaurant inter-entreprises, bureaux et poste de police, le tout sur 5 200 mètres carrés utiles). La construction d'un deuxième immeuble du même type est envisagée 90 % de la surface du premier étant déjà vendus.

Un parc floral de 7 hectares est actuellement en cours de réalisation, et 17 hectares de terrain sont en voie d'aménagement pour recevoir 95 000 mètres carrés de bureaux, 17 000 mètres carrés d'hôtellerie, 7 000 mètres carrés d'activités d'animation et 3 500 mètres carrés de logements.

(1) Le capital de la SEMAREN est détenu à 51 % par la ville de Nice, à 6 % par le département des Alpes-Maritimes et à 43 % par le groupe Spie-Batignolles.

Toulon en souterrain ?

Le conseil municipal de Toulon a voté unanimement un engagement financier de 212 millions de francs pour la réalisation d'une traversée souterraine de la ville, rendue nécessaire depuis plusieurs années par la saturation du trafic automobile dans le centre-ville.

Constituée de deux « tubes » de deux voies chacun, cette voie souterraine de 3 kilomètres de long sera insérée dans un tunnel de 10 mètres de diamètre. Le tout nécessitant cinq années de travaux et devant permettre un écoulement de 90 000 véhicules par jour (75 000 actuellement). Le chantier devrait être ouvert en 1990.

Reste que cette importante opération implique un investissement global de 900 millions de francs, dont 45 % seront à la charge de la ville et du département, les 55 % restants devant être pris en charge par l'Etat. Fort des promesses de Pierre Méhaignerie, ancien ministre de l'équipement, le sénateur et maire (PR) de Toulon, François Trucy, espère que le nouveau ministre honorera les engagements de son prédécesseur.

● **Rectificatif.** — Dans l'information intitulée « Ile-de-France : le prix de l'entretien » (« le Monde Régions » daté 3-4 juillet) il fallait lire : « *La Fédération du bâtiment évalue à 180 millions de francs les travaux d'entretien qui ont été réalisés en 1987, et à 550 millions les travaux de grosses réparations à effectuer par des entreprises, ce qui ne représente que de 70 à 80 % des travaux qu'il serait souhaitable d'engager.* »

Cette page a été réalisée par nos correspondants : Régis Guyotat, José Lenzini, Didier Louis, Gabriel Simon, Georges Sueur, Gérard Vallès, Michel Vivès.

Coordination : Jacques-François Simon.

Radio-télévis

Lundi 11 juillet

Mardi 12 juille

Audience TV du 10 juillet 198

Radio-télévision

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément du samedi daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » □ Film à éviter ■ On peut voir ■■ Ne pas manquer ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 11 juillet

TF 1

20.35 Téléfilm : Manhattan Connection. De Peter Levin. **22.05 Magazine : Super sexy. 23.10 Variétés : Certains Leeb swing.** Avec le Grand Orchestre de Gérard Badini, Super Swing Machine. **0.05 Journal et la Bourse. 0.25 Magazine : Minuit sport. 1.25 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.50 Documentaire :** *Le bébé est une personne.* 1. Voyage au centre de la mère. **2.50 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.10 Magazine : Méditations. 4.20 Musique : Prélude de Chopin. 4.45 Documentaire : Histoires naturelles. 5.30 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 5.55 Documentaire : Histoires naturelles.**

A 2

20.35 Téléfilm : La main jaune. De Jerry London. **22.10 Série : Un juge, un flic.** Les hochets. **23.10 Documentaire : La planète miracle.** 2. La grande fissure, de Hirohiko Sano. *La création, l'évolution, le développement de notre planète.* **0.05 Informations : 24 heures sur la 2. 0.25 Le journal du Tour.**

FR 3

20.30 Cinéma : Obsession. Film français de Jean Delannoy (1954). **22.15 Journal et Météo.** ▶ **22.40 Magazine : Océaniques.** Le théâtre de Tadeusz Kantor, de Denis Bablet (1re partie). **23.35 Musiques, musique.** Ouverture de Poète et paysan, de Suppé, par les cuivres du Nouvel Orchestre philharmonique.

CANAL +

20.31 Cinéma : Le retour du Chinois. □ Film américain de James Glickenhauss (1984). **22.00 Flash d'informations. 22.05 Tauromachie.** Corrida filmée à la Feria de Seville. **23.35 Cinéma : L'apiculteur.** ■■ Film grec de Théo Angelopoulos (1986). Avec Marcello Mastroianni, Nadia Mourousi, Serge Reggiani (v.o.). **1.35 Cinéma : Les évadés du triangle d'or.** □ Film américain de Hall Bartlett (1982).

LA 5

20.30 Les accords du diable : Qu'est-il arrivé au bébé de Rosemary ? Téléfilm de Sam O'Stenn. *Doté de pouvoirs surnaturels effrayants, l'enfant grandit...* **22.30 Les accords du diable** (suite). Les rubriques du magazine. **23.00 Série : La loi de Los Angeles. 0.00 Journal de minuit. 0.05 Série : Hitchcock présente.** Mort en différé. **0.35 Star Trek. 1.25 Mission impossible. 2.15 La grande vallée. 3.05 Le journal de la nuit. 3.10 Arsène Lupin. 4.05 Les secrets de la mer Rouge. 4.25 Vive la vie ! 4.55 Top nuggets.**

M 6

20.30 Téléfilm : Cauchemar. De John Llewellyn Moxez. *Les angoisses d'une femme traquée.* **22.10 Série : Cagney et Lacey. 23.00 Série : Destination danger. 23.50 Six minutes d'informations. 0.00 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 *L'histoire en direct.* Mai 1947 : les communistes quittent le gouvernement. **21.30 Dramatique :** *Les nerfs en sang.* De Guy Demoy et Gérard Syr. **22.40 La nuit sur un plateau.** Rencontres internationales de la photo d'Arles. **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 25 juin 1988 à la Grange de Meslay) : Quatuor à cordes en ut majeur op. 76 nº 3, de Haydn ; Quatuor à cordes nº 2 en fa majeur op. 92, de Prokofiev ; Quatuor à cordes nº 15 en sol majeur op. 161 D 887, de Schubert, par le Quatuor à cordes Emerson. **23.07 Musique de chambre.** Œuvres de Chostakovitch, Tchaïkovski, Chopin, Stravinski. **0.30 Minuit passé.**

Mardi 12 juillet

TF 1

6.25 Magazine : Une première. Avec le journal à 6.30, 7.00, 7.25. **7.30 Club Dorothée vacances.** Gigi ; Clip ; Mask ; Astro ; Séquence animaux. **8.27 Flash d'informations. 8.30 Le magazine de l'objet. 9.00 Feuilleton : Haine et passions. 9.40 Feuilleton : C'est déjà demain. 10.05 Club Dorothée vacances.** Candy ; Horoscope ; Goldorak ; La chasse au trésor ; Capitaine Flam. **11.10 Jeu : Et avec les oreilles. 11.35 Feuilleton : On ne vit qu'une fois. 12.00 Tournez... manège. 12.30 Flash d'informations. 12.35 Jeu : Le juste prix. 13.00 Journal, la météo et la Bourse. 13.40 Feuilleton : Côte ouest. 14.30 Série : Julien Fontanes, magistrat. 16.00 Série : Des agents très spéciaux. 16.50 Club Dorothée vacances.** Sablotins ; La chasse au trésor ; Jem et les hologrammes ; Le jeu de l'ABC ; GI Joe ; Clip tang ; Bioman. **18.10 Série : Chips. 18.55 Météo. 19.00 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.30 Jeu : La roue de la fortune. 20.00 Journal et météo. 20.30 Tapis vert. 20.35 Cinéma : Les chiens.** ■■ Film français d'Alain Jessua (1978). Avec Gérard Depardieu, Victor Lanoux, Nicole Calfan. **22.15 Documentaire : Histoires naturelles.** En Polynésie, dans le sillage de la « Railleuse ». **23.15 Série : Cannon. 0.05 Journal et la Bourse. 0.25 Magazine : Livres en tête. 0.35 Magazine : Minuit sport. 1.35 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 1.55 Documentaire :** *Le bébé est une personne.* 2. L'espace d'une rencontre. **2.55 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 3.15 Magazine : Chocs. 4.10 Musique. 4.40 Documentaire : Histoires naturelles. 5.40 Feuilleton : Les Moineau et les Pinson. 6.00 Documentaire : L'aéronavale.**

A 2

6.45 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00 ; L'édito de Gilles Leclerc à 7.17 ; Les quatre vérités de Gérard Morin à 7.46. **8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre. 9.00 Magazine : L'été en baskets.** Invités : Les félins. Dessins animés : Les Schtroumpfs, L'île au trésor, Le tour du monde en 80 jours, Lady Oscar, Cosmocats. **11.00 Magazine : Aventures, voyages.** A la recherche de Mithra. **11.25 Série : Mon ami Flicka.** L'écuyère. **11.55 Flash d'informations et météo. 12.05 Jeu : Kazcado.** Présenté par Jean-Loup Lafont. **12.30 Flash d'informations. 12.35 Jeu : Les mariés de l'A 2. 13.00 Journal et météo. 13.40 Feuilleton : Jeunes docteurs. 14.30 Magazine : Sports été.** Golf : Hennessy cup à Saint-Germain ; Cyclisme : 10e étape du Tour de France (Belfort-Besançon) ; Magazine : A chacun son Tour ; La patrouille de France (rediff.). **18.15 Série : Sam'suffit. 18.43 Chimps.** Spot de la Prévention routière. **18.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.10 Actualités régionales. 19.35 Le journal du Tour. 20.00 Journal. 20.30 Météo.** ▶ **20.35 Cinéma : C'était demain.** ■■ Film américain de Nicholas Meyer (1979). **22.25 Variétés : Voutou, voutou, la nuit est à vous. 23.25 Informations : 24 heures sur la 2. 23.45 Le journal du Tour** (rediff.). **0.05 Histoires courtes.** Kadhafi mon amour ou Désolé pour Sadate.

FR 3

11.55 Espace 3 : L'homme du jour. 12.00 Magazine : Estivales. Mise en clips. Miles Davis, Gainsbourg, Picasso et Stravinski, Les clips de FR3-Nancy. **12.57 Flash d'informations. 13.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3.** Présenté par Caroline Tresca, en direct de Saint-Tropez. Avec le jeu : Astro-vacances. **13.30 Série : Cap danger. 14.00 Magazine : 40° à l'ombre de la 3** (suite). Sommaire : Eté chic, été choc ; Look ; Top sixties ; Papy, Mamie ; Carte postale ; De âne à zèbre ; Les livres, les films et les tubes de l'été ; La 3, ça rafraîchit la tête ; Le tombeur ; La gueule du coin ; Déclic et déclac ; Jeu de la séduction ; Invités : Amanda Lear, Images, Félix Gray. **17.00 Flash d'informations. 17.05 Série : Les invisibles. 17.08 Dessin animé : Boumbo. 17.15 Dessin animé : Inspecteur Gadget. 17.35 Jeu :** *Génies en herbe.* **18.00 Série : Sur la piste du crime.** Le transfuge (2e partie). **19.00 Le 19-20 de l'information.** De 19.10 à 19.30, le journal de la région. **19.53 Dessin animé : Jouez la case. 20.05 Jeux : La classe.** Présentés par Fabrice. **20.30 Cinéma : La pépée du gangster.** ■ Film italien de Giorgio Capitani (1975). **22.10 Journal et météo. 22.35 Magazine : Océaniques.** Le théâtre de Tadeusz Kantor, de Denis Bablet (2e partie). **23.30 Magazine décibels.** *L'univers, le parfum, d'Etienne Daho et son dernier album.* **0.15 Magazine : Golfimages.**

CANAL +

7.00 Cabou cadin. 7.43 Dessin animé : Virgul. 7.45 Cabou cadin. 8.00 CBS Evening News. 8.25 Série : Les épées de feu. 8.45 Cabou cadin. 9.00 Cinéma : La peau douce. ■■ Film français de François Truffaut (1964). Avec Jean Desailly, Nelly Benedetti, Françoise Dorléac. **10.53 Flash d'informations. 10.55 Cinéma : Résidence surveillée.** ■ Film français de Frédéric Compain (1986). Avec Jacques Bonnaffé, Maria Schneider, François Siener. **12.30 Série : Larry et Balki. 13.00 Flash d'informations. 13.05 Top 50. 13.30 Série : Soap. 14.00 Cinéma : L'apiculteur.** ■■ Film grec de Théo Angelopoulos (1986). **16.00 Cinéma : Les évadés du triangle d'or.** □ Film américain de Hall Bartlett (1982). **17.40 Série : Batman. 18.05 Cabou cadin. 18.50 Série : Trip trap. 19.00 Top 50. 19.25 Flash d'informations. 19.30 Série : Stalag 13. 19.58 Feuilleton : Objectif nul. 20.05 Starquizz.** Invités : Patachou, Thierry Rey, Georges Descrières. **20.30 Flash d'informations. 20.31 Cinéma : Les oreilles entre les dents.** ■ Film français de Patrick Schulmann (1987). **22.05 Flash d'informations. 22.10 Cinéma : Soldier's story.** ■ Film américain de Norman Jewison (1984) (v.o.). **23.45 Cinéma : L'albatros.** ■ Film français de Jean-Pierre Mocky (1976). Avec Jean-Pierre Mocky, Marion Game, André Le Gall. **1.15 Le générique de la recherche.** Liste des donateurs pour l'Association française contre la mucoviscidose.

LA 5

5.00 Le journal permanent. 8.00 Dessin animé : La famille Koala (rediff.). **8.25 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile** (rediff.). **8.50 Série : Belle rive. 9.40 Série : Vive la vie ! 10.05 Série : Bob Morane. 10.30 Série : Arsène Lupin. 11.35 Série : Capitol. 12.30 Magazine : Le journal.** De Jean-Claude Bourret. **13.00 Journal. 13.30 Série : La loi de Los Angeles** (rediff.). **14.25 Série : La grande vallée. 15.20 Série : Mission impossible. 16.15 Série : Star Trek. 17.10 Série : Shérif, fais-moi peur. 18.05 Dessin animé : Embrasse-moi Lucile. 18.30 Jeu : La porte magique.** Présenté par Michel Robbe. **18.55 Journal images. 19.03 Série : L'homme qui valait 3 milliards. 20.00 Journal. 20.30 Cinéma : Le Tigre contre Ninja.** □ Film chinois de Godfrey Ho (1984). **22.20 Série : La loi de Los Angeles. 23.30 Série : Hitchcock présente.** La pendule à coucou. **23.50 Série : Star Trek** (rediff.). **0.00 Journal de minuit. 0.05 Star Trek** (suite). **0.45 Mission impossible. 1.35 La grande vallée. 2.25 Journal de la nuit. 2.30 Arsène Lupin. 3.25 Bob Morane. 3.50 Vive la vie ! 4.15 Hitchcock présente. 4.40 Top nuggets.**

M 6

7.00 Magazine : Matin chaud. Météo ; Horoscope ; Initiation au tarot ; Voyance. **9.00 Jeu : Plein les baffles. 10.00 Musique : Boulevard des clips. 11.00 Jeu : Grand Prix. 11.30 Série : Cher oncle Bill. 11.55 Hit, hit, hit, hourra ! 12.05 Dessins animés : Graffi'6.** Capitaine Sheider. **12.30 Journal. 12.40 Météo. 12.45 Série : La petite maison dans la prairie.** Un beau gâchis. **13.30 Série : Laredo. 14.20 Feuilleton : Les aventures du Baron de Trenk. 15.05 Magazine : Faites-moi 6.** Avec les rubriques : La roue de la musique et Première écoute. **16.15 Jeu : Clip combat. 16.55 Hit, hit, hit, hourra ! 17.05 Série : Daktari. 18.00 Journal. 18.10 Météo. 18.15 Série : Les routes du paradis.** Une grande soif (1re partie). **19.00 Série : L'incroyable Hulk.** Hallucinations. **19.54 Six minutes d'informations. 20.00 Série : Chacun chez soi. 20.30 Téléfilm : Le justicier venu d'ailleurs.** D'Edward Hunt. **22.05 Série : Cagney et Lacey. 22.55 Série : Destination danger. 23.45 Six minutes d'informations. 23.55 Musique : Boulevard des clips.**

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. La passion du ciel, astronomes et astronomes amateurs. **21.30 Le marché noir à Naples. 22.40 Nuits magnétiques.** Les mécènes. 1. *Définitions du mécène.* **0.05 Du jour au lendemain. 0.50 Musique : Coda.** Les amoureux dans le désordre.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 24 juin 1988 au Festival d'art lyrique de Fénétrange) : Das ist der Tag Kantate, Symphonie en ré majeur, de W.-F. Bach ; Concerto pour piano-forte nº 17 en sol majeur K 453, de Mozart ; Symphonie pour cordes en fa majeur, de W.-F. Bach ; Symphonie en fa majeur Wq 183/3 de C.P.E. Bach, par le Concerto Koeln, Andréas Staier, pianoforte. **23.07 Club d'archives.** *L'actualité du disque il y a cinquante ans* : Debussy, Schumann, Brahms ; premiers enregistrements de la musique de Stravinski : Concerto en mi bémol majeur ; Les plus belles rééditions récentes.

Audience TV du 10 juillet 1988 (BAROMÈTRE LE MONDE/SOFRES-NIELSEN)

Audience instantanée, région parisienne 1 point = 32 000 foyers

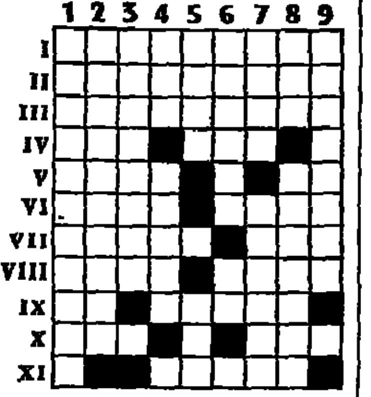
HORAIRE	FOYERS AYANT REGARDÉ LA TV (en %)	TF 1	A2	FR3	CANAL +	LA 5	M6
19 h 22	35.1	7/7 13.6	Stade 2 8.9	Mis. casse-cou 3.7	Les Borsalini 3.1	Homme 3 mil. 3.1	Prot. humain 2.6
19 h 45	36.6	7/7 15.7	L'arche d'or 5.2	Mis. casse-cou 4.7	Ça cartoon 2.6	Homme 3 mil. 4.2	Prot. humain 4.2
20 h 16	44.0	Journal 13.6	Journal 16.8	Wayne et Shuster 3.1	Ça cartoon 2.1	Journal 4.2	Cosby show 5.2
20 h 55	51.3	Verdict 12.6	Otag., vie à nouveau 12.0	Piste de Daniel 3.1	Condorman 4.2	Wardag 13.6	Le Secret 6.3
22 h 8	46.1	Verdict 12.0	Otag., vie à nouveau 9.4	Journal 3.1	Ray Bradbury -.-	Wardag 15.2	Le Secret 6.8
22 h 44	28.7	Sport 4.2	Athlétisme 4.7	La Grande Guerre 5.2	It Just happened 1.0	Concert 5.2	Soleil, eau froide 6.3

Echantillon : plus de 200 foyers en Ile-de-France, dont 183 reçoivent la 5 et 147 reçoivent M 6 dans de bonnes conditions.

Informations « services »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 4784



HORIZONTALEMENT

I. Comme le bon sens sur la place. – II. Qu'on peut appeler général. – III. Peut être assimilé au capital. – IV. Peuvent courir dans les prés. Jetés pour jouer. – V. N'est parfois qu'un banc. Coule en Sibérie. – VI. Un homme qui connaissait la musique. Autrefois, était souvent attaché au parquet. – VII. Fera preuve d'attachement. Envoie de dangereux paquets. – VIII. Allure. Vraiment rude. – IX. Note. Accueilli comme Marie. – X. Armée d'autrefois. Où il n'y a rien à prendre. – XI. Bête à cornes.

VERTICALEMENT

1. Des hommes pas réguliers. – 2. Des gens qu'on pourrait voir à Pâques ou à la Trinité. – 3. Faire sauter. – 4. Grain. Sont parfois mis sur un piédestal. – 5. Présente. Au troisième, on commence à être fatigué. – 6. Le plus gros de la famille. Un métal léger. – 7. Etait la moitié de son frère. Qui s'est donc fait sans peine. – 8. Crie comme une bête fauve. Qui peut effrayer ceux qui regardent. – 9. Pour purger une commère.

Solution du problème nº 4783

Horizontalement

I. Créneaux. Mots. – II. Autan. Nénuphars. – III. Ait. Ironie. On. – IV. As. Naevus. Oille. – V. Rats. Lest. Meule. – VI. Eve. Mûr. Amarré. – VII. Tancées. Lunée. – VIII. Rio. Seigle. Tao. – IX. Virus. Laie. Tic. – X. In. Elme. Opéra. – XI. Horeb. – XII. Gamète. Embellie. – XIII. Unités. Sot. Ain. – XIV. Lotte. Muscade. – XV. En. Estimés. Esus.

Verticalement

I. Cabaret. Virgule. – 2. Ru. Savarin. Anon. – 3. Eta. Tenir. Mit. – 4. Nains. Couchette. – 5. Enta. Me. Otées. – 6. Elues. Eres. – 7. Universelle. Pi. – 8. Xérus. Iambes. – 9. Nostalgie. Môme. – 10. Mun. Mule. Obtus. – 11. Opiomane. – 12. Théière. Palace. – 13. S.A. Lurette. Lias. – 14. Rolle. Air. Indu. – 15. Usnée. Rocade. Es.

GUY BROUTY.

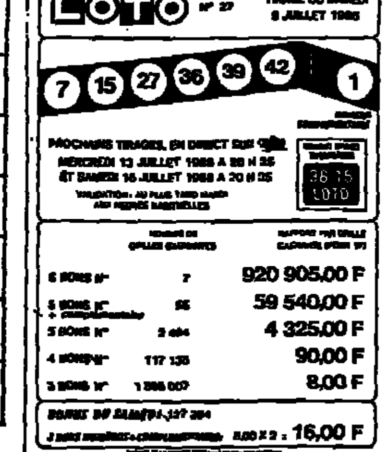
EN BREF

● **Université internationale d'été de Versailles-Paris X.** – L'université internationale d'été de Versailles propose, du 2 au 30 juillet et du 1er au 20 août, un cycle de conférences et de visites destiné aux Français et aux étrangers désireux de connaître la civilisation française du dix-septième siècle.

★ **Programme complet sur demande à l'UIEV, palais des congrès de Versailles. Tél. : (1) 39-51-46-30.**

● **Hospitalisation des personnes âgées à titre temporaire.** – Comme les années précédentes, l'Assistance publique met des lits à la disposition des personnes âgées invalides pendant un des trois mois d'été. Cet hébergement a pour but d'apporter une aide momentanée aux familles qui ont la charge à domicile d'un parent âgé et invalide.

★ ***Les inscriptions sont actuellement reçues à l'Assistance publique, bureau des établissements de long séjour (bureaux 153 et 156), 3, avenue Victoria, 75004 Paris. Tél. : (1) 40-27-31-56 ou 40-27-37-51 ou 40-27-31-53.***



MÉTÉOROLOGIE

Evolution probable du temps en France entre le lundi 11 juillet à 0 heure et le mardi 12 juillet à 24 heures.

L'anticyclone qui recouvre la France fait preuve de quelques faiblesses : lundi, il a laissé le passage à un front froid peu actif, mais orageux en fin de journée du sud-ouest au nord-est.

La perturbation suivante abordera en fin de période l'extrême ouest du pays. Entre ces deux systèmes perturbées, la France bénéficiera, toutefois, d'un temps sec, chaud et ensoleillé.

Mardi : soleil prédominant. – Le soleil sera au rendez-vous sur la quasi-totalité du pays. Quelques bancs de nuages sans conséquences agrémenteront le ciel du Nord à la Lorraine, au Massif central et au nord de l'Aquitaine en matinée. Mais ils laisseront bien vite la place à un soleil resplendissant.

Du sud de l'Alsace à la Franche-Comté, et à l'est de Rhône-Alpes, ainsi que du Pays basque à Midi-Pyrénées, la matinée s'annonce très nuageuse. Quelques orages pourront encore se produire sur le Jura, les Alpes du Nord et les Pyrénées. Des éclaircies se développeront dans l'après-midi.

Sur les régions méditerranéennes, le soleil brillera à travers un voile de nuages élevés.

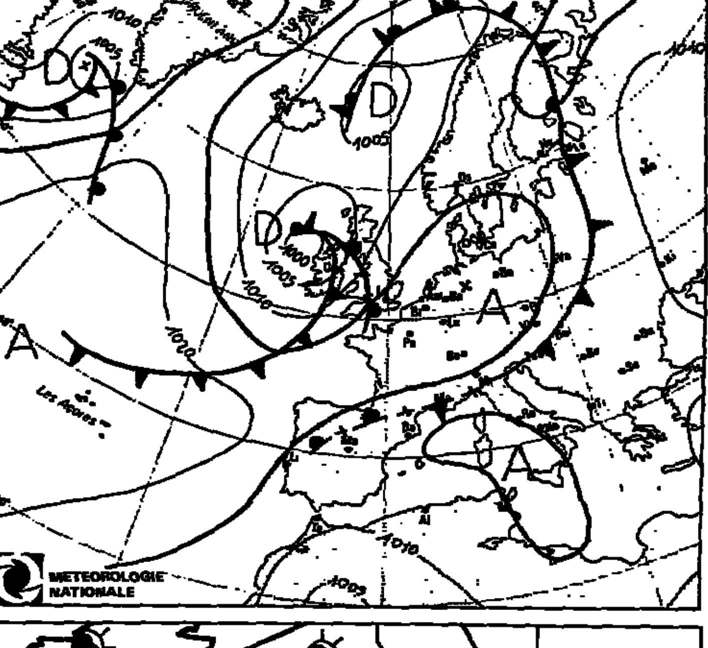
Sur la Bretagne et le Cotentin, ciel clair le matin mais des nuages envahiront le ciel en fin d'après-midi.

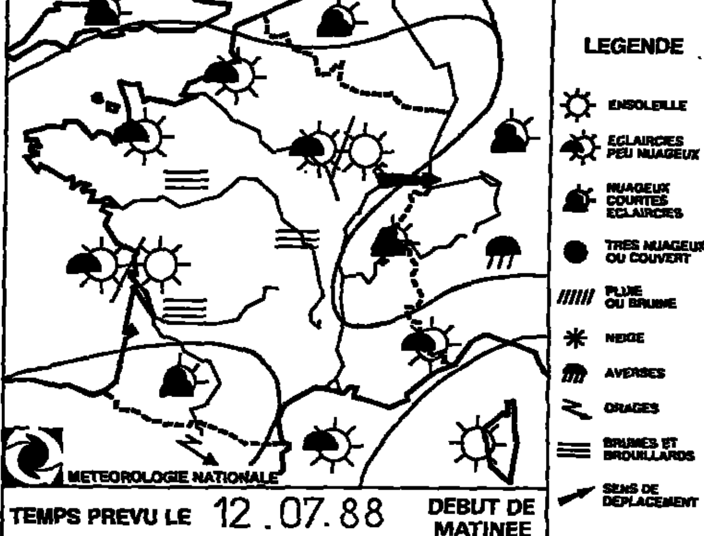
Le vent de nord-ouest sera faible, parfois modéré dans le Sud-Est.

Les températures minimales s'échelonneront entre 16 et 22 degrés du Nord-Est au Sud-Est, et au Sud-Ouest, entre 9 et 12 degrés partout ailleurs. Les températures maximales seront comprises entre 17 et 22 degrés en Bretagne et en Normandie, 22 et 25 degrés sur le reste de la moitié nord, 25 et 28 degrés sur la moitié sud du pays.

SITUATION LE 11 JUILLET 1988 A 0 HEURE TU

PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET A 0 HEURE TU





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 10-7-1988 à 6 heures TU et le 11-7-1988 à 6 heures TU — le 11-7-1988

FRANCE	max	min	temps
AJACCIO	29	14	D
BIARRITZ	23	12	A
BORDEAUX	29	18	D
BOURGES	27	13	D
BREST	18	10	D
CAEN	24	13	P
CHERBOURG	20	12	P
CLERMONT-FERR.	27	13	D
DIJON	20	13	D
GRENOBLE St-M-H	30	15	D
LILLE	25	16	P
LIMOGES	25	15	D
LYON	28	15	D
MARSEILLE-MAR.	29	17	D
NANCY	26	12	D
NANTES	23	15	P
NICE	27	21	D
PARIS-MONTS.	26	16	C
PAU	30	17	N
PERPIGNAN	29	18	D
RENNES	24	14	P
ST-ETIENNE	28	13	D
STRASBOURG	26	13	D
TOURS	23	13	N
TOULOUSE	30	17	D
POINTE-A-PITRE			

ÉTRANGER	max	min	temps
ALGER	32	21	N
AMSTERDAM	24	16	P
ATHÈNES	35	26	D
BANGKOK	35	27	N
BARCELONE	29	17	D
BELGRADE	29	13	D
BERLIN	23	14	C
BRUXELLES	25	16	C
LE CAIRE	39	25	D
COPENHAGUE	21	17	C
DAKAR	26	23	D
DELHI	33	26	C
DJERBA	31	23	D
GENÈVE	27	11	D
HONGKONG	31	26	O
ISTANBUL	27	19	O
JÉRUSALEM	32	17	D
LISBONNE	30	19	D
LONDRES	19	12	D
LOS ANGELES	23	16	C
LUXEMBOURG	24	14	D
MADRID	34	17	D
MARRAKECH	45	28	D
MEXICO	28	13	B
MILAN	31	20	D
MONTRÉAL	33	21	C
MOSCOU	20	15	C
NAIROBI	17	14	C
NEW-YORK	36	23	D
OSLO	21	15	P
PALMA-DE-MAL.	35	19	D
PÉKIN	32	22	D
RIO-DE-JANEIRO	23	19	P
ROME	29	19	D
SINGAPOUR	32	24	O
STOCKHOLM	23	15	N
SYDNEY	17	14	D
TOKYO	29	24	P
TUNIS	33	20	D
VARSOVIE	21	9	D
VENISE	28	20	D
VIENNE	25	14	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

★ TU = temps universel, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

Sports

ATHLÉTISME : le Nikaïa

Bubka à 6,06 mètres



AFP

Le Soviétique Sergueï Bubka a amélioré, le dimanche 10 juillet, son propre record du monde de saut à la perche en franchissant 6,06 mètres au cours du meeting international du Nikaïa, disputé à Nice. Son précédent record (6,05 mètres) datait du 6 juin dernier. Depuis 1984, c'est la neuvième meilleure performance mondiale qu'il réalise. A deux mois de l'ouverture des Jeux olympiques de Séoul, il demeure le seul perchiste au-dessus de 6 mètres.

Au cours de la même réunion à Nice, Annette Sergent a battu son propre record de France du 3 000 mètres, en réalisant 8 min 44 s 19/100 au lieu de 8 min 46 s 12/100. Par ailleurs, à Neubrandenbourg (RDA), lors de la rencontre amicale RDA-Italie, l'Allemande de l'Est Gabriele Reinsch a porté le record du monde du lancer du disque de 74,56 mètres (par la Tchécoslovaque Zdenka Silhava) à 76,80 mètres.

AUTOMOBILISME : le Grand Prix de Grande-Bretagne

Senna, dieu de la pluie

La pluie tombée, le dimanche 10 juillet, sur le circuit de Silverstone pendant la première partie du Grand Prix de Grande-Bretagne de formule 1 automobile n'a pas empêché le Brésilien Ayrton Senna, virtuose sur sol mouillé, de préserver l'invincibilité des McLaren-Honda.

Devant ses compatriotes, le Britannique Nigel Mansell (Williams-Judd), vainqueur ces deux dernières années, a obtenu une deuxième place inespérée après ses abandons dans les dernières courses.

Cette quatrième victoire de la saison pour Ayrton Senna relance la lutte pour le titre mondial des conducteurs. Alain Prost, qui partage les succès avec son coéquipier, a préféré abandonner au bout de vingt-cinq tours.

C'est au printemps 1984, sous la pluie de Monte-Carlo, qu'Ayrton Senna s'était révélé au grand public pour sa première saison en formule 1. Parti en septième ligne au volant d'une Toleman peu compétitive, avec son moteur Hart, le jeune Brésilien avait doublé tous ses adversaires pour presque revenir dans les roues d'Alain Prost lorque Jacky Ickx, le directeur de course, avait interrompu le Grand Prix, devenu trop dangereux.

Depuis, Ayrton Senna avait entretenu sa réputation de virtuose sur piste mouillée en remportant avec la Lotus-Renault les deux derniers grands prix disputés sous la pluie, au Portugal et en Belgique en 1985.

Mais, en passant du rang des challengers à celui de favori du championnat du monde, le Brésilien avait tout à redouter de cette ancienne alliée. A Silverstone, il avait en effet quelques bonnes raisons de douter. Pour la première fois depuis le début de la saison, les McLaren-Honda avaient dû céder aux Ferrari les deux places en première ligne à l'issue des séances d'essais.

Après sept victoires consécutives, les responsables de McLaren et de Honda ne s'étaient pourtant pas endormis sur leurs lauriers. Au contraire. Afin d'aborder avec les meilleurs atouts les circuits ultrarapides de Silverstone et d'Hockenheim (24 juillet), Ron Dennis avait investi plus d'un million de francs dans un programme de recherches aérodynamiques en soufflerie. Les prises d'air extérieures du circuit de suralimentation avaient ainsi disparu pour être réaménagées à l'intérieur des pontons. Après l'alerte du Castellet, les ingénieurs de Honda avaient de leur côté mis au point une quatrième version, plus sobre, de leur V6 turbo.

Ce mieux espéré s'était révélé l'ennemi du bien. Dans les grandes courbes de Silverstone, abordées à plus de 200 km/h, les McLaren avaient perdu ce parfait équilibre aérodynamique qui faisait leur force. De plus, sur ce circuit où seule la chicane exige d'être abordée en deuxième, la puissance du V6 Ferrari compensait son handicap chronique en souplesse et en temps de réponse par rapport au V6 Honda.

Dominer ses nerfs

Condamné à vaincre pour conserver ses chances de devenir champion du monde après le triomphe d'Alain Prost au Castellet, Ayrton Senna a su dominer ses nerfs pour réussir à son tour à Silverstone une course idéale. Parti en troisième position, le pilote brésilien a d'abord montré sa détermination en doublant dès les premiers virages Michele Alboreto puis en tentant de surprendre Gerhard Berger avant même que les pilotes des Ferrari n'aient porté leurs freins et leurs pneus à température.

Devant la résistance de l'Autrichien, il a ensuite sagement pris ses distances pour se dégager des gerbes d'eau soulevées par la monoplace rouge et attendre l'occasion propice. Ce fut au quatorzième tour, lorsque Berger arriva dans les roues de Prost juste avant la chicane. Peut-être surpris d'avoir pris aussi vite un tour au Français, l'Autrichien hésita une fraction de seconde. Senna, qui avait sans doute retenu la leçon d'Alain Prost au Castellet, s'engagea résolument à la corde en freinant plus tardivement.

Passé en tête, le pilote brésilien pouvait enfin librement faire étalage de sa maîtrise. En contrôlant parfaitement dans un premier temps les trajectoires de sa McLaren pour creuser l'écart sur Berger jusqu'à ce que ce dernier soit contraint d'économiser son carburant peu après la mi-course. Puis, la pluie ayant cessé, en s'écartant intelligemment des trajectoires pour refroidir et ménager ses pneus afin de mieux contenir l'assaut de Nigel Mansell déchaîné devant ses compatriotes.

A la mi-championnat, Ayrton Senna a donc su préserver l'invincibilité des McLaren-Honda dans les conditions où elles pouvaient être les plus vulnérables. Plus que jamais, l'intérêt de la compétition va donc se concentrer sur le choc de Titans entre les deux pilotes de l'écurie britannique, qui semblent partager encore aujourd'hui succès, talent et ambitions.

GÉRARD ALBOUY.

GOLF : la Hennessy Ladies Cup

Marie-Laure de Lorenzi-Taya confirme à Saint-Germain

Marie-Laure de Lorenzi-Taya a remporté, le dimanche 10 juillet, à Saint-Germain-en-Laye, la quatrième édition de la Hennessy Ladies Cup. Avec un dernier parcours de 71 (un point en dessous du par), elle a terminé à 284.

Il faut se faire une raison. Depuis plus d'un demi-siècle, la réputation du golf français, hormis l'exemple de Jean Garaialde, est entre les mains des joueuses. Poing de fer dans un gant de velours, ce sont elles qui ont bâti une tradition riche d'exploits. Etriqué et paresseux chez les hommes, le golf hexagonal respire à pleins poumons à travers ses championnes.

« Et pourquoi pas ?, nous demande Marie-Laure après sa victoire de dimanche. *Ce succès est bon pour les femmes et le golf français. Très mignons, les joueurs français. Seulement, ils ne font rien. »*

Discours clair et sans complaisance tenu par une sacrée gagneuse. Dix-huit mois après son passage chez les professionnels, la Française a déjà récolté cinq titres sur le circuit. La voilà actuellement installée tout en haut de la liste des gains. La jeune épouse qui tenait tête lors de la première Hennessy Ladies Cup à la jeune prodige britannique Laura Davies et à Jan Stephenson, la « star » importée du circuit américain, écartait alors, véhémente, l'idée de faire de son talent un métier. *« Quelle tristesse qu'une vie de joueuse pro. Jamais je ne m'y ferai ! »*

Elle s'y fait plutôt bien. Elle était arrivée à Saint-Germain pour sa cinquième semaine consécutive de compétition, durée inhabituelle pour elle, sans « jus » et sans toucher. Samedi, par un temps de grand soleil, elle signa une carte record de 66. Dimanche, dans l'été retrouvé, elle eut comme une hésitation, un atermoiement technique pour concéder 3 points aux leaders. Puis, comme si sa décision était prise, elle reprit 4 points contre le par, avec notamment trois longs puts, de 8 mètres, de 17 mètres en descente, et de 9 mètres, comme autant de touches claires et tranchantes d'escrimeuses.

Elle songe maintenant au circuit américain.

MARC BALLADE.

CYCLISME : le Tour de France

Herrera à pied d'œuvre

Le Canadien Steve Bauer s'est emparé du maillot jaune, le dimanche 10 juillet, à l'issue de la huitième étape du Tour de France, Reims-Nancy, gagnée par l'Allemand de l'Ouest Rolf Golz. Mais le fait marquant de la journée concerne la présence du Colombien Luis Herrera aux côtés de Golz, Jean-François Bernard, Mottet, Pensec, Eric Boyer, Marc Madiot, Leclerc, Kelly et Bauer dans l'échappée décisive, qui a relégué le peloton à vingt-trois secondes.

NANCY
de notre envoyé spécial

« Herrera a pratiquement gagné le Tour. » Qui parle ainsi ? Le directeur sportif de Fignon et de Mottet, Cyrille Guimard en personne. Le tout est de savoir s'il dit ce qu'il pense ou s'il dissimule sous cet éloge une flèche empoisonnée à l'égard du coureur colombien.

Une telle stratégie n'étonnerait pas de la part d'un homme qui excelle dans les parties de poker menteur. En 1983, il avait fait croire que son équipe limitait ses ambitions à des objectifs secondaires, afin de mieux égarer les soupçons et préparer en silence — nous allions écrire en hypocrite — la première victoire de Laurent Fignon.

Dans le cas présent, il se peut que Guimard dénonce ouvertement une menace Herrera pour tenter de déstabiliser le grimpeur sud-américain. La manœuvre ne manquerait pas d'habileté. Mais le directeur sportif de Système U est aussi connu pour sa clairvoyance. Il ne fait aucun doute qu'il est conscient du danger grandissant que représente le grimpeur andin. Comment ne le serait-il pas ?

Un tracé très particulier

De tous les favoris théoriques — une vingtaine au départ de Nantes, — Herrera est celui qui a réalisé la meilleure opération de la première semaine. On l'attendait en montagne, et il vient de démontrer qu'il ne craignait plus personne dans la plaine. Les rouleurs, les athlètes du vélo, les candidats à la victoire, d'une manière générale, ont laissé passer l'occasion qui leur était offerte de l'attaquer entre Reims et Nancy, avant les Vosges. Mieux : c'est le poids plume sud-américain, qui a pris les initiatives et qui a secoué le peloton, au point de provoquer la cassure décisive à 10 kilomètres de l'arrivée. *« J'ai cru qu'il allait nous battre au sprint, par-dessus le marché »*, déclarait Eric Boyer à sa descente de vélo.

Herrera dut finalement se contenter de la septième place, mais son aisance a produit une forte impression, et si le groupe des seize coureurs dont il faisait partie a rejeté le peloton à près d'une demi-minute, c'est surtout une victoire psychologique qu'il a obtenue avant d'aborder les premiers cols. *« Ses adversaires ne vont plus savoir quel plan adopter pour le mettre en échec*, remarque Raphaël Geminiani. *Ils ont oublié que le tracé très particulier de l'épreuve, compte tenu du pont aérien Grenoble-Toulouse, situait le Vercors... au pied des Pyrénées. Cette méconnaissance de la géographie spécifique du Tour de France risque de leur coûter très cher. »*

JACQUES AUGENDRE.

FOOTBALL : la tournée en France des États-Unis

La nouvelle frontière du soccer

L'équipe nationale des Etats-Unis a clos, le samedi 9 juillet, au Parc des Princes de Paris, une courte tournée en France au cours de laquelle elle aura appris l'attribution, par le comité exécutif de la Fédération internationale des associations de football (FIFA), de l'organisation de la Coupe du monde 1994 aux Etats-Unis.

Le compte à rebours est commencé. Les États-Unis disposent de six ans pour se préparer à accueillir les vingt-trois meilleures équipes de football du monde. Bien que ce sport n'y soit pas fortement implanté, on ne doute pas de leur capacité à faire de cette épreuve, longue de cinq semaines, une réussite économique et populaire. Le précédent des Jeux olympiques de Los Angeles en 1984 plaide en leur faveur.

Le principal problème que rencontreront les Américains consistera sans doute à mettre sur pied une sélection nationale digne de ses prestigieuses invitées. Il ne s'agirait pas de devenir le premier pays organisateur à ne pas atteindre les quarts de finale. Leurs premières apparitions à ce niveau se sont soldées par une demi-finale (1930) et une victoire ô combien symbolique sur l'Angleterre (1-0 en 1950). Depuis, les Etats-Unis et le football (soccer, pour ne pas confondre avec le football américain) vivent divorcés, et ce n'est pas la courte expérience de championnat professionnel des années 70 qui les aura réconciliés.

Fatiguée devant le Matra-Racing de Paris (0-6) le samedi 9 juillet, au Parc des Princes, la sélection nationale américaine avait auparavant battu Lille (2-1) et accroché le Lokomotiv Leipzig (0-3 après prolongations) au cours du tournoi de Villeneuve-d'Ascq (Nord). Eric Meter, organisateur de cette tournée et sorte d'araignée tissant des liens privilégiés entre les clubs du Vieux et du Nouveau Continent, n'a pas totalement rempli le contrat qu'il s'était fixé : placer plusieurs joueurs américains dans des équipes françaises.

« Notre ailier Klopas touche 90 000 dollars par an dans les championnats en salle, dit-il. *Il préfère arrêter le football « indoor », rétrograder de division et gagner moins pour être au summum en 1994. Nous avons été contactés par le Panathinaïkos d'Athènes, Hambourg et un émissaire de Johann Cruyff. Les Hongrois s'intéressent à Vermès. Mais les entraîneurs français de division II ou III (au-dessus, le niveau est trop élevé) ne se sont même pas déplacés. Encore une fois, les Français se montrent incapables de prendre des risques. Ils se réveilleront en 1993 et devront alors payer le prix fort pour obtenir des joueurs qui ne leur coûtent rien aujourd'hui. »*

Plutôt que de replonger leurs joueurs dans des championnats en salle qui n'ont rien de commun avec le football en plein air, les dirigeants américains préfèrent disperser leur sélection aux quatre coins de l'Europe pour que chacun apprenne de son côté. Aux Etats-Unis, on attend la possible renaissance d'un championnat national professionnel en 1989. Les meilleurs joueurs des quatre compétitions régionales existantes continueront de se réunir au cours de l'Olympic festival. Mais les sélectionnés américains de 1994, probablement appelés à une concentration d'un an avant la Coupe du monde, se recruteront essentiellement dans la formation actuelle, qualifiée pour le tournoi olympique de Séoul en septembre prochain, et parmi les favorites des éliminatoires nord-américaines du « Mondiale » 1990 en Italie. *« Ces joueurs auront trente ans en 1994*, conclut Eric Meter. *L'âge des principaux Français au Mundial de 1986. »*

T. C.

En éclaireur sous les projecteurs

NANCY
de notre envoyé spécial

Philippe Casado a trouvé un moyen de sortir de l'anonymat du peloton. Quand on ne porte pas un nom connu du public, il faut créer l'événement. Professionnel depuis trois saisons, ce coureur de vingt-quatre ans savait qu'il avait *« dix jours pour s'exprimer »*. Un attaquant comme lui pouvait profiter des premières étapes de plat pour s'imposer dans une grande épreuve, pour apparaître enfin au palmarès d'un Tour qu'il disputait pour la première fois.

Samedi 9 juillet, il a su saisir sa chance. Au kilomètre 23 de la septième étape Wasquehal-Reims, il a donné les coups de pédale nécessaires pour se coller à la roue de l'Italien Valerio Tebaldi qui effectuait une sortie du peloton. Rapidement, les deux hommes ont pris une minute d'avance sur le gros de la troupe, peu enclin à leur donner la chasse.

Sur les routes du département de l'Aisne, les deux compagnons d'aventure ne musardent pas. Ils vont même jusqu'à distancer leurs camarades de quinze minutes. Les ténors du peloton, qui n'avaient jamais cru à cette échappée trop prétentieuse pour une étape de 225 km, réagissent enfin à partir de Laon. Tout en se relayant régulièrement, les deux coureurs de tête commencent à ressentir le contrecoup de leur folle action. *« Je voulais remporter l'étape*, explique Philippe Casado, *mais la fin du parcours fut douloureuse. Et lorsque Tebaldi a porté son attaque à 2 kilomètres de l'arrivée, je n'ai pu le suivre. »*

Le public massé sur les grands boulevards de Reims a applaudi les deux héros, même si après 200 kilomètres d'effort leur avantage n'était plus que de 1 min 47 s. *« Dans ce Tour, il y a tous les jours quelque chose à faire »*, assure Casado en précisant que beaucoup de coureurs auraient pu réaliser la même performance que lui. Modestie sincère de la part d'un garçon peut-être simplement plus conscient que ses camarades que *« le Tour est la course la plus médiatique au monde »*.

La passion du père

Gagner une étape du circuit de la CEE l'an dernier ou une autre lors de l'épreuve anglaise, la Mike Race, en mai, ne suffit plus à Casado qui court depuis l'âge de treize ans. Il lui faut plus de panache, plus de succès pour s'imposer dans sa ville de Saint-Estève où le rugby est roi.

« C'est mon père, amateur de première catégorie, qui m'a donné la passion du vélo », raconte ce natif d'Oujda (Maroc) qui vit depuis sa plus tendre enfance dans les Pyrénées-Orientales. Vélo ou études, Philippe a choisi, en délaissant la préparation d'un BEP de dessinateur en génie civil pour courir les routes de son département. C'est lors des championnats de France fin juin qu'il a appris que l'équipe Z-Peugeot comptait sur lui pour le Tour.

Avec anxiété, il s'est lancé dans une épreuve qui peuple ses rêves depuis longtemps. *« J'ai demandé quelques jours aux autres équipiers pour me laisser prendre mes marques, pour bien sentir cette course de l'intérieur. Et puis, je suis passé à l'attaque. »* Tout semble simple avec Casado. Beaucoup de volonté, de travail, un plan de carrière qui *« dans deux ou trois ans doit me permettre d'atteindre le top-niveau »*. Et un sourire. Voilà la jeune génération des coureurs, aussi professionnels devant les caméras que sur leur vélo.

SERGE BOLLOCH.

Les résultats

Automobilisme

GRAND PRIX DE FORMULE 1 DE GRANDE-BRETAGNE

1. Ayrton Senna (Bré., Marlboro-McLaren-Honda), les 310,57 km en 1 h 33 min 16 s ; 2. Nigel Mansell (G-B, Williams-Judd), à 23 s ; 3. Alessandro Nannini (It., Benneton-Ford), à 51 s ; 4. Mauricio Gugelmin (Bré., March Judd), à 1 min 11 s ; 5. Nelson Piquet (Bré., Lotus-Camel-Honda), à 1 min 20 s.

Classement du championnat du monde des conducteurs. — 1. Alain Prost (Fr.), 54 pts ; 2. Ayrton Senna (Bré.), 48 ; 3. Gerhard Berger (Aut.), 21 ; 4. Nelson Piquet (Bré.), 15 ; 5. Michele Alboreto (It.), 13.

Basket-ball

TOURNOI PRÉOLYMPIQUE

L'équipe de France a terminé huitième et dernière de la phase finale du tournoi préolympique disputé du 2 au 10 juillet aux Pays-Bas. Les Français ont perdu leurs sept rencontres. L'URSS, la Yougoslavie et l'Espagne se sont qualifiées pour les Jeux olympiques de Séoul.

Cyclisme

TOUR DE FRANCE

Septième étape : Wasquehal-Reims
(225,5 kilomètres)

1. Tebaldi (It.), en 5 h 27 min 10 ; 2. Casado (Fr.), à 6 s ; 3. Van Poppel (P-B), à 1 min 47 s ; 4. Planckaert (Bel.) ; 5. Kelly (Ir.)

Huitième étape : Reims-Nancy
(219 kilomètres)

1. Golz (RFA), en 5 h 24 min 18 s ; 2. De Wilde (Bel.) ; 3. Bugno (It.) ; 4. Kelly (Ir.) ; 5. Alcala (Mex.).

Classement général. — 1. Bauer (Can.), en 26 h 42 min 5 s ; 2. Nijdam (P-B), à 10 s ; 3. Breukink (P-B), à 43 s ; 4. Mottet (Fr.), à 1 min 1 s ; 5. Bernard (Fr.), à 1 min 2 s.

TOUR DE FRANCE FÉMININ

Prologue à Strasbourg

Classement. — 1. Knol (P-B), en 3 min 5 s 4 ; 2. Longo (Fr.), à 1 s ; 3. Westland (P-B), à 2 s ; 4. Projkova (URSS), à 3 s ; 5. Zilporite (URSS), à 4 s.

Ski nautique

COUPE DU MONDE

L'équipe de France, composée de Luc Seigneur, Patrice Martin, Pierre Carmin et Christel Ballestrero, s'est imposée, le dimanche 10 juillet, lors de la Coupe du monde à Agrigente (Italie) devant l'Union soviétique et les Etats-Unis.

Le Monde

ECONOMIE

RECONVERSIONS EN LORRAINE

Sous les friches, les entreprises

Metz, Hagondange, Longwy : une rage de vivre et l'espoir du marché européen

TERRIBLE et chaleureuse Lorraine qui n'en finit pas d'enterrer les vestiges de son âge d'or industriel – la sidérurgie, la mine – et s'y reprend inlassablement pour extirper de sa gangue ce qui fera peut-être son avenir. Consacrée « Texas français », autrefois eldorado des gros-bras venus de tous les pays d'Europe et d'ailleurs pour servir la « minette » lorraine, la région continue de se débattre dans d'invraisemblables contradictions. Et, pourtant, elle demeure attachante, poignante à force de courage, et plus récemment, de rage de vivre, presque irrationnelle.

Sous les friches industrielles, le paysage de demain. Entre Nancy, Metz et le « pays haut », au plus profond du sillon mosellan, les images se succèdent ! Avenantes en apparence, ou hantées, elles résument l'ampleur du désastre, le désarroi et la volonté de s'en sortir, vaille que vaille. Puisqu'il n'y a rien d'autre à faire que de se battre, le dos au mur, il est temps de faire du neuf avec du vieux...

L'image « soft », idyllique, si l'on ne prenait garde aux misères d'alentour, c'est Metz qui l'offre, pleine de morgue suffisante. Bien décidée à tirer son épingle du jeu, la métropole régionale sort sa carte crânement, malgré Nancy, la rivale de toujours. Haut perchée à l'est, la ville, qui fut longtemps prussienne et le demeure par son architecture, veut relever, presque seule, un énorme pari pour franchir, à son avantage exclusif, les étapes qui vont *« du laminoir à la puce »*.

Auteur d'un ouvrage paru sous ce titre, M. Jean-Marie Rausch, le sénateur et maire devenu ministre de l'ouverture... et du commerce extérieur, symbolise cette démarche. Il souhaite – et il commence à avoir – ce « technopôle » qui rassemblera, en Lorraine, la fine fleur des entreprises branchées, entre l'informatique et les systèmes de communication. *« L'hinterland de Sophia-Antipolis, c'est la Corse et la Tunisie »*, prétend-il, un rien condescendant, pour évoquer la position stratégique de sa région dans une Europe dont Metz serait le *« produit d'appel »*.

Peu importe, à ses yeux, qu'une cité déjà bien pourvue augmente encore son avantage. Il imagine un partage des tâches, promettant à ses voisins, si mal lotis, de profiter ensuite des retombées. *« Nous serons la tête et eux les jambes »*, affirme-t-il.

Quoi qu'il en soit, le *« portefeuille »*, comme on dit, se remplit. Sur une première tranche d'une quarantaine d'hectares, les premières entreprises arrivent au rythme d'une nouvelle tous les quinze jours. D'ici à la fin de 1988, elles seront une soixantaine, employant mille personnes, sans compter les emplois induits, qu'il faut multiplier par quatre. Au cours de l'année suivante, il devrait y avoir mille cinq cents « technopoliciens » et autant d'étudiants puisque l'opération s'appuie sur un développement universitaire et scientifique.

L'image « ludique » est bien entendu fournie par le *« nouveau monde des Schtroumpfs »* à Hagondange. Là, sur ce terrain de *« friches industrielles »* qui fut un haut lieu de l'acier triomphant, s'installe, à coups de pelleteuse, le futur parc de loisirs à l'européenne, en bordure de l'autoroute et de la voie ferrée « internationale » reliant le Luxembourg, l'Allemagne et même Moscou. Quel changement de décor pour ce pays industriel, enlaidi par des années de labeur acharné !

Longtemps regardé avec commisération, jugé indigne du passé glorieux des hommes du fer, le projet prend forme, réaliste. A lui seul, il signifiera le tournant vers l'économie post-taylorienne que les Lorrains, bon gré mal gré, ont dû négocier. Au rythme actuel des travaux, de la mise en scène plutôt, la nouvelle installation pourra ouvrir ses portes au plus tard pour Pâques 1989.

Le parking de 16 hectares pourra accueillir sept mille deux cents véhicules, et le parc lui-même, de 20 hectares sur une réserve foncière de 160, pourra drainer un public venu de 300 kilomètres à la ronde. Dans ce périmètre, on compte 60 millions d'habitants et de grosses agglomérations, surtout allemandes, qui disposent d'un pouvoir d'achat élevé. A raison d'un prix d'entrée prévu à 90 F pour un adulte et d'une dépense quotidienne de 135 F par personne, les experts affirment que l'opération aura un fort effet d'entraînement.

De l'ordre de 720 millions de francs, l'investissement a été assuré par des emprunts, une prime de 50 millions de francs de l'aménagement du territoire, mais surtout par 430 millions de fonds propres. Parmi les actionnaires – la moitié des capitaux sont français, – on trouve Paribas, Suez, la Société générale, le Crédit lyonnais, Bouygues, Cofiroute, Spie-Batignolles et Sacilor (13,80 % du capital), ainsi que des partenaires étrangers : la Sofina, filiale de la Générale de Belgique, la CIPAF luxembourgeoise, l'Etat du Koweït (13,85 % des parts) et cinq familles saoudiennes.



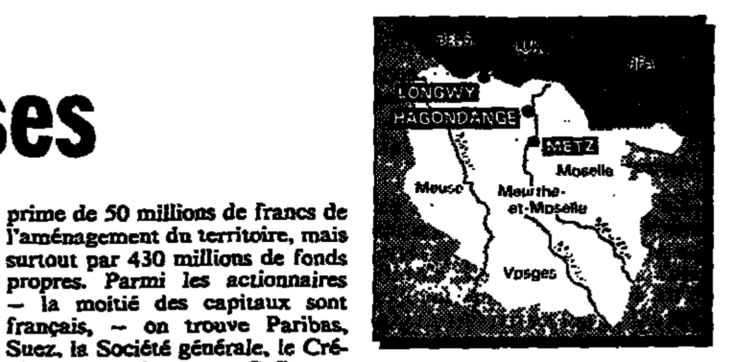
A la tête de la Sorepark – le nom de la société – se trouve M. Pierre Jullien, ancien directeur des ressources humaines de Sacilor et donc sidérurgiste, devenu, la fougue aidant, le catalyseur d'un rêve enfantin. Gestionnaire, il sait s'enflammer pour emporter l'adhésion, en faisant appel à un imaginaire que partageraient Français et Allemands, Luxembourgeois, Hollandais et Belges. Mais il sait aussi être terre à terre, derrière les expressions « fluidité sociale » ou « savoir-être », préféré à « savoir-faire ».

Des emplois d'animateurs

En équivalent annuel du nombre d'heures ouvrées, le parc devrait offrir huit cents emplois. Une centaine seront à temps plein, pour la gestion et l'administration, quatre cents postes seront à 80 % de la durée hebdomadaire selon les règles d'aménagement du temps de travail. Ensuite, trois cents postes, en contrat à durée indéterminée, seront régis par le système de l'intermittence, l'emploi étant garanti chaque année pour quarante semaines. Enfin, quatre cents autres personnes seront employées à raison de douze semaines par an pour couvrir les périodes d'intense activité.

« Pour le reste, dit M. Jullien, *on organisera la sous-traitance des services qui ne sont pas en contact avec le public et on fera même appel aux CAT (centres d'aide par le travail) pour l'entretien, les espaces verts, le pressing et les nettoyages des uniformes ou du linge de table. »*

A ce stade, l'organisation est dépourvue de poésie. Les premières sélections d'embauche actuellement préparées par l'ANPE privilégieront l'*« habileté à se débrouiller »* et mettent l'accent sur les langues. Des formations sont prévues, y compris *« avec le droit de délivrer des diplômes d'animateurs permanents »* que la jeune société entend bien *« capitaliser »*.



« Plutôt que des jeunes en alternance, nous préférons des femmes de trente à quarante ans », souligne M. Jullien. *« Nous voulons fidéliser pour l'idéologie de l'entreprise »*, ajoute-t-il en reconnaissant que les anciens sidérurgistes seront rares, par définition.

L'image choc revient sans conteste à Longwy, une fois parcourues les vallées sidérurgiques aux carcasses éventrées et rouillées. Tout là-haut, aux confins du territoire lorrain, se gagnera ou se perdra la vraie bataille. Dans ce bassin d'emploi *« à la culture de ghetto »* entièrement vouée à l'acier, on comptait « au début » 125 000 personnes. Il en reste 90 000 maintenant : *« On perd les jeunes de moins de vingt-cinq ans depuis 1975 »*, et, si rien n'était fait, on en arriverait à 40 000 habitants en l'an 2000.

Fallait-il laisser mourir la ville à coups d'interventions sociales onéreuses, de CGPS (convention générale de protection sociale de la sidérurgie) et *« faire de Longwy une résidence du troisième âge »* ? Impossible, et pas seulement pour des raisons morales. Les équipements existants sont sur-dimensionnés et coûtent cher *« pour un résultat nul »*.

Les mesures d'accompagnement, dispendieuses, n'empêcheront pas le malheur. On était en train de jeter l'argent par les fenêtres, comme en témoigne la construction, pour 300 millions de francs, d'un viaduc de contournement d'une agglomération qui ferme... Absurde.

« Nous avons plaidé le dossier sur cette base », raconte M. Francis Cuillier, directeur de la mission ministérielle de développement du pôle européen des Trois frontières, nommé à l'époque (fin 1985) par M. Jacques Chérèque, préfet délégué chargé – déjà – de la reconversion. *« Avec un programme au coût marginal par rapport à ce qu'il faudrait dépenser, nous avons montré que nous avions intérêt à sauver Longwy. »*

Exagérée par la position géographique, la situation était exploitable pour peu que l'on change de raisonnement. Après tout, les voisins belges et luxembourgeois connaissaient les mêmes drames.

ALAIN LEBAUBE.

(Lire la suite page 20.)

LA CHINE EN MUTATION

Comme deux cents Hongkong ?

Par SERGE-CHRISTOPHE KOLM (*)

QUAND la Chine s'éveillera, elle ébranlera le monde... : voici quelques siècles qu'on nous le serine. La nouvelle, c'est que c'est peut-être maintenant que la fête commence, grâce à la nouvelle politique de libéralisation et d'ouverture économiques de la République populaire de Chine. On rencontre un peu partout sur la planète des vêtements, des montres, des appareils électroniques *« made in Hongkong »*. Ce sont deux cents Hongkong ou huit Japon potentiels qui vont entrouvrir les yeux sur le continent asiatique.

Un ouvrier de la République populaire de Chine gagne 100 yuans (140 F) par mois, ou 4 yuans (6 F) par jour, parfois seulement 80 yuans (110 F) par mois, et au mieux, avec les primes, 200 yuans (280 F) par mois (le revenu moyen du paysan y est de 425 yuans – ou 600 F – par an). Certes, il bénéficie, en outre, de l'assistance médicale gratuite, d'un appartement qu'il loue 2 à 3 yuans par mois, d'une petite retraite, etc. ; mais l'expérience actuelle montre qu'il est prêt à abandonner les avantages sociaux de ce *« bol de riz d'airain »* pour un salaire plus élevé de 30 %.

« Le Monde Economie » présentera dans ses cinq numéros du mois d'août une suite asiatique sous le titre « la croissance Pacifique ». Cette séquence, précédée de trois articles sur la Chine en mutation, sera suivie par des textes sur le Vietnam et la Thaïlande.

Ce travailleur peut s'adapter à toute technique aussi bien que n'importe quel autre, et il accepte de travailler plus durement, plus longtemps, avec plus de mobilité, que tout travailleur occidental. Donc, si vous êtes une entreprise, vous pouvez vous offrir la meilleure main-d'œuvre pour quelque 400 F par mois l'*unité*, à condition d'installer votre usine en Chine. A concurrence de quelques centaines de millions de travailleurs (dans ce pays de plus d'un milliard d'habitants). C'est-à-dire qu'il n'est plus rentable de produire des biens avec beaucoup de main-d'œuvre ailleurs qu'en Chine, sur ses vastes côtes, si c'est pour l'exportation dans le reste du monde.

Or l'installation d'entreprises privées dans ces régions est justement ce qui devient possible avec la nouvelle politique chinoise. Douze régions côtières, couvrant 100 millions à 200 millions d'habitants, sont ouvertes aux investissements étrangers. Déjà un million de Chinois y travaillent pour des entreprises de Hongkong. La région de Canton (en face de Hongkong) a un taux de croissance d'environ 10 %.

L'île de Hainan vient d'être érigée à la fois en province et en zone économique spéciale ouverte à l'extérieur dans l'espoir d'en faire une nouvelle Taiwan (de nombreux Chinois rêvent d'aller se faire une nouvelle vie à Hainan, et c'est la meilleure machine de guerre contre le Vietnam affamé, aux portes duquel elle se trouve). Et dans l'ensemble de la Chine se multiplient les « marchés libres », les petites entreprises privées, et les marchands enrichis qui reconstituent une sorte de bourgeoisie renaissante.

Produire efficacement dans le marché requiert non seulement de la main-d'œuvre et du capital, mais d'abord des capacités entrepreneuriales d'initiative, d'organisation, d'habileté commerciale, de prise de risque. Or l'histoire récente montre qu'une société de culture chinoise est capable de fournir au mieux ces talents pour la production moderne.

Taiwan, Hongkong, Singapour, sont, avec le Japon et la Corée du Sud, les champions économiques de notre temps. Des Chinois dominent l'économie et le commerce de nombreux autres pays d'Asie et du Pacifique. Ils lancent la Thaïlande sur les traces de l'extrême-Asie de marché.

Le Bouddha, Confucius et la famille

Une question cruciale est donc la suivante. La Chine continentale possède-t-elle les extraordinaires capacités entrepreneuriales des Chinois d'outre-mer, après des siècles de société « féodale », brisée par un socialisme qui enserre le pays depuis quarante ans dans un carcan planiste dur, période entrecoupée de deux tentatives les plus extrêmes d'instauration forcée (et forcenée) de socialisme utopique ici bas – le « grand bond en avant » de 1958 et la « grande révolution culturelle » de 1966-1976, – et marquée par les attaques plus ou moins fortes, mais incessantes, contre l'esprit et les actes tant du capitalisme que de la Chine éternelle ?

Le premier élément de réponse est que, actuellement, tout espace de liberté économique ouvert par le gouvernement est immédiatement occupé avec succès par l'initiative privée (malgré un impôt de 60 % sur les profits chinois). Le second consiste à analyser plus à fond les ressorts de la réussite économique marchande chinoise là où elle se manifeste. Ils sont au nombre de deux.

L'un, commun aux cultures chinoise, japonaise et coréenne, est la mentalité bouddhiste-confucéenne, où le fonds bouddhiste de la culture donne l'esprit de progrès et de changement (qui est contraire au confucianisme), tandis qu'à la fois le bouddhisme et le confucianisme apportent des attitudes complémentaires promouvant l'éducation, l'action collective très intégrée et la recherche de la perfection (l'analyse détaillée explique ces relations).

Le second pilier du capitalisme et de l'entrepreneuriat chinois est la famille, puisque toutes les entreprises privées chinoises dans le monde, des plus petites aux plus grandes, sont des entreprises familiales reposant sur la confiance fondée sur les liens du sang. En cela les Chinois se distinguent des Japonais et des Coréens, dont ils n'ont pas les grandes entreprises du type des *zaibatzus* du Japon ou des *chaebols* de Corée.

(Lire la suite page 20.)

(*) Directeur du Centre d'analyse socio-économique, Ecole nationale des ponts et chaussées.

LA CHINE EN MUTATION

Comme deux cents Hongkong ?

(Suite de la page 19.)

Or les pensées (le mot religion prête à confusion) traditionnelles chinoises se portent fort bien en République populaire de Chine, comme le montre en surface l'assistance aux temples rouverts et reconstruits. Et les sentiments familiaux n'ont sans doute pas changé – les nouvelles entreprises de Chine continentale sont d'ailleurs aussi familiales.

La seule menace, à terme, est peut-être la politique démographique actuelle, qui incite très fortement chaque couple à n'avoir qu'un seul enfant : les familles d'un enfant ont un treizième mois, un logement pour quatre personnes, les soins et l'éducation secondaire et supérieure gratuits, avantages qu'elles cessent d'avoir, en même temps qu'elles paient une amende et sont rétrogradées dans leur emploi ou le perdent, quand d'autres enfants naissent.

Ces mesures, sans doute nécessaires, préparent pour dans quelques dizaines d'années une nation de petites familles et de vieillards. Mais les effets en seront moins forts qu'il n'y paraît, car deux catégories de familles échapperont en partie à cette discipline : les paysans qui ne sont pas salariés, qui construisent leur maison, qui n'utilisent ni les maternités ni les écoles secondaires et supérieures et qui ont besoin de garçons pour travailler, et les commerçants et entrepreneurs aisés non salariés qui pourront payer les diverses pénalités et coûts supplémentaires.

Autoritarisme et libéralisme

L'observation de ce qui se passe et l'explication convergent donc pour conclure que l'entreprise privée chinoise occupera vite très efficacement tout l'espace que le pouvoir politique voudra lui laisser. Toute la Chine pourrait sans doute croître de 10 % par an durant des décennies si le pouvoir abandonnait tout interventionnisme économique. Mais il est loin d'en être là, et ce qu'il accepte de libéralisme devient la variable-clef. Cette question combine des aspects de pouvoir politique à sa dynamique économique propre.

Le pouvoir politique, c'est-à-dire le Parti communiste chinois, ne semble plus tenir à une idéologie marxiste rigide ou, plus exactement, il semble prêt à interpréter cette référence avec la plus grande souplesse. Reste que toute réforme économique est du transfert de pouvoir — c'est cela qui bloque celles de l'Union soviétique. Et le PC chinois tient à son pouvoir, comme le montre le caractère effectif surprenant des quelques réformes de « démocratisation » qu'il adopte : par exemple, les rapports de la dernière réunion de l'Assemblée nationale, après avoir loué la nouvelle réforme démocratique qui consiste à élire les dirigeants à bulletin secret, relatent la protestation et l'abstention d'une déléguée de Hongkong sous le fallacieux prétexte que le nombre de candidats est égal à celui de postes à pourvoir.

Mais la manière chinoise de faire comprend les changements rapides et les expériences radicales. Et libéralisme économique et autoritarisme politique peuvent faire très bon ménage. Certes, les expériences en ont jusqu'à présent été faites avec un autoritarisme de droite. Mais cela peut sans doute aussi se faire avec un autoritarisme de gauche, où le terme « gauche » s'attacherait peu à la gestion économique directe et plus à la protection sociale des plus démunis — en quelque sorte un « social-autoritarisme libéral ».

Toutefois, autoriser des échanges n'est pas tout. Avec le marché viennent les problèmes du marché et ceux de la structure d'une économie mixte. L'inflation est déjà un problème majeur ; la hausse des prix annuelle atteint 11 % en mesure officielle et davantage en réalité ; dans la région de Canton, où l'économie est la plus ouverte et la croissance la plus rapide, les prix de détail ont monté de 20 % en un an.

Des prix rouges, verts ou bleus

Le nouveau premier ministre, Li Peng, dénonce sans cesse l'inflation comme *« le principal problème de notre vie économique et sociale aujourd'hui »*. Et le dernier rapport de son prédécesseur, Zhao Ziyang (maintenant patron du Parti communiste), est un plan d'« austérité » visant à restreindre la demande et la croissance pour freiner les prix.

En même temps, une mission du PC chinois est allée étudier minitieusement en Pologne les mécanismes des effets des hausses brutales de prix sur le mécontentement populaire. Par ailleurs, éviter la croissance explosive d'un sous-prolétariat urbain est à juste titre la hantise des autorités. Et, dans la mesure où le marché du travail se libéralise, l'emploi n'est plus garanti et le chômage devient possible.

Comme toujours, le point nodal du système économique et de ses problèmes est le mécanisme de formation des prix. Une partie des prix du continent chinois sont libres et privés, mais d'autre sont fixés par l'Etat, d'autres encore sont mixtes, en ce sens que l'Etat se contente de fixer un plancher et un plafond (ce sont respectivement les prix verts, rouges et bleus, du nom des couleurs des étiquettes correspondantes). D'autres prix sont « négociés », et maints produits sont soumis à plusieurs de ces régimes, selon des quotas.

Considérons, par exemple, la loi récente permettant que des entreprises publiques (et bien sûr privées) fassent faillite. L'entreprise peut toujours arguer que son échec est dû à l'intervention de l'Etat lui imposant directement ou indirectement des prix de vente trop bas ou des prix d'achat trop élevés. Tout se tient, et il est difficile de libéraliser un aspect sans toucher au reste.

Il n'en reste pas moins que le concept de faillite d'une entreprise socialiste est une innovation « révolutionnaire ». Comme l'est le marché des obligations qui vient d'être introduit. Et l'ensemble du système évolue progressivement vers des prix plus libres, plus de sanction par le marché, et un marché plus étendu, même pour le capital et le travail.

Les Chinois d'outre-mer au capitalisme florissant joueront certainement un rôle crucial dans ce processus, en fournissant des exemples de techniques et leurs services d'intermédiaires mondiaux. En 1997, Hongkong rejoindra la République populaire (à moins que ce ne soit l'inverse).

Mais d'ores et déjà l'intégration est grande, non seulement par les voyages des habitants de la « Venise verticale » ou par les filiales continentales de ses entreprises, mais aussi au niveau plus discret et plus puissant de la direction de l'économie : 30 % du capital de ce qui est encore nominalement une colonie de la couronne britannique appartient déjà au gouvernement chinois. Et la perspective du gigantesque marché du continent est peut-être la façon la plus sûre d'attirer les taiwanais au bercail.

Face à ce grand mouvement, on doit souhaiter deux choses. L'une, peut-être un peu dérisoire, est que la France ne soit pas trop absente de cette ouverture du quart du monde sur les plans économique et culturel. La seconde est fondamentale. La civilisation chinoise est la civilisation par excellence quant aux élaborations sensorielles, intellectuelles et relationnelles. La plus ancienne et la plus vaste de toutes, elle a survécu à tous les traumatismes que l'histoire peut infliger aux peuples et même au nihilisme unique des gardes rouges. Il faut maintenant qu'elle sache dompter sans se perdre le plus insidieux des dragons dévoreurs d'âme inventés par l'homme, la modernisation.

On peut sans doute être rassuré, ou du moins impressionné, par la pérennité profonde de la Chine mouvante. Sous toutes les dynasties successives, depuis deux mille deux cents ans, la classe des fonctionnaires-lettrés, les *shihs*, gère la plus-value du travail des paysans, les *nungs*. Or le même intellectuel qui avait troqué son habit de mandarin confucéen pour la tenue bleue du cadre marxiste-léniniste-maoïste quitte maintenant celle-ci pour le complet-veston du professeur de gestion ou de commerce international.

Et, à la base, à travers tous les bouleversements, les féodalismes, les capitalismes et les socialismes, les guerres et les révolutions, sous les seigneurs, les communes ou le marché, le type humain qui est celui d'un homme sur cinq sur cette planète a fort peu changé depuis cinq mille ans : avec sa houe, sa herse, son engrais humain, sa charrue de bois et son buffle, brin à brin et grain à grain, le paysan chinois continue à pratiquer son horticulture délicate parmi les tombes de ses ancêtres.

SERGE-CHRISTOPHE KOLM.

RECONVERSIONS EN LORRAINE

Sous les friches, les entreprises

(Suite de la page 19.)

Il ne reste aucun sidérurgiste dans cette partie de la Belgique, contre cinq mille auparavant, guère plus de mille au Luxembourg contre cinq mille également, et mille aussi à Longwy, contre vingt-quatre mille en 1974, au temps de la splendeur.

« De trois culs-de-sacs on pouvait faire un carrefour », argumente M. Cuillier. *« D'une communauté de problèmes, on pouvait faire une communauté d'action »*, poursuit-il, plusieurs exemples à l'appui. L'avenir, c'est le marché européen, l'Allemagne fédérale, la Belgique et, avec la pratique de la livraison instantanée par les sous-traitants, la moitié de la production automobile européenne dans un rayon de 300 kilomètres. En se reliant à Luxembourg-ville, la zone s'ouvre à une place bancaire et financière dynamique et se relie à un aéroport international.

D'où l'idée, aussitôt soutenue par la commission des Communautés européennes, ravie de trouver un terrain d'expérience pour une nouvelle politique d'aide au développement régional, de créer un « pôle » commun aux trois pays, capables de soutenir ensemble le même dossier. Ainsi naquit le pôle européen de développement (PED), exemple unique de collaboration transnationale.

Un laboratoire européen

Sur un terrain continu de 900 hectares, à cheval sur les frontières, 400 seront aménagés pour accueillir des entreprises avec une condition identique d'aide représentant 37,5 % des investissements immobiliers ou en matériel, *« le taux le plus élevé possible »*. A terme, et en moins de dix ans, il s'agira d'y créer 8 000 emplois, dont 5 500 pour la partie française, dans une sorte de « laboratoire » préfigurant le fonctionnement économique et social de l'Europe de demain.

Mais, avant d'en arriver là, que d'obstacles à surmonter ! Il aura fallu un an et demi pour que les friches industrielles, au-dessus de Longwy, soient débarrassées des vestiges monstrueux qui les encombraient. Des bâtiments, parfois hauts de 30 mètres et pesant des milliers de tonnes de ferraille — revendue de 400 F à 1 200 F la tonne par les entreprises sidérurgiques chargées de la démolition — ont dû être démolis, quand ils n'ont pas été démontés par les Chinois, acquéreurs ainsi d'une vieille unité de production.

Désormais, sur le sol dénudé, lunaire, il faut se livrer à *« une opération de curetage »*, rendue délicate par l'amoncellement, en cent vingt années d'existence, d'un entrelacs d'installations énormes. On redécouvre sans cesse des poutrelles enfouies, des fondations oubliées, des tunnels, des souterrains et des fossés, ainsi que de vieilles structures métalliques inconnues. Ravagée, la terre, morte, pourrie, laisse apparaître les blessures dues à une si longue exploitation.

A l'emplacement d'une ancienne cokerie, tout près de la « porte K » désertée, déjà cernée par les broussailles, le sol poussiéreux dégage encore l'odeur des gaz. La plaine, morne, est traversée par une passerelle, dérisoire, qui reliait les deux bourgs flanqués sur les collines. Tout autour du site évidé, les barres des maisons sales montent la garde dans un décor anachronique et désolé. Les clôtures d'enceinte disparaissent progressivement, laissant voir un terrain vague, éventré.

« Quand il y aura un retour d'image, nous pourrons vendre des parcelles », commente M. Cuillier. Les premières opérations commenceront dans trois ans, et la première tranche sera achevée d'ici cinq ans. Auparavant, dans ce domaine qui représente *« six fois La Villette »*, il faudra planter un million d'arbres et mener des actions de chirurgie esthétique pour recréer un paysage.

« C'est pourquoi nous allons commencer par des zones plus faciles », explique le directeur du PED, le programme futur en tête. La friche de Saint-Martin retrouvera peut-être des usines, mais celle de La Chiers, plus proche de Longwy, pourrait devenir un « central park » ou servir à des opérations immobilières. L'ensemble, qui coûtera 200 F le mètre carré en aménagement, se vendra de 50 F à 60 F ; mais c'est le prix à payer pour que l'agglomération ne disparaisse pas à jamais, elle qui comprend déjà 14 % de logements inoccupés.

L'espoir, à Longwy, ce sont les mille deux cents emplois « en portefeuille » et les perspectives d'avenir. Ce sont aussi les trois mille emplois d'aujourd'hui, hors la sidérurgie, qui avait étouffé le tissu des PME et des PMI, quand il n'y en avait que mille cinq cents dix ans plus tôt. Ce sont aussi les entrepreneurs locaux qui, pour la première fois sans les anciens maîtres des forges et sous la présidence de l'un des leurs, M. Gilbert Andrin, ont créé l'association patronale Avenir industrie.

Mais le risque demeure présent. Une troisième friche industrielle, de 60 hectares, est née de l'abandon du train universel de l'usine de Senelles. Fermée en 1987, celle-ci n'a pu être intégrée dans le pôle européen de développement (1).

ALAIN LEBAUBE.

(1) Ce reportage a été rendu possible par l'AJIS (Association des journalistes de l'information sociale).

BIBLIOGRAPHIE

« Votre entreprise face à 1992 », de Maurice Bommensath

Retrousser les manches

LA France aime les mythes. Ils ont pris cette fois la forme d'un nombre magique : 1992. Pour les uns, c'est l'année du cavalier noir de l'Apocalypse où la France, sur le déclin, verra ses entreprises balayées par le souffle du dragon allemand et ses capitaux fuir à l'étranger. Pour les autres, notre pays va enfin entrer dans l'âge adulte, tailler dans toutes les protections qui rassuraient les faibles mais empêchaient les forts de se développer, s'ouvrir au plus grand marché du monde.

Le mérite de Maurice Bommensath, dans son nouvel ouvrage, est de rechercher quel pourrait bien être le dosage entre le gris et le rose. Son livre s'ordonne par cercles concentriques. Le plus large commence par retracer pour les non-initiés le paysage prévu pour le nouveau marché européen, en vertu de l'Acte unique de 1985 et de son cortège de quelque trois cents directives à venir. Notre auteur, avec son habituel souci de clarté, a tracé un jardin à la française : allées horizontales, communes à tous les secteurs (harmonisation des fiscalités, des conditions de travail, des normes, des législations de brevets, libre circulation des capitaux et des services), et allées verticales, où les règlements seront spécifiques à chaque secteur d'activité.

Avant d'entrer dans le détail des secteurs, on passe au cercle macroéconomique des effets prévisibles sur l'Europe et la France, où risques et atouts se mêlent. Pour notre pays, les premiers sont connus : difficultés d'évolution des industries traditionnelles, de remise en cause de nos taux de TVA et, plus généralement, de l'harmonisation des prélèvements obligatoires. Les bénéfices attendus sont évidemment le coup de fouet aux investissements et à la croissance, et donc la réduction du chômage, les entreprises étant toutes poussées à l'action comme elles ne l'avaient jamais été depuis des lustres.

C'est précisément *« la stratégie de l'entreprise face au marché unique »* qui constitue la partie la plus originale du livre de Maurice Bommensath. Il est orfèvre puisque, directeur à la CEGOS, il a une longue pratique de l'organisation et de la gestion des firmes. Les intéressés trouveront là moins de recettes que de quoi alimenter ce que l'auteur appelle leur « veille européenne ».

Quelques points forts ? L'entreprise doit clairement percevoir son métier et le faire évoluer en le centrant de plus en plus sur ses compétences fortes, sa culture et les motivations de ses hommes. Elle doit, sous une forme ou sous une autre, internationaliser ses activités. Un nouveau « savoir investir » est exigé où la partie immatérielle (organisation et formation) joue un rôle décisif. Il faut définir une stratégie à double entrée : interne (classique) et externe (implantation à l'étranger, rachat d'un concurrent par OPA ou autrement).

Homme de terrain, Maurice Bommensath ne s'est pas contenté de conseils généraux. Il présente à la fin de son ouvrage des « études de cas », ce qui intéressera surtout les professionnels, mais permet de se rendre compte que déjà de nombreuses entreprises se sont mises en position non de chien battu, mais de concurrent-conquérant.

PIERRE DROUIN.

★ Les Editions d'organisation, 176 p., 160 F.

RECONVERSIONS EN LORRAINE

les friches, les entrepris[es]

23 JUILLET 88

La chronique de Paul Fabra

Les taux d'intérêt et la prétendue « contrainte extérieure »

Si souhaitable pour elle-même que soit la baisse des taux d'intérêt voulue par Pierre Bérégovoy, et si peu justifiée que soit l'obstination de la Banque de France (pour ne parler que d'elle) à s'opposer à cette mesure, la querelle des taux, si elle se termine, comme on peut l'espérer, par une franche victoire du ministre (c'est-à-dire par une diminution substantielle), pourra avoir contribué à une heureuse prise de conscience. La prise de conscience d'une liberté retrouvée. L'argument circonstanciel de ceux qui plaident pour la « plus grande prudence » est que la France ne peut se permettre de faire cavalier seul.

Point de mire des responsables de la politique française du crédit (encore appelée « politique monétaire »), la Bundesbank, qui n'en demande pas tant, vient de relever d'un demi-point son taux d'escompte pour le porter à 3 % (taux français correspondant : 9,5 %) ainsi que son taux de prêt le plus courant, pour le fixer à 3,75 % (taux français correspondant : 7,25 %). La Banque d'Angleterre, de son côté, vient de procéder à cinq réajustements consécutifs en hausse du sien, qui atteint désormais 10 %, un niveau de crise ou presque. Au risque de devoir se déjuger rapidement, la France peut-elle se donner les gants de réduire d'un point au moins ses propres taux ? A l'aune des beaux raisonnements qui tenaient lieu de doctrine au Trésor et à l'Institut d'émission depuis plusieurs années, une pareille manœuvre « à contre-courant » paraît pleine d'audace.

Mais il est une façon plus simple de poser le problème. Pour la France — mais c'est pour elle que la décision doit être prise, faut-il le rappeler ? — les circonstances sont favorables à une baisse des taux, comme l'atteste la bonne tenue du franc. Les capitaux extérieurs continuent d'affluer, attirés par les perspectives jugées favorables de l'économie et de la Bourse (ou de la Bourse et de l'économie). Le déficit du budget, contenu dans les limites que lui avait assignées Edouard Balladur, ne pèse pas trop sur le marché financier, en tout cas plutôt moins qu'il y a deux ou trois ans. A ces facteurs positifs s'en ajoute un autre, de caractère tout à fait fortuit, dont on aurait tort de ne pas profiter : la fermeté du dollar, et donc la faiblesse relative du mark, d'où l'absence de toute tension au sein du SME.

Analysée sous cet angle, la situation semble effectivement se prêter à une opération de baisse des taux qui ait une autre allure que la pusillanime diminution du 26 mai (réduction d'un quart de point du taux directeur de la Banque de France, accompagnée d'une disposition — relèvement des réserves obligatoires imposées aux établissements financiers — destinée à en annuler partiellement les effets). Aussi, le principal, sinon le seul obstacle auquel se heurte le ministre de l'économie et des finances est un tenace préjugé et son corollaire.

C'EST ce même préjugé qui fit rater à la France, au printemps 1986, la plus belle occasion qu'elle eut sans doute depuis une génération de procéder à une substantielle détente des taux d'intérêt. Après la dévaluation décidée par le gouvernement Chirac dès son installation, une arrivée massive de capitaux étrangers se produisit : dix milliards de dollars, voire davantage, en l'espace de quelques semaines. Il aurait suffi, pour que cette soudaine injection de fonds provoque une baisse des taux, de leur laisser remplir leur fonction sur le marché monétaire. Cependant ni la Banque de France ni le Trésor n'aiment dans notre pays qu'une diminution du coût du crédit ait lieu s'ils ne l'ont pas eux-mêmes décidée et orchestrée (par des interventions sur le marché qui, elles, ont un caractère inflationniste que n'a jamais, au même degré, une baisse spontanée des taux). Le gouvernement de l'époque se rangea à leur avis, en dépit des convictions « libérales » qu'on affichait alors volontiers.

L'idée reçue à laquelle on se réfère ici peut se formuler en quelques lignes : la France ne disposerait d'aucune autonomie, sinon marginale, en matière de taux. La sagesse lui commanderait de maintenir en toutes circonstances un écart vis-à-vis des taux allemands, au moins égal au « différentiel d'inflation » entre les deux pays. Cette « contrainte » serait le prix à payer pour l'avantage, réel ou supposé, que nous tirons de notre partipation au SME. Si on croit à la validité quasi absolue de ce raisonnement, conviction apparemment partagée par les gouvernements français successifs, de droite comme de gauche, on aboutit à cette triste conclusion que la politique monétaire de la France se détermine plus à Francfort qu'à Paris.

Or cette attitude passive, fût-elle consentie, n'est pas admissible, parce qu'elle n'est que le résultat d'une analyse déformante de la réalité. En premier lieu, elle se fonde sur un certain nombre de notions abstraites qui, maniées à bon escient, et avec un certain recul (*cum grano salis*) peuvent être utiles mais dans lesquelles on a grand tort de voir une représentation figée de la réalité. Par exemple, le concept de différentiel d'inflation, sur lequel repose toute la construction, n'est pas aussi clair qu'on veut bien le croire, sauf dans les périodes (heureusement révolues) où l'on voyait les prix évoluer de façon ostensiblement divergente et contrastée entre la France et l'Allemagne.

Il est vrai que l'indice des prix à la consommation continue à progresser plus vite en France qu'en Allemagne. Mais, comme on le sait, la comparaison est plus favorable à la France si on s'arrête à d'autres critères, tels que, notamment, l'évolution des salaires. Cette dernière indication est sujette elle-même à interprétation. Qu'il suffise de retenir ici (on l'a dit plusieurs fois dans ces colonnes) que le fameux « différentiel » ne se laisse pas mesurer avec précision.

Que penser dans ces conditions de la « stratégie » qu'on vous exposait gravement au Trésor il y a moins de dix mois dans les termes suivants : comme l'écart d'inflation avec la RFA diminuera d'un point environ au cours de l'année 1987, on pourra au quatrième trimestre diminuer nos taux de 1 % également vis-à-vis des taux allemands ! Ce calcul simpliste était un piètre guide pour l'action, comme la suite l'a prouvé. Les écarts de taux entre les deux pays, tant nominaux que « réels » (taux dit réel = taux nominal moins taux d'inflation) ont augmenté bien que l'écart d'inflation ait plutôt eu tendance à diminuer.

EN réalité, les marchés ne connaissent véritablement — et comment s'en étonnerait-on — que les taux nominaux, c'est-à-dire ceux que l'on constate, et ceux-ci dépendent de bien d'autres choses que de l'indice des prix à la consommation, si tant est qu'ils en dépendent, ce dont on ne peut être certain. La politique des taux est donc beaucoup plus complexe et moins rigidement « contrainte » qu'une approche trop statistique et trop statique de la réalité ne le laisse présager.

En deuxième lieu, l'idée que cette politique est plus subie que choisie est un avatar d'un conception plus générale selon laquelle un pays largement ouvert sur le reste du monde comme l'est la France a cessé par là même d'être « indépendant », le fin du fin étant pour lui de subordonner la conduite de sa politique économique, monétaire, financière, sociale, etc., à la « contrainte extérieure ». Comme beaucoup d'idées reçues, celle-ci, si on ne se donne pas la peine de l'analyser, a pour elle les apparences du bon sens. Mais cette expression de « contrainte extérieure », douteuse du point de vue du vocabulaire (sous la double influence analogique de l'anglais et des mathématiques, le concept de « contrainte » est appliqué à tort et à travers), donne une fausse image de la réalité.

Passons ici sur l'erreur de jugement qui consiste à présenter comme une dure servitude la participation aux échanges internationaux (capitaux compris) qui est au contraire un extraordinaire facteur d'élargissement du champ d'activité et de l'éventail des choix possibles. Les pays qui réduisent au maximum l'exercice de leur libre arbitre et leur capacité de manœuvre sont ceux qui d'eux-mêmes s'enferment dans leurs frontières pour leurs approvisionnements tant de biens matériels que de ressources financières ! Mais il est vrai que gérer une économie complexe, et donc plus productive, est difficile.

On a vu l'Allemagne connaître son plus fort excédent commercial l'année suivant le premier choc pétrolier (1973) ; la Suisse jouir d'une stabilité quasi absolue des prix en 1975 et 1976 quand la France voisine et d'autres pays étaient en proie à l'inflation. On pourrait multiplier les exemples. Le maintien du pouvoir d'achat ou sa dégradation, le coût bas ou élevé du crédit, l'emploi ou le sous-emploi sont, l'observation du monde présent nous l'enseigne, des phénomènes largement déterminés, crise internationale ou pas, par la politique économique, financière, monétaire de chaque pays en particulier !

● Une erreur a été commise dans la chronique de Paul Fabra parue dans *le Monde* du 28 juin sous le titre : « *Le MATIF et la pointe de l'iceberg* ». C'est option d'achat et non pas option de vente qu'il fallait lire à la troisième colonne, sixième ligne avant la fin, et à la quatrième colonne, troisième ligne à partir du début.

Notes de lecture

par Alfred Sauvy

FRANÇOIS CAMÉ et FRÉDÉRIC FILLOUX

Le Jour le plus bas. Histoire de la grande crise financière des années 80.

Regrettons que l'éditeur ait oublié de nous présenter les auteurs. Ils le méritaient largement, car *le Jour le plus bas* est, peut-être, « *l'ouvrage le plus saisissant* » et à tout le moins le plus documenté sur l'aventure boursière d'octobre dernier à New-York.

« Le jour le plus bas » aux Etats-Unis n'est en effet ni celui de Pearl-Harbor ni celui de la prise de Singapour, mais celui de la chute de la Bourse, le 19 octobre 1987. Connaissez-vous le « Dow Jones » ? Cet indice des valeurs si mal construit pendant longtemps est censé représenter une grande partie de la valeur des biens privés aux Etats-Unis, et, parmi ces valeurs, les plus attirantes sont les *futures*, qui peuvent être acquises en ne versant que 5 % du montant.

Pour s'adresser à ces moutons de Panurge, munis d'ordinateurs, il eût fallu des psychiatres plutôt que des « *traders* ». Il est vrai que, pendant quelques mois, les *raiders* ou *chevaliers noirs* s'étaient, avec leurs OPA, follement amusés à ce rodéo. Faut-il accuser la FED, maîtresse de l'émission de ces papiers verts, dont certains étaient valorisés naguère par une signature manuscrite de son Jupiter, Paul Volcker ? Elle a été vite débordée, les vendeurs étant plus rapides que les bureaux.

Et la France ? Elle a, bien sûr, été touchée, et c'est en vain qu'Edouard Balladur et le directeur du Trésor ont sollicité les « zinzins » (les investisseurs institutionnels, c'est-à-dire Caisse des dépôts, banques, assurances). En cette affaire, tout est surprise : un plaidoyer ne semble-t-il pas venir de Moussatov dans *les Nouvelles de Moscou* ? « *Le jeu pratiqué à la Bourse*, dit-il, *a un sens profond.* »

Ce remarquable ouvrage, fortement documenté, qu'il faut déguster par petites gorgées, est cependant respectueux des erreurs classiques sur la crise des années 30 et, en particulier, sur les faux pas, sacralisés, de Franklin D. Roosevelt. Une victime, bien peu dénoncée en cette affaire, la langue française ; la détérioration risque, en ce domaine, de n'être pas provisoire.

★ J.-C. Lattès, Paris 1988, 22 cm. 300 p., 110 F.

ROBERT LE DUFF et ANDRÉ MAISSEU

L'Anti-déclin ou les mutations technologiques maîtrisées.

Dans ce vaste champ qui unit histoire et économie, le professeur de Caen et le spécialiste en gestion des entreprises nous emmènent sans ménagement, se servant tantôt de la pure observation, plus souvent de l'imbrication des multiples facteurs en jeu (« innoventation »). Anti-déclin ? Il n'est, cependant, question ni du laxisme ni du vieillissement, le but étant de savoir utiliser les mutations techniques, toujours quelque peu destructrices.

Quelle étrange prétention ce serait de vouloir juger le préfacier ! Maître de lui et du sujet, Pierre Chaunu nous saisit, frôlant parfois l'humour, et présente, sans indulgence ni flatterie, le dernier quart de siècle, détruisant en quelques lignes les illusions persistantes et rappelant sans détours que « *le Japon court en tête et de la mutation et du quasi-plein-emploi* ».

Une critique sérieuse des paroles..., malheureuses, prononcées par Pierre Mauroy en 1982 est accompagnée de vues remarquables et d'une conclusion optimiste sur les liens entre la technique et la liberté. Une rare surprise : des vues sur les rapports entre le progrès technique et l'emploi, sujet étrangement déserté, si vital qu'il soit ou peut-être parce que tel. Viennent en scène Babbage et Marx, Leontief et d'autres, mais, une fois de plus, pas d'analyse pénétrante de ce sujet épouvantail.

Contestable, l'explication de la fin des « trente glorieuses », mais remarquables, les vues sur la production de savoir. L'entreprise n'est plus un simple ensemble productif, étant contrainte à la création de savoir. Technique et « mercatique » (appellation officielle du marketing) sont encore trop souvent dissociées.

Après la présentation d'exemples, nous sommes déjà bien nourris, quand est servi le dessert : regards sur « la nouvelle société ». Aucun chiffre cependant : ni Wells, ni Fourastié.

★ Entreprise moderne d'édition, Paris 1988, 24 cm, 334 p., 201 F.

JOSEPH KLATZMANN

Aide alimentaire et développement social

Si la France peut déplorer son retard dans diverses branches de la recherche scientifique, en revanche, elle peut se féliciter d'avoir des agronomes de haute qualité mondiale. L'auteur de *Nourrir dix milliards d'hommes ?* nous donne aujourd'hui le meilleur ouvrage paru, en langue française du moins, sur un sujet délicat et intensément controversé.

Dans sa préface, René Groussard, qui avait, avec l'auteur, assuré au Maroc le passage du protectorat à l'indépendance, parcourt l'espace et le temps, allant du droit coranique au déclin, amorcé et nécessaire, de la souveraineté nationale dans le monde, puis aux méfaits du SIDA, en passant par « *l'agression des cultures par le progrès* ».

Vient alors une mise au point générale de l'auteur sur un sujet si couramment traité et maltraité. Que manque-t-il pour nourrir tous les hommes ? 2,5 % de la production mondiale actuelle, bien répartis. Un rien, une tâche immense ! Manifeste, notable, le progrès dans le monde, mais dégradation chez les plus pauvres : Bangladesh, Ceylan, Pérou, Zaïre et même Kenya. Evoquée seulement et insuffisamment évaluée, la perte d'aliments après la cueillette (méfaits des rats notamment), sans doute notable.

L'égoïsme est, bien sûr, grand maître, mais s'ajoutent, paradoxalement, à lui les méfaits de l'aide alimentaire directe. A quel moment seront couverts les besoins du tiers-monde en céréales ? Plus tard, estime l'auteur, qu'il n'est dit couramment, soit plusieurs décennies après 2000. Des vues sur la progression de la population des divers pays auraient été ici bien utiles.

Nous terminons sur l'agriculture française. Peut-être la diminution à attendre de la population agricole par vieillissement (Elisabeth Brown) aurait-elle pu être utilement rappelée.

Une excellente mise au point.

★ PUF, « Politique d'aujourd'hui », Paris 1988, 21 cm, 247 p., 125 F.

JEAN-LOUIS LEVET

Une France sans usines

Une image sans plus : ni retour aux *Géorgiques*, ni satisfaction accordée aux écologistes les plus avancés. Ce sont les imperfections de notre industrie qui sont dénoncées ici. Seulement, la rédaction de l'ouvrage est elle-même sujette à critique, le style venant trop directement de l'américain : « *technologie* » (science des techniques) au lieu de « technique », « *industralisées* » au lieu d'« industriels », « *stratégie de partenariat naissante* », etc.

Sur le fond, le cœur l'emporte si souvent sur la raison que le réquisitoire appelle la plaidoirie : « *La France perd, depuis plusieurs années, son savoir-faire en production.* » Diable ! Dans quelles profondeurs doit être tombé notre niveau de vie, dira l'observateur de Sirius, devant l'accumulation de tant de malfaçons ? Nous voici cependant presque rassurés par le seul examen du PIB ou celui des bilans des stations de tourisme.

En dépit du mythe du « bon vieux temps », l'impression est moins sombre. Préoccupante, toutefois, la baisse de la dépense nationale en recherche-développement, sous les divers gouvernements. Le rôle majeur de la formation, qui le contesterait ? Ce serait l'occasion de rappeler les exploits classiques des naufragés sur une île déserte, reconstituant leur mode de vie en ne disposant, au départ, que de leur seul savoir.

Peut-être, cependant, le maître de conférences au Conservatoire des arts et métiers aurait-il pu pousser sur la comparaison internationale et mesurer les conséquences des déficiences maîtresses, en utilisant davantage les résultats des *Comptes de la nation*. Peut-on espérer bonne médication, sans localisation du mal ?

★ Economica, Paris 1988. 24 cm. 190 p., 150 F.

LAVOISIER

De la richesse territoriale de la France

Connu par les uns comme physicien chimiste, par d'autres, combiens moins avantageusement, comme fermier général, Lavoisier mérite, peut-être plus encore, une vive considération par ses travaux sur l'économie et la population.

S'il revenait de nos jours, cet homme, nous ne savons pas si un laboratoire lui serait confié ou bien s'il prendrait place aux finances, rue de Rivoli, ou à l'agriculture, rue de Varenne, ou encore à l'INSEE, ou commissariat général au Plan, à la direction de la Prévision, sinon à l'INED.

C'est une très heureuse initiative qu'a pris Jean-Claude Perrot, l'infatigable professeur à l'université de Paris, peu de temps après nous avoir présenté Condorcet, compagnon et collègue de Lavoisier, et aussi sévèrement traité que lui par la Convention. De cette remarquable remise en vie, retenons, parmi bien d'autres richesses, un passage d'une lettre écrite à l'abbé Beaudeau : « *Nous ne sommes plus, monsieur, dans ces temps de ténèbres et d'ignorance où l'administration semblait craindre d'être éclairée sur les objets qu'il lui importait le plus de connaître et d'approfondir...* » Deux siècles plus tard, nous pourrions parfois reprendre l'idée, mais avec quelles précautions...

Lecture hautement recommandable. Une seule réserve, peut-être : une fois engagé, le lecteur éprouvera peut-être du mal à se libérer pour des tâches quotidiennes. Mais peut-être aussi les traitera-t-il avec plus de chances de réussite.

★ Éditions du comité des travaux historiques et scientifiques, Paris, 1988. 18,5 cm, 270 p., 60 F.

DIVERS

La crise et l'endettement du tiers-monde

Par sa position géographique, le Maroc est particulièrement ouvert sur le monde. Au cours du colloque tenu, à Rabat, du 21 au 24 avril 1986, par la si remarquable Association des économistes marocains ont pu être appréciés les nouveaux progrès accomplis dans leur connaissance des problèmes mondiaux.

En ouverture, M. Berrada, ministre des finances, a déploré l'endettement général dans le monde (1 000 milliards de dollars) et particulièrement dans le tiers-monde, puis, invoquant le plan Baker, suggéré un nouvel appel aux deux mamelles du monde que sont le FMI et la Banque mondiale. M. F. Oualalou, président de l'association, dénonce l'effondrement des prix des matières premières et redoute un troisième choc pétrolier.

Ch. A. François, représentant du FMI, examine le déroulement dans l'ordre logique : fonction propre du FMI, progrès réalisés, problèmes actuels et actions qui s'imposent. Sans oublier de mentionner les erreurs commises en divers pays, il observe que le déficit courant de la balance des paiements des pays en développement a baissé de 90 milliards de dollars en 1982 à 34 milliards en 1985. Le revenu par habitant reste cependant souvent inférieur à celui d'avant la crise. Les conseils viennent, couvrant discrètement les critiques.

Vingt-quatre communications d'économistes marocains suivent, notamment : « Ajustement, équilibre et développement », cumul jugé impossible par H. El Malki. Viennent ensuite les interventions de K. Holbik (Boston), A. I. Barry (Banque française de développement pour l'Afrique), A. Omrana (directeur du CAEM), A. Benachenhou, professeur à Alger, M. S. Saadi (sans les roses toutefois). Tout en formulant une critique sérieuse de la « sagesse économique », C. Julien, directeur du *Monde diplomatique*, rend hommage à J. de Larosière, sans aller jusqu'à proposer un plan comptable positif.

Une riche confrontation d'idées et un important ensemble de documents.

★ Les Éditions maghrébines, Casablanca, 1988, 21,5 cm, 541 p., 65 dirhams.

Economie

SOMMAIRE

D'après la revue « Economie et statistiques »

Les jeunes sont d'abord embauchés par les petites entreprises

Une politique d'emploi en faveur des jeunes peut perturber le fonctionnement du marché du travail et en aggraver le caractère sélectif. Sans trancher sur ce point, Mme Mireille Elbaum apporte, dans la dernière livraison de la revue de l'INSEE, *Economie et statistiques* (juin 1988, n° 211), plusieurs pièces qui devraient être versées au dossier.

En une année, selon l'enquête emploi de mars 1987, 1,3 million de moins de vingt-cinq ans, qui ne travaillaient pas en mars 1986, ont été recrutés par les entreprises. Près d'un sur deux (46 %) était une femme mais, plus significatif, plus de la moitié disent occuper un emploi de type particulier – contrat à durée déterminée, intérim, temps partiel – dont 340 000 comme stagiaires ou apprentis. Au cours de l'année précédente, ils avaient été soit titulaires d'emploi (à 40 %), soit au chômage (à 25 %), soit se considérant comme des inactifs. Un sur deux continue d'habiter chez ses parents.

Première constatation : quand ils sont embauchés, leur niveau est plutôt celui du CAP ou du BEPC, 16 % seulement ayant un diplôme de l'enseignement supérieur. Deuxième constatation : l'essentiel des recrutements provient des petites entreprises de moins de cinquante salariés et à 45 % des activités de service dites du *« secteur tertiaire mobile »*, par opposition aux banques, aux assurances, aux organismes financiers et aux télécommunications.

La troisième constatation concerne les salaires. A 60 %, les stagiaires et les apprentis perçoivent moins de 1 500 F par mois pour environ 30 heures de travail hebdomadaire. En équivalent temps plein, 14 % des garçons et 22 % des filles déclarent gagner moins de 3 500 F par mois. Entre 3 500 et 4 000 F, c'est-à-dire en dessous du SMIC, on trouve encore 23 % des jeunes qui ont un emploi précaire et 15 % de ceux qui ont un emploi stable. Le reste est majoritairement compris entre 4 000 et 6 000 F.

L'impact de la formation

Dernière constatation : tandis que les garçons travaillent généralement à temps plein, les filles accomplissent 35 heures en moyenne (hors stage et apprentissage).

A partir de là, il est possible de distinguer les atouts qui favorisent l'accès à l'emploi, pour les jeunes, hors stages et apprentissage. Manifestement, les garçons bénéficient d'un avantage dès lors qu'ils ont entrepris des études techniques. Sinon, le « niveau bac » ou le bac lui-même n'accordent guère mieux que le CAP ou le BEPC. Pour les filles, la différence est encore plus forte. Elles s'insèrent mieux si elles ont atteint la terminale ou sont bachelières. Dans les deux cas, l'enseignement supérieur accroît les probabilités d'embauche.

Ensuite, le lieu de résidence joue un rôle important. Les garçons se placent mieux dans les départements où le taux de chômage est inférieur à la moyenne nationale. Les filles retrouvent des chances en région parisienne et seulement dans les villes de plus de 200 000 habitants.

Quel que soit le cas de figure, les difficultés sont plus sérieuses pour les jeunes d'origine étrangère qui deviennent chômeurs dans une forte proportion. De même, les jeunes qui ont connu l'expérience du chômage ont du mal à remonter la pente et leurs ennuis s'accentuent – surtout pour les garçons – au-delà de vingt et un ans ou de vingt-trois ans. Les jeunes hommes obtiennent plus facilement un emploi s'ils vivent seuls ou en couple alors que les jeunes femmes sont plus souvent au chômage si elles sont mariées ou concubines. Pour les deux sexes, il est plus commode de trouver une embauche si les deux parents travaillent. Enfin, il apparaît que les stagiaires et les apprentis, mieux formés, sont plus avantagés que les chômeurs, lors d'un recrutement, et que les dispositifs d'insertion sont moins efficaces en région parisienne.

Selon les types d'emploi, il y a segmentation du marché du travail qui correspond à des publics établis. Une sélection s'organise parmi les jeunes avec des discriminations possibles. Toutefois, les stages font figure de filet de rattrapage, pour les chômeurs. Les contrats de travail (à durée indéterminée ou déterminée) vont aux plus âgés et aux plus diplômés. Les grosses entreprises préfèrent le statut précaire, les petites entreprises – qui utilisent les stages ou les apprentis – se laissent entraîner vers l'embauche définitive et les sociétés du *« tertiaire à statut »* (banques, etc) emploient des stagiaires puis beaucoup de permanents.

Les disparités se retrouvent également dans les salaires. Le critère d'âge intervient pour déterminer le niveau, les meilleurs salaires étant versés par les grandes entreprises et l'industrie lourde, sans trop de référence au statut. Les petites entreprises paient les garçons relativement bien et les sociétés de *« tertiaire à statut »* beaucoup moins, surtout les jeunes femmes. En revanche, celles-ci y accèdent plus facilement à la position de cadre.

Bien entendu, il y a un avantage salarial au diplôme qui s'évalue à 15 % ou 20 % supplémentaires pour le bachelier ou le diplômé de l'enseignement supérieur. Le niveau bac n'est pas plus performant que le CAP ou le BEP, sauf pour le salaire au bout d'une année, pour un garçon. De même, il existe une prime au revenu en région parisienne.

Cependant, il est difficile d'établir un lien entre l'obtention d'un emploi et le niveau de salaire perçu. Trouver un travail est une étape qui prime tout, pour un jeune en difficulté, mais rien ne dit qu'il le trouve plus facilement parce que son coût est abaissé. Pour le jeune homme, le salaire n'intervient pas trop comme une motivation à une embauche supplémentaire. A l'inverse, la tentation de réaliser une économie apparaît, s'agissant de la jeune femme, le salaire étant un *« critère de recrutement supplémentaire »*. L'employeur choisit alors celles qui acceptent un *« sacrifice salarial »*. Parce qu'elles se savent désavantagées.

A. Le.

Après plus de quatre semaines de grève

Les salariés des Chantiers de l'Atlantique se prononcent pour la reprise du travail

Les délégués syndicaux des Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire ont fait part, le 11 juillet au matin, aux salariés de l'entreprise des résultats de la négociation qui avait eu lieu le 9 juillet avec le conciliateur, M. Guy Lecole. Après les avoir écoutés, les salariés présents se sont prononcés à une large majorité pour la reprise du travail, à l'issue d'une grève qui avait commencé il y a près d'un mois. Au cœur du conflit : le sort de cent trente-cinq métallos auxquels la direction d'Alsthom voulait appliquer la procédure des congés de conversion. Cette procédure sera appliquée mais, aux termes d'un « constat de discussion » signé dans la nuit de samedi à dimanche entre la direction, les syndicats (sauf FO) et le conciliateur, les cent trente-cinq salariés de moins de quarante-huit ans ont eu l'assurance qu'ils trouveraient un travail effectif à l'issue de leur congé de conversion de deux ans maximum.

Un parmi cent trente-cinq...

SAINT-NAZAIRE
de notre envoyée spéciale

Les valises étaient faites. Ce samedi 2 juillet, Gérard, sa femme et ses quatre enfants s'apprêtaient à partir quinze jours en vacances avec le comité d'entreprise près de Blain (Loire-Atlantique). Mais la lettre recommandée à en-tête des Chantiers de l'Atlantique est arrivée. Avant même de l'ouvrir, Gérard, trente-cinq ans, savait à quoi s'en tenir : n'était-il pas en grève depuis déjà dix-neuf jours pour protester contre les cent trente-cinq congés-conversion de deux ans annoncés par la direction ?

L'avis s'ouvrait d'ailleurs ainsi : *« Monsieur* (...), *nous vous informons que vous faites partie de ces cent trente-cinq salariés. »* Sans plus d'explication. *« J'en vois bien une,* murmure-t-il, *ils me reprochent mes nombreux congés maladie. Mais je ne peux faire autrement. J'ai eu le genou broyé dans l'atelier de prémontage en 1981 et j'ai alors pris deux ans d'arrêt. Je suis retombé ensuite dans l'atelier de Montoir des Chantiers, ce qui n'a rien arrangé. »* Quatorze opérations, une pension de 1 400 F par trimestre et un accident dont la responsabilité sera imputée à 99 % à l'employeur.

Gérard est sans doute, aux yeux de Jean-Noël d'Acremont, directeur des Chantiers, un de ces salariés *« inaptes aux métiers de la construction navale »*, dénoncés au début du conflit. D'autres, à la direction, parleront de *« poids morts »*. Gérard, lui, préfère ne pas revenir sur ces propos.

Depuis le début de la grève, le 14 juin, il se rend tous les matins, à 7 h 30, sur le terre-plein de Penhoët, devant les grilles blanches des Chantiers navals, *« parce que cela fait du bien de se retrouver entre grévistes »*. Ses quatre enfants l'accompagnent *« parce qu'ils s'ennuient à la maison depuis que les voisins sont partis en vacances »*. Ils restent donc là toute la matinée, assis sur les voitures du parking, à discuter avec les copains d'atelier. Le lundi matin suivant la réception de l'avis, Gérard a eu du mal à annoncer à ses camarades qu'il faisait partie de cette liste de *« bons à rien »*, comme le disaient les ouvriers après les déclarations tonitruantes de la direction. Ils en ont peu parlé, mais, dit-il *« tout s'est bien passé »*.

Le 1er août, Gérard sera officiellement en « congé-conversion », pour deux ans, avec 70 % de son salaire d'électricien, 70 % de 5 400 F. Il doit déjà rembourser, tous les mois, les 2 300 F du crédit contracté lors de l'achat de sa maison, à Montoir. Au bout de deux ans, Gérard sera licencié pour de bon, dans un bassin d'emploi qui compte déjà un taux de chômage de 20 %. *« Comment voulez-vous que je retrouve du travail avec ce boulet au pied : être l'un des cent trente-cinq des Chantiers »*, soupire-t-il. *« Ceux dont on a dit qu'ils étaient des « poids morts ». En plus, avec mon accident de travail... »*

A. Cn.

BIBLIOGRAPHIE

Histoire de la chimie

Les auteurs n'ont pas manqué, qui ont narré l'histoire de la chimie de ses origines à nos jours. Mais ils se sont à peu près tous bornés jusqu'ici à parler de l'œuvre des savants. Dans son ouvrage, Fred Aftalion, conseiller de Serge Tchuruk, PDG de CDF-Chimie, et membre du conseil d'administration de la Maison de la chimie, s'est efforcé de montrer comment les principaux événements s'étaient enchaînés entre eux avec une certaine logique. L'auteur a surtout insisté sur le passage de la découverte à la réalisation industrielle, qui, seule, peut apporter les bienfaits de la science au plus grand nombre.

★ *Histoire de la chimie*, Masson Editeurs (120, boulevard Saint-Germain, 75280 Paris Cedex 06), 225 francs.

REPÈRES

Métro

Ankara préfère les Canadiens à Bouygues

La société canadienne UTDC a remporté l'appel d'offre pour la construction du métro d'Ankara, a annoncé le 9 juillet le maire de la ville. Le groupe Bouygues était sur les rangs, mais il a échoué. UTDC construira, en quatre ans, la première partie du métro (une ligne de 15 kilomètres) avec des partenaires turcs, les sociétés GAMA et GURIS, pour un contrat total de 350 millions de dollars. Bouygues avait arrêté le chiffre de 400 millions de dollars, mais proposé des conditions de financement plus favorables. *« Au cas où il y aurait des problèmes* [avec les Canadiens], *nous inviterons alors les responsables de Bouygues et discuterons avec eux des détails »*, a toutefois précisé le maire. – *(AFP.)*

Sinistres

Incendies industriels plus nombreux et plus coûteux

Le nombre et le coût des incendies industriels (usines, entrepôts) a fortement augmenté au cours des cinq premiers mois de 1988, a annoncé le Centre de documentation et d'information de l'assurance (CDIA).

Durant cette période, 42 sinistres ayant occassionné chacun plus de 5 millions de francs de dégâts ont été enregistrés.

Le montant cumulé est en augmentation de 73 % par rapport à la période correspondante de 1987. Au total, le coût provisoire de ces sinistres s'élèverait à 1,383 milliard de francs.

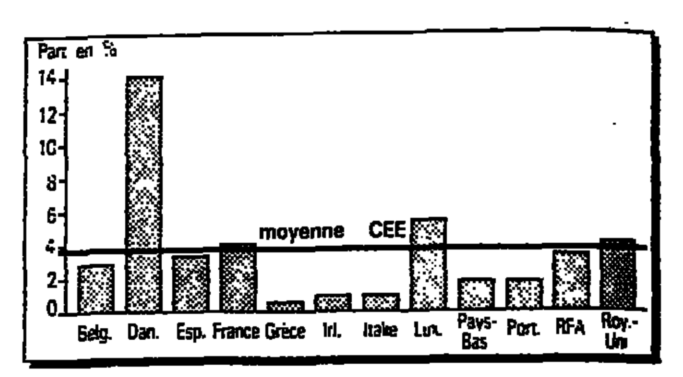
DOM-TOM

Aides pour la pêche et l'agriculture

M. Louis Le Pensec, ministre des DOM-TOM, a annoncé, à l'issue d'une réunion du Fonds d'investissement et de développement de l'outre-mer (FIDOM) le 7 juillet, une série de mesures (pour 32 millions de francs) en faveur de ces départements et territoires. Ces mesures privilégient notamment la mise en valeur des terres agricoles (7 millions de francs) en Guadeloupe et à la Réunion, les primes à l'équipement et à l'emploi (5 millions de francs), la mise en œuvre d'une station d'épuration à Fort-de-France (5 millions), l'aménagement d'une zone industrielle et portuaire en Guadeloupe (2 millions), une aide spécifique à la Société Interpêche de Saint-Pierre-et-Miquelon (1,8 million) ainsi que le soutien à l'équipement de la formation à Mayotte (1,8 million).

Le poids de la fiscalité locale dans le Produit intérieur brut

La France dans la moyenne européenne



Ce graphique, extrait de Démocratie locale, la revue du secrétariat d'Etat chargé des collectivités territoriales, montre que les impôts locaux en France se situent à peu près dans la moyenne européenne. Toutefois, la pression fiscale locale a sensiblement augmenté en France depuis dix ans : 4,3 % du PIB en 1977, 4,7 % en 1981, 5,6 % en 1984 et 5,9 % en 1987 selon le rapport sur les comptes de la nation.

POINT DE VUE

Piloter à trois

Les pilotes et mécaniciens d'Air Inter seront encore en grève (dans la gtranche horaire 0 heure-8 heures) pour la semaine du 11 au 16 juillet, sauf le 14 juillet. Air Inter a dû annuler un certain nombre de vols (renseignements : (1) 45-39-25-25.

par Bernard Trilling, Michel Chaminade et Henri Debierre,
respectivement membre du SNPL, du SPAC et du SNOMAC.

LA catastrophe de l'A320 d'Air France à Habsheim est survenue quelques jours à peine après que le ministre des transports, M. Mermaz, avait annoncé publiquement que les A-320 d'Air Inter devront être pilotés à deux pour des *« raisons d'intérêt national et international »*.

A notre connaissance, aucune autre voix que celle de la CGT ne s'est élevée pour s'étonner qu'il puisse être décidé de la sorte des conditions de transport des quelque 13 millions de passagers que transporte Air Inter chaque année.

Dans l'avis qu'elles avaient adressé au ministère des transports, nos organisations syndicales concluaient : *« Accepter la demande d'Air Inter* (1), *correspond à accepter : une diminution du niveau de sécurité ; une diminution de la qualité du service public ; une dégradation des conditions économiques d'exploitation. Trois éléments contraires aux intérêts des personnels, du transport aérien et des usagers... En conséquence, nous donnons un avis très défavorable à cette dérogation, formulons une sévère mise en garde contre les conséquences que pourrait entraîner la délivrance de celle-ci et prenons toutes dispositions nécessaires pour faire connaître notre point de vue et le faire valoir en cas de besoin. »*

L'interminable conflit d'Air Inter montre les insupportables pressions du constructeur, élevées au rang d'un dogme. Au PDG de la compagnie ANSETT, Sir Peter Abeles, qui, en mai dernier, s'enquerait de problèmes techniques pouvant laisser penser que ses avions voleraient avec un mécanicien navigant, M. Pierson, président d'Airbus Industrie, répondait personnellement et concluait ainsi : *« Je voudrais vous rappeler notre politique... : la philosophie de l'équipage à deux demeure notre politique fondamentale, et nous n'envisageons pas d'en dévier. Nous persistons à croire plus fortement encore que la définition de l'A-320 en équipage à deux est la plus sûre et la plus efficace qui ait pu être conçue en utilisant les technologies les plus récentes. »*

Les pilotes et les mécaniciens navigants d'Air Inter refusent d'entrer en religion. La dictature des constructeurs d'avions impose ses lois à tous. Les cent cinquante-six personnes qui périrent le 16 août 1987 à Detroit en sont les malheureux exemples. Surchargés de travail, les deux pilotes du Mac-Donnell Douglas MD-82 ont omis la lecture d'une *check-list* et décollé sans avoir braqué les becs et les volets hypersustentateurs. L'alarme qui aurait dû les avertir était en panne à leur insu. Le constructeur accuse les pilotes de négligence. Quant à la compagnie Northwest Airlines, elle s'interroge : *« Avec l'automatisation grandissante des cockpits, l'équipage a appris à dépendre de plus en plus de l'avion qui doit lui dire ce qui ne va pas* (2) *»*. Dans ce cas, l'avion est resté muet.

En 1982, pourtant, dans le cadre d'un colloque « Travailleurs du transport et changements technologiques », ces préoccupations s'exprimaient déjà : *« L'extension de l'automatisation peut donc remettre finalement en cause la raison même de son introduction et de son développement : la sécurité... Si l'assistance automatique allège effectivement le travail des navigants techniques, on peut donc se demander si une trop forte extension de ses fonctions n'arrive pas à créer un faux climat de sécurité pour le personnel en amont de l'incident et une diminution de la capacité de maîtrise en aval. »* Ces considérations sont restées sans lendemain.

Un mécanicien navigant

A Mulhouse, l'information judiciaire ne fait que commencer. Nos organisations syndicales participeront à la recherche de la vérité. Il nous paraît essentiel que celui dont on recherche immédiatement la responsabilité, le commandant de bord, puisse disposer à l'avenir de la marge de manœuvre constituée par la différence entre un équipage minimal de certification et l'équipage de tous les jours : un mécanicien navigant.

Chacun sait combien est contestable la composition de la commission d'enquête technique : elle est d'évidence juge et partie. A la lumière du passé, on la voit mal admonester sévèrement l'administration de l'aviation civile, remettre en cause certaines décisions ou condamner le constructeur. Il n'y a pas de Cour des comptes en matière de sécurité.

L'accident de Mulhouse est, hélas, là pour nous rappeler qu'il y a plus inéluctable que le progrès : la pesanteur. Une question d'ordre moral s'impose : une politique poussée à une telle extrémité doit-elle contraindre à choisir entre la réussite d'une grande industrie et la vie de ceux que l'avion transporte ?

Nos organisations syndicales ont toujours refusé ce choix. Elles proposent une autre voie fondée sur l'observation *in situ* du comportement des nouveaux concepts qui font de l'A-320 un avion plus comme les autres. Que les équipages techniques soient constitués de deux pilotes et un mécanicien navigant, constitue la première des précautions que nous devons à nos passagers.

(1) Pour exploiter l'A-320 sans mécanicien navigant, il faut une dérogation à la réglementation française.

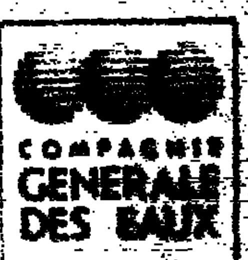
(2) Cf. Life : « Anatomy of a plane crash ».

Éco

BILLET

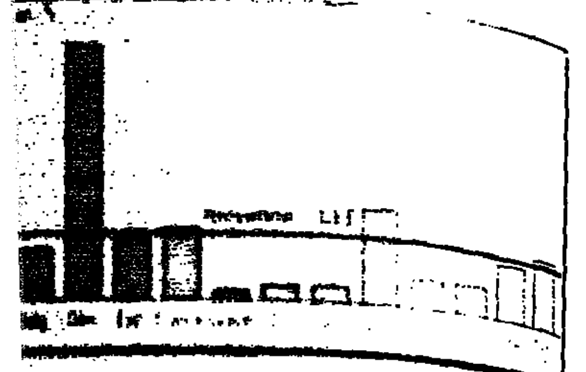
Quand l'investissement va...

ALAIN VERNHOLES



Le poids de la fiscalité locale dans le Produit intérieur brut

La France dans la moyenne européenne



DE VUE

Piloter à trois

Économie

BILLET

Quand l'investissement va...

On savait que les entreprises françaises gagnaient de nouveau de l'argent et redressaient une situation financière fortement dégradée à la fin des années 70 et au début des années 80. Mais on s'interrogeait sur l'utilisation que faisaient les patrons de leurs bénéfices, trop enclins selon certains à placer leurs fonds sur les marchés financiers ou à privilégier le désendettement.

Ces inquiétudes, ces critiques n'ont plus tellement lieu d'être. L'INSEE, qui vient à nouveau d'interroger les chefs d'entreprise sur leurs projets d'investissements, est franchement optimiste : les dépenses d'équipement dans l'industrie augmenteraient cette année de 12 à 13 % en valeur ce qui correspond, compte tenu de la hausse des prix, à un accroissement de 9 à 10 % en volume. On savait que l'investissement était réparti, mais on ignorait la vigueur de ce mouvement. La logique est bien respectée : les profits font les investissements.

Attention à l'inflation

C'est, semble-t-il, l'automobile qui se montre le secteur le plus dynamique, mais les industries agro-alimentaires et celles qui produisent les biens de consommation en général ne sont pas en reste. Fait marquant : ce sont les petites et moyennes entreprises — celles employant moins de 100 salariés — qui annoncent les pourcentages de progression les plus impressionnants.

Mais surtout, et ce fait est essentiel, si la modernisation reste l'objectif numéro un, apparaissent maintenant de plus en plus des projets d'investissements destinés à accroître les capacités de production. On n'avait plus vu cela depuis une dizaine d'années.

C'est bien le signe que quelque chose est en train de changer : l'abaissement des coûts de production avec son corollaire inévitable, la réduction des effectifs employés, n'est plus l'unique préoccupation.

On recommence à parier sur le développement, la croissance de la demande et probablement la prospérité retrouvée. Un peu partout dans le monde — la RFA faisant exception, — les industriels agissent de même, et le boom des investissement crée depuis plus d'un an une euphorie communicative.

A tel point que moins d'un an après le krach boursier, les seules véritables craintes des experts sont celles qui pourraient naître de la surchauffe actuelle, perceptible dans de nombreux secteurs : forte poussée des cours des matières premières, notamment des métaux, hausse des prix de détail, risque d'augmentation excessive des salaires, bref inflation renaissante.

Que sera 1989 ? L'INSEE avance qu'un certain ralentissement de la croissance des investissements pourrait se produire en France. Annonce faite avec prudence, car l'expérience prouve que d'une année sur l'autre les chefs d'entreprise répondent mal et corrigent presque toujours assez fortement leurs réponses par la suite.

Le mouvement d'expansion actuel n'est peut-être pas si près de d'essouffler en France. Tant de prévisions pessimistes ont été faites qui ne se sont pas réalisées qu'on peut après tout raisonnablement voir en 1989 une nouvelle bonne année...

ALAIN VERNHOLES.

Selon l'INSEE et la direction de la prévision

La bonne conjoncture actuelle dans le monde pourrait être suivie d'un recul temporaire

« La situation économique internationale s'est améliorée sur plusieurs points au cours des derniers mois », écrivent l'INSEE et la direction de la prévision dans leur nouvelle publication commune *Note de conjoncture internationale.*

« Après un deuxième semestre 1987 où la croissance a dépassé 4 % en rythme annuel, l'activité reste soutenue dans les pays industrialisés. Les marchés boursiers sont généralement orientés à la hausse, une tendance à l'amélioration du déficit commercial américain en valeur semble se dessiner et, corrélativement, le dollar — après avoir connu une période de stabilité satisfaisante — s'est récemment apprécié sensiblement.

» Ces évolutions favorables reposent sur des facteurs de fond : l'accélération de la croissance s'appuie sur une poussée de l'investissement rendue possible par l'assainissement réalisé dans de nombreux pays ; la baisse des Bourses à l'automne a, en général, permis de retrouver des niveaux de cours plus réalistes, un dollar sous-évalué peut attirer à nouveau des capitaux privés et se stabiliser sans le soutien des interventions officielles.

» Il n'en demeure pas moins que la résorption du déficit extérieur américain sera probablement lente. Le retour à un financement privé du déficit extérieur des Etats-Unis éloigne les risques associés à ce déséquilibre, il ne les supprime pas.

» A court terme, un tassement, probablement temporaire, de la croissance des pays industrialisés semble probable. Il paraît plus assuré en Europe et au Japon qu'aux Etats-Unis. Une poursuite de la croissance américaine au rythme actuel obligerait vraisemblablement les autorités monétaires à un durcissement de leur politique, resserrement justifié mais qui, trop marqué, serait défavorable à l'économie mondiale. »

EN BREF

● **PÉTROLE : le japonais Idemitsu obtient 10 % dans deux concessions en mer du Nord.** — Idemitsu Oil Development Co, filiale du groupe pétrolier indépendant japonais Idemitsu Kosan Co. a obtenu des participations dans deux permis de recherche et d'exploitation pétrolière en mer du Nord à la suite d'un appel d'offres international lancé par la Norvège. Idemitsu, un des plus importants raffineurs et distributeurs de produits pétroliers au Japon, devient ainsi la première compagnie nippone à prendre pied en mer du Nord. — (AFP.)

● **OPEP : l'Indonésie lance un appel à l'unité à l'Arabie saoudite.** — Le président indonésien, M. Suharto, a invité l'Arabie saoudite à l'aider à maintenir l'unité de l'OPEP. *« C'est uniquement dans l'unité et par une attitude commune que l'OPEP aura plus de succès dans la réalisation de ses objectifs, particulièrement en ce qui concerne la stabilisation des prix à un niveau approprié »*, a déclaré, le 9 juillet, M. Suharto à l'occasion de la remise de la lettre de créance du nouvel ambassadeur de l'Arabie saoudite en Indonésie. Le non-respect des accords de prix et de production déstabilisera davantage un marché dont les cours sont déjà inférieurs de 3 dollars au prix officiel fixé par l'OPEP à 18 dollars le baril, a averti l'Indonésie. L'Indonésie, qui est un des membres modérés du cartel, avait déjà adressé la semaine dernière des appels pressants à d'autres pays afin qu'ils respectent les accords de prix et de production. — (AFP.)

● **ERRATUM : les prestations familiales.** — Deux erreurs se sont glissées dans le montant des prestations familiales au 1er juillet publié dans *le Monde* du 2 juillet : le plafond de ressources pour l'attribution du complément familial est, pour un enfant de 80 604 F (et non de 64 483) et le montant de l'allocation de soutien familial en cas d'absence des deux parents est de 531,05 F (et non de 389,29).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

FRI COMMUNICATION

ACCORD AVEC LE GROUPE DEWE ROGERSON, LEADER INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION CORPORATE ET CORPORATE FINANCE

Aux termes d'un accord en date du 5 juillet 1988, FRI COMMUNICATION, *l'une des principales agences françaises de communication* corporate et financière, rejoindra dans quelques semaines le groupe britannique Dewe Rogerson, leader international de cette profession.

Grâce à cette implantation immédiatement opérationnelle, le groupe *Dewe Rogerson complète son réseau international* d'ores et déjà important de filiales à Londres, New-York, Tokyo, Melbourne et Sydney.

Serge Van Kempen, fondateur du groupe FRI, estime qu'il pourra ainsi faire bénéficier ses clients de l'expertise internationale acquise par le groupe *Dewe Rogerson.*



BANQUE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

RAPPROCHEMENT DE LA BTP ET DE BTP FINANCES

Le Conseil de Surveillance de la BTP, Banque du Bâtiment et des Travaux publics, a approuvé, lors de sa séance du 25 juin, le projet de rapprochement avec le groupe BTP Finances, dont les activités (essentiellement le financement à moyen et long termes des entreprises du BTP, des secteurs connexes et des maîtres d'ouvrage) sont complémentaires de celles de notre établissement.

Le projet, qui avait été évoqué dès les opérations de privatisation en avril 1987, s'articule autour de trois éléments principaux :

- Création d'une compagnie financière par fusion de la BTP et de BTP Finances ;
- Filialisation concomitante dans une nouvelle structure, avec maintien de la raison sociale, de l'ensemble des activités bancaires et financières de la BTP ;
- Apport à la compagnie financière par ses principaux actionnaires de participations dans diverses sociétés dont les activités sont de nature à renforcer le nouvel ensemble.

Sous réserve de leur approbation par les autorités de tutelle concernées et les assemblées générales d'actionnaires compétentes, ces opérations seront réalisées au cours du second semestre de l'année.

Le nouveau groupe ainsi créé aura un effectif de sept cent cinquante personnes et assurera la gestion de 27 milliards de francs d'engagements et de 15 milliards de francs de capitaux. Il présentera un très net accroissement des capacités actuelles de la BTP tant en ce qui concerne les fonds propres que sur le plan commercial et économique.

VALEURS DE FRANCE



Le 30 juin 1988, la valeur liquidative de la SICAF Valeurs de France, société d'investissement à capital fixe gérée par la BRED, était de 341,28 F (*345,05 F le 15/06/88*).

A la même date, l'action de Valeurs de France cotait 337 F (340 F le 15/06/88).

L'actif de la SICAF était composé comme suit :

- Obligations : 16,86 %.
- Titres intermédiaires (1) : 15,21 %.
- Actions : 40,12 %.
- Titres non cotés : 14,10 %.
- OPCVM : 12,44 %.
- Liquidités : 1,27 %.

(1) Titres participatifs, certificats d'investissement, bons de souscription d'actions et d'obligations.

Économie

La saga des « Albertos »

Une nouvelle passion espagnole, la haute voltige financière

MADRID
de notre correspondant

Hier encore effarouchée par le lucre, l'Espagne découvre aujourd'hui avec délice les hautes voltiges de la finance, et ses protagonistes se succèdent à la « une » de la *presse de Madrid. Ces derniers* temps, chacun n'avait d'yeux que pour M. Pario Conde, le jeune et brillant hidalgo qui, à trente-neuf *ans, s'installait à la présidence* de Banesto, la seconde banque privée de pays.

Le voilà maintenant relayé dans les médias par les « Albertos » ; MM. Alberto Cortina et Alberto Alcocer, qui, à quarante-deux et quarante-cinq ans respectivement, aspirent précisément à succéder à M. Conde. Non pas tant en première page des journaux, mais surtout à la tête du premier établissement financier du pays : la Banque espagnole centrale de crédit, qui naîtra de la fusion, décidée en mai dernier, de Banesto et du Banco central (*le Monde* du 28 juin).

Tout oppose pourtant, quant au style, M. Conde et les « Albertos ». *Lui*, c'est le *Rudolf Valentino* de la finance espagnole, jeune premier aux cheveux gominés, à l'aise devant la caméra et le succès, *« raider »* talentueux dont l'ascension s'est basée sur l'achat et la vente fulgurante de sociétés. Eux, au contraire, inséparables amis d'enfance, cousins et beaux-frères à la fois, vêtus de manière identique, ce serait plutôt les Dupont-Dupond des milieux d'affaires espagnols. Timides et gauches devant les photographes qu'ils affrontent engoncés dans leurs imperméables à la Humphrey Bogart, *réservés, discrets*, c'est avec un air de suppliciés qu'ils font face à l'assaut des journalistes et du succès.

Un double mariage

« *Les « Albertos », ce sont les calvinistes de la finance espagnole* », souligne l'un de leurs collaborateurs. *Des calvinistes* qui ont construit leur empire brique par brique, pour qui la remise de dividendes fait figure de dépense somptuaire, qui se refusent à demander un crédit à une banque et pour qui des actions achetées ne doivent jamais être revendues. Deux financiers aux allures provinciales... mais qui sont aujourd'hui devenus les alliés espagnols des plus grands groupes internationaux.

La saga des « Albertos » en fait, commence avec un double mariage, lorsque ces deux jeunes avocats frais *émoulus de l'université* épousent les deux filles du fondateur de Construcciones y Contratas, une petite société familiale de construction créée en 1944 avec un capital dérisoire. Les « Albertos » pourront à la fois compter sur l'aide de ces deux épouses héritières et sur celle d'un « parrain » : M. Ramon Areces, le « patron » de la principale chaîne espagnole de grandes surfaces, El Corte Ingles, qui donnera à la société Construcciones y Contratas sa véritable impulsion avant de la remettre, en 1975, aux deux jeunes gens.

L'entreprise dispose alors d'un capital de 1 milliard de pesetas *(50 millions de francs), avec un* chiffre de ventes de 3 milliards. Les « Albertos » vont rapidement prouver qu'ils ne doivent pas tout à leurs accointances *conjugales* : en douze ans, sous leur direction, le chiffre des ventes de la société sera multiplié par douze, celui des ressources propres par seize, celui du cash-flow par vingt. Pendant quatre ans, les nouveaux patrons jouent d'abord la carte de la consolidation, réinvestissant tous les bénéfices sans distribuer de dividentes. Il est vrai que la conjoncture, un fulgurant boom immobilier non exempt de spéculation, favorise leur percée.

Avec De Benedetti

Au début des années 80, le temps de l'expansion est venu. Dans les secteurs annexes de la construction, d'abord : Construcciones y Contratas prend le contrôle de la cimenterie Portland Valderrivas, l'une des plus importantes du pays, puis d'une société rivale du secteur de la construction, Focsa (Fomento de Obras y Construcciones SA), dont le cash-flow sera multiplié par trois entre 1983 et 1987. Les « Albertos » commencent alors à se sentir à l'étroit dans leur secteur. Celui de la finance leur paraît mieux convenir à leurs nouvelles ambitions : ils prendront progressivement le contrôle d'une banque de dimen*sion moyenne en difficulté, la Ban*que de Saragosse, rénovant complètement son équipe de direction.

Les deux hommes prennent alors conscience que le moment est venu d'internationaliser leur stratégie. L'Espagne vient d'entrer dans la Communauté, et nombreux sont ceux qui, à l'extérieur, s'intéressent à ce marché en pleine expansion et s'ouvrant enfin au monde après des *décennies de protectionnisme.* Les investisseurs étrangers recherchent des alliés espagnols leur permettant de pénétrer plus aisément dans la place. Les « Albertos » sont tout prêts à remplir cette tâche.

Ils commenceront avec le groupe De Benedetti, avec qui ils formeront en septembre 1987, conjointement avec d'autres actionnaires, la société Cofir (Corporation Financiera Reunida SA). Cofir *réalisera sa pre*mière grande opération sur le marché espagnol en achetant 21 % des actions de la société valencienne *Pascual Hermanos, le principal* exportateur d'agrumes du pays.

De nouveaux investisseurs contactent à leur tour les « Albertos » : ceux du KIO, le Kuwait Investment Office. Les Koweïtiens alors ont lancé une offensive tous azimuts en Espagne, investissant massivement dans les secteurs du papier, de l'alimentation et de la pétrochimie. Dans celui des banques par contre, leur pénétration est plus difficile, vu les réticences de type nationaliste des autorités espagnoles.

Le KIO dispose certes d'un important paquet d'actions du principal établissement financier privé du pays, le Banco central (une pre*mière tentative avec la Banque de* Biscaye s'était soldée par un échec). Mais son président, M. Alfonso Escamez, n'en fait pas moins tout *pour maintenir les Koweïtiens* à l'écart. Pourquoi ne pas nous associer, propose le KIO aux « Albertos », ce qui permettrait d'*« hispaniser »* notre investissement tout en additionnant nos efforts ?

En janvier 1988 est constituée la société Cartera central, avec un capital de 41 milliards de pesetas (2 milliards de francs) réparti entre Construcciones y Contratas (51,2 %) et KIO (48,8 %). Elle devient rapidement le principal actionnaire du Banco central, avec *13 % environ de ses actions. Mais* M. Escamez ne se montre pas plus réceptif à l'égard des « Albertos » que du KIO. Invoquant la législa*tion espagnole, qui ne reconnaît* aucune prérogative particulière à l'actionnaire principal mais non majoritaire d'une société, il tiendra notamment Cartera central totalement à l'écart des négociations conduisant à la fusion avec Banesto. pour les « Albertos » d'ailleurs, cette opération vise essentiellement à affaiblir leur position, en diluant au sein d'une entité plus vaste leur participation comme actionnaires.

Eux qui aspiraient, en prenant pied au sein du Banco central, à devenir les héritiers de M. Escamez, *âgé de soixante-douze ans*, prennent alors conscience que le président du Banco central a choisi un autre successeur : le président de Banesto, M. Conde lui-même, qui se voit investi des pleins pouvoirs pour diriger l'opération de fusion. Cartera central riposte alors en achetant des actions de Banesto et en rendant public son objectif : acquérir suffisamment d'actions du Banco central et de Banesto pour contrôler 10 % du capital de l'entité qui résultera de leur fusion, devenant ainsi à nouveau l'actionnaire principal.

Après bien des escarmouches, un armistice sera finalement signé, le 25 juin, dans cette longue guerre. Il reconnaît notamment aux « Albertos » — qui entérinent formellement, en échange, les bases juridiques de l'opération — le droit de faire partie de l'organisme qui contrôlera directement la fusion : c'est-à-dire de prendre pied, en fait, dans la place forte. Tout porte à croire, dans ces conditions, que la bataille n'est pas finie. Son issue déterminera qui, de M. Conde ou des « Albertos », contrôlera en fin *de compte cette « super banque »* dont les deux composantes couvrent, ensemble, près de 25 % du marché financier national.

THIERRY MALINIAK.

La sécheresse en Amérique du Nord

La FAO s'inquiète du danger de pénuries alimentaires dans le monde

Des averses aux Etats-Unis ont, à la fin de la semaine dernière, arrosé ça et là le Middle West, sans toutefois compenser les dégâts déjà créés par la grave sécheresse. L'Iowa, l'Indiana, le Missouri et l'Ohio ont été déclarés zone sinistrée. Au Canada, les températures ont atteint 38° C dans l'Ontario. Mais des pluies avaient dans le courant de la semaine apporté un certain répit à l'agriculture. Un autre danger se profile : l'extrême sécheresse entraîne une nette augmentation de la pollution atmosphérique dans certaines villes américaines. D'autre part, la FAO redoute une pénurie alimentaire pour certains pays.

« *La grave sécheresse qui s'étend en Amérique du Nord va entraîner une baisse dangereuse des stocks mondiaux de céréales, ainsi que de probables pénuries alimentaires* », estime l'Organisation des nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Si les conditions climatiques revenaient à la normale, souligne la FAO, la récolte aux Etats-Unis serait proche de celle, très réduite, de 1983. Si elles restaient mauvaises, les pertes s'accroîtraient. « *Les prévisions pour la production céréalière mondiale s'élèvent désormais à 1,785 milliard de tonnes : ce chiffre demeure en dessous de la tendance, pour la seconde année consécutive. Les céréales secondaires, maïs, orge et seigle, seront les plus touchées.* »

Baisse du stock de céréales

Les stocks mondiaux de céréales devraient baisser et atteindre 310 millions de tonnes, chiffre considéré comme minimum pour la sécurité alimentaire mondiale : de nombreux pays en développement connaissant des déficits alimentaires et des balances de paiements difficiles à équilibrer seraient dans une situation critique, leurs stocks ayant déjà atteint des niveaux minimaux pour compenser la chute de la production de 1987. La hausse des prix des céréales rendra leurs importations plus difficiles. Par ailleurs, les allocations d'aide alimentaire des pays donateurs diminueront au mauvais moment.

Aux Etats-Unis, la récolte risque d'être la plus faible depuis 1983. De bonnes récoltes dans le reste du *monde pourraient compenser cette* baisse. En Asie, la mousson a débuté à temps ; en Europe, en Australie et en Union soviétique, les perspectives sont plus favorables que l'année dernière. C'est aussi le cas de l'Afrique, mais les régions au nord de l'équateur sont sous la menace des criquets pèlerins.

NAISSANCE DE Gfii

Groupement **F**rançais pour l'**I**nvestissement **I**mmobilier

issu du rapprochement de

SIMNOR

L'Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 28 juin 1958 sous la présidence de Monsieur Hervé DERELY, a approuvé les comptes de l'exercice 1987, qui font ressortir un bénéfice net de F 31 004 301, comprenant F 669.383 de plus-values de cessions.

Le dividende unitaire a été fixé à F 17,20 et sera mis en paiement le 18 juillet 1986.

Réunis en Assemblée Extraordinaire, les actionnaires ont approuvé le traité de fusion par absorption de la Société par la C.L.I. qui se traduira par la remise aux porteurs d'actions SIMNOR de onze actions C.L.I. contre douze actions SIMNOR. La même parité sera applicable aux porteurs d'obligations qui demanderaient la conversion en actions à partir du 8 juillet 1968.

IMMINVEST

L'Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 29 juin 1988 sous la présidence de Monsieur Jacques RUSCON, a approuvé les comptes de l'exercice 1987, qui font ressortir un bénéfice net de F 24 147.713, comprenant F 6.166.065 de plus-values de cessions.

Le dividende unitaire a été fixé à F 16,50 et sera mis en paiement le 13 juillet 1988.

Réunis en Assemblée Extraordinaire, les actionnaires ont approuvé le traité de fusion par absorption de la Société par la C.L.I. qui se traduira par la remise aux porteurs d'actions IMMINVEST de neuf actions C.L.I. contre dix actions IMMINVEST.

cli

L'Assemblée Générale Ordinaire, tenue le 29 juin 1988, sous la présidence de Monsieur Henri SAUTY de CHALON, a approuvé les comptes de l'exercice 1987, qui font ressortir un bénéfice net de F 82 250.000 comprenant F 17.560.000 de plus-values de cessions.

Le dividende unitaire a été fixé à F 18.25 et sera mis en paiement le 18 juillet 1988.

Réunis en Assemblée Extraordinaire, les actionnaires ont approuvé le traité de fusion par absorption des Sociétés SIMNOR et IMMINVEST et l'augmentation de capital corrélative permettant de remettre aux porteurs onze actions C.L.I. contre douze actions SIMNOR, et neuf actions C.L.I. contre dix actions IMMINVEST.

Le capital de la société – qui a pris la dénomination sociale de GFii – Groupement Français pour l'Investissement Immobilier – a été porté du fait de ces opérations à F 605.847.100 divisé en 6 058 471 actions de F 100 nominal.

Son patrimoine, principalement situé à Paris, Région Parisienne et à Lyon, mais également dans l'agglomération Lilloise, à Amiens, Arras, Nice, Montpellier, etc., comporte désormais plus de 6.000 appartements et environ 80.000 m² de locaux commerciaux.

Elle dispose maintenant des moyens nécessaires pour mener une politique énergique de modernisation et d'arbitrage ainsi que d'augmentation de la part de surfaces commerciales, en privilégiant ses principaux pôles de gestion de Paris, Lille et Lyon.

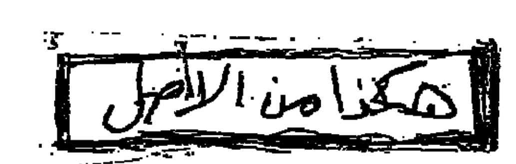
Le nouveau Conseil d'Administration est ainsi composé :
M. Henri SAUTY de CHALON, Président, Les Assurances Générales de France-Vie représentées par Monsieur François SIMONNET, Vice-Président, Monsieur Hervé DERELY, Monsieur Jean LECOCQ, Monsieur Jacques Yves MULLIEZ, Monsieur Jacques RUSCON, Les Assurances Générales de France IART représentées par Monsieur Dominique EUGÈNE, le Crédit Lyonnais représenté par Monsieur Sylvain CARNOT, le GAN-VIE représenté par Monsieur Claude GIRAUD, Paluel-Marmont Finance représentée par Monsieur Benoît du MESNIL du BUISSON, la Société Foncière Lyonnaise représentée par Monsieur Tanneguy de FEUILHADE de CHAUVIN.

INTERNATIONAL BANKERS FRANCE

International Bankers France, filiale à *100 % de International Bankers Incor*porated SA à Luxembourg, annonce des résultats, au 30 juin 1988, en forte augmentation sur la période correspondante de *l'an dernier.*

Le bénéfice, après provisions mais avant impôts, ressort à 29 270 000 contre 20 393 000 F.

L'activité dans le domaine de l'immobilier d'entreprise a été particulièrement *soutenue au cours de ce premier semestre.*



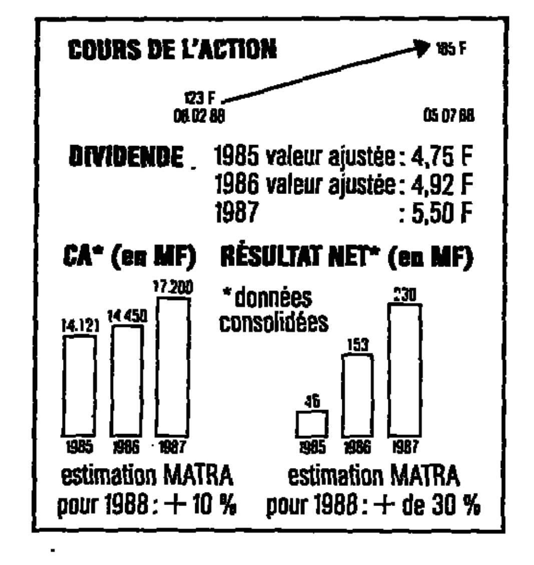
La sécheresse en Amérique du Nord

La FAO s'inquiète du danger de pénuries alimentaires dans le monde

OBJECTIF AVENIR : ACTION !

CAPITAL EN AUGMENTATION

L'avenir se prépare aujourd'hui.
En conquérant des marchés, en innovant constamment, en se battant avec force et passion, nous nous sommes imposés comme un groupe leader de Haute Technologie.
A l'heure Européenne, l'avenir passe par l'International et pour s'y développer, multiplions nos actions.



AUGMENTATION DE CAPITAL

Émission au prix de 180 F.
de 3.311.734 actions de 50 F. Jouissance au 1er janvier 1988, assorties de bons de souscription d'actions.

Montant nominal : 165.586.700 F.
Montant effectif : 596.112.120 F.

Priorité de souscription réservée aux actionnaires préexistants du 11 juillet au 20 juillet 1988 à raison d'UNE action nouvelle pour SIX actions anciennes détenues.

Modalités :

1) Vos actions sont inscrites en compte, sous la forme Porteur ou Nominatif Administré auprès d'un établissement financier. Pour souscrire, il vous appartient de vous adresser à cet établissement, qui vous fera parvenir les instructions nécessaires.

2) Vos actions sont inscrites en compte Nominatif pur auprès de la société MATRA. Vous recevrez de Matra-Participations, à votre adresse, un bulletin de souscription et toutes les informations nécessaires.

Souscription du public : à compter du 21 juillet 1988 pour les actions non souscrites par les actionnaires.
La souscription peut être close sans préavis.

Cotation : Cote officielle de la Bourse de Paris (Marché à Règlement Mensuel).

Caractéristiques des bons de souscription :
A chaque action est attaché un bon de souscription d'action ; DEUX bons permettant de souscrire UNE action nouvelle au prix de 200 F du 3 août 1988 au 2 août 1991.

Cotation : Cote officielle de la Bourse de Paris.

Une note d'information visée par la COB (visa 88-240 en date du 06.07.1988) peut être obtenue, 5, rue Beaujon, 75008 Paris, tél. (1) 47.66.03.06, ou auprès des établissements financiers chargés de recueillir les souscriptions. BALO du 11.07.1988.

LIGNE SPÉCIALE AUGMENTATION DE CAPITAL
TÉL. : (1) 47.30.94.94

BASE D'INFORMATION MATRA
TÉL. : (1) 47.20.20.20
MINITEL 36.16 CODE MATRA

LIEUX DE SOUSCRIPTION :
BANQUE NATIONALE DE PARIS • CREDIT LYONNAIS
• SOCIETE GENERALE • PARIBAS • INDOSUEZ • COMPAGNIE FINANCIERE EDMOND de ROTHSCHILD • ROTHSCHILD et COMPAGNIE
• CAISSE des DEPOTS et CONSIGNATIONS • CIC • CAISSE CENTRALE des BANQUES POPULAIRES • BRED • OBC • SHEARSON LEHMAN BROTHERS • BANQUE pour l'INDUSTRIE FRANÇAISE • BFCE
et MATRA-PARTICIPATIONS.





Marchés financiers

Après un premier semestre décevant

Activité soutenue pour Siemens en 1988

MADRID
de notre envoyée spéciale

Siemens a redressé la barre : après un premier semestre décevant, marqué par une baisse de 9 % de ses ventes et de son bénéfice, l'industriel allemand affiche pour les huit premiers mois de son exercice 1987-1988 (clos le 30 septembre) un chiffre d'affaires en hausse de 7 % et une croissance analogue de ses prises de commandes.

Si bien que le géant bavarois de l'électricité et de l'électronique – deuxième groupe industriel en RFA – vient de confirmer qu'il tablait sur un chiffre d'affaires de 58 milliards de deutschemarks (plus de 190 milliards de francs) en 1987-1988, soit 6,5 milliards de deutschemarks de mieux que l'année précédente. Le bénéfice sera, en revanche, moins brillant : « *Il ne sera pas inférieur mais plutôt supérieur au résultat de l'an passé* » (1,27 milliard de deutschemarks soit 4,2 milliards de francs), a indiqué le président du groupe, M. Karlheinz Kaske lors de la « conférence de presse d'été » de Siemens, qui se tenait cette année à Madrid.

Pour l'an prochain, M. Kaske est loin d'être optimiste : il table sur un ralentissement de la croissance du marché mondial des industries électriques et électroniques, particulièrement sensible en RFA et aux Etats-Unis. « *Nous devons nous adapter à des taux de croissance nettement inférieurs à ceux du passé (...) En termes concrets, il faut faire appel à tout l'arsenal des moyens nécessaires pour abaisser le niveau des coûts.* » Et le premier moyen est, évidemment, de supprimer des emplois : depuis le 30 septembre dernier, Siemens a réduit de trois mille ses effectifs en Allemagne, ce qui porte à cinq mille le nombre d'emplois supprimés en RFA en vingt mois.

Le groupe, qui prévoit néanmoins une progression de son chiffre d'affaires en 1988-1989 « *à peu près au même rythme qu'actuellement si l'on exclut les projets de grande envergure* », poursuit avec la pugnacité qui le caractérise les grandes lignes stratégiques qu'il a retenues (*le Monde Affaires* du 19 septembre 1987). C'est le cas aux Etats-Unis, son marché privilégié. Le montant des commandes enregistrées et le chiffre d'affaires dépasseront tous les deux, cette année, le cap des 3 milliards de dollars (20 milliards de francs), soit 15 % de mieux que l'an passé. Et ce, malgré la dépréciation du billet vert par rapport au deutschemark. D'ailleurs, comme l'a souligné M. Kaske, « *l'effondrement tant redouté des exportations ne s'est pas produit* ».

Les prises de commandes hors RFA ont ainsi progressé de 14 % au cours des huit premiers mois de l'exercice 1987-1988, compensant la morosité du marché allemand, particulièrement forte jusqu'en janvier. Néanmoins Siemens ne gagne pas d'argent outre-Atlantique et ne s'attend pas à le faire avant quelques années encore.

Le secteur composants dans le rouge

Autre grande affaire pour le groupe, les composants électroniques. Là aussi, le colosse allemand est dans le rouge. « *En nombre à trois chiffres* », a indiqué M. Kaske. En d'autres termes, au moins 100 millions de deutschemarks. Néanmoins, il se flatte d'être le seul constructeur européen capable de produire à grande échelle des puces de 1 mégabit (face à six japonais et un américain) et le premier européen (face à trois japonais) à avoir sorti un échantillon de sa puce de 4 mégabits.

« *La fabrication de puces 1 méga se déroule mieux qu'initialement prévu* », a assuré M. Kaske : d'ici à la fin de l'année, elle atteindra le rythme de un million d'unités par mois et encore plus en 1989 (20 millions d'unités pour l'ensemble de l'année). Rappelant les risques qu'il y aurait à être dépendant des Japonais pour les approvisionnements en composants électroniques du futur, M. Kaske s'est appuyé sur ce succès pour lancer un appel : « *Nos hommes politiques devraient eux aussi comprendre qu'en Europe il faut poursuivre dans cette voie et transformer cet essai.* »

A propos de la querelle européenne pour les composants du futur (*le Monde* du 6 avril), il a estimé qu'il était « *impensable que seules deux sociétés, Philips et Siemens, se partagent le fardeau* ». Pour lui, d'autres industriels (comme SGS-Thomson, des firmes de la mécanique, de l'optique, ou spécialisées dans les techniques du vide) devraient les rejoindre. Confirmant que les discussions avec le tandem franco-italien SGS-Thomson avaient été « *mal engagées* », il a plaidé pour que chacun « *apporte son expérience* » de façon qu'il y ait une « *répartition du travail* ».

« *Chacun ne doit pas essayer d'imiter l'autre mais utiliser ses points forts pour arriver à un objectif commun* », a indiqué le patron de Siemens, citant l'expérience de Philips en SRAM (mémoires statiques) et celle de Siemens pour les DRAM (mémoires dynamiques). C'est là que le bât blesse : DRAM et SRAM sont les parties les plus nobles à produire. Et SGS-Thomson ne veut pas se contenter de technologies moins sophistiquées, ce qui équivaudrait à ses yeux à un « *strapontin* ».

FRANÇOISE VAYSSE.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES)

Indices génér. de base 100 : 28 décembre 1987

	1er juillet	8 juillet
Valeurs franç. à rév. variable	124,2	131,6
Valeurs industrielles	130	135,7
Valeurs étrangères	115	118
Pétroles-Energie	127,7	128,9
Chimie	128,6	135,1
Métallurgie, mécanique	144	148,3
Electricité, électronique	136,7	143,6
Bâtiment et matériaux	119,7	124,3
Ind. de consommat. non alim.	125	127,4
Agro-alimentaire	133,2	143
Distribution	114,9	115,6
Transports, loisirs, services	140,6	144,1
Assurances	133,2	134,7
Crédit banque	114,6	116,1
Sicomi	93	92,3
Immobilier et foncier	88,5	88,2
Investissement et portefeuille	125,7	150,5
Base 100 : 28 décembre 1984		
Valeurs franç. à revenu fixe	104,6	104,9
Emprunts d'Etat	106	106,2
Emprunts garantis et assimilés	103,9	104,3
Sociétés	104,7	104,9
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	3042,9	3224,2
Valeurs étrangères	3830,7	3930,6
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	439,2	465,3
Valeurs étrangères	518,2	531,7
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. franç. à rev. fixe	120,8	121,1
Emprunt d'Etat	119,8	120
Emprunts garantis et assimilés	120,5	120,9
Sociétés	122	122,2
COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	358,7	368,5
Produits de base	240,6	246,5
Construction	377,7	387
Biens d'équipement	269	277,9
Biens de consom. durables	505	516,5
Biens de consom. non durables	487,8	505,8
Biens de consom. alimentaires	471	501,5
Services	327,2	331,7
Sociétés financières	441	448,5
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	342,6	340,7
Valeurs industrielles	351,9	364,3
BOURSES RÉGIONALES		
Base 100 : 31 décembre 1981		
Indice général	273,8	274,1

PARIS, 11 juillet ⬇

Alourdissement

Début de semaine difficile rue Vivienne. Après quinze jours de progression à peu près ininterrompue et plus de 4 % de hausse à la clé, la Bourse de Paris, déjà pas très vaillante au cours des précédentes séances, s'est franchement alourdie cette fois. La matinée n'avait pas été brillante (– 0,53 %). L'après-midi le fut encore moins avec l'accentuation du mouvement de baisse. Finalement, l'indicateur instantané s'établissait à 1,4 % environ au-dessous de son niveau précédent.

A de rares exceptions près, la plupart des belles valeurs de la cote se sont repliées, telles Peugeot, Midi, Lafarge, Saint-Gobain et Michelin, ces deux dernières ayant détaché leurs coupons, l'une de 10 F, l'autre de 2,20 F. D'autre part, les deux grandes affaires en cours étant bouclées (prises de participations majoritaires de la Financière Agache dans LVMH et de Saint-Louis dans Arjomari), tous les titres intéressés ont fait rapidement volte-face. LVMH, en particulier, a un moment plongé de 15 %, obligeant les autorités boursières à suspendre momentanément sa cotation.

D'une certaine façon, le marché a pâti de ne plus recevoir le soutien de cette vague d'OPA, ce au plus mauvais moment, c'est-à-dire quand les signaux venant de Wall Street annoncent le mauvais temps. Paris a en outre contre lui d'être à une encablure du niveau du 16 septembre 1987, atteint juste avant le krach. Revoyant leurs cours, les investisseurs, qui avaient eu le sang-froid de ne pas vendre du « papier » au pire moment, s'allègent tout naturellement. Et puis il faut compter avec les grandes vacances, qui ont commencé à sérieusement éclaircir les rangs des boursiers. L'activité a été relativement faible.

Les modalités de l'OPA lancée par GTI sur Citram ont été rendues publiques. L'offre est faite au prix unitaire de 1 900 F. Elle sera valable du 11 juillet au 12 août. Suspendue le 30 juin, la cotation de Citram reprendra le 13 juillet.

Effritement sur le front obligataire.

LONDRES

Intrusion japonaise sur les célèbres « gilts »

Les maisons de titres japonaises Nomura et Daïwa viennent d'annoncer, à Londres, que la Banque d'Angleterre les avait autorisées à entrer sur le marché primaire des fonds d'Etat britanniques (« gilts ») comme teneurs de marché (« market-makers »).

Daïwa a l'intention de commencer ses opérations en septembre, sous le nom de Daïwa Europe (gilts) Limited. Nomura espère démarrer, de son côté, ses opérations début août. Nomura avait déposé une demande auprès de la Banque d'Angleterre en octobre 1987 et Daïwa un mois plus tard. Le dossier des deux maisons de titres avait permis à Londres de faire pression pour une plus grande ouverture du marché financier japonais aux institutions britanniques. L'annonce de l'autorisation accordée à Nomura et Daïwa intervient près de deux mois après l'admission de quatre maisons de courtage britanniques au Tokyo Stock Exchange en tant que membres de plein droit.

● **Un nouveau président à la Bourse.** – M. Andrew Hugh Smith a été choisi, le 8 juillet, pour prendre la présidence du Stock Exchange de Londres, en remplacement de Sir Nicholas Goodison, qui quitte son poste à la fin de l'année. Le futur président de la Bourse de Londres est actuellement vice-président de la banque Australia and New-Zealand Banking Group (ANZ).

TOKYO, 11 juillet ⬆

Léger progrès

La semaine n'a pas trop mal commencé à Tokyo. Cependant, le marché n'a pas donné le meilleur de lui-même. Après avoir repassé la barre des 28 000 points à l'indice Nikkeï, il a reperdu du terrain pour finalement s'établir, en clôture, à la cote 27 985,99 (+ 68,91 points), avec une avance limitée à 0,25 %.

Selon les professionnels, les investisseurs se méfient et préfèrent ne pas trop intervenir avant que ne soient publiés, le 15 juillet prochain, les résultats du commerce extérieur américain. Ils ont néanmoins prêté une oreille attentive aux propos de M. Martin Feldstein, ancien chef des conseillers économiques à la Maison Blanche, qui prévoit un dollar à 100 yens d'ici à trois ans.

Bonne tenue des maisons de titres, de l'immobilier et des automobiles.

VALEURS	Cours du 8 juillet	Cours du 11 juillet
Akaï	687	687
Bridgestone	1 380	1 370
Canon	1 300	1 280
Fuji Bank	3 220	3 210
Honda Motors	1 760	1 740
Matsushita Electric	2 580	2 570
Mitsubishi Heavy	951	936
Sony Corp.	5 420	5 380
Toyota Motors	2 440	2 470

FAITS ET RÉSULTATS

● **Du Pont va racheter Nanomask.** – Le groupe chimique américain Du Pont a signé une option en vue de racheter Nanomask SA, un fabricant français leader dans les photomasques et les réticules utilisés dans la fabrication de circuits intégrés. Le bon déroulement de cette opération est subordonné à l'autorisation du gouvernement français.

Nanomask, société privée fondée en 1981, emploie environ quatre-vingts personnes. Elle possède une unité de production à Rousset (Bouches-du-Rhône) et utilise des équipements de pointe en matière de fabrication de masques par voie optique et par voie de faisceaux d'électrons.

● **Nikko à Paris.** – Nikko Securities, troisième maison de titres japonaise, sera introduite en Bourse de Paris mardi 12 juillet. Cette opération se fera sous l'égide de la Société générale, du Crédit commercial de France et de la Société de Bourse Delahaye-Ripault.

En 1987, le bénéfice net de Nikko s'est élevé à 131,7 milliards de yens (6 milliards de francs), en progression de 43,5 % par rapport à l'exercice précédent. Les revenus bruts de Nikko ont atteint 539,7 milliards de yens en 1987 (25 milliards de francs), dont 324 milliards provenant des commissions de courtage. Ces revenus ont augmenté de 18 % d'une année sur l'autre, notamment sous l'effet de l'explosion des transactions sur le marché des actions. Selon le président Iwasaki, les perspectives, pour le second semestre de 1988, apparaissent plus favorables que celles du début de l'année, après la reprise des marchés au mois de mars. Au cours du premier semestre, les performances s'étaient dégradées en raison de la baisse du taux de courtage et la « *forte chute des transactions* », suite à la dérégulation des marchés financiers internationaux.

La reprise des activités prévues pour le second semestre de l'année ne devrait pas empêcher une baisse des revenus bruts de 5,5 %, selon M. Iwasaki, et un repli du bénéfice net de 15,7 % par rapport au dernier exercice.

● **Nikon réduit ses pertes.** – Le fabricant japonais Nikon Corp. annonce, pour l'exercice terminé le 31 mars, une perte consolidée de 1,27 milliard de yens (un peu plus de 58 millions de francs), en réduction de près de 26 % par rapport à l'année précédente. Le chiffre d'affaires consolidé a progressé de 8,1 % à 198,22 milliards de yens (environ 8,9 milliards de francs). Les ventes de caméras ont baissé de 7,5 % à 92,9 milliards de yens (4,2 milliards de francs), alors que les ventes d'instruments de mesure, microscopes et lunettes se sont améliorées de 27,1 % à 105,3 milliards de yens (4,8 milliards de francs). La firme attribue ses pertes à des mauvais résultats enregistrés par deux filiales, l'une dans la préfecture de Ibaraki, l'autre aux Etats-Unis. Nikon prévoit de réaliser, cette année, un bénéfice net consolidé de 6 milliards de yens (240 millions de francs environ) pour un chiffre d'affaires de 230 milliards de yens (10,5 milliards de francs).

PARIS:

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.G.P. S.A.	272 50	268 80	IN2	158 50	....
Amault & Associés	589	576	Int. Metal Service	357	343
Asystel	255	....	La Commande Electro.	398	....
B.A.C.	439	....	Le gd livre du mois	286	285
B. Demachy & Assoc.	370	....	Loca Investissement	250	250
B.I.C.M.	585	585	Locamic	....	187
B.I.P.	....	501	Marlin Immobilier	....	....
Boiron	408	405	Metallurg. Minière	145	136
Bolloré Technologies	919	....	Métrologie Internat.	410	410
Buttoni	1050	1050	Microservice	125	....
Câbles de Lyon	1440	1410	M.M.B.M.	590	585
Calberson	840	840	Molex	240	....
Canal Plus	615	590	Navale-Delmas	745	745
Cardif	1041	1039	Olivetti-Logabax	....	204 80
C.A. I.-de-Fr. (C.C.I.)	....	278	Om. Gest.Fin.	319	310
C.A.T.C.	136 50	....	Presbourg (C. In. & Fin.)	98	99
C.D.M.E.	930	938	Présence Assurance	499	498
C. Equip. Elect.	305	302	Publicat. Filipacchi	....	454
C.E.G.I.D.	862	865	Razel	978	....
C.E.G.E.P.	....	170 10	St-Gobain Emballage	....	1340
C.E.P.-Communication	1460	1398	St-Honoré Matignon	175	....
C.G.I. Informatique	740	739	S.C.G.P.M.	....	318
Ciments d'Origny	551	550	Segin	364	369 50
C.N.I.M.	....	330	Sema-Metra	559	560
Concept	282	....	S.E.P.	1450	....
Conforama	849	843	S.E.P.R.	....	1440
Creeks	461	450	S.M.T. Goupil	283	294
Dafsa	207 10	225	Sodinforg	900	....
Dauphin	4680	4690	Supra	315	....
Devanlay	1000	....	TF 1	261 ●	....
Deville	631	630	Unilog	158	155
Dmérié-Leblé	1013	1016	Union Financ. de Fr.	400	398
Editions Belfond	130	124 80 o	Valeurs de France	336 50	329
Elysées Investiss.	24 40	24 10			
Finacor	473 20	492 d			
Guintoli	520	....			
Guy Degrenne	879	....			
I.C.C.	242 80	235 c			
IDIA	226	225			
I.G.F.	149	....			

Marché des options négociables le 8 juillet 1988

Nombre de contrats : 9 186.

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT Septembre dernier	OPTIONS D'ACHAT Décembre dernier	OPTIONS DE VENTE Septembre dernier	OPTIONS DE VENTE Décembre dernier
Accor	440	41	–	–	–
CGE	320	18,50	33	18	–
Elf-Aquitaine	320	22,50	35	10,50	–
Lafarge-Coppée	1 550	26	63	160	–
Michelin	220	18,50	29	17	–
Midi	1 400	98	145	100	–
Paribas	360	54	–	6,50	–
Peugeot	1 200	161	208	31	58
Saint-Gobain	520	30	–	17,50	–
Thomson-CSF	200	26	–	10,50	18

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 8 juillet 1988

Nombre de contrats : 47 662

COURS	ÉCHÉANCES Sept. 88	ÉCHÉANCES Déc. 88	ÉCHÉANCES Mars 89
Dernier	104,45	103,35	102,45
Précédent	104,10	103	101,95

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT Sept. 88	OPTIONS D'ACHAT Déc. 88	OPTIONS DE VENTE Sept. 88	OPTIONS DE VENTE Déc. 88
102	2,57	2,40	0,17	0,94

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,20 F ⬆

Dopé par l'annonce, en fin de semaine, d'une nouvelle réduction du chômage aux Etats-Unis, le dollar s'est redressé, lundi 11 juillet, sur toutes les places financières internationales. Il a notamment coté 6,1985 F (contre 6,1315 F). Partout, cependant, l'activité a été calme. Les cambistes redoutent une intervention de la Bundesbank.

FRANCFORT	8 juillet	11 juillet
Dollar (en DM)	1,8219	1,8430
TOKYO	**8 juillet**	**11 juillet**
Dollar (en yens)	131,97	133,33

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (11 juillet) . . 6 13/16-6 15/16 %
New-York (8 juillet). 7 9/16-7 5/8 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31 déc. 1987)

	7 juillet	8 juillet
Valeurs françaises	128,8	128,9
Valeurs étrangères	117,7	118,1
Cie des agents de change (Base 100 : 31 déc. 1981)		
Indice général	367,8	368,5

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	7 juillet	8 juillet
Industrielles	2 122,69	2 106,15

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	7 juillet	8 juillet
Industrielles	1 484,20	1 506,80
Mines d'or	218,50	221,60
Fonds d'Etat	88,02	87,90

TOKYO

	8 juillet	11 juillet
Nikkeï Dow Jones	27 917,08	27 985,99
Indice général	2 197,91	2 200,56

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep. + ou dép. –		DEUX MOIS Rep. + ou dép. –		SIX MOIS Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,1950	6,1980	– 55	– 40	– 95	– 70	– 290	– 205
$ can.	5,1156	5,1223	– 113	– 84	– 213	– 176	– 656	– 546
Yen (100)	4,6457	4,6514	+ 105	+ 127	+ 216	+ 249	+ 587	+ 682
DM	3,3623	3,3652	+ 62	+ 79	+ 128	+ 151	+ 383	+ 450
Florin	2,9831	2,9855	+ 67	+ 79	+ 129	+ 147	+ 338	+ 392
FB (100)	16,0659	16,0820	+ 49	+ 126	+ 139	+ 268	+ 407	+ 778
FS	4,0385	4,0431	+ 115	+ 133	+ 221	+ 249	+ 648	+ 728
L (1 000)	4,5393	4,5448	– 168	– 124	– 293	– 242	– 849	– 740
£	10,5129	10,5242	– 285	– 248	– 539	– 472	–1 590	–1 392

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/2	7 3/4	7 3/4	7 7/8	7 7/8	8	8 1/4	8 3/8
DM	4 1/4	4 1/2	4 7/16	4 9/16	4 1/2	4 5/8	4 7/8	5
Florin	3 7/8	4 3/8	4 1/4	4 3/8	4 3/8	4 1/2	4 13/16	4 15/16
F.B. (100)	6 1/4	6 3/4	6 5/16	6 5/8	6 3/8	6 11/16	6 11/16	7
F.S.	3	3 1/2	3 5/8	3 3/4	3 11/16	3 13/16	3 15/16	4 1/16
L (1 000)	9 7/8	10 5/8	10 1/4	10 3/4	10 3/8	10 3/4	10 3/4	11 1/8
£	9 3/8	9 5/8	9 13/16	9 15/16	10	10 1/8	10 7/16	10 9/16
F. franç.	7 1/16	7 5/16	7	7 1/4	7 1/8	7 3/8	7 1/2	7 3/4

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises nous sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

BOURSE DU 11 JUIL

Comptant

Cote des changes

Marché

PARIS

Second marché (sélection)

LA BOURSE SUR MINITEL 36-15 TAPEZ LEMONDE

Marché des options négociables le 8 juillet 1988

MATIF

INDICES

BOURSES

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

TAUX DES EUROMONNAIES

Marchés financiers

BOURSE DU 11 JUILLET

Cours relevés à 14 h 58

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
3845	C.N.E. 3% ★	3820	3820	3840	+ 0 52
1075	B.N.P. T.P.	1075	1105	1105	+ 2 79
1025	C.C.F. T.P.	1060	1060	1055	- 0 47
1064	Créd. Lyon. T.P.	1081	1080	1080	- 0 09
1314	Renault T.P.	1373	1374	1374	+ 0 07
1625	Rhône-Poul. T.P.	1743	1749	1749	+ 0 34
1277	St-Gobain T.P.	1340	1328	1328	- 0 90
1251	Thomson T.P.	1285	1265	1265	- 1 56
445	Accor	462	454	452	- 2 16
580	Air Liquide	578	570	566	- 2 08
2100	Alcatel ★	2090	2090	2080	....
1270	Als. Superm.	1415	....	....	....
280	A.L.S.P.I.	313	312	304	- 2 88
310	Alsthom ★	334	331	335	+ 0 30
2160	Arjom. Prioux ★	2511	2422	2300	- 8 40
505	Ausedat-Rey ★	532	529	516	- 3 01
885	Aux. Entrepr. ★	909	909	907	- 0 22
760	Av. Dassault ★	750	751	750	....
320	BAFIP ★	338 50	364	348	+ 2 81
290	Bail-Equipem. ★	310	315	307 60	- 0 77
870	Bail Investiss.	875	815	817 c	+ 0 29
288	B.N.P. C.I. ★	283	285	281	- 0 71
435	Cie Bancaire ★	513	516	505	- 1 56
390	Bazar H.-V.	410	410	405 10	- 1 20
440	Béghin-Say ★	479 50	479	477	- 0 52
820	Berger (Mé)	925	950	940	+ 1 62
680	Bic ★	699	684	691	- 1 14
1370	B.I.S.	1481	1482	1475	- 0 41
2320	Bongrain S.A. ★	2430	2407	2407	- 0 95
885	Bouygues ★	957	950	945	- 1 25
75	B.P. France ★	72	71 50	71 50	- 0 69
4670	B.S.N. ★	4950	4960	4916	- 0 69
2120	Cap Gem. S. ★	2250	2270	2238	- 0 53
385	Carnaud ★	426	419	419	- 1 64
2430	Carrefour ★	2556	2550	2505	- 2
153	Casino	154 40	154 90	154	- 0 26
113	Casino A.D.P.	113 60	113 10	113 90	+ 0 26
960	C.C.M.C.	960	960	960	....
730	Cetelem	770	768	765	- 0 65
465	Cerus ★	453	453	440	- 2 87
1440	C.F.A.O. ★	1415	1410	1410	- 0 35
280	C.G.E.	314	315	315	+ 0 32
1110	C.G.I.P. ★	1159	1143	1133	- 2 24
1090	Chargeurs S.A. ★	1189	1190	1176	- 1 09
985	Ciments franç. ★	1050	1035	1031	- 1 81
445	Club Méditerr. ★	497 80	492	490 90	- 1 39
153	Codetel ★	153	155	153 50	+ 0 33
300	Cofimeg	285	287	288	+ 1 05
2100	Coles ★	576	580	575	- 0 17
265	Compt. Entrepr.	273	274	283 10	- 3 63
680	Compt. Mod. ★	669	680	675	+ 0 90
880	Créd. Foncier ★	912	918	906	- 0 66
415	Crédit F. Imm. ★	426	422	422	- 0 94
120	C.C.F.	120	120	119	- 0 83
517	Cr. Lyon. (CI) ★	513	509	510	- 0 58
850	Crédit Nat. ★	937	932	945	+ 0 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
530	CSEE (ex-Sign.) ★	521	520	515	- 1 15
275	Crouzet ★	332	329	321	- 3 31
2330	Damart S.A. ★	2335	2335	2335	....
....	Darty	....	....	....	....
....	Darty (DP)	289	300	300	+ 3 81
1610	De Dietrich	1630	1401	1619 •	+ 2 52
192	Dév. P.d.C. (Li)	192	192	192	....
450	D.M.C.	483	484	475	- 1 66
330	Drouot Assur. ★	370	365	364 50	- 1 49
1710	Docks France ★	1795	1839	1800	+ 0 28
630	Dumez ★	685	689	670	- 2 19
1210	Eaux (Gén.)	1295	1272	1289 c	+ 1 46
1340	Ecco ★	1520	1500	1465	- 3 62
830	Electrofinanc. ★	859	850	855	- 0 47
465	El. S. Dassault	465	460	460	- 1 08
325	Elf-Aquitaine	329	326	325 50	- 0 76
282	– (certific.) ★	272	274	270 50	- 0 55
691	Epeda-B-Faure ★	715	700	694 c	- 1 16
2500	Essilor	2810	2811	2691	- 4 23
1650	Essilor Int. (DP)	1751	1765	1765	+ 0 80
320	Esso S.A.F. ★	319 50	318	315	- 1 41
1500	Eurafrance	1690	1650	1630	- 3 55
1100	Eurocom ★	1150	1199	1154	+ 0 35
2340	Euromarché	2351	2384	2365	+ 0 60
560	Europe n° 1 ★	572	580	580	+ 1 40
33	Eurotunnel ★	34 30	34 40	34 45	+ 0 44
910	Exor ★	1068	1060	1041	- 2 53
845	Facom	849	840	841	- 0 94
955	Fichet-Bauche	951	951	970	+ 2
192	Financial ★	193	190	192	- 0 52
122	Fives-Lille ★	134 90	134	128 50	- 4 74
1170	Fromageries Bel	1250	1275	1260	+ 0 80
850	Gal. Lafayette ★	869	870	882	+ 1 50
300	Gascogne	304	304	304	....
1390	Gaz et Eaux	1705	1701	1709	+ 0 23
520	Géophysique ★	525	525	511	- 2 67
550	Gerland	583	564	584	+ 0 18
520	GTM-Entrepose	619	620	606	- 2 10
575	Guyenne-Gas. ★	685	684	681	- 0 58
2250	Hachette ★	2518	2512	2513	- 0 20
620	Havas ★	747	750	715	- 4 28
525	Hénin (La)	540	545	528	- 2 22
1070	Hutchinson ★	1155	1140	1126	- 2 51
211	Imétal ★	212	208	204 20	- 3 68
315	Imm. Plaine-M.	315	315	311 50	- 1 11
1120	Ingénico ★	1088	541	539	- 0 74
3300	Inst. Mérieux	3520	3520	3440	- 2 27
550	Interbail ★	512	510	513	+ 0 20
1060	Intertechnique	1134	1120	1109	- 2 20
865	J. Lefebvre	948	955	936	- 1 27
1440	Lab. Bellon	1440	1469	1490	+ 3 47
1290	Lafarge-Coppée	1380	1365	1351	- 2 10
1290	Lebon ★	1270	1270	1250	- 1 57
2750	Legrand ★	2884	3000	2950	- 1 14
2200	Legrand (DP) ★	2325	2300	2360	+ 1 51

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
825	Leroy-Somer ★	795	800	792	- 0 38
1830	Lesieur	1850	1890	1906	- 2 26
680	Locabail Immob.	662	670	662	....
395	Locafrance ★	395	400	393	- 0 51
905	Locindus	840	840	838	- 0 24
285	Luchaire	302	309	295	- 2 32
2500	L.V.M.H. ★	3140	2765	2790	- 11 15
1320	Lyonn. Eaux ★	1390	1410	1391	+ 0 07
63	Mais. Phénix	73	75 90	76 90	+ 5 34
240	Majorette (Ly)	205	221	221	+ 7 80
340	Mar. Wendel ★	370	370	362 70	- 1 97
181	Masra ★	206	204	206	+ 0 49
2280	Merlin-Gerin ★	2606	2610	2541	- 2 49
215	Michelin	218 40	215	210 c	- 2 88
1370	Midi (Cie)	1384	1376	1375	- 0 65
183	Midland Bk SA ★	185 60	185 10	186	+ 0 22
515	Min. Salsig. (Mé)	520	519	519	- 0 19
63	M.M. Penarroya	68 15	66 50	68	- 0 22
79	Moulinex	112 80	111 20	106	- 6 03
1040	Navig. Mixtes ★	1119	1125	1076	- 3 84
110	Nord-Est ★	116 50	115 50	115 90	- 0 52
410	Nordon (Ny)	372	....	....	....
440	Nouvelles Gal.	418	417	419	+ 0 24
765	Occid. (Gén.) ★	770	775	750	- 2 60
1160	Omn.F.Paris	1201	1250	1210	+ 0 75
350 50	Olida-Caby ★	342	339	335	- 2 05
3250	Oréal (L')	3480	3480	3540	+ 1 72
375	Paribas	400	403	402	+ 0 50
380	Paris-Réesc. ★	392 50	390	394 90	+ 0 61
1120	Pechelbronn ★	1168	1175	1170	+ 0 34
320	Penhoët	367	365	368	+ 0 27
840	Pernod-Ricard ★	1032	1034	1040	+ 0 78
1150	Peugeot S.A.	1306	1315	1283	- 1 69
510	Poliet ★	529	520	512 c	- 2 04
....	P.M. Labinal ★	725	720	720	- 0 69
2800	Presses Cité ★	2895	2900	2935	+ 1 38
1140	Précibail Sic.	1076	1076	1070	- 0 56
805	Primagaz	650	638	640	- 1 54
500	Printemps ★	520	524	514	- 1 15
1550	Promodès	1895	1884	1916	+ 1 11
705	Radiotechn. ★	815	810	795	- 2 45
68 10	Raff. D. Total ★	75	75	76 20	+ 1 60
2330	Redoute (La) ★	2500	2500	2480	- 0 80
395	Rober financière	364	356	354 c	- 1 67
950	Roussel-Uclaf ★	1275	1230	1239	- 2 82
650	R.-Uclaf-CNI ★	802	817	815	+ 1 62
3380	R. Impériale (Ly)	3955	3915	3915 c	+ 0 29
172	Sade	175	....	....	....
1550	Sagem ★	1515	1515	1486	- 1 91
490	Saint-Gobain	539	528	517 c	- 2 22
1010	St-Louis ★	1125	1096	1080	- 4
1500	Salomon	1575	1570	1575	....
610	Salvepar	670	....	....	....
725	Sanofi ★	768	758	734	- 4 43
730	S.A.T. ★	710	710	710	....

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
184	Saul.-Châr. (ti) ★	226	230	229	+ 1 33
1200	Saupiquet (Na)	1320	....	....	....
320	Schneider ★	408	420	400	- 1 96
66	S.C.O.A.	53	52 95	52 55	- 0 85
562	S.C.R.E.G. ★	590	590	581	- 1 53
775	Seb ★	850	852	830	- 2 35
410	Sefimeg ★	416	418	416	....
1740	S.F.I.M.	1610	1611	1609	- 0 06
36	S.G.E.	39 30	39 50	38 80	- 1 27
715	Silic	725	729	736	+ 1 52
505	Simco-U.P.H. ★	500	498 90	476 c	+ 5 78
305	Simnor (L)	311	309	309	- 0 64
800	Skis Rossignol	975	975	960	- 1 54
870	Sligos ★	907	920	905	- 0 22
330	Société Générale	358	357 90	352	- 1 68
161	Sodecco	163	162 50	162 50	- 0 31
188	Sodero (Na)	179 50	....	....	....
2480	Sodexho ★	2739	2680	2685	- 1 97
98	Sogenal (Ny)	103 90	....	....	....
270	Sogerap	285	283	285	....
2190	Somm.-Allib. ★	2174	2189	2144	- 1 38
880	Source Perrier ★	898	892	881	- 1 89
735	Sovac ★	812	820	802	- 1 23
415	Spie-Batignol. ★	427	423	418	- 2 11
510	Strafor ★	518	521	500	- 3 47
255	Suez	260	260	260	....
395	Synthélabo ★	415	420	415	....
900	Talcs Luzenac ★	855	858	845	- 1 17
4910	Tél. Elect.	4500	....	....	....
205	Thomson-C.S.F.	215	211 50	207 c	- 0 95
350	Total (CFP) ★	343 90	344	338 50	- 1 57
74	– (certific.)	72 70	74	72 50	- 0 28
1070	T.R.T. ★	1200	1207	1150	- 4 17
370	U.F.B.-Locab. ★	415	408	412	- 0 72
925	U.I.C. ★	795	812	790	- 0 63
500	U.I.F. ★	505	511	501	- 0 79
820	U.I.S.	825	825	820	- 0 61
180	U.C.B. ★	191 40	192 40	195	+ 1 88
605	Unibail	620	621	625	+ 0 81
500	Valéo ★	519	519	507	- 2 31
118 20	Vallourec ★	143	143 90	137 50	- 3 85
320	Via Banque	344	335	338	- 1 74
799	Elf-Gabon ★	812	830	810	- 0 25
137 90	Amax Inc.	141 20	141	141	- 0 14
158 30	Amer. Express	166	165 40	164	- 1 20
157 30	Amer. Teleph.	184	183 70	183 70	- 0 18
97 55	Anglo Amer. C.	104 10	103 50	103 50	- 0 58
480	Amgold	472	470	470	- 0 42
872	BASF (Akt)	876	872	878	+ 0 23
989	Bayer	996	988	992	- 0 40
102 80	Buffelsfont.	103 90	105	105	+ 1 06
162 50	Chase Manh.	182	181 50	180	- 1 10
....	Echo Bay Mines	130	131 80	131 80	+ 1 38
89 90	De Beers	72 80	73	72 85	+ 0 07
1438	Deutsche Bank	1643	1629	1629	- 0 85

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + -
619	Dresdner Bank	895	898	898	+ 0 34
64	Driefontein Cst	68 10	67 40	67 40	- 1 03
519	Du Pont-Nem.	558	556	557	+ 0 18
267	Eastman Kodak	276	275 30	275 30	- 0 25
33 50	East Rand	35 80	35 85	36 40	+ 1 68
226 50	Electrolux	239 10	238 20	239 20	- 0 38
237 50	Ericsson	245 10	243 50	243 50	- 0 65
275	Exxon Corp.	272 10	273 50	273	+ 0 33
306 20	Ford Motors	332	324 20	324 20	- 2 35
54 70	Freegold	57 10	57	57	- 0 18
97 80	Gencor	96	96	96	....
257	Gén. Electr.	274	272	272	- 0 73
740	Gén. Belgique	760	758	755	- 0 66
465	Gen. Motors	480 50	476 70	476 70	- 0 79
118 50	Goldfields	112 10	111	111	- 0 98
64 90	Gd Metropolitain	53 50	53 10	53 10	- 0 75
42	Harmony	43	42 50	42 50	- 1 16
64 40	Hitachi	73	71 50	71 50	- 2 05
905	Hoechst Akt.	927	920	918	- 0 97
108 50	Imp. Chemical	113 10	115 90	114	+ 0 80
698	IBM	787	776	781	- 0 76
306	ITT	320	323 50	323 50	+ 1 09
215 50	Ito-Yokado	195 50	198 40	198 10	+ 1 33
....	Mac Donald's	281 50	283	282	+ 0 18
116	Matsushita	118 30	117 80	117 60	- 0 59
327	Merck	340 10	340	340	- 0 03
388	Minnesota M.	400 80	393	388	- 3 19
270	Mobil Corp.	267	272	271 50	+ 1 69
213	Morgan J.P.	238	238	238	....
35200	Nestlé	35420	35300	35300	- 0 34
....	Nixdorf	1575	1565	1585	+ 0 63
190	Norsk Hydro	194	195 50	195	+ 0 52
126	Ofsil	132 30	131 50	131 80	- 0 38
2046	Petrofina	1981	2001	2001	+ 1 01
483 50	Philip Morris	519	524	522 c	+ 0 58
89 20	Philips	103	102 20	102	- 0 97
82 50	Placer Dome	85 80	86 80	86 50	+ 0 82
340	Quilmès	369	370	366	- 0 27
496	Randfontein	513	519	519	+ 1 17
681	Royal Dutch	690	683	682	- 1 16
46 85	Rio Tinto Zinc	45 30	45 10	45 10	- 0 44
....	Saat. & Saatchi	40 30	39 80	39 80	- 1 24
64 95	St Helena Co	58	58 30	58	....
213 80	Schlumberger	213 50	212 80	212 80	- 0 33
111 30	Shell transp.	109	109 80	110	+ 0 92
1318	Siemens A.G.	1460	1455	1465	+ 0 34
236	Sony	250	247	247	- 1 20
....	Telefonica	52	51 85	51 80	- 0 38
200	T.D.K.	199	198	198	- 0 50
42 65	Toshiba Corp.	44 20	45 70	45	+ 1 81
320	Unilever	336	331	331	- 1 49
227 50	Unit. Techn.	231 20	231	231	- 0 09
500	Vaal Reefs	542	537	534	- 1 48
330 50	Volvo	334	332	332	- 0 60
205	West Deep	199	198	198	- 0 50
319 50	Xerox Corp.	333 80	336 50	336 50	+ 0 81
....	Yama Nouchi	185 30	186 50	186	+ 0 38
1 76	Zambia Corp.	2 26	2 22	2 22	- 1 77

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Emp. 8,80 % 77	127 90	1 205
9,80 % 78/93	103 30	9 800
10,80 % 79/94	107	9 207
13,25 % 80/90	106 80	1 416
13,80 % 81/89	103 10	6 749
16,20 % 82/90	111 76	8 011
16 % juin 82	114 42	1 447
14,60 % fév. 83	115 10	5 684
13,40 % déc. 83	120 10	7 489
12,20 % oct. 84	113 30	9 267
11 % fév. 85	113 50	4 268
10,25 % mars 86	105 75	3 428
ORT 12,75 % 83	1920	..
OAT 10 % 2000	106 60	1 260
OAT 9,90 % 1997	108 20	5 734
OAT 9,80 % 1996	105 08	4 391
Ch. France 3 %	....	..
CNB Bques janv. 82	103 10	0 278
CNB Paribas	105 05	0 278
CNB Suez	103 20	0 278
CNI janv. 82	103 05	0 278
PTT 11,20% 85	110	6 334
CFF 10,30% 86	104 70	4 407
CNE 11,50% 85	109 45	1 106
CNT 9% 86	98 90	2 130
CRH 10,90% déc. 85	109 70	5 227
C.N.C.A. T.P.	1160	116
Drouot Ass. Obl. conv.	2340	..
Métrologie I. 6% 6/7	81	8 050

Actions

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Agache (Sté Fin.)	2383	2288
A.G.F. (St Cent.)	....	625
Applic. Hydraul.	....	....
Arbel	370	370
Astorg	210	....
Avenir Publicité	730	....
Bain C. Monaco	295 40	307
Banque Hypoth. Eur.	291	302 d
Béghin-Say (C.I.)	381	381
B.G.I.	802	802 o
Blanzy-Ouest	801	801
B.N.P. Intercontin.	215	219
Bénédictine	5770	....
Bon-Marché	902	910
B.T.P.	....	113 10
Cdif	540	....
Cambodge	760	760
C.A.M.E.	122 90	....
Campenon Bern.	233	521 d
Carbone-Lorraine	598	593
Case-Poclain	25	....
C.E.G.Frig.	522	521
Centen. Blanzy	1450	1481
Centrest (Ny)	232	....

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Canbati	120	116
Chambourcy (M.)	979	....
Champex (Ny)	143	....
C.I.C. (Financ. de)	160	....
C.I. Maritime	695	....
Ciram (B)	1311	....
Clause	695	695
Cofradel (Ly)	1300	1176 o
Cogifi	320	....
Comiphos	345	344
Cie Industrielle	....	2718
Comp. Lyon-Alem.	470	475
Concorde (La)	789	751
C.M.P.	16 65	....
Créd. Gén. Ind.	564	558
Cr. Universel (Cie)	535	535
Créditel	135	....
Darblay S.A.	535	....
Degremont	150	150
Delalande S.A.	1420	....
Delmas-Vielj. (Fin.)	1931	1921
Didot-Bottin	....	840
Eaux Bass. Vichy	1030	....
Eaux Vittel	2285	2260
E.C.I.A.	1091	1181
Economats Centre	325	312 b
Electro-Banque	288	288
Elf-Antargaz	720	720
E.L.M. Leblanc	681	710
Enelfi-Bretagne	248	247 50
Entrepôts Paris	519	....
Epargne (B)	3343	3477
Europ. Accumul.	60 20	....
Europe Soufre Indust.	132	126 70
Eternit	2190	2200
Finalens	188 50	188 50
FIPP	450	....
Frac	780	....
Foncière (Cie)	511	490
Fonc. Lyonnaise	438	421
Foncina	....	405
Forinter	1062	1060
Fougerolle	....	358
France I.A.R.D.	300	....
France (La)	6520	....
From. Paul Renard	....	....
GAN	....	774
Gaumont	480	....
Gévelot	800	820
Gr. Fin. Constr.	362	353
Gds Moul. Paris	....	383
Groupe Victoire	639	638
G. Transp. Ind.	459	455
Immindo S.A.	399 20	398 c
Imminvest	280	291 d
Immobail	350 10	....
Immobanque	661	651
Immob. Marseille	6550	6650 o
Immofice	416	....
Invest. (Sté Cent.)	820	....
Jaeger	157 20	157 10
Lafitte-Bail	403	402 50
Lambert Frères	....	277 50
Lille-Bonnières	870	811 o
Loca-Expansion	263 70	....
Locafinancière	....	323
Locatel	765	....
Louis Vuitton	4160	4320 d

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Louvre (Sté)	1576	1639 d
Lucia	1200	1200
Lyonnaise Immob. (Cie)	317	318 50
Machines Bull	....	105
Magasins Uniprix	135	140
Magnant S.A.	125	124 50
Maritimes Part.	330	328 c
Métal Déployé	405	435
Mors	94 50	90
Navig. (Nat. de)	....	84
OPB Paribas	249 50	259 50
Optorg	330	316 80 o
Oréal (L') C.I.	2330	2335
Origny-Desvroise	1010	....
Palais Nouveauté	....	455
Paluel Marmont	570	560
Parfinance	188 50	....
Paribas-CIP	405	416
Paris France	180	173
Paris-Orléans	....	229
Partenhea	....	302
Patern. Risq. Div.	1070	1060
Pathé-Cinéma	832	865 d
Pechiney (cert. inv.)	269	....
Piles Wonder	1200	....
Piper-Heidsieck	1480	1600
P.L.M.	....	139
Porcher	430	....
Promodès	1219	1270 d
Providence S.A.	....	....
Publicis	3050	3000
Rhône-Poul. (c. inv.)	411	414
Ricqlès-Zan	....	287 50
Rochefortaise S.A.	537	537
Rochette-Cenpa	56	55
Rosario (Fin.)	670	....
Roudière	185	188
Rougier et Fils	118	115 c
Sacer	528	517
SAFAA	296	....
Safic-Alcan	840	840
SAFT	1641	1607
Saga	241	....
St-Gobain C.I.	475	464 50 c
Salins du Midi	500	498
Santa-Fé	104	103
Satam	96	97
Savoisienne (M)	195	190
SCAC	520	520
Senelle Maubeuge	....	352
S.E.P. (M)	163	160
Sicli	....	281
Sicotel	284	284
Simin.	242 20	240
Siph (Plant. Hévéas)	370 10	369
Sté Générale-CIP	298	....
Sofal financière	1850	....
Sofical	921	950
Soffo	583	570
Soficomi	....	671
S.O.F.I.P. (M)	109	109
Sofragi	884	860
Soudure Autog.	641	639
Sovabail	561	560
Suez (Fin. de)-CIP	198	197
Stemi	761	....
Taittinger	2920	2850

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Testut-Aequitas	208	....
Tour Eiffel	362	....
Ulimer S.M.D.	513	513
U.A.P.	310	311
U.T.A.	1695	1627 o
Vicat	....	1670
Viniprix	....	1200
Virax	100	98
Waterman S.A.	662	....
Brass. du Maroc	134	139 d

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G.	750	....
Akzo	370	....
Alcan Alum	185 10	185 20
Algemeine Bank	130	130 10
American Brands	284	....
Am. Petrofina	420	....
Arbed	315	346 d
Asturienne Mines	140	....
Banco de Santander	343	338
Bco Pop Espanol	473	....
Banque Ottomane	2160	2110
B. Régl. Internat.	44500	....
Br. Lambert	515	506
Canadian-Pacific	117 80	....
Chrysler corporation	144	....
CIR	23 60	24 80
Commerzbank	789	770
Dart. and Kraft	311	....
De Beers (port.)	64	....
Dow Chemical	536	536
Gén. Belgique	760	766
Gevaert	1025	1025
Glaxo	101	....
Goodyear	380 10	380 10
Grace and Co	183 50	183 50
GTE corporation	235	240
Honeywell Inc.	421	....
I. C. Industries	201	....
Johannesburg	860	....
Kubota	35 20	....
Latonia	....	....
Midland Bank Plc	47 40	46 50
Mineral-Ressourc.	83 50	84 90
Noranda	125 60	....
Olivetti	24 20	....
Pakhoed Holding	268	260
Pfizer Inc.	315	314
Procter Gamble	470	....
Ricoh Cy Ltd	58	57 50
Rolinco	287	....
Robeco	278	....
Rodamco	452	452
Saipem	9 30	....
Shell fr. (port.)	105	....
S.K.F. Aktiebolag	295	....
Steel Cy of Can.	109	....
Squibb	394	402
Tenneco	280	296
Thorn EMI	67 20	67 80
Toray indust. inc	40 80	....
Vieille Montagne	1150	....
Wagons-Lits	853	850
West Rand	10 50	10 20

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Banque Hydro-Energie	245	....
Calciphos	158	158
Cochery	169 50	....
Cogenhor	130	130
C. Occid. Forestière	180	....
Coparex	343 50	344
Dubois Inv. (Casto.)	840	841
Gachot	78 60	81
Hoogovens	260	....
Matroservice (bons)	7 75	9 80
Nicolas	1057	....
Révillon	350	....
Rorento N.V.	171 10	171 50
Serv. Equip. Véh.	65 30	....
S.P.R.	387	....
Sté Lecteurs du Monde	620	620
Ulinex	380	....
Union Brasseries	120	120

SICAV (sélection) 8/7

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
A.A.A.	850 80	830 05
Actilion	211 84	206 17
Actions France	440 64	424 71
Actions sélectionnées	546 15	525 45
Audificandi	576 87	556 02
A.G.F. Actions (ex-CIP)	1043 91	1018 45
A.G.F. 5000	544 42	531 14
A.G.F. ECU	1055 45	1045
A.G.F. Interfonds	422 10	411 90
A.G.F. Invest	108 18	105 54
A.G.F. OBLIG.	1058 48	1053 21
A.G.F. Sécurité	10413 67	10413 67
Agfimo	574 87	560 85
Altefi	210 10	202 51
A.L.T.O.	181	174 46
Ameri-Gan	5404 02	5158 97
America-Valor	682 55	646 39
Amplitude	535 38	519 77 ◆
Arbitrages court terme	5453 63	5448 18
Associc	1161 58	1161 58
Atout Futur	294 45	284 77
Aurecic	1489 75	1446 36
Axa Europe	115 30	110 07
Axa Investissements	123 92	118 30
Bred Associations	2607 20	2589 40
Bred International	83 84	82 20
Capital Plus	1699 43	1699 43
Cardan-Pierre	27 46	26 28
CIP (voir AGF Actions)	......	......
Comptarente	108 72	105 55 ◆
Convertimmo	354 75	341 11 ◆
Cortal court terme	1282 58	1282 58
Cortal Intérêt trim.	1051 02	1030 92
Credinter	492 63	478 28
Drouot-France	864 77	834 63
Drouot-Investiss.	984 94	940 28
Drouot-Sécurité	249 85	238 52
Drouot-Sélection	137 22	131
Ecucic	1169	1151 72
Ecureuil Monétaire	30191 16	30191 16 ◆
Ecureuil Privatisations	349 16	338 99
Energie	234 44	223 81
Epacic	2737 69	2737 69
Epacourt Sicav	4165 39	4155 ◆
Epargne Associations	24637	24600 10
Epargne-Capital	8095 69	8015 53
Epargne-Industr.	74 23	70 86
Epargne J	53462 61	53462 61
Epargne Long-Terme	173 98	169 32
Epargne Monde	1101 71	1072 22
Epargne Première	12760 12	12665 13 ◆
Epargne-Oblig.	192 97	187 81
Epargne-Croiss.	1102 11	1072 61
Epargne-Unie	1204 49	1160 95
Epargne-Valeur	417 50	406 33
Eparoblig	1286 86	1284 29
Epsilon	1098 82	1097 94
Eurinvest Croissance	1155 39	1103
Eurinvest Rendement	1131 80	1080 48
Eurocic	9136 63	9000 62
Eurodyn	1050 13	1015 60
Euro-Gan	5186 77	4932 48
Euro-Maif	25 79	25 41
Finord Placement	59918 04	59918 04
Finord Valorisation	13573 08	13306 94
Fonsicav (div. par 10)	10839 52	10839 52 ◆
Foncival	247 94	240 14
France-Gan	6401 12	6110 85
France-Garantie	273 52	272 97
France-Investiss.	390 75	373 03
France-Obligations	445 85	441 44
Francic	377 99	365 98
Francic Pierre	98 03	95 17
Francic Régions	1003 99	974 75
Fructi-Associations	28 34	28 34

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Fructi-Epargne	27 23	28 57
Fructicapi	31 89	31 42
Fructicourt	111944 78	111944 78 ◆
Fructidor	246 77	243 12
Fructifrance	754 99	736 58
Fructimmo	26 14	25 50
Fructiver	4227 75	4217 21
Fructi ECU	563 36	555 03
Fructi-Première	11987 35	11711 67
Futuroblig	1138 39	1100 96
Gestilion	58033 87	57689 15
Gestion Sécuricourt	11260 98	11149 49
Gestion Associations	148 99	145 71
Gestion Mobilière	841 02	811 95 ◆
Horizon	1075 91	1044 48 ◆
Interoblig.	12582	12088 08
Interselect France	437 85	425 10
Invest. net	14906 30	14876 65
Invest. Obligataire	18343 18	18306 57
Japacic	181 21	175 93
Jeune épargne	233 32	229 87 ◆
Laffitte-Amérique	244 51	233 42
Laffitte Europe	249 22	237 92
Laffitte-Expansion	274 49	262 03
Laffitte-France	306 73	292 82
Laffitte-Immobilière	234 63	223 99
Laffitte-Japon	384 65	367 21
Laffitte-Oblig.	147 30	140 62
Laffitte–Rend.	206 87	197 30
Laffitte-Tokyo	360 06	343 73
Latitude	5046 03	5038 47 ◆
Lion-Associations	11627 76	11527 76
Lion court terme	116484 86	116484 86
Lion-Institutionnels	23349 57	23291 34
Lionplus	746 41	738 08
Lion Trésor	2080 55	2040 15
Livret Bourse Investis.	439 25	426 46
Livret portefeuille	634 92	616 43
Méditerranée	161 33	154 01
Minima	26386 10	26386 10
Mondiale Investissem.	416 44	397 56
Monecic	5500 93	5500 93
Monédan	54379 19	54379 19
Moné J.	55031 13	55031 13
Morgan court terme	14132 22	14132 22 ◆
Mutuelle Unis Sél.	146 41	139 77
Natio.-Assoc.	6721 36	6707 94
Natio.-Epargne	13744 90	13608 61
Natio.-Court terme	212428	212428
Natio.-Inter.	1196 08	1164 02
Natio.-Obligations	550 46	535 72
Natio.-Patrimoine	1378 75	1341 85
Natio.-Placements	65378 71	65378 71
Natio.-Revenu	1086 90	1056 34
Natio.-Sécurité	11450 22	11450 22
Natio.-Valeurs	691 75	683 50
Nippon-Gan	5692 57	5434 43
Nord-Sud Développ.	1186 52	1184 15 ◆
Normest IF	13161 26	12503 20
Obli Association	123 37	122 15 ◆
Oblicic Régions	1128 93	1112 25 c
Obligations Convert.	414 43	395 64
Oblig. toutes catég.	156 54	151 61
Oblifine	1098 19	1088 31
Optimavalor	201 04	196 14
Oraction	1259 89	1218 46
Orvalor	5875 59	5663 22
Paribas Croissance	585 83	561 95
Paribas Epargne	15816 92	15785 35
Paribas France	92 89	90 18
Paribas Oblimonde	1008 58	993 67 ◆
Paribas Opportunités	110 42	107 20
Paribas Patrimoine	518 82	497 67
Paribas Revenu	96 63	95 67

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Parnasse-Valor	1085 97	1084 89
Patrimoine Retraite	1715 25	1681 62 ◆
Pervalor	580 03	572 84
Phénix Placements	249 38	247 14
Pierre Investiss.	669 47	638 16
Placement A	913 22	913 22
Placement crt-terme	71671 73	71671 73
Placement J	54722 07	54722 07
Placement Premier	53633 86	53633 86
Plénitude	109 39	106 46 ◆
Première Obligations	10831 79	10810 57
Prévoyance Ecureuil	108 95	106 03 ◆
Pri/Association	22270 59	22270 59
Quartz	116 85	113 97
Quatre-quarts Retraite	1 06	1 03
Rentacic	186 07	183 52
Revenus Trimestriels	5808 12	5552 59 ◆
Revenu Vert	1182 16	1180 98
St-Honoré Assoc.	14219 84	14149 09
St-Honoré Bio-aliment.	751 49	717 40
St-Honoré Pacifique	536 13	511 82
St-Honoré P.M.E.	466 37	445 22
St-Honoré Réel	12007 88	11960 04
St-Honoré Rendement	11604 26	11546 53
St-Honoré Services	499 63	480 32
St-Honoré Technol.	739 56	706 02
St-Honoré Valor	12020 45	12020 45
Sécuricic	11625 50	11613 89
Sécuri Taux	10802 91	10802 91
Sélection Croissance	507 70	492 91
Sicavdon (Cardon BP)	733 42	722 58
Sicav-Associations	1406 52	1404 51
S.F.I. fr. et étr.	622 54	604 41
Sicav 5000	347 05	337 76
S.I. Est	1318 74	1258 94
S.I.G.	768 15	752 07
Silvafrance	558 33	543 39
Sivam	408 71	397 77
Sivarente	207 37	205 32
Slivinter	420 22	408 97
S.N.I.	1154 99	1121 35
Sogepargne	369 09	355 75
Sogevar	1017 06	970 94
Soginter	1314 62	1255 01
Soleil Investissement	481 51	459 68
Stratégie Actions	1067 11	1026 07
Stratégie Rendement	1122 84	1087 50
Technocic	1123 46	1090 74
Techno-Gan	5930 11	5861 20
Trilion	5331 13	5278 35
U.A.P. Investiss.	404 14	389 53
Uni-Associations	113 30	113 30
Unifrance	470 74	453 73
Unifoncier	1170 26	1127 96
Uni-Garantie	1344 75	1318 36
Uni-Régions	2898 18	2800 66
Unirente	2274 32	2199 54
Univer	184 64	184 64
Univers-Actions	1081 50	1045 94
Univers-Obligations	1636 54	1582 73
Valorem	506 98	494 52
Valorg	1579 59	1578 01
Valrel	40467 96	40447 74
Vadem	23187 07	23183 88

Cote des changes

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 11/7	COURS DES BILLETS Achat	COURS DES BILLETS Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 131	6 198	6	6 400
ECU	6 986	6 989	....	....
Allemagne (100 DM)	338 460	336 410	326 500	346 500
Belgique (100 F)	16 069	16 067	15 400	16 400
Pays Bas (100 fl.)	298 850	298 490	289	309
Danemark (100 krd)	88 680	88 350	86	93
Norvège (100 k)	92 580	92 700	90	97
Grande-Bretagne (£ 1)	10 491	10 520	10 200	10 900
Grèce (100 drachmes)	4 201	4 202	3 900	4 600
Italie (1 000 lires)	4 540	4 540	4 300	4 800
Suisse (100 fr.)	404 710	404 450	392	416
Suède (100 krs)	97 780	97 910	95	101
Autriche (100 sch)	47 880	47 850	46 350	49 350
Espagne (100 pes.)	5 085	5 092	4 850	5 350
Portugal (100 esc.)	4 116	4 125	3 900	4 600
Canada ($ can 1)	5 088	5 136	4 930	5 330
Japon (100 yens)	4 631	4 655	4 500	4 720

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 11/7
Or fin (kilo en barre)	86000	87000
Or fin (en lingot)	86000	86850
Pièce française (20 fr)	503	503
Pièce française (10 fr)	381	.....
Pièce suisse (20 fr)	532	532
Pièce latine (20 fr)	491	500
Souverain	625	630
Pièce de 20 dollars	2920	2930
Pièce de 10 dollars	1560	1530
Pièce de 5 dollars	1035	.....
Pièce de 50 pesos	3220	3245
Pièce de 10 florins	520	525
Or Londres	438 90	.....
Or Zurich	439 50	439 50
Or Hongkong	438 25	438 95
Argent Londres	.....	.....

c : coupon détaché – o : offert – * : droit détaché – d : demandé – ◆ : prix précédent – ★ : marché continu

Le Monde

Une déclaration du président des commissaires aux comptes

Scandales boursiers : « Le pire reste à venir »

Les « affaires » qui ont récemment éclaté à la Bourse de Paris ne sont que les premières d'une longue série, estime le président de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes, M. René Ricol, dans une interview publiée par l'hebdomadaire *le Point* daté du lundi 11 juillet. « *Le pire reste à venir*, affirme M. Ricol. *Il y a probablement une dizaine d'affaires pendantes, dont le montant oscille entre 100 millions et 1 milliard de francs* ».

« *Les fraudes n'expliquent pas à elles seules les trous de trésorerie*, remarque-t-il cependant. *Disons qu'elles les aggravent. En clair, les escroqueries se greffent sur des erreurs de gestion.* »

La multiplication des « affaires » de Bourse (COGEMA-Buisson, Société des Bourses françaises), estime-t-il, « *illustre le risque que représente le marché à terme d'instruments financiers, le Matif* ». « *Nous avons pris un train en marche*, ajoute-t-il, *celui de la grande spéculation financière, sans avoir la maîtrise complète des outils, la compétence des hommes et la solidité des verrous.* »

M. Ricol propose en conclusion qu'un certain nombre de mesures soient prises afin de faire face à ces difficultés : former des équipes de qualité en nombre suffisant, demander aux sociétés de distinguer dans leurs comptes ce qui provient de leur exploitation industrielle et commerciale, et ce qui est d'origine strictement financière, et de faire apparaître les opérations en suspens.

Enfin, il suggère la création d'un bureau de vérification international, « *de manière à installer un système supranational de contrôle des opérations et d'harmonisation des réglementations* ».

BOURSE DE PARIS

Matinée du 11 juillet
Tassement

La semaine s'est ouverte sur une note maussade rue Vivienne. Amorcé dès l'ouverture matinale, le repli des cours s'est accentué et à 11 heures l'indicateur instantané accusait une baisse de 0,53 %.

Parmi les valeurs les plus affectées ont notamment figuré les vedettes de la semaine écoulée, à savoir : Navigation mixte, Arjomari, Havas, Saint-Louis. Alourdissement également de Cerus, Darty, L'Oréal, Sanofi, Hutchinson, Sodexho, De Dietrich.

La cotation de LUMH a été suspendue après un recul initial de 15 %.

URSS : rumeurs à Erevan

Des députés du Haut-Karabakh pourraient proclamer le détachement de leur région

Le lundi matin 11 juillet, les transports en commun fonctionnaient à Erevan, la capitale de l'Arménie, les grévistes ayant admis que les services, qui occupent un tiers de la population active de la ville, ne devaient pas s'arrêter. Mais la grève semblait se poursuivre dans les principales entreprises, selon les habitants interrogés, malgré une reprise partielle du travail vendredi à la suite de l'appel au calme lancé par le chef religieux des Arméniens, le catolicos Vazgen I.

MOSCOU
de notre correspondant

Le quadrillage d'Erevan par les troupes soviétiques n'a pas suffi à calmer l'ardeur des Arméniens : deux à trois cent mille personnes se sont encore réunies dans la soirée du dimanche 10 juillet sur une place de la ville pour se prononcer en faveur d'une seconde semaine de grève.

Le meeting s'est tenu près du bâtiment des Archives, à 1 kilomètre environ de la place de l'Opéra, dont l'accès était interdit depuis la veille. Les barrages étaient assurés par la police et non plus par l'armée. La municipalité avait annoncé que tous les rassemblements devaient se tenir dorénavant dans un stade proche du centre. Mais cette instruction sera restée lettre morte. Les autorités paraissent autant dépassées par les événements à Erevan qu'au Haut-Karabakh. Dans les deux cas, ce sont des membres des comités Karabakh qui avaient coordonné les mouvements de février avant d'être officiellement dissous en mars, qui dirigent toujours les protestations et animent les grèves.

Les représentants de ces comités venus de Stepanakert, chef-lieu de la région autonome azerbaïdjanaise du Haut-Karabakh, ont annoncé lors du meeting dimanche soir que les députés de cette région se réuniraient le mardi 12 juillet et pourraient « *prendre une décision* » sur le statut de leur région, dont la population arménienne majoritaire est en grève depuis le 23 mai pour exiger son rattachement à l'Arménie.

Le bruit court à Erevan qu'ils ont l'intention de proclamer unilatéralement leur détachement de l'Azerbaïdjan. Cette décision serait parfaitement illégale aux yeux de la Constitution soviétique, qui exige l'accord de la République concernée pour tout changement de frontières, mais elle ne ferait que consacrer un état de fait : les quelque cent trente mille Arméniens qui y résident n'obéissent plus qu'à eux-mêmes, comme l'a reconnu il y a un mois le pouvoir à Moscou.

En contrepartie de leur sécession, ils reprendraient le travail en proclamant leur « *autonomie économique régionale* », conformément à un concept forgé dans les Républiques baltes et très vaguement approuvé à Moscou.

Un défi et une impasse

L'existence d'un tel scénario souligne la gravité du défi lancé à Moscou, qui affirme depuis des mois que les questions nationales ne peuvent être résolues que dans le calme et les concessions réciproques. Devant la récente conférence du Parti, M. Gorbatchev avait de plus exclu tout redécoupage des frontières soviétiques, une fin de non-recevoir implicite aux demandes arméniennes.

Le premier secrétaire du PC arménien, Soren Aroutiounian, n'a pas eu d'autres promesses à faire, lors d'une intervention télévisée samedi soir. Il s'est contenté de dire que « *le problème sera résolu* » et qu'il sera étudié à Moscou par le presidium du Soviet suprême de l'URSS, le 18 juillet.

Cette instance ne pourra sans doute guère aller au-delà d'une constatation de l'impasse constitutionnelle créée par les votes contradictoires, en juin dernier, des parlements d'Arménie et d'Azerbaïdjan sur le statut du Haut-Karabakh. Elle pourrait cependant rappeler que la conférence du PCUS a inscrit, à la demande de la délégation arménienne, dans sa résolution sur les nationalités, la nécessité d'une révision de la Constitution, visant sans doute à donner des pouvoirs accrus aux entités territoriales autonomes, comme celle du Haut-Karabakh.

Une telle concession, qui n'implique aucunement que le Haut-Karabakh puisse s'autodéterminer malgré l'opposition de l'Azerbaïdjan, est d'avance rejetée par les grévistes.

Elle risque de ne pas satisfaire davantage les Arméniens que celle annoncée vendredi soir à Moscou, transférant à plusieurs tribunaux de la République de Russie le procès qui se déroulait jusque-là à Soumgaït, ville azerbaïdjanaise qui fut le théâtre des pogroms anti-arméniens de février dernier, qui ont fait 32 morts selon un bilan officiel.

Dans une récente émission télévisée sur la situation au Haut-Karabakh, les Azerbaïdjanais interrogés affirmaient que pour eux, la solution résidait dans « *la mise hors d'état de nuire* » des dirigeants des comités Karabakh et la suppression pure et simple du statut d'autonomie de leur région. Les conservateurs du Kremlin ne doivent pas être loin de sympathiser avec la première au moins de ces propositions.

Le problème pour Moscou est que si des communistes et beaucoup d'intellectuels arméniens qui avaient participé à fond au mouvement de février se démarquent maintenant de la grève et du cours plus radical pris par les comités Karabakh, ils sont néanmoins parfaitement d'accord sur le fond avec la principale demande des grévistes sur le rattachement à l'Arménie du Nagorny-Karabakh.

Un dernier élément de la situation que doit affronter le Kremlin est que le mouvement arménien a gagné la sympathie de tous les courants du pays favorables à la « perestroïka ». Les Soviétiques, contrairement à février dernier, sont maintenant informés des événements de Transcaucasie, même si l'information officielle est dénoncée comme partiale par les Arméniens. Un élément qui n'est plus négligeable dans l'URSS de M. Gorbatchev.

— *(Intérim.)*

ÉTATS-UNIS : mort de Jackie Presser président du Syndicat des camionneurs

Un chef de bande

Le président du plus grand, mais aussi sans doute du plus corrompu des syndicats américains, les « *teamsters* » (camionneurs), Jackie Presser, est mort dans la nuit du samedi 9 au dimanche 10 juillet, dans la banlieue de Cleveland (Ohio), des suites d'un cancer. Avec ce personnage rubicond, énorme et papelard, qui, à soixante et un ans, présidait encore de main de maître aux destinées des 1,6 million d'affiliés de son organisation, c'est un de ces dirigeants syndicaux « musclés » à l'ancienne, qui disparaît.

Fils de William Faye Presser, dit « le Grand Bill », qui fut lui-même président du Syndicat dans l'Etat de l'Ohio, Jackie Presser, en accédant à la tête des « *teamsters* » en 1983, s'est comporté en véritable chef de bande. Redoutable et redouté. Fidèle en cela à la tradition instaurée avec éclat par ses célèbres prédécesseurs : Jimmy Hoffa, bête noire du jeune attorney general Robert Kennedy dans les années 60, et qui finit, en 1975, vraisemblablement assassiné en sortant de prison, où il avait purgé une peine pour fraudes et subornation de témoins ; ou plus récemment Dave Beck et Roy Williams, qui eurent tous deux des démêlés avec la justice pour avoir tenté d'acheter la complaisance de plusieurs sénateurs.

S'embarrassant peu d'idéologie et plus soucieux d'efficacité, Presser aurait commencé, pour se faire élire, par profiter de l'aide d'un mafioso célèbre sur la place de New-York et affilié à la famille Genovese, Anthony Salerno, dit Gros Tony. Bien qu'il se soit toujours défendu d'avoir des liens avec la Mafia — son avocat prétendait qu'en fait il servait d'informateur au FBI pour lui permettre d'enquêter sur certaines pratiques syndicales douteuses. — Presser n'en était pas moins accusé lui-même d'association de malfaiteurs et de détournements de fonds pour un montant de 700 000 dollars.

Il réussit pourtant, après trente ans d'exclusion dus à d'innombrables affaires de corruption, à obtenir la réintégration des « *teamsters* », en octobre 1987, dans le giron de la grande centrale syndicale américaine AFL-CIO, redonnant ainsi un semblant de « virginité » à son organisation au passé chargé. Il est vrai qu'en 1980 Presser avait — pratiquement seul de tous les dirigeants syndicaux — eu l'idée de génie d'appeler à voter pour Ronald Reagan à l'élection présidentielle. Ce qui lui valut de faire partie du comité pour les cérémonies de l'inauguration du président Reagan, et même de figurer comme « conseiller au travail » dans l'équipe de transition chargée de mettre la nouvelle administration en place.

Pourtant, ce « deuxième départ » des « *teamsters* » n'avait pas convaincu les autorités américaines, dont certaines étaient bien décidées à faire le ménage dans le puissant syndicat, dont le président, familier de la Maison Blanche, était devenu un peu trop voyant. Le mois dernier, le gouvernement a lancé à nouveau une offensive judiciaire contre les « *teamsters* », tout en étudiant la mise sous tutelle du syndicat au moyen d'un administrateur judiciaire.

Le procès dans lequel Presser et quarante-sept de ses dirigeants devaient primitivement comparaître ayant été ajourné en juin, peu après que Presser eut subi une première opération du cerveau, la reprise du procès a été fixée au début octobre.

M.-C. D.

● **PÉROU : six enquêteurs sur les droits de l'homme arrêtés.** — La police péruvienne a arrêté samedi 9 juillet six personnes qui menaient une enquête sur les droits de l'homme dans la région d'Ayacucho, les accusant d'aider les rebelles maoïstes de Sentier Lumineux. Ces enquêteurs, dont un prêtre d'une paroisse de Lima (d'origine irlandaise), un assistant social allemand et quatre missionnaires laïcs, se trouvaient à Huanta, dans une région qui est le fief des rebelles de Sentier Lumineux. Cinq des personnes arrêtées sont accusées d'être en rapport avec la guérilla, et le ressortissant allemand est soupçonné de fournir à Sentier Lumineux un « *soutien économique.* » — *(Reuter.)*

La catastrophe pétrolière en mer du Nord

Red Adair aux prises avec le sinistre

« *C'est la pire chose que j'ai jamais vue. Dieu seul sait ce qui s'est passé.* » Tel est le commentaire du pompier volant, Paul « Red » Adair (soixante-treize ans), après sa première visite sur la plate-forme pétrolière « Piper-Alpha », le 9 juillet. Trois jours après l'explosion, qui a fait 17 morts et 149 disparus, quatre, cinq ou six des trente-six puits de la plate-forme étaient toujours en feu.

Ayant réussi à prendre pied sur la plate-forme avec deux assistants, « Red » Adair a pu évaluer la difficulté du travail que son équipe aura à faire. Le pont est incliné à 45 degrés, ce qui oblige les hommes à s'encorder. La chaleur est intense : plusieurs bateaux-pompes font tomber sur les hommes présents sur « Piper-Alpha » des déluges d'eau. Le pont sera d'abord débarrassé des débris qui l'encombrent. Puis il faudra essayer de coiffer les puits qui fuient, sinon forer à proximité un ou plusieurs puits déviés de façon à « tuer » les puits endommagés. Ensuite on essayera de retrouver les 149 corps des disparus.

Le travail prendra plusieurs semaines. A condition que la météorologie soit favorable.

Le 9 juillet, en rentrant à Aberdeen, « Red » Adair avait recommandé que les croyants prient pour que le vent continue à être faible et bien orienté. Le 10 juillet, le vent soufflait à 50 kilomètres à l'heure. En outre, un nouveau jet de flamme a jailli. Ce qui a fait battre précipitamment en retrait « Red » Adair et ses assistants, qui étaient revenus sur « Piper-Alpha ». — *(AFP, AP, Reuter.)*

Le numéro du « Monde » daté 10-11 juillet 1988 a été tiré à 482 871 exemplaires

EN BREF

● **Elections municipales : M. Juquin affirme que le PS et le PCF ont déjà engagé des négociations.** — Invité de la radio Pacific FM, le dimanche 10 juillet, M. Pierre Juquin, candidat à la dernière élection présidentielle, a affirmé que des négociations s'étaient déjà engagées entre le PS et le PCF pour les élections municipales de 1989. « *J'en ai même des traductions sur le terrain, par exemple dans une très grande ville de l'Ouest (1) que le PS pense, à juste titre, pouvoir reconquérir*, a assuré l'ancien chef de file des rénovateurs communistes. *Il y a eu un premier train de négociations séparées et (...) il apparaît que le représentant communiste le plus autorisé dans la région serait d'accord pour que des rénovateurs ou d'autres gens de la mouvance « juquiniste » figurent sur la liste, ce qui est important* », a observé M. Juquin.

(1) M. Juquin faisait sans doute allusion au Mans dirigé par un communiste silencieux, M. Robert Jarry.

● **Trois militants d'extrême droite interpellés dans le Gard.** — Trois personnes appartenant à la mouvance d'extrême droite ont été interpellées, vendredi soir 8 juillet, à Rodillan (Gard) par les policiers du SRPJ de Montpellier et ont été trouvées en possession de 600 grammes d'explosif agricole.

M. Robert Wéry, candidat aux législatives de 1986 sur la liste du Front d'opposition national pour le Gard, se trouvait parmi les personnes interpellées par les enquêteurs qui, en fait, travaillaient sur une affaire de fausse monnaie et se sont refusés à fournir la moindre information sur cette affaire, qui pourrait conduire à d'autres interpellations.

● **Manifestation de soutien aux prisonniers politiques corses.** — Cinq cents personnes environ ont manifesté à Ajaccio (Corse-du-Sud) samedi 9 juillet en fin de journée, pour exprimer leur soutien aux « prisonniers politiques corses ». Au cours de ce rassemblement suivi d'un défilé dans le calme, le porte-parole des nationalistes, Jean-Baptiste Rotily-Forcioli, a fait état de la trêve annoncée le 31 mai pour trois mois par l'ex-FLNC et déclaré « *les propositions de l'organisation clandestine raisonnables et logiques* ».

A C D E F G H



